LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

DEVISES ÉTRANGÈRES

Au-dessus de 100 pays • Mandats en 18 devises

• Chèques de voyage en 11 différentes devises

Compagnie de fiducie Guardian 842-8251

Vol. LXXII — No 60 | Faible neige. Température à la baisse atteignant – 10. **(Détail page 21)** | Montréal, vendredi 13 mars 1981 | 25 CENTS

tourisme

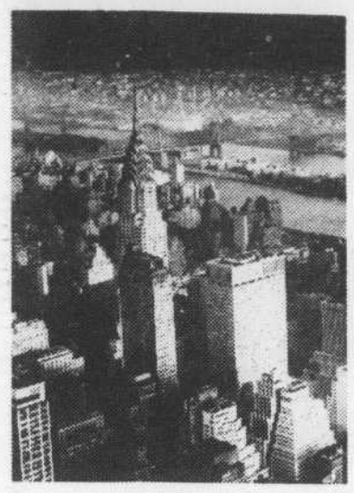

Le shopping à New York

Si Venise est la ville des églises et Paris celle des cafés, New York est celle des bazars de l'audiovisuel et du gadget électronique. Les aubaines dans ce domaine sont évidentes mais attention le marchandage est de règle chez Ali Baba de Broadway, comme l'explique Bernard Spitz. **Page 13.**

Touriste au volant

La location d'une voiture à l'étranger permet l'évasion et la liberté, et elle est un insurpassable moyen de découverte. Mais le touriste au volant se heurte à des coutumes locales en matière de circulation comme, par exemple, celle qui consiste à conduire à gauche. Le billet de Guy Deshaies. **Page 13.**

AU SOMMAIRE

Reynolds mise $500 millions

La compagnie d'aluminium Reynolds va investir $500 millions pour agrandir son usine de Baie-Comeau, ce qui créera 500 emplois en 84. M. David Reynolds a aussi annoncé que la compagnie, dont les employés sont rentrés au travail après un an de grève, songe à miser $50 millions sur une usine de cannettes qui créerait 200 emplois. **Page 19.**

Éditorial

Pour la 32e fois depuis la confédération, les citoyens du Québec choisiront le lundi 13 avril une équipe et un chef de gouvernement. L'éditorial de Jean-Louis Roy. **Page 10.**

La région Lanaudière

La région de Lanaudière doit davantage miser sur l'industrie agro-alimentaire, le tourisme et la croissance de ses PME, conclut un observateur après avoir vu Montréal, Laval et la Rive-Sud mieux définir leur propre développement économique au cours du récent Sommet. **Page 20.**

chezVITO

Cuisine Italienne authentique

La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHÈRE. TRADITION EXCELLENCE

5412 Côte des Neiges Montréal

735-3623

Le lieutenant-gouverneur dissout l'Assemblée nationale

Élections le 13 avril

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les Québécois iront aux urnes le lundi 13 avril pour élire les 122 députés qui formeront la prochaine Assemblée nationale, choisissant du même coup qui du Parti québécois ou du Parti libéral formera le prochain gouvernement.

Le premier ministre René Lévesque a annoncé hier soir à 20 h 47, de son siège à l'Assemblée nationale, que le lieutenant-gouverneur venait de signer la dissolution de la 31e législature.

La décision d'aller en élection le 13 avril constituait dans les milieux politiques québécois un secret de polichinelle, mais chacun gardait jusqu'à cette semaine des réserves compte tenu de la liberté qu'avait toujours le premier ministre de revenir sur sa décision, ce qu'il avait d'ailleurs fait l'automne dernier alors qu'au dernier moment il annulait le décret ordonnant la tenue d'un scrutin le 17 novembre.

Le premier ministre Lévesque avait réuni mercredi soir la députation de son parti dans un hôtel de Québec pour confirmer en primeur à ses collègues le déclenchement des élections. L'annonce publique hier de sa décision a cependant traîné pour ce qui apparaît être des calculs stratégiques.

La stratégie arrêtée par le gouvernement consistait en effet à laisser l'opposition libérale et unioniste exercer en après-midi le traditionnel droit de réplique au discours sur le budget prononcé mardi soir par le ministre des Finances, Jacques Parizeau. Pour ne pas laisser à l'opposition le dernier mot avant la dissolution de la chambre, on a décidé de poursuivre les travaux de la chambre en soirée. Le dernier discours de la 31e législature aura ainsi appartenu au ministre d'État au développement économique, Bernard Landry.

Curieusement, la dissolution de la chambre survient à la même date que la dissolution de la 28e législature alors que le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait annoncé la tenue d'un scrutin le 29 avril 1970. Le Parti libéral de Robert Bourassa avait alors défait le gouvernement unioniste de M. Bertrand.

L'élection qui aura lieu se fera selon la nouvelle carte électorale qui prévoit 122 sièges à l'Assemblée nationale et aussi selon une nouvelle Loi électorale. Celle-ci stipule notamment que les scrutins ont toujours lieu le cinquième lundi qui suit l'émission du décret électoral, ce qui nous donne le lundi 13 avril comme date d'élections.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1976, il semble que cette fois la campagne électorale se mettra en branle dès aujourd'hui. MM. René Lévesque et Claude Ryan rencontrent en effet cet après-midi la presse, l'un à Québec, l'autre à Montréal, pour un premier contact. Samedi, tous les deux verront aux derniers préparatifs en rencontrant leurs militants. Dans le cas de M. Lévesque cela se fera au comité central du Parti québécois alors que pour M. Ryan ce sera dans le cadre d'une réunion à huis clos du Conseil général pour adopter le programme

Voir page 12: Élections

L'élection se joue dans 44 comtés

par Rodolphe Morissette

L'élection générale de la mi-avril portera essentiellement sur 44 des 122 comtés du Québec. En début de campagne, en effet, le Parti québécois a 26 comtés qui lui sont relativement assurés, tandis que le Parti libéral peut comter sur un minimum de 52 circonscriptions, soit exactement deux fois plus.

L'Union nationale, qui n'a rien d'assuré au départ, pourrait s'emparer d'un maximum de six comtés; mais une victoire de l'UN n'est certaine dans aucun en début de course.

Ces conclusions se laissent dégager de l'analyse de la situation des comtés à laquelle s'est livré LE DEVOIR depuis la semaine dernière (on s'y référera ici implicitement).

Les chances de la formation d'un gouvernement minoritaire sont fort minces, reposant tout entières sur la performance de l'Union nationale. Or celle-ci pourrait, au mieux, en mettant toutes les chances de son côté, en additionnant les miracles et en comptant sur le hasard auquel ouvre la porte une lutte à trois à certains endroits, s'emparer de six comtés au plus: Saint-Hyacinthe, Nicolet, Berthier, Frontenac, Bellechasse et Matapédia.

Cette hypothèse, improbable, doit être équilibrée par la donnée suivante, qui exprime en somme la situation des partis principaux avant que ne commence la campagne. Puisque, en effet, 44 comtés forment l'enjeu de l'élection, le Parti québécois, qui en a 26 d'assurés au départ, peut espérer l'emporter dans 70 comtes. Défi absolument énorme s'il aspire à former un gouvernement majoritaire (au moins 62 députés).

De son côté, le Parti libéral, qui a 52 comtés d'assurés au départ, pourrait ne concentrer ses efforts que sur dix à 15 comtés pour être certain de former un gouvernement majoritaire. Bref, pour s'assurer de prendre le pouvoir, le Parti libéral n'aurait, électoralement, qu'à considérer la générale de la mi-avril que comme une grosse élection partielle et lancer ses troupes tout entières, comme il l'a fait à deux reprises en 1979, puis en novembre dernier, à l'assaut d'une quinzaine de comtés où il se trouve déjà en relativement bonne position. Au mieux, le parti libéral pourrait ravir 96 comtés (52 + 44) et avaler ainsi l'Union nationale, son chef y compris.

En d'autres termes, l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire — libéral ou péquiste — relève plutôt du rêve à l'état de veille. Assurément, ces perspectives font abstraction de tout ce qui peut arriver en cours de campagne: vague dans un sens ou dans l'autre, scandales divers, vote pour l'homme plutôt que pour le

Voir page 12: Comtés

Ryan: un budget de camouflage

par Pierre O'Neill

QUÉBEC — Le chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale est d'avis que le budget de M. Jacques Parizeau est à tendance inflationniste qui aboutira à un nouvel accroissement de l'endettement public, un budget de «camouflage» qui forcera les contribuables à payer maintenant pour des mesures qui leur profiteront seulement en 1982, un budget «détourné» qui fait croire à des réductions d'impôts en allant siphonner l'argent des sociétés d'État.

Dans son discours de réplique aux politiques fiscales et budgétaires annoncées par le ministre des Finances, M. Claude Ryan a de plus reproché à M. Parizeau d'avoir présenté un budget malsain pour les entreprises, un budget malsain pour les sociétés d'État, et l'économie en général, un budget détaché de la réalité concrète. Ce budget, M. Ryan le trouve marqué de deux grandes tendances inquiétantes: l'augmentation des déficits qui auront atteint $10 milliards en cinq ans et l'augmentation de la dette publique qui sera passée de $5 milliards en 1977 à $15 milliards en 1982.

Le chef de l'opposition officielle a consacré la plus grande partie de son droit de réplique à une énumération exhaustive des caractéristiques qu'il retient du budget Parizeau et de la performance économique du gouvernement Lévesque de 1976 à 1980:

- augmentation des coûts de fonctionnement de l'État;
- tendance à faire financer certaines dépenses de l'Etat par d'autres organismes qui n'en sont pas responsables;
- augmentation du fardeau fiscal réel imposé aux contribuables;
- prolifération des contrôles, de la réglementation et de la bureaucratie. «Dans les neuf premiers mois de 1980, on a publié plus de 300 nouveaux textes législatifs et réglementaires»;
- appauvrissement du stock de capital public;
- accroissement des budgets de propagande;
- perte de pouvoir d'achat des assistés sociaux;
- coupures d'un milliard de dollars aux dépens d'activités très importantes du

Voir page 12: Ryan

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier à Ottawa, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau a confié qu'il comptait voter pour le Parti libéral de M. Claude Ryan, lors des élections prévues pour bientôt au Québec. (Photolaser CP)

Le Pakistan cède devant les exigences des pirates

Le 13 mars (AFP) — Les 103 otages du Boeing des Pakistan International Airlines (PIA) attendaient toujours, dans la nuit de jeudi à vendredi à Damas, de savoir si la décision du gouvernement pakistanais de céder aux exigences de leurs geôliers va aboutir à leur libération.

Au onzième jour du détournement d'avion le plus long de l'histoire, le gouvernement du général Zia ul-Haq a en effet cédé aux exigences des trois pirates de l'air qui réclament la libération de 55 opposants politiques sous la menace de faire sauter le Boeing et ses occupants, détournés le 2 mars dernier sur Kaboul puis sur Damas.

La décision pakistanaise, qui a été communiquée hier soir au président syrien Hafez Assad dans un message du général Zia ul-Haq, soumet toutefois la libération des 55 détenus à la condition «qu'aucune autre exigence ne soit ensuite formulée» et que les «otages soient libérés immédiatement».

En outre, six des 55 personnes dont les pirates réclament la libération ne sont pas détenues par les autorités pakistanaises qui ignorent où elles se trouvent, a affirmé un porte-parole pakistanais. Ces six personnes seront toutefois «libres de quitter le pays dès qu'elles auront été retrouvées», a-t-il ajouté.

Voir page 12: Pakistan

Trudeau met les USA en garde

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau a fait savoir aux États-Unis qu'ils feraient mieux de ne pas attendre pour résoudre le problème des pêches sur la côte Est, si non la paix sera de courte durée et ce sera la reprise de la guerre du poisson.

M. Trudeau a servi cet avertissement au cours d'une conférence de presse hier, au cours de laquelle il a aussi déclaré que:

- il votera pour le Parti libéral aux élections québécoises. Il considère toujours le Parti québécois comme étant séparatiste et ne croit pas qu'il faille le «récompenser» en le reportant au pouvoir. Il considère que M. Claude Ryan pourrait former un meilleur gouvernement et comprend que le PLQ désire prendre ses distances vis-à-vis des libéraux fédéraux, pour ne pas être taxés de suivre le grand frère fédéral;
- il a répété son appui plein et entier à une conférence tripartite nord-américaine pour discuter de problèmes internationaux et non de richesses naturelles;
- il s'oppose fermement à toute solution militaire au Salvador et met tous ses espoirs dans la victoire des modérés. Il a reppelé que le secrétaire d'État, M. Alexander Haig, n'avait pas besoin de lui faire la démonstration de l'origine des armes communistes. «Il est évident que les insurgés obtiennent des armes de quelque part et ce n'est probablement pas du Père Noël».

À propos du conflit sur les pêches, le premier ministre a ajouté qu'il «serait irresponsable d'attendre encore longtemps».

M. Trudeau a précisé qu'il ne visait pas le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, qui vient d'arriver, ni l'ancien, M. Jimmy Carter, mais les sénateurs de la Nouvelle-Angleterre (parmi lesquels il faut compter M. Edward Kennedy) et l'opinion publique américaine en général.

Le premier ministre a fait un lien direct entre les blanchons et les pétoncles. Rappelant une visite sur le campus de Berkeley il y a quelques années où l'on manifestait contre la chasse aux blanchons, M. Trudeau a déclaré que les pétoncles de l'Atlantique sont présentement beaucoup plus menacées que les blanchons.

«Je veux bien reconnaître que les bébés phoques sont plus mignons que les pétoncles», a fait remarquer le premier mi-

Voir page 12: Trudeau

M. Stuart Smith

la campagne en Ontario

Le fossoyeur de son propre parti?

par Michel Vastel

OTTAWA — M. Stuart Smith, hautain, solitaire, a décidé de mener sa propre campagne: contre la presse, contre ses militants et contre une partie de sa propre organisation.

À moins d'un miracle, il passera jeudi prochain à l'histoire politique ontarienne comme le «fossoyeur» de son propre parti. L'image du fossoyeur ne vient pas à l'esprit seulement parce que la caravane qui suit sa campagne ressemble de plus en plus à un convoi funèbre, mais le chef libéral lui-même a le charisme d'un employé des pompes funèbres.

Les plus ardents partisans libéraux ont perdu tout espoir: «les députés qui sauveront leur siège le feront grâce à eux-mêmes, sûrement pas à cause de leur chef ou de leur affiliation au Parti libéral», entend-on dire partout à Toronto.

M. Smith n'a pas, de toute évidence, les qualités d'un grand politicien. Même s'il a d'excellentes idées — que ses ennemis disent empruntées au NPD — il est pratiquement incapable de les faire passer dans un discours.

Depuis le début de février, M. Smith et ses stratèges ont décidé de mener une campagne «en douceur» et sur un seul sujet, l'économie.

Puisque tout le monde n'a pas l'impression que cela va si mal en Ontario, M. Smith a dû passer plus de la moitié de sa campagne à convaincre les électeurs que la situation était alarmante. M. Smith s'est ainsi trouvé dans la situation d'un vendeur de machine à laver qui doit d'abord convaincre sa cliente qu'elle a vraiment besoin d'une machine à laver avant de lui vendre sa propre marque.

Tous les spécialistes en marketing savent que c'est risqué: ou bien on ne convainc pas l'électeur ou, si on le convainc, on risque de le voir acheter la machine à laver du NPD ou des conservateurs et ainsi d'avoir fait la moitié du travail du concurrent!

De plus, M. Smith a dû tellement souligner les mauvais côtés de la situation économique qu'il a maintenant, collée à son image, celle de «Mister Negative» ou de «Docteur No».

Ce psychiatre de 42 ans, le plus jeune de trois chefs, a pour le moins des relations humaines difficiles avec tous ceux qui l'entourent pendant cette campagne.

Avec la presse d'abord, que M. Smith s'est mis à dos à cause d'une arrogance «bien libérale» et toujours très dangereuse avec les journalistes anglophones de Queen's Park. Par exemple, les journalistes avaient réclamé qu'on leur fournisse des données statistiques pour étayer les reportages qu'ils faisaient sur la campagne de M. Smith, puisqu'il parle toujours d'économie. Réponse du chef libéral: s'ils sont de bons journalistes, ils se procureront ces données eux mêmes!

Le docteur Stuart Smith ne semble pas entretenir des relations tellement

Voir page 12: Fossoyeur

Restaurant

Butch Bouchard

— grillades et fruits de mer de grande réputation

— salle de réception

881 de Maisonneuve, Est, tél.: 527-1221

Une grève des chargés de cours apparaît prématurée à l'UQAM

par André Tardif

Jugeant prématurée la décision du Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal de recourir à la grève, possiblement dès lundi prochain, pour appuyer ses négociateurs, la direction de l'UQAM a annoncé hier que l'institution restera ouverte à ses 21,000 étudiants.

«La moitié des activités d'enseignement est assumée par les professeurs et ces enseignements doivent se poursuivre. Il en va de même pour les activités de recherche qui sont financées par des fonds publics et privés et qui ne supportent pas d'interruption», a déclaré M. Claude Pichette, recteur de l'UQAM, en conférence de presse.

Il a précisé qu'en vertu du Code du travail, les cours des grévistes n'auront pas lieu, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, mais que les 25,000 étudiants, professeurs, employés et cadres auraient droit à des activités normales. Et advenant une tentative pour empêcher celles-ci, l'université prendrait les moyens à sa disposition pour qu'elles se déroulent en dépit du piquetage.

Par ailleurs, M. Pichette a dit que l'avis de grève, quoique voté majoritairement, était peu représentatif puisque 132 seulement des 1,959 membres du SCCUQ — dont 917 actifs durant la session d'hiver 1981 — ont approuvé la grève, soit 6.8% des membres et 14.4% des chargés de cours présentement actifs.

Le recteur a aussi accusé le SCCVQ de n'avoir déposé ses propositions normatives que le 17 décembre dernier, quoique sa première convention collective (imposée par sentence arbitrale) était échue depuis le 6 août précédent. Quant aux demandes salariales, ne couvrant que l'année académique 1980-81 seulement, elles étaient déposées le 3 mars dernier, le jour même où le vote de grève était adopté.

D'ailleurs, devait-il ajouter, ces demandes s'avèrent inacceptables puisqu'elles obligeraient la direction à renier la convention collective avec le Syndicat des professeurs. Il estime en effet que l'augmentation réclamée de 63.7% pour la seule année actuelle, projetée sur trois ans, coûterait à elle seule $10,3 millions, et qu'au total, toutes les exigences se chiffraient à $15 millions, ce qui «dépasse la capacité de l'Université de payer à un moment où l'État a choisi de réduire le budget alloué aux institutions universitaires».

À ce sujet, M. Pichette a déploré les coupures budgétaires du gouvernement du Québec qui ont eu comme résultat de faire passer le per capita de l'UQAM au dernier rang des universités québécoises, derrière l'Université Concordia et plus bas même que celui des cégeps, en dépit d'une croissance annuelle de 20% depuis quatre ans, la plus forte de toutes les universités du Canada.

Il a également révélé que l'UQAM, dans le but de faciliter le processus de négociation avec ses chargés de cours, venait de demander au ministre du Travail de désigner un conciliateur dans le conflit. Il a expliqué ce geste par le rythme des négociations et l'ampleur des divergences séparant les deux parties, ainsi que la menace du syndicat de déclencher la grève.

L'UQAM estime enfin que malgré le fait que les deux tiers des chargés de cours occupent un travail régulier à l'extérieur de l'institution, le syndicat réclame rien de moins pour ses membres qu'un statut de professeur régulier, alors que leur fonction est «de compléter, par l'apport de leur expérience pratique, l'enseignement du corps professoral régulier et non de s'y substituer».

Les deux autres syndicats de l'UQAM, celui des professeurs et celui des employés, doivent décider, aujourd'hui lors d'assemblées générales, de la ligne de conduite qu'ils adopteront en cas de grève. Par ailleurs, LE DEVOIR a appris que suite à la demande de conciliation de la direction, le SCCUQ songerait à retarder son arrêt de travail.

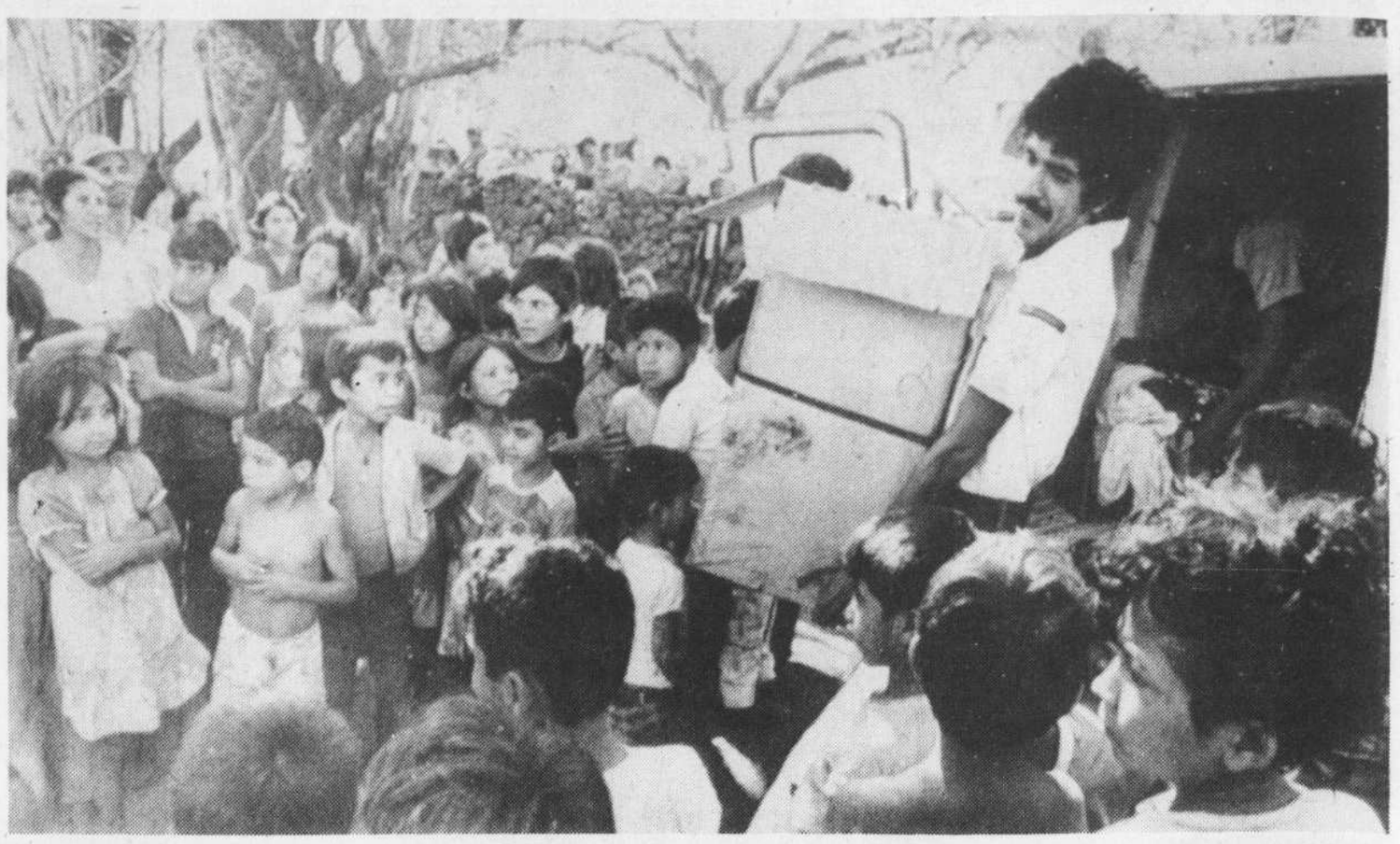

Des membres de la Croix-Verte, un organisme humanitaire, apportent de la nourriture à quelque 1,800 Salvadoriens réfugiés à Suchitoto, à environ 50 km à l'est de San Salvador, la capitale du pays déchiré par une guerre civile. (Photolaser AP)

Les dissidentes du CCCSF réclament toujours une enquête indépendante

OTTAWA (d'après PC — LE DEVOIR) — Les dirigeantes du comité ad hoc des femmes canadiennes ont continué, hier, à réclamer une enquête indépendante sur le Conseil consultatif canadien du statut de la femme (CCCSF) au lieu du simple examen interne comme en ont décidé les membres de cet organisme, plus tôt cette semaine.

«En refusant l'enquête de l'extérieur, a affirmé le comité, les membres du Conseil ont trahi leur mandat et confirmé leur statut de marionnettes du ministre Lloyd Axworthy, responsable du statut de la femme».

Le comité exige une fois de plus la démission de M. Axworthy et celle de sa présidente intérimaire, Mme Lucie Pépin, et de ses vice-présidentes, Mmes Hellie Wilson et Win Gardner. Deux membres du personnel du Conseil ont démissionné depuis que celui-ci a rejeté l'enquête externe. Ce sont Mmes Peggy Mason, conseillère juridique, et Rachel Gauvin, coordonnatrice des conférences. Celles-ci prédisent que toutes les chercheuses du Conseil vont également démissionner au cours des prochaines semaines.

Dans un télégramme adressé hier au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF), souligne que le «gouvernement a fait une grave erreur en nommant président du CCCSF une personne qui a trompé la confiance des femmes en faisant rater la conférence sur la constitution désirée par toutes... En tant que groupe francophone et groupe de femmes, nous considérons comme un soufflet et une atteinte à la moralité publique la nomination de Lucie Pépin comme présidente du CCCSF. Le RAIF demande au gouvernement de surseoir à cette nomination.

Mme Pépin a, de son côté, annoncé hier que le Conseil procédera à un examen approfondi de l'efficacité avec laquelle il remplit son mandat. Un comité de direction, chargé de cet examen et composé de quatre membres de l'exécutif du Conseil et de quatre autres membres choisis de manière à représenter les régions du Canada, commencera son travail immédiatement.

Le comité examinera également les opérations internes du Conseil. Sur la question de l'efficacité du Conseil, le comité invite les femmes du Canada à exprimer leurs opinions et recommandations. Il fera ensuite rapport le plus rapidement possible au Conseil avec l'intention de poursuivre les consultations avec les femmes selon les besoins, dit le communiqué du CCCSF.

Pour l'amour de 150 dauphins

SHIZUOKA, Japon (AFP) — Patrick Colombus Wall, membre canadien de l'organisation de défense de l'Environnement «Greenpeace», a été condamné hier à six mois de prison avec sursis par un tribunal japonais pour avoir relâché en décembre 150 dauphins pris dans les filets de pêche, dans la Baie d'Ito, à 150 km au sud-ouest de Tokyo.

Le président de la Cour de Shizuoka a expliqué que la démarche de M. Wall avait nui à l'activité professionnelle des pêcheurs.

Aimé Gagné devant la commission Kent

L'examen essentiel doit porter sur le droit du public à l'information

par Françoise Côté

QUÉBEC (PC) — Constatant «qu'il est trop tard pour définir le seuil critique des concentrations de la presse», le président du Conseil de presse du Québec, M. Aimé Gagné, a proposé hier à la commission Kent «de faire un examen en fonction de l'essentiel, qui est le droit du public à l'information, et non pas de la défense d'intérêts constitués. Cet examen doit être en fonction de véritables droits, devoirs et obligations de la presse».

Au cours de la seule journée d'audiences publiques de la commission Kent à Québec, M. Gagné a dit que «c'est la responsabilité des chaînes de journaux de s'assurer, en y mettant le prix, que leurs constituants locaux ou régionaux ne perdent pas leur caractère d'organes représentatifs des préoccupations et des intérêts des milieux qu'ils desservent». Le Conseil de presse veut se faire «l'avocat de l'autonomie locale des médias d'information».

La commission Kent, qui enquête sur l'état de santé de l'industrie des quotidiens au Canada, a entendu hier à Québec huit témoignages. Le Conseil de presse lui a dit qu'il croit en l'utilité d'un organe régulateur provincial pour les médias. Cet organisme devrait empêcher, dans une même région constituant un marché particulier d'usagers, que la propriété des organes d'information soit détenue par un seul propriétaire.

Un tel organisme pourrait être aussi un stimulant important pour la création et la multiplication de sources d'information, assurant ainsi au public des choix multiples entre entreprises contrôlées par des entrepreneurs privés et entreprises contrôlées par l'État, sans oublier celles que voudraient mettre sur pied des regroupements communautaires et dont l'État pourrait encourager le développement.

Le Conseil de presse est d'avis que les médias devraient s'imposer à eux-mêmes les règles de transparence qu'ils exigent des autres secteurs de l'activité économique.

M. Gagné a noté que la presse est un service d'intérêt public et que l'entreprise a le devoir de permettre au public de vérifier si elle sert au mieux les intérêts de ce dernier, ainsi que son droit à l'information.

Parlant de la représentation du public au sein du Conseil de presse, M. Gagné a dit que le nombre des représentants passera de sept à 13 dès que le financement sera mieux assuré.

Actuellement, le Conseil a une représentation tripartite avec six représentants des journalistes, six représentants des entreprises de presse et sept du public.

Pour sa part, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a déclaré à la commission Kent qu'après 10 années d'existence du Conseil de presse, les journalistes estiment qu'il est nécessaire de procéder à une évaluation de l'action de cet organisme.

«Nous ne sommes pas satisfaits à 100 pour cent du Conseil de presse», a déclaré M. Louis Falardeau, journaliste à *La Presse* et ancien président de la FPJQ.

Le président actuel, M. Jean-François Lépine, de Radio-Canada, a reconnu que le Conseil de presse ne dispose pas de la moitié des moyens financiers dont il aurait besoin.

Il maintient que le Conseil doit d'abord appartenir au public et que cela ne peut être réalisé simplement en procédant à une augmentation du nombre des représentants du public. M. Lépine conteste le mode de choix de ces représentants du public.

Parmi les premiers au Québec à avoir suggéré la mise sur pied du Conseil de presse, les hebdos régionaux estiment que celui-ci doit demeurer une institution provinciale. «Ainsi il continuera à être près de la population», a déclaré M. Jean-Paul Cloutier, président de l'Association des hebdos régionaux.

Il a appuyé la suggestion du Conseil de presse invitant les autres provinces du Canada à se doter aussi d'un organisme semblable. Présentement, l'Ontario est la seule province, avec le Québec, à avoir un Conseil de presse.

Au cours de son témoignage, le président du Conseil, M. Gagné, avait insisté pour dire qu'il faut éviter toute intervention de l'État dans le domaine de la presse.

Le secrétaire du Conseil, Me Jean Baillargeon, a dit que le Conseil de presse, tel qu'il existe au Québec, «se situe dans la ligne directe de la conception de la liberté de la presse. C'est la presse qui prend ses affaires en main pour éviter le risque qu'une intervention extérieure devienne un instrument de censure».

Enfin, M. Jacques Guay, professeur à l'École de journalisme de l'Université Laval, a déploré que le manque de ressources financières empêche le Conseil de presse d'effectuer des recherches sur la situation des médias au Québec.

Il a aussi mentionné qu'il est dommage que les décisions rendues par le Conseil sur les différentes plaintes ne provoquent pas plus de discussions dans le public.

Duclos propose un nouveau calendrier

OTTAWA — M. Louis Duclos, député libéral fédéral de Montmorency, a présenté hier aux Communes, dans le cadre du débat constitutionnel, une proposition en cinq points qui, selon lui, pourrait briser l'impasse actuelle.

Le député, qui mise sur «l'effet psychologique positif qu'aura une victoire du parti de M. Claude Ryan lors des prochaines élections provinciales sur le climat des relations fédérales-provinciales», suggère d'abord la tenue en juin 1981 d'une conférence fédérale-provinciale portant uniquement sur le rapatriement de la constitution.

Ce rapatriement serait assorti du maintien pendant 12 mois de la règle de l'unanimité, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 1982. Il y aurait ensuite un référendum national pour le choix d'une formule d'amendement à l'automne de 1982.

Tôt en 1983 pourrait avoir lieu une autre conférence fédérale-provinciale pour traiter de la charte des droits et libertés. À l'automne suivant pourrait avoir lieu un autre référendum, si nécessaire, sur la charte des droits.

M. Duclos appuie son optimisme sur le fait que le Québec a maintenant plusieurs alliés parmi les provinces. «La solidarité de ce front commun interprovincial, a-t-il dit, est d'un réconfort particulier pour le Québec qui, longtemps isolé dans ses revendications à l'endroit du gouvernement fédéral, peut maintenant envisager avec optimisme l'avenir de la réforme constitutionnelle, laquelle est maintenant inscrite dans la nature des choses et devra s'engager sérieusement sous la pression de la majorité des provinces.

«C'est pourquoi j'estime qu'en raison du nouveau rapport de forces qui s'est établi dans les relations fédérales-provinciales, le Québec et ses alliés des autres provinces peuvent maintenant se permettre de donner leur assentiment au rapatriement de la constitution sans mettre en danger la poursuite de la réforme constitutionnelle».

M. Duclos a confirmé qu'il votera contre le projet de résolution du gouvernement.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques **BIOTECH** avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel, commercial et pour l'automobile.

Swissca
866-9237

COLLOQUE SUR L'APARTHEID

SAMEDI 21 MARS 1981

LIEU: Université de Sherbrooke

HORAIRE DE LA JOURNÉE:

Matin: Exposé des conférenciers

Après-Midi: Ateliers: 1) Institutions non-financière et l'Afrique du Sud
2) Institutions financières et l'Afrique du Sud
3) Militarisation mondiale et l'Afrique du Sud
4) Relations Canada-Afrique du Sud
5) Colonialisme Sud-Africain
6) La vie quotidienne sous l'apartheid

Assemblée pleinière

Soir: Souper et soirée africains

Pour information:

EUMC - Sherbrooke
Local 121-5, Centre Social
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, J1K 2R1
1-819-566-5773

ou

Entraide Universitaire Mondiale du Canada
3437, Pell
Montréal
1-514-849-6687

R.-C. fait du chantage auprès des partis, accuse le syndicat

par Louis-Gilles Francoeur

Les journalistes de Radio-Canada, en grève depuis le 30 octobre, ont accusé hier la direction de la société d'État de «faire du chantage» auprès des partis politiques provinciaux en menaçant de leur retirer le temps d'antenne gratuit, accordé depuis des années, s'ils continuent de boycotter les émissions d'affaires publiques.

Les trois grands partis politiques provinciaux, soit le Parti québécois, le Parti libéral et l'Union nationale ont accepté de boycotter depuis le début du conflit les émissions d'affaires publiques de Radio-Canada conformément à l'invitation adressée par les journalistes aux syndicats, aux partis politiques, aux groupes populaires et aux intellectuels.

Selon le président du syndicat des journalistes, M. Bernard Larin, vendredi dernier, 6 mars, le directeur adjoint administratif du Service de l'information de Radio-Canada, M. Jean-Pierre Pépin, a communiqué avec les trois formations politiques qui vont entrer en campagne électorale. M. Larin a précisé que les informations obtenues à ce sujet au sein de la société d'État avaient été confirmées auprès de chacun des partis en cause.

Il y a dix ans, a expliqué M. Larin, que Radio-Canada n'acceptait pas de publicité payée des partis politiques. En contre-partie de cette règle, la société a attribué à chaque partie un temps d'antenne gratuit en fonction du pourcentage des votes obtenu aux élections. Les partis politiques sont responsables du contenu de leurs messages.

Devant ce que M. Larin a qualifié «d'intervention politique», le syndicat des journalistes a expédié hier un télégramme à M. Francis Fox, ministre fédéral responsable de Radio-Canada.

Dans ce télégramme, dont copie a été envoyée à MM. Joe Clark et Ed Broadbent, la condition posée par Radio-Canada aux trois formations politiques québécoises est qualifiée «d'abus de pouvoir». Les journalistes demandent au ministre «d'enquêter sur les méthodes de gestion de Radio-Canada».

Selon M. Larin, cette nouvelle «bourde» de la direction de l'information indique que le mot d'ordre de boycottage «a porté fruit à tel point que Radio-Canada recourt maintenant au chantage pour enrayer ce moyen de pression».

D'autre part, les 1,250 employés de bureau, annonceurs, assistantes de réalisation et préposés à la comptabilité de Radio-Canada, affiliés à la section 675 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), ont voté majoritairement mercredi soir en faveur du déclenchement d'une grève générale. Ce groupe d'employés a demandé au ministre fédéral du Travail, M. Gerald Regan, de leur accorder immédiatement le droit de grève sans passer par l'étape de la conciliation à cause de l'écart immense qui sépare les deux parties.

D'autre part, les journalistes de Radio-Canada des autres provinces canadiennes, affiliés à la Guilde des services de presse du Canada, attendent la nomination d'un conciliateur dans leur dossier, une étape préliminaire à l'acquisition du droit de grève à moins d'une dispense accordée par le ministre.

Belmoral: le juge délibère

QUÉBEC (PC) — Le juge René Letarte, de la Cour supérieure, a pris en délibéré, hier, la requête pour l'émission d'un bref d'évocation déposée par la compagnie Mines Belmoral.

L'entreprise s'oppose à ce que le juge René Beaudry, qui préside la Commission d'enquête sur la tragédie minière qui a fait huit victimes, le 20 mai 1980, agisse également comme coroner ad hoc dans cette affaire.

Elle demande au tribunal d'ordonner au juge Beaudry de suspendre toutes les procédures reliées à son mandat de coroner jusqu'à ce que le tribunal se soit prononcé sur le fond de la question.

L'enquête du coroner devait débuter le 23 février mais elle a été reportée conformément à une ordonnance émise le 20 février par le juge Letarte. Cette ordonnance n'a pas été prolongée, hier, le tribunal ayant obtenu l'assurance de l'intimé que les procédures ne seront pas engagées tant que la Cour supérieure n'aura pas rendu sa décision sur le bref d'évocation.

Après avoir entendu les arguments des deux parties, le juge Letarte a annoncé qu'il rendra son jugement dans une dizaine de jours.

Dans sa requête, le procureur de la compagnie minière, Me Bertrand Lacombe, soutient qu'il sera virtuellement impossible au juge Beaudry de faire abstraction, dans le cadre de l'enquête du coroner, des preuves déjà recueillies dans l'exécution de son mandat comme commissaire enquêteur.

guérin l'éditeur qui édite

Fischer — Spasski 1972

Le match du siècle

Les 21 parties de Reykjavik Commentées par

Jacques Labelle et Gille Brodeur

directeurs de la revue Québéchecs

127 pages
$4.95

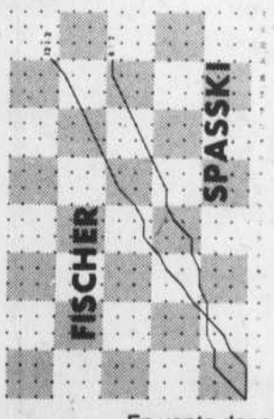

En vente dans toutes les librairies

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE No 1
Spasski - Fischer/ Défense Nimzo-Indienne ..... Page 9
PARTIE No 2
Fischer - Spasski 19
PARTIE No 3
Spasski - Fischer/Défense Benoni 21
PARTIE No 4
Fischer - Spasski/Défense Sicilienne 29
PARTIE No 5
Spasski - Fischer/Défense Nimzo-Indienne 35
PARTIE No 6
Fischer - Spasski/Gambit de la Dame 39
PARTIE No 7
Spasski - Fischer/Défense Sicilienne 45
PARTIE No 8
Fischer - Spasski/Début Anglais 49
PARTIE No 9
Spasski - Fischer/Gambit Dame 53
PARTIE No 10
Fischer - Spasski/Partie Espagnole 57
PARTIE No 11
Spasski - Fischer/Défense Sicilienne 65
PARTIE No 12
Fischer - Spasski/Gambit Dame 71
PARTIE No 13
Spasski - Fischer/Défense Alekhine 77
PARTIE No 14
Fischer - Spasski/Gambit Dame 87
PARTIE No 15
Spasski - Fischer/ Défense Sicilienne 91
PARTIE No 16
Fischer - Spasski/ Partie Espagnole 97
PARTIE No 17
Spasski - Fischer/Défense Pirc 103
PARTIE No 18
Fischer - Spasski/Défense Sicilienne 107
PARTIE No 19
Spasski - Fischer/Défense Alekhine 113
PARTIE No 20
Fischer - Spasski/Défense Sicilienne 117
PARTIE No 21
Spasski - Fischer/Défense Sicilienne 123

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

LOTO-SÉLECT

Date **11-03-81**
NUMÉRO GAGNANT **0849**
Ventes **126 528,50$**

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	5	4 166,20$
dans n'importe quel ordre	208	173,60$

À l'abri d'un glissement de terrain

La maison Charbonneau a été déplacée sur le même terrain

par Alain Duhamel

Après plusieurs mois d'interrogation sur le sort de la maison Charbonneau, à Saint-Antoine-des-Laurentides, le ministère des Travaux publics du Canada, qui en est propriétaire, a finalement déplacé le bâtiment historique de 230 tonnes à l'aide de puissants tracteurs afin de le mettre à l'abri d'un glissement de terrain qui l'aurait entraîné dans le lit de la rivière du Nord.

Les travaux achevés cette semaine ont permis de reculer ce bâtiment en pierre d'environ 250 pieds vers le fond du lot de terre où il avait été construit vers 1832. La maison Charbonneau, ainsi appelée parce qu'elle a appartenu à des membres de cette famille entre 1895 et 1963, constituait pour la Société d'histoire de la rivière du Nord l'un des derniers témoins des premiers temps de la ville de Saint-Jérôme. Les inventaires du patrimoine immobilier dans la région aéroportuaire de Mirabel l'identifiaient comme l'un des bâtiments à préserver.

La Société d'histoire de la rivière du Nord, avec le concours de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, avait multiplié les démarches auprès du ministère des Affaires culturelles, du ministère des Travaux publics et des administrations municipales pour que la maison soit conservée et protégée. Un glissement de terrain, survenu en décembre 1979, avait obligé le ministère des Travaux publics du Canada, à faire évacuer la maison.

Le ministère des Travaux publics avait le choix entre la démolition, la consolidation du terrain ou le déplacement.

Compte tenu de son indubitable valeur patrimoniale et des pressions des groupes locaux en faveur de sa préservation, le ministère des Travaux publics a renoncé à une démolition qu'il aurait dû exécuter avant le début de l'hiver.

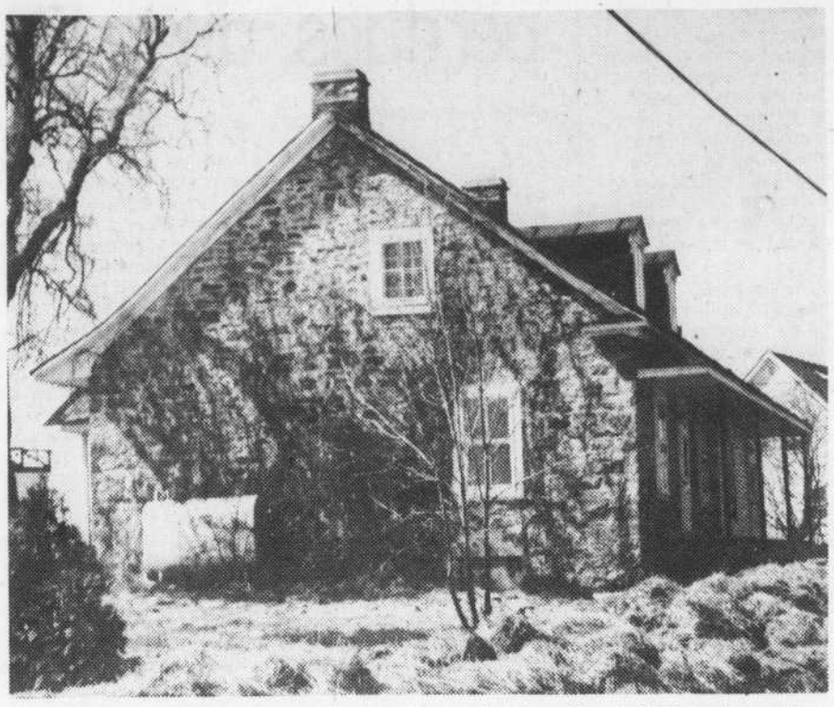

La maison Charbonneau, située sur la rue Lachapelle, à Saint-Antoine-des-Laurentides.

La consolidation du terrain de la maison Charbonneau nécessitait des travaux considérables: détournement du lit de la rivière, adoucissement des pentes de la rive et construction de nouvelles fondations pour le bâtiment quelques mètres plus bas. On estimait les travaux à un minimum de $470,000. Le ministère des Travaux publics y aurait peut-être consenti s'il avait obtenu une contribution financière du ministère des Affaires culturelles bien que, de part et d'autre, un tel projet ait été jugé déraisonnable.

Il ne restait donc plus que le déplacement de la maison. L'opération, évaluée à $100,000, a consisté à glisser sous la maison des poutres d'acier et à serrer ses murs en pierre dans un emballage de bois et de fils de fer comme pour le transport d'un meuble. À l'aide de puissants tracteurs, on a fait rouler cette masse de 230 tonnes jusqu'à son nouvel emplacement sous le regard attentif d'experts préoccupés par le comportement des murs en de telles circonstances. Le bon état général de la maison permettait d'envisager cette solution. S'il est commun de déplacer d'un bloc des maisons en pièce sur pièce, il est rare toutefois que l'on utilise la même technique dans le cas des bâtiments en pierre, plus lourds et plus sensibles à des déplacements. Habituellement, on a recours au démantèlement de la maçonnerie, au numérotage des pierres et à la reconstruction.

La maison Charbonneau déplacée et préservée, il reste désormais à lui trouver un nouvel usage. Compte tenu des dépenses effectuées à ce jour et du coût de son éventuelle restauration, la maison devrait être affectée à un usage public. «Nous espérons qu'une organisation communautaire l'utilisera en tenant compte de son caractère patrimonial», nous dit le directeur général des Travaux publics à Mirabel, M. Pierre Marinier.

Il appartiendra toutefois à une nouvelle société de la couronne fédérale, la Société immobilière du Canada (Mirabel) Ltée, de déterminer la vocation de la maison Charbonneau puisque, au mois d'avril, elle prend la succession du ministère des Travaux publics.

Plusieurs fois, dans le cours de ses démarches, la Société d'histoire de la rivière du Nord s'est trouvée placée devant un échéancier d'exécution si court que la situation paraissait désespérée. Ses pressions ont repoussé constamment l'échéance pendant plus d'un an. La Société compte maintenant contribuer à la mise en valeur de la maison Charbonneau et a déjà proposé d'occuper elle-même le bâtiment.

Ottawa devant la Cour d'appel du Québec

On n'en est pas encore à l'abolition des provinces

par Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

«Ce n'est pas parce qu'on peut abuser d'un pouvoir qu'on ne possède pas ce pouvoir... Nos adversaires affirment que le fédéral pourrait ainsi abolir les provinces. Juridiquement c'est vrai mais on n'en est pas encore là».

C'est ce qu'a affirmé jeudi l'avocat du gouvernement fédéral, Me Michel Robert, alors que cinq juges de la Cour d'appel du Québec terminaient l'audition des plaidoiries dans le recours du gouvernement Lévesque contre le projet de rapatriement de la constitution.

Soutenant la thèse de la prépondérance d'une adresse des deux chambres fédérales à Londres dans le processus d'amendement, Me Robert a affirmé que, le parlement du Royaume-Uni ayant adopté l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il a seul le pouvoir juridique de l'amender.

Les juges Marcel Crête, George Owen, Jean Turgeon, Laurent Bélanger et Claude Bisson devraient prendre au moins quelques semaines avant de répondre aux deux questions posées par Québec en vertu de la loi des renvois à la Cour d'Appel.

Ces questions sont de savoir si la résolution constitutionnelle de M. Jean Chrétien, ministre canadien de la Justice, va «porter atteinte» ou non à l'autorité et au statut des provinces et si l'AANB permet ou non au parlement fédéral de le modifier sans leur assentiment.

Terminant l'audition par sa réplique au nom du gouvernement québécois, Me Colin Irving a souligné que, si le parlement britannique est le fiduciaire de la constitution du Canada, il y a deux bénéficiaires de cette fiducie, c'est-à-dire les deux ordres de gouvernement.

Suivant la comparaison amenée par le juge Bélanger, soit que la procédure d'amendement consiste à appuyer sur un bouton au Canada pour que le mécanisme s'enclenche à Londres, Me Irving a soutenu qu'il s'agissait là d'un type d'amendement requérant absolument que deux boutons soient enfoncés, un par chaque ordre de gouvernement.

«Il serait inconcevable qu'Ottawa, ayant le pouvoir de s'exprimer sur la scène internationale au nom du Canada, tienne dans sa main toute la constitution du pays», a ajouté le procureur du Québec.

Puisque le Parlement du Royaume-Uni n'a plus discrétion comme à l'époque coloniale pour agir ou non à la suite d'une adresse d'Ottawa, Me Irving a ajouté que «le simple fait d'appuyer ici sur le bouton constitue tout le processus d'amendement».

Puisque Londres n'aurait que le choix d'accepter ou de refuser globalement la résolution de M. Chrétien, le plus important de toute l'affaire se passe au Canada, a-t-il affirmé.

Me Irving a réitéré la position des provinces voulant que tout amendement affectant leurs compétences ne peut être adopté sans leur consentement. Surtout depuis 1930, année où a été confirmée la juridiction provinciale sur les richesses naturelles, le principe de l'assentiment des provinces est devenu prépondérant, a-t-il soutenu.

Quant à la prétention fédérale voulant que les juges n'ont pas à répondre aux questions, il a cité le texte de la Loi des renvois où il est précisé que, règle générale, le tribunal ne peut refuser un tel jugement déclaratoire quand un gouvernement le demande.

Les provinces se sont aussi appuyées sur le jugement de 1980 dans lequel la Cour suprême avait statué qu'un premier projet du gouvernement Trudeau menant à l'abolition du Sénat était illégal.

Or le plus haut tribunal du pays avait expliqué que la disparition de la Chambre haute porterait atteinte à l'équilibre inhérent au fédéralisme, a rappelé à la PC, à l'issue de l'audience, Me Georges Emery, un autre avocat du Québec.

La Cour suprême avait statué que le Sénat est intangible parce qu'il ne peut être inclus dans la partie «constitution du Canada» de l'AANB, partie que peut amender Ottawa. De la même manière, soutiennent les avocats provinciaux, Ottawa ne peut toucher à la partie «constitution des provinces» sans leur assentiment.

Tout comme les députés fédéraux n'ont pas à légiférer dans les sphères de compétence provinciales, a plaidé Me Irving, les provinces disposent de pouvoirs exécutifs auxquels le fédéral ne peut toucher non plus.

Quant à la charte des droits, Me Irving a fait remarquer que «l'Union soviétique en a bien une mais les droits civils n'y existent pas».

Auparavant, Me Robert avait parlé d'une différence entre la «suprématie législative interne» des provinces et le pouvoir des deux chambres fédérales de demander à Londres d'amender l'article de l'AANB (92) par lequel elles ont cette suprématie.

«Mais la plénitude de cette suprématie législative (des provinces) n'est pas absolue, a affirmé l'avocat du fédéral, car elles n'ont pas le pouvoir d'adopter des lois à portée extra-territoriale... tel que confirmé dans le Statut de Westminster (1931)».

Me Robert a également mentionné l'exemple de l'abolition du Conseil législatif, demandée par Québec en 1965 et qui avait nécessité l'assentiment du Parlement canadien et l'envoi d'une adresse des deux chambres à Londres.

Subvention refusée par Duhaime

Commonwealth Plywood est déboutée en cour

par Bernard Morrier

Dès qu'un ministre pose des actes qui sont à l'intérieur des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi dont il a l'administration, le pouvoir judiciaire ne peut intervenir, parce qu'il appartient au Parlement seul de juger de ces actes.

C'est ce qu'a expliqué hier le juge Jules Blanchet, de la Cour supérieure, en rejetant une requête de la Commonwealth Plywood, qui voulait que le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, soit obligé de lui accorder une subvention de $177,000.

Le 29 mars 1979, soit quatre mois après la fin du mémorable conflit qui l'avait opposée durant plusieurs mois à des syndiqués de la CSN, la Commonwealth Plywood s'est présentée comme manufacturier exportateur de contreplaqué et, à ce titre, avait sollicité une subvention de la Société de développement industriel du Québec et du ministre responsable, M. Duhaime, en vertu de la Loi de l'aide aux entreprises du Québec.

N'ayant pas reçu la subvention, l'entreprise s'était adressée à la Cour supérieure en février dernier, en accusant le ministre de faire preuve de partisanerie à son endroit et de lui mettre des bâtons dans les roues, soit en faisant allusion à l'ancien conflit ouvrier qui avait secoué toute la région de Saint-Thérèse ou encore en rappelant l'existence d'une poursuite civile, intentée à la Commonwealth par le ministère des Richesses naturelles, au sujet d'un permis de coupe de bois.

Après avoir cité un article du Code de procédure civile stipulant dans quelles circonstances une subvention peut être accordée le juge Blanchet précise que le pouvoir judiciaire n'a à intervenir que dans la mesure où un ministre pose des actes qui excèdent la juridiction que le Parlement lui a conférée.

«À l'intérieur de ces limites, souligne le magistrat, le ministre exerce un pouvoir discrétionnaire dont il n'est pas comptable envers le pouvoir judiciaire».

Reynolds au Cap-de-la-Madeleine

Le conflit aura duré plus d'un an

SHAWINIGAN (PC) — Le conflit à la compagnie Reynolds, du Cap-de-la-Madeleine, est maintenant terminé. Le syndicat représentant les 850 travailleurs et la direction de l'entreprise doivent signer, aujourd'hui, une nouvelle convention collective permettant de mettre un terme à un lock-out qui a duré plus d'un an.

La direction de la compagnie a annoncé hier midi, qu'elle acceptait intégralement le projet de règlement global soumis aux deux parties par les médiateurs du ministère du Travail et qui avait été approuvé la veille par le syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le président de la compagnie, M. Serge Piché, a indiqué que le retour au travail se fera progressivement à compter de lundi prochain et que la remise en marche de l'usine devrait prendre moins de deux semaines.

La direction estime que le conflit ne pouvait se prolonger et que l'acceptation du rapport de médiation s'imposait. A l'expiration de la convention collective, en 1984, le salaire horaire atteindra $10.60, par comparaison à $5.80 au moment du déclenchement de la grève. Le maximum de l'échelle salariale sera toutefois inférieur de $3 à ce qui se paie dans les autres industries semblables.

Un porte-parole du syndicat, M. Marcel Bellemare, a indiqué que le rapport du médiateur ne proposait aucune recommandation en ce qui a trait au salaire versé à la catégorie d'employés les moins bien rémunérés de l'entreprise.

D'ailleurs la compagnie a l'intention de porter en appel une décision rendue dernièrement par la Commission des droits de la personne qui accusait la Reynolds de pratiquer la discrimination en accordant à son personnel féminin des salaires inférieurs au personnel masculin qui exécutait les mêmes tâches.

EMPLOYEURS!

Un Relevé d'emploi bien fait...

y'a pas d'erreur, c'est du temps bien employé!

Quelques minutes suffisent pour remplir un Relevé d'emploi. Mais si c'est fait sans erreur, c'est du temps de gagné pour tout le monde. Le Relevé d'emploi est la pièce la plus importante du système d'Assurance-chômage car il vous aide à déterminer si une personne a droit aux prestations, à quel taux et pour combien de temps. Veillez à ce qu'il soit fait correctement pour éviter:

- des erreurs coûteuses qui entraînent des déboursés considérables (125 MS versés en trop en une seule année);
- des pertes de temps et des recherches inutiles;
- des complications administratives qui peuvent perturber le bon fonctionnement de votre entreprise.

Le Relevé d'emploi est facile à remplir. Nous vous offrons tous les moyens de le faire rapidement et correctement.

- Procurez-vous le guide simple et pratique sur le Relevé d'emploi.
- Assurez-vous que vos employés du service de la paie comprennent bien l'importance d'une telle démarche et qu'ils complètent le formulaire en temps voulu.
- N'hésitez pas à faire appel au personnel des Centres d'Emploi du Canada chaque fois que vous le jugerez nécessaire.

Y'a pas d'erreur, tout le monde en profite.

Emploi et Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Minister

Canada

Pour faire un choix judicieux de modes d'épargne

Les succursales Modes d'épargne

Grâce à des recherches constantes, la Fiducie du Québec a mis au point une gamme complète et innovatrice de modes d'épargne, dans le but de répondre adéquatement aux préoccupations financières de ses nombreux publics.

Des carrefours régionaux

Mais à la Fiducie du Québec, la qualité des services ne se limite pas à la qualité des modes d'épargne. C'est pourquoi la Fiducie du Québec a développé un concept unique de succursales Modes d'épargne, qui sont autant de carrefours régionaux de services d'épargne spécialisés.

Chaque succursale Modes d'épargne est en mesure de dispenser de l'information claire et complète grâce à la formation adéquate de son personnel, à la documentation abondante et précise dont elle dispose et au système informatisé de communication qui relie la succursale au siège social, au moyen d'écrans cathodiques.

Ainsi, grâce à ce système, chaque succursale Modes d'épargne peut offrir le même service personnalisé à tous les clients de la Fiducie du Québec: dépôt, demande de renouvellement ou de remboursement, renseignement sur les taux, les comptes, les nouveaux services, changements d'adresse, transferts, etc. Vous pouvez même obtenir instantanément une soumission de rente à versements invariables.

Un service personnalisé

C'est ce service personnalisé qui distingue les succursales Modes d'épargne de la Fiducie du Québec des simples comptoirs d'épargne.

Les conseillers de nos succursales Modes d'épargne sont à votre service, pour vous aider à faire un choix judicieux de modes d'épargne. C'est un rendez-vous!

Venez ou téléphonez.

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840,
poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

UN CHOIX JUDICIEUX

Fiducie du Québec

QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

RÉACTIONS AU BUDGET PARIZEAU

La CEQ et les coupures du budget: le résultat de 10 ans d'incapacité

par Angèle Dagenais

Le monde de l'éducation subit actuellement les conséquences de 10 ans de mauvaise planification budgétaire de la part du gouvernement, estime la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Faisant référence au trou de $500 millions découvert l'an dernier et en partie hérité du gouvernement Bourassa, la CEQ accuse l'actuel gouvernement de ne pas avoir pris les moyens adéquats pour fournir à la population une évaluation exacte des coûts du système d'éducation. Joignant sa voix à celle des commissions scolaires, la centrale des enseignants dénonce les coupures de $180 millions annoncées aux budgets de l'enseignement élémentaire et secondaire, à l'éducation des adultes, aux classes d'accueil et au transport scolaire.

En même temps, la CEQ reproche aux commissions scolaires d'avoir déjà commencé à sabrer dans les effectifs excédentaires des personnels enseignants, non-enseignants et de soutien. À ce propos, la CEQ a l'intention de convoquer les 3 et 4 avril les directions de ses syndicats affiliés pour élaborer un plan de riposte provincial aussi bien que le local. «Nous n'avons pas l'intention de nous réfugier dans le silence», a indiqué hier à la presse M. Robert Gaulin, président de la Centrale, faisant allusion à la campagne électorale qui s'amorce au Québec.

M. Gaulin a répété à quelques nuances près ce que son collègue, Me Jacques Mongeau, président de la Fédération des commissions scolaires, faisait valoir mercredi à la presse au sujet des compressions budgétaires de M. Parizeau. Non seulement craint-il une diminution de la qualité des services pédagogiques offerts à la population québécoise, mais M. Gaulin s'indigne des nouvelles dispositions que le ministre des Finances imposera aux nouveaux cotisants du régime de retraite du secteur public en 1982 et des atteintes à la sécurité d'emploi de ses membres qui découleront forcément d'une meilleure gestion des effectifs de l'enseignement et des compressions budgétaires.

«Nous sommes fort déçus du budget Parizeau, a confirmé M. Gaulin, budget qui ne manquera pas de nuire au développement de la société québécoise et au développement des services publics en raison d'une approche individualiste des choses. Le *débrouille-toi toi-même* de Parizeau est une approche libérale et non pas socialisante des problèmes sociaux. Il sera intéressant de comparer lequel des deux programmes électoraux sera le plus libéral au cours de la prochaine campagne».

Dans un document d'une quarantaine de pages intitulé *L'un qui cause, l'autre qui coupe*, la CEQ donne son point de vue sur les transformations suggérées par le ministère de l'Éducation pour l'école des années 80. Dans ce document, le causeur, c'est le ministre de l'Éducation et le coupeur, le ministre des Finances, bien entendu. L'argumentation de la CEQ fait valoir que le ministère de l'Éducation rate «une autre bonne occasion» de compléter la réforme de l'éducation entreprise dans les années 60 en imposant des coupures à l'accroissement du budget de l'Éducation.

Malgré un accroissement de plus de 13% d'un budget qui atteint maintenant $5.7 milliards, la CEQ prétend que la qualité de l'enseignement souffrira — et plus particulièrement les milieux défavorisés, la petite enfance et les étudiants adultes — d'une situation qui ressemble à un «retour en arrière». Cette «contre-réforme», ajoute la CEQ, a pour caractéristiques des coupures et des contrôles excessifs. Elle aura pour conséquence d'ici 10 ans d'abaisser le niveau de scolarisation des travailleurs, de réduire l'accessibilité à la formation des étudiants, de laisser à l'entreprise privée la formation donnée aux travailleurs, et de provoquer une perte d'autonomie des travailleurs de l'enseignement ainsi qu'une détérioration de leurs conditions de travail et des services en général.

«Protégez-vous» devrait compenser les subventions perdues, dit la FNACQ

par Renée Rowan

La vente du magazine *Protégez-vous* devrait permettre à l'Office de la protection du consommateur (OPC) de combler les coupures dans son budget de subventions aux groupes de consommateurs du Québec.

C'est ce qu'a affirmé, à l'issue d'une conférence de presse hier, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ), qui regroupe 16 associations. Le budget Parizeau rendu public cette semaine représente pour l'OPQ une coupure générale du budget de l'ordre de 11%; au seul chapitre des subventions accordées aux groupes de consommateurs, cette diminution est de 16%.

Rappelons que le magazine *Protégez-vous*, distribué gratuitement jusqu'en mars, est maintenant en vente dans 5,000 points de distribution à travers le Québec au coût de $1 l'exemplaire.

Demandant à l'OPC de prévoir une augmentation de son budget-subventions au moins égale au taux d'inflation prévu pour 1981, soit 17.7%, les groupes FNACQ appuyés par d'autres groupes de consommateurs, dont l'Association des consommateurs du Québec et l'Association pour la protection des automobilistes, réclament en outre que le conseil d'administration de l'Office étudie toutes les possibilités permettant une hausse réelle du budget-subventions.

«Tout gel ou toute coupure dans les subventions seraient inacceptables pour les consommateurs qui vivent une situation économique sans précédent depuis la récession des années 30. En aucun cas, a affirmé la vice-présidente de la FNACQ, Mme Thérèse Sainte-Marie, l'Office ne doit laisser un seul groupe de consommateurs cesser ses activités par manque de ressources financières comme cela est arrivé en 1980.»

Parce qu'ils n'avaient pas reçu les subventions sur lesquelles ils comptaient pour fonctionner, deux groupes, l'Union des consommateurs de la Côte de Beaupré et le Groupe de recherche en consommation de l'Université de Montréal, ont dû abandonner leurs activités tandis que quatre ou cinq autres se sont vu forcer de mettre à pied du personnel permanent. Ces groupes risquent aussi de mourrir à plus ou moins brève échéance.

Il est de la responsabilité de l'OPC, maintient la FNACQ, de s'assurer que le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières lui fournisse les fonds nécessaires pour satisfaire les besoins vitaux des consommateurs organisés.

La FNACQ et les groupes qui l'appuient recommandent en outre à l'OPC qu'à l'avenir au moins 90% des groupes subventionnés soient des organismes travaillant principalement à la défense et à la promotion des intérêts des consommateurs. Elle propose également au comité des subventions de l'OPC d'élaborer un mécanisme permettant de financer des actions, des dossiers ou des projets à long terme.

À propos de l'OPC, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé hier la nomination de quatre nouveaux membres au conseil d'administration de cet organisme qui est présidé par M. Pierre Meunier.

Ces nouveaux membres sont Mme Jacqueline Léonard, animatrice communautaire, Me Ghislaine Guévremont, avocate, M. Rolland Pelletier, président de la Caisse populaire Boivin, de Granby, et Me Jacques E. Castonguay, avocat spécialisé en droit de la consommation. Leur mandat est d'une durée de trois ans.

Les craintes des Centres de services sociaux étaient fondées: un budget amputé de $14 millions

par Marie Laurier

L'Association des centres de services sociaux (ACSS) s'élève contre les conséquences du budget Parizeau sur les services sociaux à la population.

L'organisme avait d'ailleurs dès la semaine dernière, exprimé ses appréhensions, craignant que les 14 CSS (centres de services sociaux) du Québec ne soient victimes de restrictions budgétaires de l'ordre de $12 à $15 millions.

La présentation du budget est venu confirmer ces craintes: le réseau des Affaires sociales et plus particulièrement les CSS feront largement les frais des mesures de restriction draconiennes.

C'est à une somme de l'ordre de $14 millions, soit une moyenne de 8.9% du budget total des 14 CSS, que l'Association des centres de services sociaux évalue ces compressions. A cela il faut ajouter une baisse de 12% dans les services administratifs, et une autre de 7% dans les effectifs des CSS au service direct de la population.

L'ampleur des coupures signifiera l'abolition de 535 postes dans les CSS. Ils déplorent donc le fait que ce sont les personnes les plus démunies — enfants, personnes âgées ou handicapées, familles monoparentales ou en difficulté — qui seront les plus touchées par ces mesures.

«Les Centres de services sociaux en seront réduits de plus en plus à ne traiter que des clientèles en situation de crise», lit-on dans les commentaires publiés hier.

L'Association des CSS tient à rappeler au gouvernement que des coupures budgétaires de cette envergure, loin de s'avérer rentables pour la collectivité, risquent d'engendrer des coûts sociaux nettement plus considérables que les coûts économiques qu'ils représentent.

Par ailleurs, le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) craint que les enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation fassent les frais des coupures budgétaires du ministère de l'Éducation. L'organisme a fait part de son inquiétude au ministre, M. Camille Laurin.

Ces craintes se fondent sur le fait qu'on assiste déjà dans les commissions scolaires à l'abolition de plusieurs postes de psychologues, travailleurs sociaux, conseillers pédagogiques et coordonnateurs en adaptation scolaire, professionnels qui se préoccupent principalement de cette clientèle d'enfants. La CQEE fait aussi remarquer que les enfants handicapés sont également menacés, puisque les coupures budgétaires toucheront forcément les programmes et les projets spéciaux.

Après avoir souligné les progrès réalisés dans l'enseignement aux jeunes handicapés au prix de dures batailles, le Conseil s'étonne de ce que ces compressions surviennent justement durant l'Année internationale des personnes handicapées.

Le Conseil du patronat insistera pour que ses revendications soient discutées

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

Pendant la prochaine campagne électorale, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) suivra sa politique de «non-partisanerie», n'appuyant aucune formation politique, du moins officiellement.

Toutefois, si en cours de route, les partis politiques n'abordent pas rapidement les sujets chers au CPQ (la fiscalité des cadres, les droits successoraux, etc.), l'organisme patronal se chargera d'intervenir en achetant, entre autres, de la publicité dans les journaux.

C'est ce qu'a indiqué, hier, au cours d'une entrevue, le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, qui n'a pas voulu explicitement dire si le Conseil était prêt à travailler encore quatre ou cinq ans avec le Parti québécois, advenant la réélection de l'équipe dirigée par M. René Lévesque.

«Si après une semaine ou deux, les problèmes qui nous intéressent ne sont pas discutés, nous allons les soulever publiquement par l'achat de publicité, entre autres», a dit M. Dufour. Même si, en théorie, un parti politique était d'accord avec tous les objectifs du Conseil, il ne recevrait pas d'appui officiel de l'organisme patronal, «parce que nous voulons garder notre liberté et parce qu'après deux mois au pouvoir, nous voulons nous réserver le droit de critiquer les nouveaux élus».

Le droit de grève dans le secteur public et parapublic est justement une des questions que le CPQ juge importantes et qui devrait être débattue pendant la prochaine campagne. À cet égard, le «Bulletin sur les relations du travail» reproduit ce mois-ci la position du CPQ sur cette question.

Les représentants patronaux doivent d'ailleurs se rendre, mardi prochain, à Québec pour présenter officiellement leur mémoire de 19 pages devant la Commission permanente du travail et de la main-d'oeuvre, si des élections ne sont pas déclenchées entre-temps.

En substance, le CPQ ne propose pas le retrait du droit de grève pour ce secteur, «position trop simple et trop facile», mais suggère deux mécanismes pour assurer les services essentiels: création d'une «Régie permanente des services essentiels», qui arrêterait bien avant les conflits ouvriers les services essentiels, et d'un «Conseil provincial d'arbitrage», qui prendrait des décisions exécutoires sur les questions en litige dans les secteurs névralgiques de notre société.

À l'heure actuelle, souligne le document du CPQ, les employés du secteur public et parapublic peuvent déclencher des arrêts de travail «comme s'il s'agissait du droit des employés d'arrêter les opérations d'une manufacture de crayons, alors que, dans le contexte nouveau, le droit de grève fait peser la menace d'une catastrophe pour l'ensemble de la société».

Ni les libéraux, ni les péquistes n'ont réussi jusqu'à présent à proposer une solution valable à ce problème, note M. Dufour, et il faut envisager d'autres solutions, emprunter d'autre avenues.

«Si un syndicat refusait par exemple de se soumettre à une décision exécutoire, il pourrait, pour avoir violé les directives pendant un jour ou deux, être privé de cotisations syndicales pendant trois à cinq mois», a suggéré le vice-président du CPQ.

Le mémoire du Conseil identifie quatre secteurs où les services essentiels pourraient être maintenus: les services de santé, la fourniture d'électricité et de gaz naturel et la distribution d'eau potable. De plus, la notion des services essentiels serait étendue au secteur privé, comme à la compagnie Gaz Métropolitain ou toute autre société qui dispense ce type de services.

«Que des sociétés puissent vivre sans électricité, cela ne suffit pas pour affirmer que telle société qui a intégré l'électricité à son mode de vie puisse vivre elle aussi pendant un temps sans électricité», souligne le mémoire du groupe patronal.

«Dans l'ensemble de notre société, on se doit de conserver le droit de grève, affirme M. Dufour, même si la population en général favorise le retrait pur et simple de ce droit», position revendiquée, la semaine dernière, dans le mémoire de la Chambre de commerce du Québec à la Commission.

Jusqu'à présent, les syndicats «ont mis en échec» la solution qui consistait à demander à l'État de définir les services essentiels. Remettre définitivement entre les mains des syndicats l'exercice de ce droit, ce serait «pour la société, se mettre la corde au cou».

Une «régie permanente des services essentiels» et un «conseil provincial d'arbitrage» pourraient bien, selon le CPQ, être l'amorce d'une solution réelle aux conflits répétés dans le secteur public et parapublic.

Le PQ réserve des surprises aux futurs acheteurs de maisons

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement sortant profitera sans doute de la campagne électorale pour lancer un programme destiné à faciliter l'acquisition d'une propriété.

C'est ce qu'a laissé entrevoir hier le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, lorsqu'interrogé par l'opposition à l'Assemblée nationale.

«Nous avons manifesté de l'intérêt pour un Programme semblable et je dois dire que nous avons un bon bout de chemin de fait dans les différentes formules. Il est normal, lorsqu'un programme est mûr, que nous le fassions connaître avec son rythme d'exécution... d'ici peu de temps, on s'en reparlera», a-t-il lancé.

Le député unioniste de Nicolet-Yamaska, M. Serge Touchette, s'est indigné du fait que le gouvernement se servirait de la campagne électorale pour dévoiler ce qu'il entend faire pour relancer la construction domiciliaire qui a chuté de 50 pour cent depuis quatre ans.

Il a demandé également au ministre si des crédits ont été prévus dans le budget rendu public mardi pour financer un programme semblable.

«Tout d'un coup que nous n'aurions pas besoin de crédits budgétaires en 1981-82 pour ce faire», a rétorqué M. Parizeau. «Il y a bien des façons de le faire. Ça pourrait être par le biais des crédits extra-budgétaires, où il existe un surplus de $1 milliard».

Comme M. Fontaine soulignait qu'il aura fallu adopter un projet de loi pour établir un tel programme, le ministre d'État à l'Aménagement, M. Guy Tardif, a fait remarquer que c'est l'opposition qui s'est objectée en décembre dernier à la présentation de la loi 13.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

SUCO
éducation à la solidarité

Cette jeune mère de Toronto croit avoir trouvé un moyen efficace, mais combien propensif, d'aller faire son marché avec les enfants. Kim, âgé de 3 ans (sur ses épaules), et William, 5 mois (dans le carosse), sont les siens, tandis que Jimmy, qu'elle traîne dans une poussette, est celui d'une voisine. (Photolaser CP)

Marois présente un projet de loi créant un fonds minier

Le gouvernement du Québec a déposé hier en première lecture un projet de loi créant un fonds minier destiné à neutraliser les conséquences les plus néfastes de la mobilité de la main-d'oeuvre et à pallier à l'épuisement des mines et aux nombreuses fermetures qui affectent ce secteur industriel.

Le parrain du projet de loi, M. Pierre Marois, ministre du Travail, avait promis à de nombreuses reprises depuis sa nomination d'instaurer un tel régime, réclamé par les syndicats de la métallurgie depuis plus de 15 ans. La proximité des élections générales pourrait toutefois reléguer ce projet de loi sur les tablettes jusqu'à la reprise des travaux parlementaires.

Selon une série de communiqués diffusés hier par le ministère du Travail, le projet de loi prévoit l'établissement d'un régime de retraite uniforme pour l'ensemble du secteur minier, lequel serait géré par une nouvelle Commission administrative. Les travailleurs miniers auraient en outre la possibilité d'être remboursés à même le fonds minier pour leurs frais de déménagement s'ils décrochent un emploi à plus de 50 km de leur résidence.

En vertu des nouvelles règles, le mineur pourrait conserver chez son nouvel employeur ses droits acquis en matière de vacances, de sorte que ceux qui changent d'emploi seraient moins pénalisés que par le passé. En cas de mise à pied, le mineur pourrait aussi conserver la protection de son régime collectif d'assurance-vie et d'assurance-maladie.

Le fonds, qui assurerait cette protection, serait alimenté par le gouvernement, sauf en ce qui a trait aux déplacements de la main-d'oeuvre. Par contre, les contributions des employeurs et des mineurs détermineraient l'importance des bénéfices de retraite. Quant aux bénéfices d'assurance-vie et d'assurance-maladie, ils seraient payés par les seules contributions des employeurs, de même que les contributions au régime de vacances.

Ce nouveau système, qui toucherait au début quelque 5,000 mineurs, ouvriers et contremaîtres, s'appliquerait uniquement aux exploitations de métaux ferreux dans un premier temps. C'est dans ce secteur qu'on a recensé au cours de la dernière décennie le plus grand nombre de fermetures, temporaires ou permanentes. À ce sujet, le projet de loi assure une «certaine» protection aux mineurs victimes de l'épuisement d'une ressource minière précise ou d'un déplacement du marché.

Selon le ministre du Travail, «la création du fonds minier n'a pas pour but d'empêcher les mines de fermer, ni de modifier les cycles et l'évolution du marché des métaux mais plutôt de stabiliser le niveau de la main-d'oeuvre. Les mesures contenues dans ce projet contribueront à intéresser les travailleurs à entrer et à demeurer dans l'industrie en leur donnant une meilleure protection économique en cas de fermeture, en leur assurant une possibilité réelle d'acquérir une rente de retraite et finalement, en valorisant le métier de mineur».

Du côté du Syndicat des métallos (FTQ), on se félicitait du projet de loi parce qu'il donne «un véritable statut au travailleur minier tout en leur permettant de conserver des avantages sociaux s'ils passent d'une mine à une autre», a déclaré le coordonnateur des métallos du Nord-Ouest, M. Antonio Bruno.

La non-transférabilité des bénéfices accordés par les conventions collectives obligeait auparavant les travailleurs à repartir à zéro chaque fois qu'ils changeaient d'employeur.

Du côté de la CSN, on n'émettait aucune réaction officielle hier. Cette centrale, contrairement à la FTQ, a été généralement très dure à l'endroit des projets de loi présentés par le gouvernement en matière de relations de travail au cours des dernières années.

CECM: vacances en février 1982?

Les élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) pourraient fort bien bénéficier d'une semaine de vacances en février 1982.

L'Alliance des professeurs de Montréal a en effet accepté cette semaine en assemblée générale, par une majorité d'environ 65%, une des deux hypothèses proposées par la CECM pour le calendrier scolaire 1981-1982. Ainsi une semaine de vacances serait prévue en février mais les enseignants commenceraient leur année de travail au cours de la dernière semaine d'août, la rentrée des élèves étant maintenue au début de septembre.

L'autre hypothèse de la CECM prévoyait le statu quo, c'est-à-dire la rentrée pour tous au début de septembre, sans vacances en février.

Le CTC crée un Département des métiers de la construction, indépendant des USA

par
Louis-Gilles Francoeur

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a décidé hier de mettre sur pied un Département des métiers de la construction (DMC), indépendant et concurrent à la fois des Building Trades américains et de leurs filiales canadiennes et provinciales.

Cette décision «historique» du CTC fait suite à la suspension de 12 unions internationales de la construction qui ont fait défaut depuis plus d'un an de payer leurs cotisations à la centrale canadienne. Ces unions ont tenté en vain d'utiliser ce moyen de pression pour forcer le CTC à sévir contre la FTQ, qui a accepté d'affilier directement les unions internationales de la construction qui refusent de se plier, au Québec, aux diktats des Building Trades américains et de leur filiale québécoise, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction.

Au cours des deux dernières semaines, la nouvelle FTQ-Construction, mise sur pied pour abriter les syndicats de la construction mécontents du dirigisme américain, a recruté 52,000 des 73,000 travailleurs jusque-là membres du Conseil provincial à l'occasion d'un maraudage interne.

Comme le même vent d'autonomie souffle dans quelques provinces et qu'il prend rapidement de l'ampleur, le CTC a non seulement expulsé les internationales, qui lui ont coupé les fonds mais il songe à imiter aujourd'hui le geste de la FTQ en créant l'équivalent à l'échelle canadienne de la nouvelle FTQ-Construction au Québec.

Si le nouveau Département des métiers de la construction obtient une majorité dans certains corps de métier ou dans plusieurs provinces, les échanges interprovinciaux de main-d'oeuvre pourraient prendre une toute autre dimension. Jusqu'ici, seuls les travailleurs québécois affiliés aux Building Trades pouvaient aller travailler dans les provinces anglophones car on refusait aux autres l'accès aux chantiers où les internationales détenaient un monopole, c'est-à-dire partout. C'est pourquoi aucun travailleur de la CSN ou de la CSD n'a accès, depuis des années, aux chantiers des autres provinces.

Mais la création du nouveau Département des métiers de la construction pourrait susciter un autre type de monopole. À la limite, les travailleurs québécois, qui ont récemment voté pour le maintien de leurs liens avec les Building Trades, pourraient se voir éventuellement refuser l'accès aux chantiers des provinces dominées par le nouveau DMC, auquel appartiendra de toute évidence la FTQ-Construction.

Selon M. Dennis McDermott, le président du CTC, les fédérations provinciales seront invitées à participer à la mise en place du nouveau Département canadien des métiers de la construction en invitant leurs affiliés à s'y joindre directement.

La décision de l'exécutif du CTC pour créer cette nouvelle structure a été unanime.

La bataille «autonomiste» qui fait rage aujourd'hui dans la construction constitue à plusieurs égards une répétition de la bataille livrée par le CTC, il y a plus de 10 ans, pour «canadianiser» ses propres structures.

À l'époque, le CTC était une filiale de l'AFL-CIO. La centrale américaine refusait au CTC le droit d'affilier directement des syndicats qui n'appartenaient pas au mouvement international. Depuis lors, ce droit a été reconnu: le CTC et l'AFL-CIO ont renoué leurs liens en respectant leurs structures et leur autonomie réciproques.

La guerre, qui oppose au Québec la FTQ au Conseil provincial des métiers de la construction, a les mêmes causes. En effet, le Conseil provincial a décidé, il y a plus d'un an, d'expulser les électriciens et les monteurs de ligne parce qu'ils avaient coupé les ponts avec leurs internationales. C'est alors que la FTQ a décidé de créer la FTQ-Construction pour les accueillir et que de nombreuses autres unions ont suivi les expulsés dans la nouvelle structure.

Du côté des internationales, on n'hésitait pas hier à accuser le président du CTC de vouloir «diviser le mouvement syndical canadien».

Le directeur des Builing Trades canadiens, M. James McCambly, a affirmé à ce sujet que les affiliés des Building Trades ne s'en iront pas au nouveau Département des métiers de la construction du CTC parce qu'ils n'auront aucunement la tentation de tomber dans «l'ego trip» de M. McDermott. M. McCambly a ajouté qu'en s'affiliant au CTC directement, les unions de la construction perdraient leur autonomie, se trouvant alors noyés dans une mer d'employés des services publics et des secteurs industriels.

Association des conseils en francisation du Québec

Madame Sheila Arnopoulos

Madame Sheila Arnopoulos, membre du Conseil de la langue française et ex-journaliste au Montreal Star, prononcera une causerie intitulée

«L'attitude des anglophones face aux lois linguistiques»

le mardi 17 mars 1981 à 12h.

Ce déjeuner-causerie, organisé par l'ACFQ, aura lieu à l'hôtel Régence Hyatt, salon Régence.

Prix du billet: **25$**

Réservations:

(514) 351-7014 poste 64
avant 12 h le 16 mars 1981

L'URSS lance un Soyouz avec deux cosmonautes à bord

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a lancé hier un vaisseau cosmique «Soyouz T-4», piloté par le colonel Vladimir Kovalenok, commandant de bord, et Victor Savinykh, ingénieur de bord, a annoncé l'agence Tass.

Le vaisseau a été mis sur orbite à 19 h 00 GMT, a précisé Tass. Le programme de vol prévoit l'amarrage de Soyouz T-4», a ajouté l'agence, qui souligne que les cosmonautes se portent bien et ont commencé à réaliser le programme de vol.

D'après les données télémétriques, les systèmes de bord de «Soyouz T-4» et ceux du train orbital fonctionnent normalement, ajoute l'agence.

Les cosmonautes Vladimir Kovalenok et Victor Savinykh sont les 100ème et 101ème personnes lancées dans l'espace, indique l'agence Tass.

Depuis le premier vol de Youri Gagarine, le 12 avril 1961, 50 Soviétiques, 43 américains et 7 cosmonautes des pays socialistes (Tchécoslovaquie, Pologne, RDA, Bulgarie, Hongrie, Vietnam et Cuba) ont effectué des vols spatiaux.

Jeunes Filles, vous cherchez un Collège commercial?

Le COLLÈGE COMMERCIAL EXCELSIOR

fait ses preuves depuis 1919.

Solide formation professionnelle
Permis du Ministère

Inscrivez-vous sans tarder en vous adressant à:

4080 De Lorimier — Tél.: 527-1276

Zéro de conduite

LONDRES (AFP) — Après 19 ans d'essais infructueux et 273 leçons, une Britannique, Mme Betty Tudor, 50 ans, a renoncé à apprendre à conduire.

Elle avait été renvoyée de trois autos-écoles et a eu en tout neuf instructeurs.

L'un d'eux, a-t-elle raconté en annonçant son abandon, a fini ses jours dans un hôpital psychiatrique. Mme Tudor n'est cependant pas certaine d'être seule responsable de cet internement.

Les rendez-vous de la librairie HERMÈS

1120 ouest, avenue Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669
Élizabeth Marchaudon, libraire

Vous avez rendez-vous avec André VANASSE, auteur de *La Saga des Lagacé* publiée aux éditions Libre-Expression, samedi, le 14 mars, de 14h00 à 16h00.

M. Vanasse est directeur adjoint de la revue "Lettres québécoises. Des exemplaires des anciens numéros de la revue seront disponibles.

McGill *en bref*

rédigé et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

Comment garantir une prise abondante

Vu le coût et la complexité des opérations de pêche commerciale moderne, les grosses pêcheries doivent planifier leurs expéditions trois ou quatre années à l'avance. Cela explique les pressions sans cesse croissantes qui s'exercent sur les écologistes-ichtyologistes comme le professeur de biologie William Leggett pour qu'ils prévoient avec exactitude la taille et l'emplacement des futurs bancs de poissons. Les experts savent qu'il existe un rapport direct entre le nombre de larves encore en vie au bout de trois mois d'existence et le nombre d'adultes qui se laisseront prendre dans les filets des pêcheurs. C'est ainsi qu'avec l'aide de plusieurs étudiants de maîtrise et de doctorat, M. Leggett a passé la plus grande partie de ces deux dernières années à étudier le taux de survie des larves d'éperlans, de harengs et de capelans déposées au confluent du Saguenay et du Saint-Laurent. A l'approche du printemps, notre équipe de chercheurs s'apprête à reprendre son étude du mouvement des larves et à mesurer leur densité dans les divers cours d'eau qu'elles atteindront vers la fin de l'été.

Des insectes importés à l'assaut des mauvaises herbes

La plupart des mauvaises herbes qui poussent en Amérique du Nord sont arrivées clandestinement dans les sacs de semences qu'amenaient avec eux les premiers colons. Leurs ennemis naturels étant restés en rade dans le vieux monde, ces herbes se sont propagées à un point tel qu'elles font aujourd'hui planer une grave menace sur les récoltes de blé, de maïs et de luzerne destinées à la vente et ce, malgré l'emploi répété de pesticides chimiques. Pour lutter contre cette invasion, le professeur A.K. Watson du département de phytotechnie de McGill procède actuellement à l'expérimentation d'un nouveau programme. En collaboration avec la station de recherches du ministère fédéral de l'Agriculture à Regina, M. Watson lâche en plusieurs points du Québec des espèces d'insectes soigneusement sélectionnées et importées d'Europe et d'Asie. Il espère que ces insectes, qui ont au préalable été mis en quarantaine et testés à Regina, feront preuve d'un appétit suffisamment vorace pour être pris au sérieux comme moyen efficace de lutte contre les mauvaises herbes.

GRATUIT!

Lundi 16 mars à 16h: conférence de M. Luis J. Prieto, titulaire de la chaire de linguistique à l'Université de Genève, théoricien et praticien bien connu en sémiologie: *L'énoncé dans le discours/l'intégration sociale: objet composant, objet juxtaposé.* Salon des professeurs, pavillon Peterson, 3460, rue McTavish.

Mardi 17 mars à 18h: séance de questions animée par le professeur Prieto. Salle 3-4 du pavillon Stewart de biologie, 1205 Dr Penfield.

Mardi 17 mars à 20h: conférence de M. Cole Harris, professeur à l'Université de Colombie Britannique: *The Emotional Structure of Canadian Regionalism.* Salle 219 du pavillon Leacock.

Jeudi 19 mars à 20h: M. Leonard Marx, spécialiste des communications par satellite: *The New World Order and Freedom of the Press.* Salle 219 du pavillon Leacock.

Évitez les embouteillages du dimanche: téléphonez le samedi.

Les tarifs outre-mer pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, Israël et l'Irlande sont réduits de 25% le samedi.

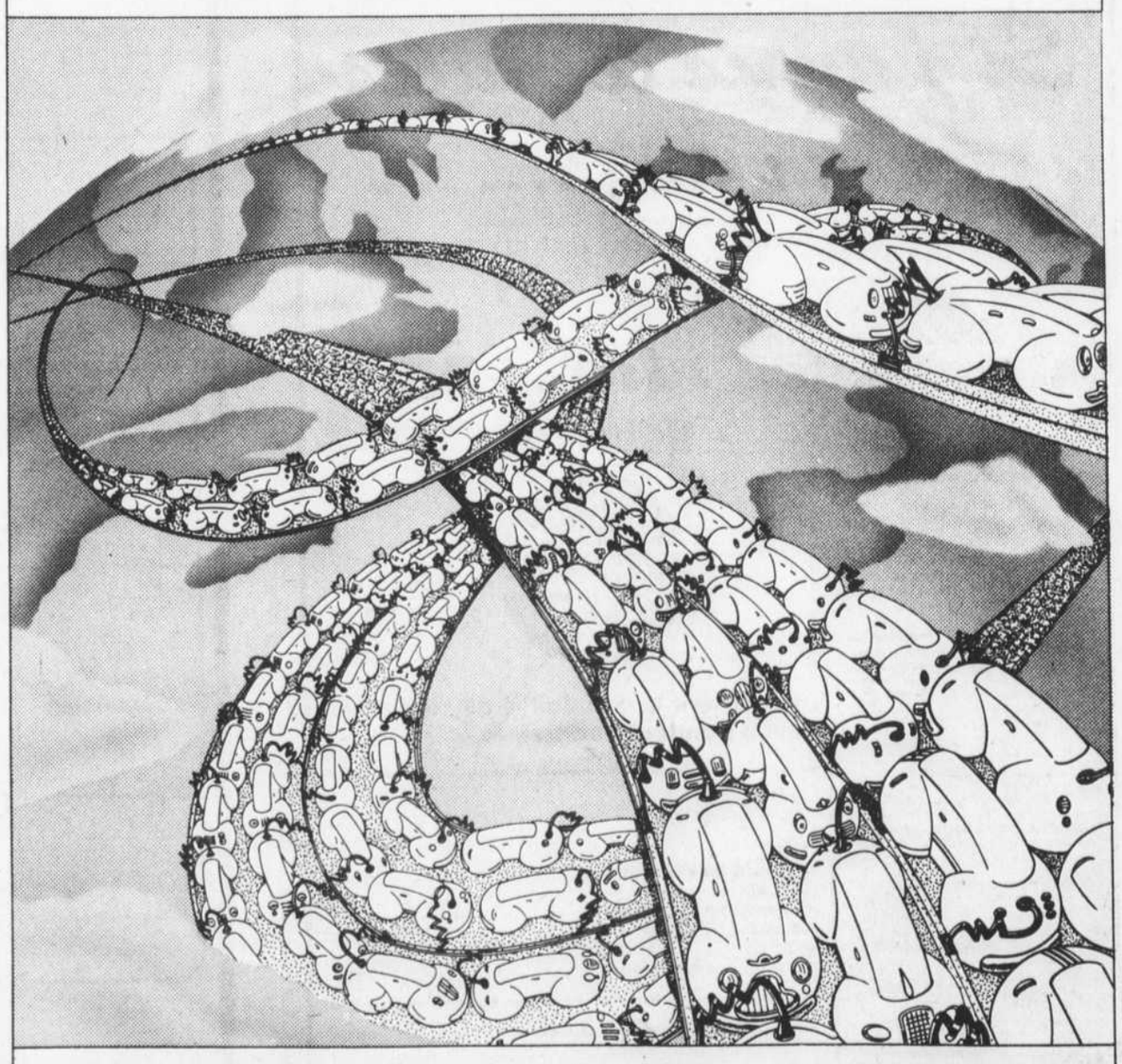

Chaque dimanche, nos circuits sont très occupés. En effet, tout le monde sait que les tarifs des appels internationaux sont réduits. Il est donc bien normal que l'on veuille téléphoner aux parents et aux amis cette journée-là. Mais saviez-vous que la même réduction est offerte le samedi? (25% du tarif régulier de semaine, de 17h le vendredi à 5h le lundi pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande; et de 18h le vendredi à 6h le lundi pour Israël.)

Téléphonez aux êtres qui vous sont chers le samedi. Les circuits vers l'étranger sont moins encombrés, la réduction est la même que le dimanche (25% du tarif régulier de semaine) et vous ferez certainement des heureux.

Ces tarifs réduits vous sont offerts par Téléglobe Canada et Bell Canada.

Islamabad dit non au transit d'armes US

ISLAMABAD (AFP) — Le Pakistan a indiqué hier «qu'il ne permettait pas que des fournitures d'armes transitent par son territoire», en réagissant aux déclarations du président Ronald Reagan concernant l'approvisionnement en armes de la résistance musulmane afghane par les États-Unis.

Selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères pakistanais, Islamabad «ne souhaite pas être impliqué dans de telles livraisons si elles doivent se produire».

«Il est bien connu, a-t-il déclaré, que les moudjahidines mènent leur lutte contre le régime afghan avec un armement ancien. De son côté, le Pakistan est à la recherche d'une solution politique à la crise afghane. Il n'entend pas être impliqué dans un conflit armé alors qu'il s'efforce, à travers des organismes représentatifs internationaux, d'obtenir le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan», a ajouté le porte-parole.

Outre ce préalable du retrait des forces soviétiques, le Pakistan demande «le retour à un climat de paix en Afghanistan, la possibilité pour le peuple afghan d'opter pour un gouvernement de son choix et la création de conditions favorables au retour dans leur pays des réfugiés afghans».

Les groupes de résistants musulmans sont eux-mêmes divisés sur l'opportunité d'une aide militaire occidentale. La déclaration du président Reagan a été précédée de la visite aux États-Unis de M. Sayed Ahmed Gailani, président du Front national islamique, qui est favorable au retour au pouvoir du roi Zaher Shah en exil en Italie, et qui a déjà sollicité à plusieurs reprises l'aide militaire des pays occidentaux.

Par contre, le professeur Abdul Rassoul Swayaf, président de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan (IALA), a démenti que les moudjahidines aient jamais recherché une telle aide et dénie toute représentativité à M. Gailani.

Le professeur Swayaf appartient à la tendance fondamentaliste islamique de la résistance avec laquelle M. Gailani est en conflit au sein même de l'Alliance. Les deux tendances se sont mutuellement exclues de l'Alliance au début de l'année, mais elle n'a pas été formellement dissoute.

Le président de l'Alliance a également rejeté la perspective d'un retour de Zaher Shah «le criminel qui a ouvert les portes de l'Afghanistan au communisme».

La polémique entre le président Banisadr et le clergé s'envenime

TEHERAN (AFP) — De nouvelles critiques, très graves, ont été portées hier contre le président iranien Abolhassan Banisadr, à tel point qu'une semaine après les incidents à l'université de Téhéran, la polémique l'opposant au Parti de la République islamique, dominant au parlement, prend des allures d'affrontement.

Dans ses éditions d'hier, le quotidien République islamique, organe du PRI, a porté deux nouvelles attaques contre M. Banisadr. Il affirme qu'en sa qualité de commandant en chef des armées, le président avait donné l'ordre en avril dernier de faire bombarder les hélicoptères américains «pleins de documents secrets», immobilisés dans le désert iranien par suite du raid avorté de Tabas visant à délivrer les otages américains.

Il prétend aussi que le chef de l'état a fait libérer, de sa propre initiative, cent personnes arrêtées pour leur participation à une tentative de coup d'état, au cours de l'été dernier. Selon le journal, l'imam Khomeiny avait estimé que les prisonniers devaient être exécutés.

Le quotidien Azadegan est revenu pour sa part hier sur la menace de démission brandie mercredi par le président: «La révolution islamique ne repose pas sur un individu unique», écrit-il, ironique.

La polémique en cours est née des incidents entre opposants et partisans de M. Banisadr, survenus le jeudi 5 mars lors d'un discours du président à l'université. Ses racines, estiment les observateurs, sont cependant plus profondes.

La première vague d'accusations consistait à rejeter sur le clan politique adverse la responsabilité de l'affaire, le PRI accusant le président de mise en scène, le président dénonçant les porteurs de gourdins.

Le champ des griefs s'est rapidement élargi. Le plus grave a été formulé par le ministre d'état chargé des affaires exécutives et porte-parole du gouvernement, M. Behzad Nabavi. Il a affirmé que M. Banisadr était associé à un courant participant à un complot fomenté par l'Amérique et la contre-révolution pour affaiblir, et finalement renverser le gougernement en place en Iran.

Face aux critiques, le premier président de la République islamique, âgé de 47 ans, ne cesse de rappeler son assise populaire: il a été élu, en janvier 1980, avec onze millions de voix, soit près de 75 pour cent des suffrages exprimés, pour instaurer une troisième voie islamique, ni capitaliste, ni socialiste, indépendante de l'est comme de l'ouest.

Six mois après son élection, M. Banisadr était la cible de critiques, émanant notamment du PRI et de plusieurs représentants religieux qui taxaient son action d'inefficacé.

Des divergences ont depuis éclaté au grand jour:

— La nomination du premier ministre, M. Mohammed Ali Radjai, présenté par le PRI, n'a été acquise qu'au terme de trois semaines de crise, le président refusant d'entériner ce choix;

— la constitution du cabinet a donné lieu en septembre dernier au premier désaccord entre les deux hommes, faute d'entente sur les noms à retenir. Trois ministères clefs sont restés vacants durant six mois, jusqu'à ce qu'intervienne un compromis au début de cette semaine;

— la conduite de la guerre avec l'Irak par le président a été critiquée par plusieurs religieux qui reprochaient au président l'enlisement des combats et le retard à déclencher la contre-offensive du mois de janvier dernier;

— M. Banisadr a de son côté contesté le bien-fondé de la prise de l'ambassade des États-Unis à Téhéran, estimant qu'elle était de nature à isoler l'Iran sur la scène internationale.

Les sujets de discorde ne sont donc pas nouveaux. Mais jamais, de l'avis des observateurs, ils n'avaient été exprimés avec autant de vigueur.

D'autre part, deux policiers iraniens ont été tués hier matin à Téhéran dans une fusillade avec trois Arméniens qu'ils avaient pris en filature dans le centre de la ville, à proximité des ambassades d'URSS et de Turquie.

Les trois Arméniens ont été arrêtés, l'un d'entre eux ayant été blessé, mais les raisons pour lesquelles leur voiture avait attiré l'attention des policiers n'étaient pas connues en début d'après-midi.

Selon un policier du commissariat du quartier, il pourrait s'agir de «terroristes» liés au groupe nationaliste arménien Dachnak. Cependant aucune confirmation officielle de ces indications n'a pu être obtenue.

Des «cadeaux» du cabinet Begin

TEL AVIV (Reuter) — La nouvelle série de baisses des prix de détail ordonnée hier par le gouvernement de M. Menahem Begin risque de compromettre la victoire jusqu'ici probable de l'opposition travailliste aux élections du 30 juin.

La diminution des prix du lait, de la bière et du vin succède à une ruée sans précédent sur les récepteurs de télévision, les automobiles, les appareils électriques et les jouets, dont le nouveau ministre des Finances, M. Yoram Aridor, avait baissé les prix la semaine dernière.

Le parti travailliste a publiquement accusé le gouvernement d'électoralisme éhonté, mais en privé certains de ses dirigeants reconnaissent qu'ils sont inquiets.

La diminution des taxes à la consommation avait été accompagnée d'une réduction des impôts sur le revenu pour les bas salaires, et par d'autres mesures qui pourraient désamorcer les principaux arguments électoraux des travaillistes.

Ses dirigeants avaient choisi d'axer leur campagne sur les problèmes économiques, notamment l'inflation qui a atteint récemment le taux annuel sans précédent de 134 pour cent.

La junte turque parraine un meeting francophobe

ANKARA (Reuter) — À la suite de l'émotion populaire provoquée par le récent assassinat à Paris de deux diplomates turcs par des militants arméniens, les dirigeants militaires turcs, ont parrainé hier une manifestation anti-française, première manifestation de rue autorisée depuis leur arrivée au pouvoir il y a six mois.

Quelque 750 femmes brandissant des banderoles couvertes de slogans essentiellement anti-français ont défilé dans les rues d'Ankara avant de déposer une gerbe devant le portail de l'ambassade de France.

Cette marche a coincidé avec un service funèbre pour les deux victimes et des avertissements par le Patriarche arménien d'Istanbul, Mgr Chnork Calloustian, du déclenchement le mois prochain d'une nouvelle campagne par des extrémistes arméniens.

«Nous avons appris qu'une campagne contre la Turquie sera lancée le 24 avril par les Arméniens», déclare le prélat dans un communiqué.

Les groupes militants turcs, qui n'ont pas renoncé à venger le génocide de quelque deux millions de leurs compatriotes après la première Guerre mondiale par l'armée turque, choisissent traditionnellement la fin du mois d'avril pour déclencher leurs campagnes contre la Turquie.

Le chef de l'État, le général Kenan Evren, les quatre autres membres de la junte, des ministres et plusieurs diplomates, dont l'ambassadeur de France, ont assisté dans la matinée, sous une pluie battante devant la présidence du conseil, à un service à la mémoire de Resat Morali, attaché de l'ambassade de Turquie en France responsable des travailleurs immigrés turcs, et du conseiller religieux Tecelli Ari.

Il est significatif que «ces actes inhumains se soient produits en France, un pays qui prétend être le champion de la liberté et des droits de l'homme», a déclaré un haut fonctionnaire lors de la cérémonie.

Cinq diplomates turcs ont été tués à Paris depuis 1975, à chaque fois par des extrémistes arméniens, et Ankara ne se fait pas faute d'accuser la France de ne pas protéger suffisamment ses diplomates et de rechercher mollement les assassins.

Au nombre des slogans rédigés sur les banderoles des manifestantes on a pu d'ailleurs relever: «Pourquoi la France, qui ne protège pas nos diplomates, protège leurs meurtriers?», ou «les crimes restent-ils impunis en france, berceau de la liberté?».

Cisjordanie: les enseignants cèdent

JÉRUSALEM (AFP) — Les enseignants palestiniens de Cisjordanie ont décidé hier, sans avoir obtenu gain de cause, de mettre fin à trois mois de grève, la première depuis l'occupation militaire israélienne de leur territoire en 1967, a annoncé le comité de coordination des grévistes à l'issue d'une réunion secrète à Hebron (sud de Jérusalem).

Les 7,200 enseignants des écoles primaires et secondaires dites «gouvernementales» (financées par le gouvernement militaire israélien) reprendront le travail lundi matin. Ils réclamaient une augmentation de salaire de 100 pour cent (l'inflation israélienne s'appliquant de la même façon aux territoires occupés a été de 133% en 1980).

Le gouvernement militaire israélien, qui a toujours refusé de négocier avec les grévistes, avait diminué de moitié les salaires de février par mesure de sanction. Il avait annoncé mercredi une augmentation de 5% pour mars et de 20% pour avril.

Le comité des grévistes a déclaré à l'AFP que «devant l'intransigeance des autorités militaires, les enseignants reprendront le travail pour ne pas faire perdre une année scolaire à leurs 250,000 élèves».

Le comité des grévistes a repoussé énergiquement l'affirmation des autorités israéliennes l'accusant de mener «une grève politique». «C'est au contraire l'attitude des autorités israéliennes qui est hautement politique, a expliqué un porte-parole des grévistes, car, en affamant les professeurs, elles obligent la main-d'oeuvre qualifiée palestinienne à émigrer et à aller chercher sa subsistance dans les pays du Golfe».

exposition

MIRA KOMADINA-BAZIN

jusqu'au 27 mars

(salle II)

Venez rencontrer l'artiste aujourd'hui de 17 h à 19 h

du mardi au vendredi de 11 h à 17 h
Fermée le dimanche

et sur rendez-vous
272-6983

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000

Si j'avais les ailes d'un ange...

AIR FRANCE

ciel mf 98,5
Paroles et musique des gens d'ici

Règlements pour le concours

"Si j'avais les ailes d'un ange"

*Deux fois par jour, à l'antenne de CIEL MF, vous entendez un court texte racontant "La France", suivi d'une question se rapportant à ce texte.

*Vous inscrivez la réponse à la question du jour sur le coupon de participation (ou un fac-similé) inclus dans LE DEVOIR

*Vous complétez le coupon de participation et vous l'envoyez à:
Concours:
"Si j'avais les ailes d'un ange"
CIEL MF
89 ouest, St-Charles
Longueuil
J4H 1C5

*Chaque jour, un participant au concours se méritera un petit sac de voyage, gracieuseté d'Air France.

*AU COURS DU MOIS D'AVRIL, PARMI TOUT LE COURRIER REÇU, UNE ENVELOPPE SERA TIRÉE AU SORT ET LE SIGNATAIRE DE LA LETTRE SE MÉRITERA 2 BILLETS MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL, OFFERTS PAR AIR FRANCE
et
1 LOCATION DE VOITURE POUR 2 SEMAINES OFFERTE PAR EUROP AUTO
(si la réponse indiquée sur le coupon est juste).

*Ne sont pas éligibles à ce concours les employés de CIEL MF et d'Air France, de même que les membres de leur famille.

*Toute enveloppe de format supérieur à 11¼ cm sur 25 cm (4½ pources sur 10) sera refusée.

Stéréo Laval Inc. a payé les droits exigibles, quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

"Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec".

AIR FRANCE EUROP AUTO T.T. AUTO VACANCES

Vous offrent la possibilité de visiter la France pendant 2 semaines.

Expédiez ce coupon
(ou un fac similé) à:
Concours
"Si j'avais les ailes d'un ange"
CIEL MF
89 ouest, rue St-Charles
Longueuil (Québec)
J4H 1C5
avant le 1er avril 1981.

La réponse à la question posée le..... (jour et date) est: .....

.....

NOM: .....

ADRESSE: .....

.....

TÉLÉPHONE: .....

Êtes-vous Privé d'information?

24 heures par jour, l'équipe de journalistes de CKAC/73 vous informe sur l'actualité locale, régionale, internationale et ce 15 minutes avant tout le monde.

matin

5h45-6h00 Dimension I
7h45-8h00 Dimension II
8h15 Bulletin Commenté

midi

12h15-12h30 Le Midi Quinze

soir

17h15 Bulletin Commenté
17h45-18h15 Le Quotidien
22h45-23h00 Dimension III

weekend

8h45-9h00 Dimension I
17h45-18h00 Dimension II

affaires publiques

13h15-15h00 L'Informateur (du lundi au vendredi)
8h00-9h00 Le Premier Jour (le dimanche)

CKAC 73 chef de file du plus important réseau d'information au Québec.

Une section de Solidarité parle de grève générale

VARSOVIE (d'après Reuter, AP et AFP) — La section de Solidarité de Radom a décrété une grève d'avertissement de deux heures pour mercredi prochain et menace d'organiser une grève générale à partir du 23 mars dans toute la région si les autorités refusent d'ouvrir d'ici là des négociations sur leurs revendications.

Un communiqué publié par les délégués de plus de 300 entreprises locales annonce que la grève de mercredi, qui ne touchera cependant pas les transports en commun, une usine agricole et deux aciéries, ne sera annulée que si les autorités acceptent d'ouvrir des pourparlers d'ici mardi.

Des copies du communiqué ont été envoyées au président du conseil, à la radio et à la télévision.

Un porte-parole du syndicat a indiqué que les délégués travaillaient encore à l'élaboration de leur liste de revendications et que cette dernière pourrait être encore plus longue que prévue.

Le MKZ, branche de Solidarité de Radom, exige que toute la lumière soit faite sur les responsabilités personnelles engagées dans les révoltes ouvrières d'Ursus et de Radom, en juin 1976, plusieurs centaines d'ouvriers avaient été arrêtés après ces événements. C'est pour leur venir en aide, ainsi qu'à leur famille que s'était créé la même année le Comité de défense des ouvriers» KOR transformé depuis en Comité d'autodéfense sociale.

En liaison avec cette revendication, le MKZ demande aussi le départ du premier secrétaire du Parti pour la voivodie (département), du voivode (préfet), et du commandant de la milice locale. Il réclame également qu'un important complexe en construction pour la milice sur un terrain de 15 hectares soit transformé en centre hospitalier et de télécommunications pour la population.

Enfin, quatrième et dernier point des revendications, le MKZ exige qu'il soit mis fin à la répression contre les militants de Solidarité et ses collaborateurs, parmi lesquels Jacek Kuron.

Au cas où la grève d'avertissement restait sans effet, le MKZ envisage de déclencher le 23 mars une grève générale d'occupation dans toute la région. Le MKZ, qui a adressé au premier ministre un télex pour l'informer de sa décision et doit dépêcher d'ici à aujourd'hui une délégation au siège du conseil des ministres Varsovie, demande la venue à Radom d'une commission spécialement mandatée par le premier ministre, pour engager les négociations. L'arrivée de la commission annulerait le mot d'ordre de grève.

Cette menace survient un mois jour pour jour après l'appel lancé le 12 février dernier par le premier ministre aux syndicats en faveur d'un «répit de trois mois sans grève» afin de «remettre de l'ordre dans l'économie», de «régler les problèmes sociaux les plus urgents», et d'engager un «large dialogue social».

M. Lech Walesa, qui a fait part mardi au cours de sa rencontre avec le général Jaruzelski du désir de son syndicat d'oeuvrer en faveur de la paix sociale et de ne pas avoir recours à des grèves pendant la trêve, est intervenu hier matin auprès du MKZ de Radom pour l'inciter à la modération. Cette volonté conciliatrice s'était déjà exprimée mardi lors d'un appel du président de Solidarité au MKZ de Lodz, mais elle n'avait pas empêché celui-ci de déclencher le lendemain une grève d'avertissement d'une heure.

La décision du MKZ de Radom confirme qu'il existe un décalage entre la ligne modérée de la direction de Solidarité et celle des MKZ locaux.

Enfin le MKZ de Walbrzych (Sud-Ouest du pays) a adressé hier une lettre ouverte au premier ministre demandant la fin immédiate de la mesure de «liberté surveillée» prise contre Jacek Kuron, et qu'il soit mis fin aux tracasseries judiciaires à l'encontre de Adam Michnik qui vient lui aussi d'être placé en «liberté surveillée». Tous deux sont dirigeants du KOR.

Il exige aussi la cessation immédiate des «persécutions dont sont victimes les militants de Solidarité et des syndicats indépendants à travers le pays».

Par ailleurs, le secrétaire d'état américain Alexander Haig a affirmé hier qu'une intervention militaire soviétique en Pologne aurait des conséquences «graves et durables» sur les relations est-ouest, selon l'interview publiée par le journal ouest-allemand Bild.

M. Haig ajoute qu'une telle intervention provoquerait des changements très profonds dans les relations internationales des pays.

Des députés conservateurs s'opposent au budget Thatcher

LONDRES (AFP) — La révolte grondait hier parmi certains députés conservateurs, qui ne sont pas encore remis du choc provoqué par le «budget de misère» dévoilé mardi dernier par le chancelier de l'Échiquier, sir Geoffrey Howe.

Devant le mécontentement croissant de ses propres troupes, le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a pris mercredi soir la défense de son grand argentier.

Cela n'a pas empêché une quarantaine, au moins, de députés tories de s'en prendre violemment à l'augmentation de 15 pour cent du prix de l'essence et de demander ouvertement la démission de sir Geoffrey. Plusieurs ministres de Mme Thatcher ont fait connaître, plus discrètement, leur désaccord avec le budget.

Ces ministres n'en ont pas pour autant menacé de démissionner, mais les observateurs leur prêtent l'intention de s'attaquer «de l'intérieur» aux mesures annoncées par le chancelier de l'Échiquier, notamment en ce qui concerne l'imposition exceptionnelle des super-bénéfices des banques et l'augmentation du prix du carburant.

Ce sont les représentants des circonscriptions rurales qui sont les plus inquiets de l'effet que l'augmentation de l'essence et du gaz-oil pourrait avoir sur leurs perspectives de réélection. Plusieurs députés conservateurs écossais ont averti hier sir Geoffrey qu'il ne devrait pas compter sur leur appui lorsque cette augmentation sera débattue lundi prochain aux Communes.

Certains observateurs estiment qu'une vingtaine de députés tories pourraient aller, fait exceptionnel, jusqu'à voter contre le gouvernement. Mais Mme Thatcher qui dispose normalement d'une majorité de plus de 50 voix, n'est nullement inquiète de l'issue du vote final du débat sur le budget. Elle a affirmé, sans équivoque, qu'elle ne ferait aucune concession substantielle et que les mesures décidées seraient maintenues.

Cependant, cette fronde au sein de son propre parti constitue un avertissement pour la «Dame de fer». Selon les observateurs, il ne lui reste sans doute pas plus de huit à neuf mois pour démontrer le bienfondé de ses options. Si le mini-budget que certains prévoient pour la fin de l'automne n'apporte pas quelques satisfactions aux mécontents d'aujourd'hui, Mme Thatcher aurait du mal à apaiser les angoisses pré-électorales des députés de son parti.

Par ailleurs trois jours après le succès de la grève de 24 heures des fonctionnaires britanniques, des grèves tournantes lancées par les syndicats pour appuyer leurs revendications salariales continuaient hier d'affecter les services publics.

Plus de 1,000 douaniers et fonctionnaires des services de l'immigration ont décidé de faire la grève du zèle d'aujourd'hui à dimanche. Ce mouvement affectera l'aéroport londonien d'Heathrow, qui avait déjà été entièrement paralysé lundi, ainsi que plusieurs aéroports d'Écosse. Comme l'ensemble des 530,000 membres de la fonction publique britannique, les douaniers revendiquent une augmentation salariale de 15 pour cent, alors que le gouvernement se refuse à leur accorder plus de 7 pour cent.

En outre, les échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et la république d'Irlande sont toujours sérieusement affectés par un mouvement de grève des douaniers, essentiellement dans les ports de Liverpool et du pays de Galles. Les passagers venant d'Eire par la mer peuvent quant à eux franchir la douane sans être contrôlés.

Dans le secteur de la défense, les 45 employés de la base de Bude, en Cournouailles, sud-est de l'Angleterre, où se trouve le centre d'écoutes qui décrypte notamment les communications en provenance de l'Union soviétique, observent un mot d'ordre de grève lancé jusqu'à aujourd'hui. De source syndicale, on estime que ce mouvement perturbe l'ensemble du travail de la station, qui fait partie des services de renseignements britanniques.

23 pétroliers ont violé l'embargo envers Pretoria

LONDRES (AFP) — Vingt-trois pétroliers auraient violé l'embargo décrété vis-à-vis de l'Afrique du sud par l'OPAEP (Organisation des pays arabes producteurs de pétrole) en livrant du pétrole brut au Cap et à Durban en 1979 et au premier trimestre 1980, révèle un rapport des mouvements anti-apartheid réalisé par le Shipping Research Bureau d'Amsterdam.

Le rapport publié hier dans plusieurs capitales européennes précise que, pendant ces 15 mois, 150 tankers en tout ont fait escale dans ces deux ports et «auraient pu livrer» du pétrole à l'Afrique du sud.

Cinquante-cinq de ces navires battaient pavillon britannique ou étaient la propriété ou étaient loués par des sociétés britanniques, selon ce document de 90 pages.

Les 23 tankers qui ont très probablement fourni du pétrole brut à l'Afrique du Sud transportaient du brut provenant d'Oman et d'autres pays du Moyen-Orient, qui sont eux membres de l'OPAEP, l'Arabie saoudite, le Koweit, l'Irak, le Qatar et les Émirats arabes unis. Des enquêtes sur ce détournement de l'embargo décidé par les pays arabes sur le pétrole pour l'Afrique du sud ont été lancées par l'Arabie saoudite et le Koweit.

Grâce à ces violations de l'embargo, l'Afrique du sud a pu obtenir au cours de ces quinze mois 5 millions de tonnes de pétrole brut, soit un quart de ses besoins, estime le rapport du mouvement anti-apartheid.

Le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell a été la compagnie pétrolière qui a fourni le plus de pétrole à l'Afrique du sud, affirme le rapport. Plus de la moitié des tankers qui ont fait escale au Cap et à Durban au cours de la période concernée appartenaient à quatre pays: Norvège (28), États-Unis (28 également), Grande-Bretagne (24) et Pays-Bas (15).

Selon le rapport, le pétrole enlevé dans les pays du Moyen-Orient était transbordé dans des navires, notamment à Brunei et aux Antilles néerlandaises, avant d'être acheminé vers l'Afrique du sud.

Le mouvement anti-apartheid affirme en outre que jusqu'à présent des transactions secrètes au plan international ont permis à l'Afrique du sud de recevoir du pétrole de la Mer du Nord en dépit de la législation britannique interdisant à tout pétrolier battant pavillon du Royaume-Uni de décharger du pétrole dans les ports sud-africains.

Le général Armada est inculpé à Madrid

MADRID (Reuter) — Le général Alfonso Armada Comyn, ancien instructeur militaire du roi Juan Carlos et chef d'État-major adjoint de l'armée de terre espagnole, a été inculpé sous l'accusation de rébellion militaire à la suite de la tentative de coup d'État du 23 février, a annoncé hier à Madrid le ministre de la Défense.

Le général Armada, âgé de 61 ans, est le second général inculpé depuis l'échec du soulèvement militaire au cours duquel le Parlement et le gouvernement avaient été retenus en otages pendant 18 heures.

Le général Milans Del Bosch, qui avait donné l'ordre à ses chars de prendre position dans les rues de Valence lors de l'attaque des Cortes par des gardes civils, a également été inculpé pour rébellion militaire: son avocat a fait appel de cette décision.

Deux autres généraux, plus de vingt officiers de la Garde civile et de l'armée, ont en outre été mis aux arrêts.

Au total, 288 gardes civils avaient pris part à l'occupation du Parlement. Mais selon le chef de la Garde civil, le général Jose Aramburu Topete, plus de 90 pour cent d'entre eux n'avaient pas su où ils allaient et n'avaient fait qu'obéir aux ordres.

Soixante-six sous-officiers et soldats sont encore en détention, mais le reste a été relâché.

Le général Armada avait été arrêté deux jours après l'échec du soulèvement et le ministère de la Défense avait alors affirmé que certains indices prouvaient qu'il avait tenté de s'emparer de la direction du gouvernement lors de l'occupation des Cortes.

Son inculpation a été annoncée au lendemain de la réunion du conseil supérieur de l'Armée, au cours de laquelle les chefs militaires ont réaffirmé leur fidélité au roi, à la constitution et aux institutions démocratiques du pays.

La réunion de ce conseil, composé du ministre de la Défense, M. Alberto Oliart, et de 19 officiers de haut rang, a coïncidé avec le début d'une conférence de deux jours à Madrid entre le gouvernement de M. Leopoldo Calvo Sotelo et les 49 gouverneurs civils des provinces du pays.

Fusée: Washington met en garde Tripoli

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont adressé hier une mise en garde à la Libye contre toute utilisation à des fins militaires du programme de «recherche scientifique» entrepris dans ce pays par la firme ouest-allemande OTRAG.

«Nous croyons savoir que les opérations de cette firme en territoire libyen sont destinées à mettre un satellite sur orbite», a déclaré le porte-parole du département d'État, M. William Dyess. «Tant que cela demeurera l'unique objectif de ces opérations, les États-Unis ne feront aucun commentaire», a-t-il souligné.

Les États-Unis «suivent de très près» les opérations de la firme OTRAG dans la région de Febha, au Sud de Tripoli, et «disposent de toutes les informations nécessaires», a ajouté le porte-parole. D'après les renseignements parvenus à Washington, a-t-il précisé «le gouvernement libyen finance» les opérations d'OTRAG (Orbital Transport und Raketen A.G.).

Attentat des Brigades rouges

MILAN (d'après AP et Reuter) — Un contremaître a été attaqué hier dans un parc de stationnement des usines Alfa Roméo par deux ou trois hommes armés qui lui ont tiré une balle dans un genou. L'attentat a été revendiqué par les Brigades rouges.

Selon des témoins, les terroristes sont intervenus au moment où M. Alberto Valenzasca, 38 ans, sortait de sa voiture en arrivant à son travail. Ils ont tiré deux coups de feu sur lui. De nombreux employés de l'entreprise nationalisée ont été témoins de la scène.

Un appel téléphonique adressé à une station de radio locale a par la suite revendiqué la responsabilité de l'attentat au nom des Brigades rouges.

D'importantes forces de gendarmerie ont pris position autour de l'usine, située à Arèse, à quelques kilomètres de Milan, dans l'espoir d'arrêter les agresseurs qui auraient pu se réfugier dans les bâtiments.

Il s'agissait du deuxième attentat par balle contre un cadre d'Alfa Roméo en deux ans. Les militants ou sympathisants des Brigades rouges se manifestent depuis longtemps dans cette entreprise, notamment par des grafittis et des menaces.

Cet attentat est survenu quelques jours après la signature d'un accord entre la direction et les syndicats, qui prévoit des augmentations de salaires récompensant un accroissement de la productivité et une plus grande mobilité du personnel.

Une vingtaine de personnes soupçonnées d'appartenir à des mouvements néo-fascistes ont été arrêtées, et 40 armes à feu confisquées, au cours d'une série de perquisitions effectuées cette semaine, a annoncé hier la police italienne.

Les noms des personnes arrêtées n'ont pas été rendus publics, mais de source judiciaire on déclare qu'elles ont été inculpées de subversion, de formation de bandes armées et de détention illégale d'armes à feu.

Les opérations de police sont liées à l'enquête ouverte sur une recrudescence de la violence néo-fasciste en Italie ces douze derniers mois, dont le pire méfait fut l'attentat du 2 août dernier, à la gare de Bologne, qui a fait 85 morts.

Partez en vacances sans argent!
..CLUB MED
(Voyez notre annonce, section voyage)

Les réservations instantanées des hôtels CN.
La meilleure façon de s'assurer un accueil chaleureux.

La chaîne CN:
Hôtel Newfoundland, St. John's
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beausèjour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver
hôtels CN

Autres grands hôtels:
Hilton International Québec, Québec
Montréal Aéroport Hilton International, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton International, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
The International, Calgary
*Administration: Hilton Canada

1880-1980 ca QUÉBEC
ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOISJOLI, HOUGHTON & CIE
Comptables Agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 525 — 861-2868
Louis Albert Boisjoli, C.A.
Maurice Sabbah, C.A.
Michel Sabbag, C.A.

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON - GORDON
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.W.-Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A. — L.J. Carrière, C.A. — J.P. Delisle, C.A. — R. Fortier, C.A. — S.R. Gagné, C.A. — G. Gingras, C.A. — A. Lanthier, C.A. — G. Limoges, C.A. — J.D. Morrison, C.A. — R. Pearl, C.A. — W.J. Smith, C.A. — C.C. Bismuth, C.A. — T.R. Burpee, C.A. — H.M. Caron, C.A. — G. Chamberland, C.A. — M.M. Domanski, C.A. — G. Fréchette, C.A. — R. Germain, C.A. — J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavole, C.A. — R.J. Messier, C.A. — R.R. Okker, C.A. — L.L. Saint-Pierre, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.-N), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS
2, Place Laval
bureau 300
LAVAL, Qué. H7N 5N6
382-4010 - 668-6400

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O. Ste. 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Ottawa 731-7851 Arnprior

COURTOIS, ZIRI, MALKA & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
397 o. rue Laurier,
Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
R. Gauvin, C.A. — B. Dumais, C.A. — R. Forget, C.A. — C. Boyer, C.A. — G. Villeneuve, C.A. — J.R. Charette, C.A. — M. Duquette, C.A. — P. Saint-Julien, C.A. — A. Gareau, C.A.
561 boul. Crémazie est
Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur
Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal, Laval, Repentigny, Îles de la Madeleine, Maniwaki

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W8
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal, H2Y 1W4
844-1153

LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN
Comptables Agréés
Montréal/Toronto
6600 Côte des Neiges
Mtl, P.Q. H3S 2A9
(514) 341-5511
Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables.

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury, Québec, Lévis et Moncton.
Société Nationale Collins Barrow
Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes.
Représentation dans les grands centres financiers internationaux.

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
C.P. 95
1, Complexe Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1B2
(514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier, Sept-Îles
Société Nationale
WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays
BINDER DIJKER OTTE & CO.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables Agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410
Montréal - H2P 2T9
384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
3210, 1 Place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: 861-9311
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE, RAYMOND & ASSOCIÉS
1320, boulevard Graham
Suite 30
Mont-Royal (Québec)
H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Chicoutimi - Thetford Mines - Hull
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables Agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M Shoitak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse, J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBILIN, STEIN, LEVINE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Harbert E. Sibilin, C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Dalichman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A. — Henry Rosenfeld, C.A. — Marshall B. Kesten, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112
H3Z 1K9

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55$ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. JNO

MACHINE comptable Burrough modèle F-1500, service disponible. $975. 670-0294. 14-3-81

DIVAN ET FAUTEUIL de velour brun, luxueux et très confortable, style contemporain. Très beau tapis 5 x 7, motifs orangé et brun. Lampe de table avec fleurs peintes à la main. Vente rapide à très bon prix. 844-5877. 14-3-81

LIT CAPITAINE À VENDRE. Tél.: 733-9006. 16-3-81

SUPERBES mobiliers neufs de toute sorte à vendre à de très bons prix, à voir au 410 Champagneur à Outremont (coin St-Viateur) entre 1 h et 5 h P.M. les samedi et dimanche 14 et 15 mars. Premier arrivé premier servi. 16-3-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

AUTHENTIQUE MAISON QUÉBÉCOISE, pièces sur pièces, démantelée et numérotée, prête à être reconstruite sur votre terrain. Tél.: Oka 479-8594. 14-3-81

DÉCAPAGE: restauration de tous genres sur meubles et boiseries. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. 521-5135, 255-8950. 14-3-81

AMEUBLEMENT COMPLET EN ACAJOU solide provenant d'une sacristie de 28' x 42' Oka 479-8594. 14-3-81

MAXFIELD PARRISH, j'achète toutes reproductions anciennes encadrées. Tél: de 11 à 18h. 845-0310. 16-3-81

ÉBÉNISTERIE CLAUDE: décapage, finition de meubles. 676-6995. 14-3-81

APPARTEMENTS À LOUER

SOUS-LOCATION 3½ centre-ville, semi-meublé, prix à discuter. B. Soucy 844-3361 (jour), 845-8497 (soir). 16-3-81

4½, Van Horne près Wilderton, très éclairé, très propre, $285, cuisinière à gaz et réfrigérateur. 521-1704, 526-2123. 19-3-81

OUTREMONT, chemin Côte Ste-Catherine, près Wiseman, 2½ demi sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, proximité Université, cuisinière, réfrigérateur. Libre vers le 15 avril. $160. Tél.: 274-0377. 16-3-81

APPARTEMENTS DEMANDÉS

CHERCHONS POUR JUILLET SUD DE LA FRANCE, maison ou appartement pour 2 couples. Provence de préférence. Tél.: 279-5772. 16-3-81

APPARTEMENTS À PARTAGER

PARTAGERAIS 5½ avec femme ou fille sérieuse. 270-5633. 17-3-81

AUTOS/MOTOS

JAGUAR XJ6, 1978, grise, 60,000 km seulement, particulier. Très bonne condition, $16,800 ou meilleure offre. Jour 524-3501, soir 655-9076. 14-3-81

VOLVO 242 DL, 1978, 45,000 milles, radio AM-FM, excellente condition. Sur semaine demandez Corinne ou Marc à 288-5719. 10-3-81

CAMPER V.W. EN EUROPE, 1976, état neuf, 43,000 milles, tout équipé, $6000. livrable n'importe où. (418) 524-1793, 681-5980. 16-3-81

CAMPEUR VOLKSWAGEN 1978, excellent état, AM-FM stéréo. Prix $8,500. 672-3104. 16-3-81

MERCEDES 280, 1973, parfaite condition. $5000. 467-5514. 16-3-81

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC, Henri-Bourassa et Grande Allée, édifice professionnel, demi sous-sol, bien décoré, 1200 p.c., divisé en 5 pièces+2 s. de bain, tapis, tentures, climatiseurs. $725/mois, idéal pour professionnel ou petite compagnie. 382-5395, 382-7790. 14-3-81Chalets à louer

ST-SAUVEUR, Mont Habitant, magnifiques maison canadienne et chalet Suisse, vue panoramique, terrain très boisé, site enchanteur. Lac, tennis. 661-9854, 1-227-2388. 14-3-81

CHALETS À LOUER

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pièces, 2 foyers, atelier, vue panoramique, 15 juin - 15 juillet. 761-4851 Mme Beaulieu, soir. 733-9290. 17-3-81

COLLECTIONS

BEAUX LIVRES, bibliothèque privée, Canadiana littérature française et anglaise: biographie, histoire, voyage, National Geographic Society magazine. Tél.: Mtl. 527-1137. 16-3-81

COMMERCES À VENDRE

VILLE DE SHERBROOKE bar-restaurant, bâtisse, stationnement, face centre d'achats, revenus plus de $50,000, semaine 5 jours. Pas d'hypothèque, propriétaire depuis 10 ans. Aucun intermédiaire. 2202 King ouest, 563-6544. 16-3-81

CONDOMINIUM À LOUER

EXCLUSIF, 2 splendides appartements en co-propriété, disponible de suite, 2000 p.c. chacun, comprend 3 chambres, salon, s. à manger, cuisine, 2 s. de bain ½, s. de séjour, patio et balcon. Aspirateur central, intercom, radio partout. Décor rustique, stationnement privé. Pour bureau de consultants ou autres. Près métro Mont-Royal. À partir de 100,000$. 4127 St-Hubert, Mtl. 526-2476, 728-9195, 467-1646. 16-3-81

VIEUX-MONTRÉAL, joli condominium 4½ tranquille, récemment rénové, proximité métro et dépanneur. Cuisinière, réfrigérateur, tapis fournis, taxe d'eau incluse. 935-3735, 525-2313. 16-3-81

COURS

COURS DE PIANO classique et populaire 849-2538. 16-3-81

COURS

PROFESSEUR-MONITEUR pour leçons d'anglais, niveaux élémentaire et secondaire. Privé seulement. 489-0748. 14-3-81

COURS D'ANGLAIS et de français, $20h. je fais du ménage et garde enfants. Maison de l'amitié. 120 Duluth est. Attention M.F. 16-3-81

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

Jardin ensoleillé
STUDIO DE
BRONZAGE
U.V.A.
Ouvert 7 jours par semaine, 516, Beaubien est, 2e étage.
271-0666
14-3-81

CHOCOLATS DE PÂQUES AU "VRAI" PRIX DE GROS. 25% MOINS CHER. 523-2581. 1-4-81

L'AUBIER atelier d'ébénisterie, meubles sur mesure, toute essence de bois, finition de sous-sol ainsi que travaux de menuiserie et réparation de mobilier. M. Dany Lacombe soir 352-2643, jour 589-7138. 16-3-81

TAILLEURS, VOUS AVEZ MAIGRI ou ENGRAISSÉ? — faites ajuster vos vêtements — habits — vestons — paletots — 8300 Drolet. Tél.: 388-2532. 14-3-81

À VENDRE, cause départ, mach. à écrire, française - ARABE, meubles de bureau et maison. 270-5633. 17-3-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041; 270-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

MACHINE À IMPRIMER "blue print" A.M. Brunning, modèle P.D. 80, valeur $3,500 pour $1,500 avec table de métal incluse: 670-0294 ou 253-1300. 14-3-81

COPIEUR TOSHIBA, modèle B.D. 702 à encre sèche, en parfaite condition, dimension 22 X 24 X 16, table de rangement également disponible 19 X 38 X 26, prix plus qu'abordable. Pour informations: 489-7832. 14-3-81

GARDERIES

GARDIENNE avec expérience pour 3 enfants en bas âge, non fumeuse, 5 jours par semaine, St-Lambert. 671-4454. 14-3-81

N.D.G., "Garderie Les Copains D'Abord" à but non lucratif, enfants 3 mois à 5 ans. Monitrices qualifiées, activités en sous-groupes. 6320 Côte-St-Luc, coin West Hill. 487-4481. 16-3-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO, accordage, réparation. Travail garanti, estimation gratuite. 282-0300. 21-3-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT coin Bernard & Champagneur, local pour commerce, de 1000 à 2000 p.c. 279-3752 ou 274-2078 J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

OUTREMONT, Davaard près Lajoie, bas de duplex, non chauffé, 10 pièces sur même plancher, foyer, garage, pour 1er mai. $700/mois. 271-2908. 14-3-81

OUTREMONT 7 pièces, chauffé, 3 chambres à coucher, foyer, coin tranquille, libre 1er juillet, $650. 739-8754. 16-3-81

St-Hubert — Sherbrooke, beau, grand logis, 7½, ensoleillé, jardin, stationnement. $475/mois. 284-3441. 13-3-81

HAUT DE DUPLEX, 1852 Duquesne, près Lafontaine, 5 pièces, non chauffé, libre 1er juillet. 220, sortie laveuse - sécheuse. $250. 16-3-81

FULTON et Victoria, spacieux 3½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 2 balcons, libre 1er mai, près métro, U. de M. et hôpitaux. 738-8668, soir, ap. 6h p.m. 16-3-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb coin St-Zotique, 4½ pièces, entièrement restauré, boiseries et planchers en chêne, climatisation centrale silencieuse. Occupation immédiate. $370-$530. 878-1213. 17-3-81

LENNOX 6412, luxueux haut de duplex, coin frontière Outremont — Côte-des-Neiges. 7½ chauffé, moderne, 2 salles de bain, près Université Montréal, balcons, $700. 737-3189. 14-3-81

OFFRE D'EMPLOIS

COMMIS-DACTYLO BILINGUES

Notre entreprise est à la recherche de commis dactylo parfaitement bilingues possédant:

— diplôme d'études secondaires
— dactylo rapide et précise
— expérience minimum 3 ans
— très bonne connaissance de l'orthographe

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Isabelle Boulet-Crépeau
Service du Personnel
LAVALIN INC.
1130 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
H3A 2N3
Tél.: 288-1740, poste 2237

16-3-81

LOGEMENTS DEMANDÉS

CHERCHONS LOGEMENT 5 ou 6 pièces, duplex ou triplex avec garage à N.D.G., Outremont, ou Westmount. Entre 9 et 5. 873-5566. 14-3-81

DEUX ADULTES travaillant cherchent beau 5½, près métro. 389-3782 (soir). 14-3-81

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ cherche appartement de 4 chambres à coucher, de préférence dans immeuble neuf. Après 17h. 733-7422. 14-3-81

PERSONNE SÉRIEUSE et aimant le calme recherche haut de duplex, min. 5½ de style ancien dans les secteurs: Outremont, N.D.G., V.M.R., V. St-Laurent ou Ahuntsic, pour juin ou juillet. Jour: 333-3744, soir: 331-8916. 14-3-81

CHERCHE logement à louer ou acheter, secteur Outremont, premier étage, 6½ ou plus, espace laveuse/sécheuse, pour juin/juillet. 279-8766. 16-3-81.

JEUNE PROFESSEUR recherche logement. Outremont ou C.D.N., 4 pièces et plus. Tél.: 521-6690 (sur sem. après 20 h). 16-3-81

OFFRES D'EMPLOIS

GRAPHISTE

Emploi temporaire à temps partiel
Exigences
- grande expérience en représentation graphique de données statistiques
- minutie et précision
- aptitudes pour dessiner et produire des illustrations réalistes
- très bonne connaissance de la typographie

Il est essentiel de fournir un portefeuille pertinent
Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 879-5849 14-3-81

BARRETTE - CHAPAIS LTÉE est à la recherche d'un machiniste pour voir au bon fonctionnement de la "machine shop". Exigences: avoir réussi son cours technique et posséder au moins 5 ans d'expérience. Les personnes intéressées et qui possèdent les qualifications requises sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae a/s de Muguette Benedetti, Directrice du Personnel, C.P. 248, Chapais, Abitibi. G0W 1H0. 16-3-81

APPARTEMENTS A LOUER

Oubliez... le coût de l'essence, les ennuis de stationnement, les frais de service, les retards, les maux de tête...

Nous sommes au centre-ville

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios ou appartements de 1 à 4 chambres, au coeur de la ville. À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque, à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade. Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement. Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette. LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre au centre-ville, au pied de la montagne.

Visitez nos appartements, semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

Appartements LaCité

845-4173
350 ouest, rue Prince-Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

MAISONS À PARTAGER

FEMME PARTAGERAIT MAISON, cottage 8 pièces, dans N.D.G., jardin, avec femme entre 35 et 50 ans. Tél: 484-1356, après 4h. 16-3-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

COLLABORATEUR ASSOCIÉ (capital requis), SOCIÉTÉ D'AMÉNAGISTE CONSEILS (designer d'intérieur). Qualifications: architecte, designer, ingénieur. Pour informations: Marcel Lalonde 681-6436. 16-3-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

FRANCHÈRE — DELFOSSE — collectionneur cherche à acheter. Mme Marmor, 932-6303, 484-8834. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

(Poste temporaire - temps plein)

Sous la responsabilité du Directeur des Opérations, organise les réunions pour les associations regroupées, exécute du travail de secrétariat, correspondance générale, procès-verbaux.

Exigences:
Excellente connaissance du français (anglais désirable), 2 ans d'expérience, initiative et sens de l'organisation nécessaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 mars 81.

Mlle Lebiond,
C.P. 217, Succursale Desjardins, Mtl, H5B 1G9
14/3/81

OFFRES D'EMPLOIS

COMMISSION SCOLAIRE # 38 - RICHMOND

RICHMOND, C.B.

La Commission Scolaire # 38, Richmond, prévoit avoir des postes disponibles en immersion précoce, de la maternelle à la quatrième année, au mois de septembre 1981.

Qualifications:
Être éligible à l'obtention d'un certificat de la Colombie-Britannique.
Avoir obtenu la formation professionnelle pour le niveau requis.
Avoir une expérience antérieure en classes d'immersion précoce serait un atout avantageux.

Les enseignants intéressés sont invités à faire parvenir leur demande d'emploi avec les détails concernant leurs qualifications, leur formation professionnelle, leur expérience et un court exposé de leur philosophie de l'éducation à:

Mrs. J. Maby
Supervisor of Elementary Instruction
Richmond School District No. 38
6891 No. 3 Road
Richmond, British Columbia

Les candidats choisis seront convoqués à une entrevue à Richmond, C.B., à Winnipeg, à Montréal, à Québec, (plus tard dans l'année).

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Sténo-dactylo, bilingue, expérience requise, avantages sociaux intéressants.
842-9914
14/3/81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PETITE FERME
ENTRE BROMONT & LAC BROME

Maison loyaliste entièrement restaurée avec goût, vue imprenable, 11 acres, grands bâtiments. $125,000. **JEAN RHÉAUME COURTIER, 671-6311, W.E. 1-539-0347.** 14-3-81

OFFRES D'EMPLOIS

DESIGNER - DESSINATEUR - TECHNICIEN. Aménagement et architecture d'intérieur, poste immédiat, (Mtl et région). Pour informations: Marcel Lalonde, 681-6436. 16-3-81

COMPAGNIE EN PLEINE EXPANSION, recherche un teneur(euse) de livres parfaitement bilingue, comptabilité générale, achats, préparation d'états financiers et analyse de comptes, détention d'un D.E.C., ou expérience équivalente requise. Bon salaire. Tél.: 271-7678. 16-3-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PASTEUR près Salaberry, 12 ans, 22 appartements, revenus $60,000. Hypothèque $225,000, 5 ans à 13½. Prix $350,000. 279-3752 ou 274-2078. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ILE BIZARD, bungalow, 6 chambres, non clôturé, 12,000 p.c., avec arbres matures, foyer dans grand salon, sous-sol semi fini, garage détaché. $48,900. Particulier. 620-2632. 28-3-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

OUTREMONT
Nouveau, exclusif

Spacieuse propriété en excellente condition offrant 10 pièces, 4 chambres à coucher plus solarium, 2 salles de bains complète, 2 powder room. Boiserie et planchers en bois, jardin, garage chauffé pour 2 voitures. À proximité d'un parc. **Louise Bertrand à 731-7981 ou 342-1966, Stella Mongeau à 731-7981 ou 342-2641.**

RIVE-SUD

Canadienne 1978, finie en bois naturel, fenêtres en cèdre, système d'intercom, foyers, piscine creusée. Terrain de 7 990 p.c. Secteur recherché et autobus. Prix demandé 119,900$. Inf: **Daniel April 463-3350, 468-6187.**

HAUT OUTREMONT

Résidence d'une élégance raffinée. Pièces de réception spacieuses. Cheminée dans salon & salle de séjour, 4 cc. Boiseries. Condition impeccable. Excl. **Judith Gratton, 342-9671 ou 733-2808.**

14/3/81

PROPRIÉTÉ À VENDRE

GREENFIELD PARK, maison confortable, bien construite, idéale pour famille nombreuse, "s'il en reste". 6 chambres à coucher, 3 s. de bain, foyer, s. de jeu, garage, très grand terrain, 40 arbres. Taxes peu élevées. La campagne à la ville. À proximité d'autobus, magasins, écoles. Pas d'intermédiaire. $91,900. 672-6434. 16-3-81

LAC BROME, 40 acres, vue splendide, grands bâtiments, maison à retaper. Jean-Rhéaume courtier. 671-6311, W.E. 1-539-0347. 14-3-81

OCCUPATION 1er juillet, nouveau Rosemont, maison seule, construction brique, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, 5 appareils. Meublée ou non. $65,000. 274-3003, demandez John. 14-3-81

STE-ROSE, joli cottage canadien rénové, 7 pièces ½, patio, grand terrain paysager, 10,000 p.c., escalier, portes, armoires en pin, entrée et cuisine tuiles céramique, Franklin. $55,600. Particulier. 622-4780. 16-3-81

DUPLEX: 4 logements, sous-sol fini. Duplex 2x6½ et duplex 2x5½ avec bachelor. Francine Lévesque, 337-4641, 689-2729. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 14-3-81

OKA: Belle grande maison de pierre, style Normand, 10 pièces, bâtie comme une forteresse sur solage de 18" avec charpente en poutres et murs de béton. Boiseries et planchers de chêne, piscine creusée et fermée. Sur terrain paysager de 50,000 p.c., entouré sur 3 côtés par le parc Provincial d'Oka. Une aubaine à $160,000. 15 arpents additionnels disponibles. 1-479-8074. 17-3-81

NOUVEAU ROSEMONT, triplex classe 32, chauffage, humidificateur, air climatisé et aspirateur centrals. Faut voir. Fernand Benoit. 255-8821. M. Lachapelle, courtier. 14-3-81

VILLE MONT-ROYAL, boulevard Laird, bungalow 4 chambres à coucher, salon, foyer naturel, ensoleillé, décoration professionnelle. 1er juillet, $240,000. Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 16-3-81

MIRABEL canadienne en pierre, garage, écurie pour 4 chevaux, terrain 3 arpents. Après 6h P.M., 1-258-3130. 16-3-81

PROP. COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

LE GARDEUR

CENTRE INDUSTRIEL, près autoroute 640-40-25, industrie légère, fondation pour usine, office sur place, 4,000 volts sur terrain un million et demi de pied à $0.25 du pied carré, futur métro hors-terre. MLS. Pearl Gauthier 354-0360, 259-1198.

14/3/81
COURTIER

SOCIÉTÉ-LOISIRS

SOCIÉTÉ AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust

CANTONS DE L'EST

Chance unique de posséder une vieille maison canadienne en pierre entièrement rénovée, cette propriété sise sur un lot de 240 acres, comprend en plus 1 étable, des granges, 1 silo ouvert, 1 érablière, un petit verger et plus encore pour la somme de $240,000. **Pauline Vickers (FRI) 937-7993, ou Claudette Limoges 481-5907, 934-1818.**

16/3/81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058

Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

À VENDRE, terre de 76 arpents cultivable et très bonnes bâtisses, 1 silo 20 X 60, avec équipement au complet. Prix à discuter. (514) 836-2259. À St-Nobert, comté Berthierville, 1320 Rang Sud. J.N.O.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

HADDAD, Georges. — Au Caire, Égypte, le 5 mars 1981, à l'âge de 70 ans, est décédé, M. Georges Haddad, époux de Sophie Haddad et père de Gabriel Haddad. Les funérailles ont eu lieu le 6 mars au Caire. La messe de 13:30 heures sera célébrée en sa mémoire le dimanche 15 mars au Centre Grec-Catholique, Bois-de-Boulogne.

MAILLOUX, Luc. — À l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal, le 6 mars 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé le docteur Luc Mailloux, ophtalmologiste, époux de Françoise Meunier, père de Monique et Luc. Il laisse également dans le deuil ses frères Ulysse, Arsène, Jean-Paul et François, ses beaux-frères, ses belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 9 mars, en l'église Saint-Germain d'Outremont. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal (5000, rue Bélanger est) seraient appréciés.

PARADIS, Alice. — À Miami, Floride, le 11 mars 1981 est décédée, Mme Viateur Paradis 73 ans, née Alice Denis, épouse du Dr Viateur Paradis de Verchères. Elle laisse 3 filles et 4 fils, Gisèle (Mme Bernard Boucher), Jacqueline (Mme Roger Gousy), Noëlla (Mme Jean-Pierre Beaulieu), Jacques (époux de Lucette Poirier), Gilles (époux de Louise Larose), Michel (époux de Nicole Goulet), Jean (époux de Diane Cardin), sa soeur Adrienne et son frère Adrien ainsi que 19 petits-enfants. Exposée à la résidence funéraire Laliberté Inc., 4 rue St-André à Verchères. Les funérailles auront lieu le samedi 14 mars à 14:00 heures en l'église St-François-Xavier de Verchères. Inhumation à Verchères. Ouverture des salons de 13 h à 22 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Serge Laliberté.

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). **R.G.**

Le Robert illustré — Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

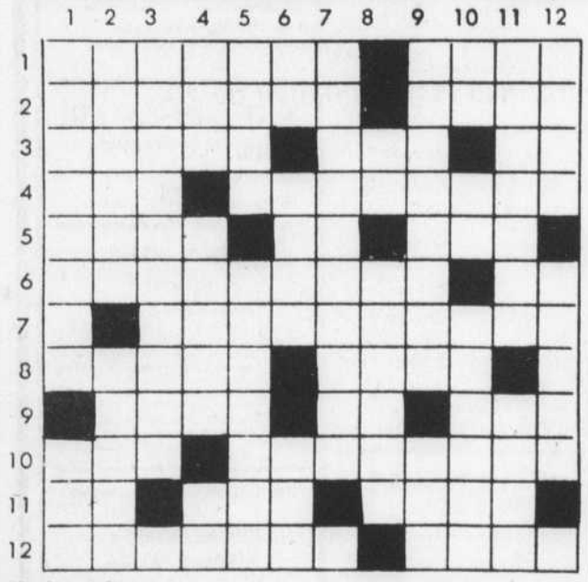

Horizontalement
1—Grand bruit. — Trou d'une aiguille.
2—Métal rare. — Songe.
3—Petite auge. — Est ouvert. — Américium.
4—Colère. — Étourdi.
5—Placée. — Sert à lier. — Solipède.
6—Famille de plantes dicotylédones gamopétales. — Seul.
7—Réduira au minimum.
8—Intrigue. — Paradis terrestre.
9—Risque. — Venu au monde. — De bonne heure.
10—Personne bavarde. — Qui contient du nitre.
11—Américium. — Et le reste. — Groupe desporanges chez les fougères.
12—Qui concerne la cérémonie des noces. — Tendon des muscles.

Verticalement
1—Réellement. — Partie tombante et flottante d'un vêtement.
2—Faire perdre la tête. — Acteur français (1883-1946).
3—Relative au système C.G.S..
4—Solipède. — Coupe la cime. — Sert à lier.
5—Cérémonial quelconque. — Exterminé.
6—Lettre grecque (12ième). — Démonstratif. — Ville du Pérou.
7—Contrariété.
8—Erbium. — Sortes de canards.
9—Fente à la surface du corps. — Agent politique de Louis XV.
10—Hélium. — Dans. — Assemblage par entailles de deux pièces de bois mises bout à bout.
11—Personne qui avale. — Tenter avec audace.
12—Met en terre pour germer. — Tresse.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	A	N	D	O	N	N	E	R	■	H
2	C	O	L	O	R	E	■	U	N	I	T	E
3	C	I	L	■	O	S	C	I	L	L	E	R
4	E	T	E	I	N	T	E	■	E	L	L	E
5	S	I	R	■	T	R	■	U	V	E	E	■
6	S	E	■	F	E	F	■	N	E	T	T	E
7	O	R	E	E	■	■	M	A	R	T	Y	R
8	I	■	C	A	M	I	O	N	■	E	P	I
9	R	O	U	L	E	R	■	I	B	S	E	N
10	E	N	R	E	N	E	■	M	A	■	■	E
11	■	■	D	E	■	S	■	J	E	U	N	E
12	B	E	R	B	E	R	E	■	D	O	M	E

Bédard répond à Forget

Le nouveau droit de la famille a été promulgué par souci de justice

QUÉBEC (PC) — La décision du gouvernement de mettre en vigueur certaines parties de la réforme du droit de la famille a été prise avant que le Barreau recommande d'en retarder la promulgation et c'est pour des raisons de justice qu'il a choisi le 2 avril comme date de mise en application.

C'est ce qu'a expliqué hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, en réponse à des questions du député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui s'étonnait que le gouvernement ait passé outre à la suggestion du Barreau de retarder la mise en vigueur.

M. Forget a imputé au gouvernement des motifs électoraux «dans sa hâte de promulguer des parties de la loi 89 le 2 avril et de pouvoir ainsi affirmer sur les tribunes qu'il a fait quelque chose pour le droit de la famille».

M. Bédard a exprimé à son tour son étonnement devant les pressions de l'opposition libérale et du Barreau dans le but d'en différer la promulgation et il a expliqué trois raisons pour lesquelles le gouvernement agit ainsi.

«Premièrement, a-t-il dit, ces mesures consacrent l'égalité de l'homme et de la femme dans la direction morale et juridique de la famille; deuxièmement, tous les enfants sont sur un pied d'égalité dès la naissance et on ne fera plus de distinction entre les enfants illégitimes et légitimes et, troisièmement, ces nouvelles dispositions assurent la protection de la résidence familiale.

«Je m'étonne encore beaucoup de voir le Parti libéral s'opposer à ce que nous mettions fin à une situation d'injustice qui a déjà trop duré à l'endroit de la famille.»

«Mais, je vous le dis, faites les pressions que vous voudrez, nous ne changerons pas d'idée et ces dispositions de la réforme du droit de la famille entreront en vigueur tel que prévu le 2 avril», a dit M. Bédard.

M. Forget a répliqué que la promulgation de ces parties de la loi aura pour effet de favoriser une plus grande confusion dans l'application de la loi concernant la famille et que les citoyens ne s'y retrouveront plus avec deux Codes civils, «comme si ce n'était pas déjà assez compliqué comme cela».

Le ministre de la Justice a soutenu, quant à lui, que des problèmes d'ordre juridique et constitutionnel auraient pu surgir si les articles concernant le mariage, la séparation de corps et l'adoption étaient mis en application sans modifier d'abord le Code civil mais tel n'est pas le cas.

M. Bédard s'est dit d'autant plus surpris que déjà le Parti libéral et le Barreau ont fait connaître leur accord avec la réforme.

Une association de Côte-des-Neiges accuse

La loi 57 a placé des locataires dans un «cul-de-sac incroyable»

par André Tardif

En adoptant la loi 57 sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec aurait mis les locataires d'immeubles évalués à $100,000 ou plus dans «un cul-de-sac incroyable», estime l'Association des locataires de Côte-des-Neiges.

Un groupe de locataires — parmi les quelque 150,000 touchés par cette loi dans la métropole — a demandé cette semaine au gouvernement, d'une part, de reprendre en main ce dossier confié à la nouvelle Régie du logement, et d'autre part, d'établir une procédure universelle et simplifiée en la matière.

«Il s'agit en somme d'obliger tous les propriétaires de gros immeubles à logement de réajuster les loyers de tous leurs locataires, sans que cela ne force les derniers à se déplacer à la Régie ou à se battre avec leur propriétaire», a expliqué M. Claude Dagneau, porte-parole de l'Association.

Il relate comment, en décembre 1979, le gouvernement avait aboli certaines surtaxes municipales sur les édifices locatifs de $100,000 et plus et précisé, par l'article 573, que les locataires de tels immeubles avaient droit à un réajustement de loyer à compter du 1er janvier suivant. Et ils auront jusqu'au 31 décembre prochain pour le réclamer.

«Cependant, et on voit là comment le gouvernement se fiche des locataires, la loi ne prévoit aucun mécanisme ou procédure pour que les locataires obtiennent un réajustement, c'est-à-dire une diminution, de leur loyer», ajoute M. Dagneau.

L'Association affirme qu'au lieu de faire une bonne campagne d'information sur cette loi au début de 1980, le gouvernement s'était contenté d'émettre un simple communiqué dans lequel la clause sur les réajustements de loyer était passée inaperçue de tout le monde.

Et à la suite d'une campagne de sensibilisation lancée l'an dernier par le Rassemblement des citoyens de Montréal, réclamant notamment une instance où les locataires pourraient s'adresser pour obtenir leur réajustement, le gouvernement refilait le dossier à la Régie du logement l'automne dernier. Les locataires étaient alors invités à y remplir une formule de réajustement. En même temps, on tentait de concrétiser cette procédure en présentant le projet de loi 12, toujours à l'étude à l'Assemblée nationale.

Selon M. Dagneau, la Régie soumettait récemment une méthode de calcul des remboursements absolument inapplicable pour les locataires, parce qu'elle oblige ces derniers à obtenir le total des loyers de leur immeuble pour mars 1980.

«C'est un renseignement que les propriétaires ne fourniront évidemment pas, car il n'est pas question ici de duplex ni de petites propriétés. Sans compter que la méthode est très compliquée à appliquer et que le locataire doit se rendre à son hôtel de ville pour y chercher les relevés de taxes.

«Pire encore, ajoute-t-il, la Régie demande aux locataires de communiquer avec leur propriétaire et de régler la question par la négociation. Mais le bouquet, c'est lorsqu'elle s'apprête à écrire aux locataires qui ont déjà rempli une formule de la Régie — il y en a 6,000 aux bureaux de la Régie à Côte-des-Neiges — pour leur demander à eux aussi de régler cette question à l'amiable et les informer qu'elle ne les convoquera pas à une audition pour l'instant, ni bientôt.»

L'Association a appris que la raison de cette démarche est que la Régie, trop occupée à appliquer la loi 107 sur la conciliation entre propriétaires et locataires, n'est pas équipée pour recevoir autant de demandes de réajustement de loyer. On croit qu'au Québec, ces réajustements pourraient totaliser des millions de dollars.

«Il y a deux vices fondamentaux dans cette politique de la Régie, explique M. Dagneau. Le premier est de dire que les locataires devraient négocier avec leur propriétaire une chose qui leur est due. Le second est de dire que les locataires sont en situation d'égalité par rapport aux propriétaires et qu'ils obtiendront leur réajustement ou leur réduction de loyer simplement en le leur demandant.»

De l'avis de l'Association, le gouvernement s'est déchargé de ses responsabilités envers les locataires en renvoyant le dossier des réajustements à la Régie, et celle-ci à son tour s'est déchargé des siennes sur le dos des locataires.

Québec publie en six langues son Plan d'action

QUÉBEC (PC) — Une brochure rédigée en six langues et donnant les grandes lignes du Plan d'action à l'intention des communautés culturelles vient d'être publiée par le gouvernement du Québec. La brochure est rédigée en français, anglais, portugais, italien, espagnol et grec.

Le terme «communautés culturelles», ou à la rigueur minorités culturelles, est le terme qui a récemment été adopté par le Parti québécois pour désigner les groupes ethniques.

Le Plan d'action vise une intégration plus harmonieuse des communautés culturelles aux Québécois, dans le respect de leur identité et sans se faire assimiler, a expliqué hier au cours d'une conférence de presse le ministre d'État au développement culturel, M. Jacques-Yvon Morin.

Il vise aussi à sensibiliser les Québécois à la présence des communautés culturelles afin qu'ils se montrent accueillants et ouverts aux communautés culturelles.

Le Plan d'action prévoit la création d'un Comité d'implantation (CIPA) qui aura comme tâche de faire connaître la politique gouvernementale au sujet des communautés culturelles. M. Morin a annoncé hier la nomination de deux des cinq membres du CIPA.

M. Morin s'est réjoui de l'appui que le plan a reçu jusqu'ici de tous les groupes. Il a rendu publics deux télégrammes qu'il venait de recevoir au sujet du Plan d'action.

Un des messages, signé du président du Conseil des minorités du Québec, M. Eric Maldoff, disait que le CMQ était satisfait de la publication du Plan d'action et demandait au gouvernement de prendre des mesures immédiates afin d'accroître la participation des minorités du Québec à tous les niveaux de la société québécoise.

Dans l'autre, Mme Betty Palik, vice-présidente de Participation-Québec, disait qu'elle accueillait favorablement le plan et plus spécifiquement la section concernant la nécessité d'accroître la représentation des non-francophones dans la fonction publique québécoise.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

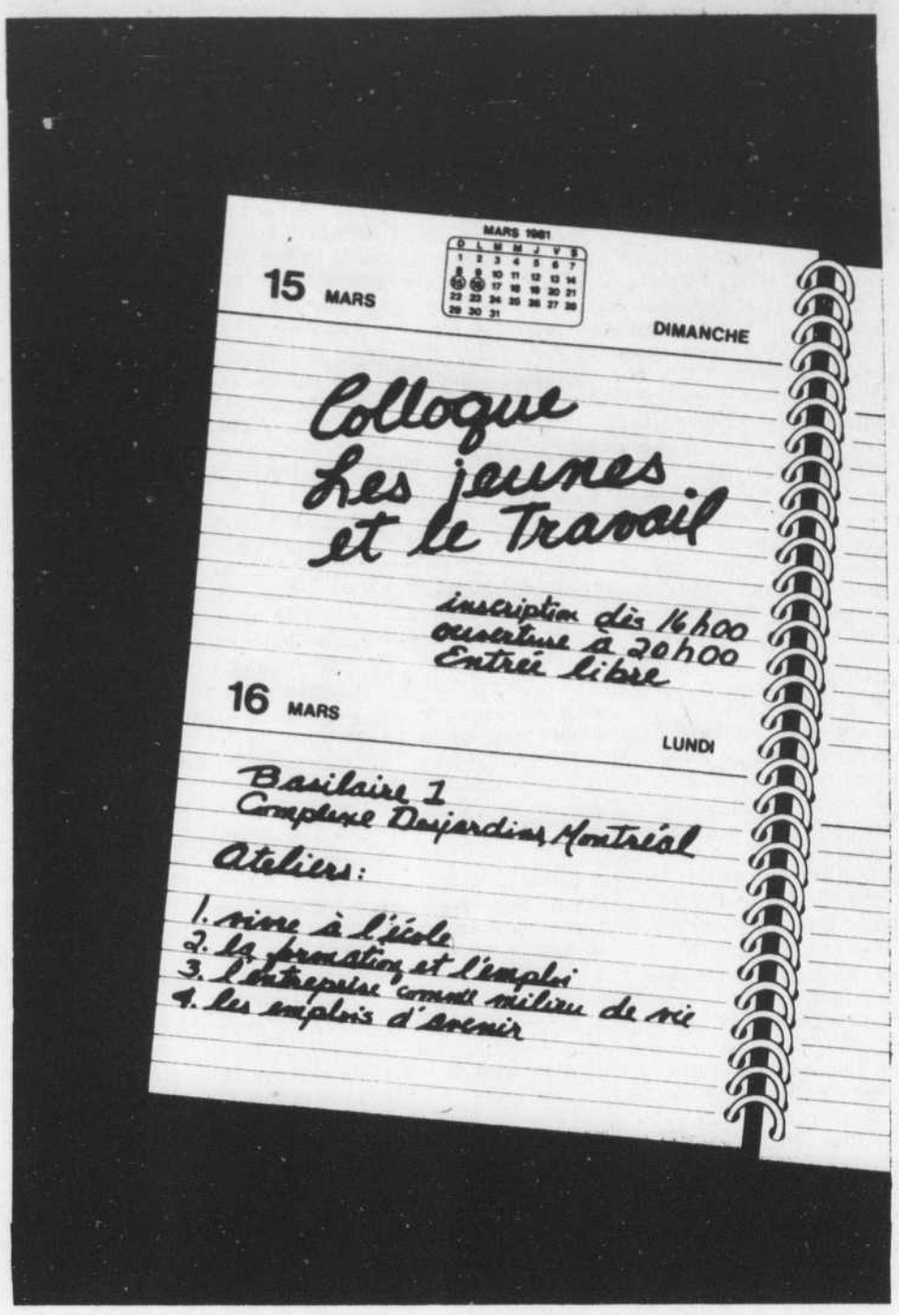

DIMANCHE 15 MARS

16h00 - 20h00 — Inscription et choix de l'atelier

20h00 — Mot de bienvenue

Camille Laurin,
ministre de l'Éducation.

FORUM: «*Donner un sens au travail*»

Personnes-ressources:

Michèle Brouillette, employée syndiquée, Bell Canada

Daniel Latouche, professeur agrégé, Centre d'études canadiennes-françaises, Université McGill.

Jacques Lazure, sociologue, Université du Québec à Montréal.

José Roy, étudiant en droit, Université Laval.

LUNDI 16 MARS

9h00 - 12h00 — Ateliers

Atelier 1 — «*Vivre à l'école*»

Personnes-ressources:

Christophe Auger, vice-président, Confédération des syndicats nationaux.

Daniel Gagnon, étudiant

François Gilbert, directeur d'école.

Gisèle Tremblay, journaliste.

Un représentant du Regroupement des associations étudiantes universitaires.

Atelier 2 — «*La formation et l'emploi*»

Personnes-ressources:

Claude Beauregard, vice-président adjoint, Bell Canada.

Normand Caron, directeur, Service de l'éducation, Fédération des travailleurs du Québec.

Pierre Fontaine, directeur général, direction des politiques et plans, ministère de l'Éducation.

Michèle Jean, présidente, Commission d'étude sur l'éducation des adultes.

Pierre Roberge, agent de recherche, Conseil des universités.

Louis Roy, président, Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec.

Atelier 3 — «*L'entreprise comme milieu de vie*»

Personnes-ressources:

Guy Brisebois, directeur, Imprimerie coopérative Harpell.

Roger Carbonneau, vice-président exécutif, Centre des dirigeants d'entreprise.

Jean-Paul Hêtu, vice-président, Centrale des syndicats démocratiques.

Gilbert Tarrab, professeur, Université du Québec à Montréal.

Pierre Vennat, journaliste, La Presse.

Atelier 4 — «*Les emplois d'avenir*»

Personnes-ressources:

Hadj Ben Yahia, associé de recherche, Groupe interuniversitaire GAMMA.

André Delisle, ingénieur-journaliste, Collaborateur Québec-science.

Roland Jouandet-Bernadat, économiste, École des Hautes études commerciales.

Pierre Ducros, président, Ducros, Meilleur, Roy & associés ltée.

Pierre Fortin, professeur, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Jean-Paul L'Allier, président, Jean-Paul L'Allier et associés.

Yves Rabeau, économiste, Université de Montréal.

14h00 - 18h00 — Plénière:

Rapport des ateliers et discussion générale.

«*Vivre à l'école*»
Lysiane Gagnon,
journaliste, La Presse.

«*L'entreprise comme milieu de vie*»
Jean-Guy Frenette,
directeur de la recherche, Fédération des travailleurs du Québec.

«*La formation et l'emploi*»
Lise Bissonnette,
éditorialiste, Le Devoir.

«*Les emplois d'avenir*»
André Raynaud,
professeur, École des hautes études commerciales.

18h00 — Clôture

Pour information, communiquez avec les organisateurs:

Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec
885, Grande-Allée est
Québec, Qc G1A 1A2 643-8080
1, Complexe Desjardins, 25e étage
Tour sud, Montréal, H5B 1B2 873-7788

revue **critère**
9155, Saint-Hubert, Montréal H2M 1Y8
389-9068/5921, poste 348

FRANÇAIS OU ANGLAIS
Langue seconde
Cours d'été 1981

BOURSES

Dans le cadre d'un programme établi par le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et financé par le Secrétariat d'État, des bourses (1) sont offertes aux élèves et aux étudiants québécois de niveau post-secondaire désireux de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais langue seconde durant l'été 1981, au Canada.

La bourse comprend les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture, de participation aux activités socio-culturelles obligatoires et de matériel d'enseignement. Les frais de voyage aller-retour sont à la charge du boursier.

Le nombre de boursiers qui sont accueillis dans les établissements d'autres provinces est limité, dans le cadre d'accords interprovinciaux; c'est pourquoi un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec.

Conditions d'admissibilité

- Être citoyen canadien ou «immigrant reçu».
- Terminer - élève à temps plein - ses études secondaires (5e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1980-1981.

OU

- Étudier à temps plein dans un établissement collégial ou universitaire durant l'année scolaire 1980-1981 (inscrit aux «sessions» d'automne 1980 et d'hiver 1981.)

Attribution des bourses

Les bourses sont accordées, à l'intérieur de chaque région administrative, par tirage au sort à l'aide d'un ordinateur.

Pour recevoir un formulaire et une brochure de renseignements, chaque candidat doit écrire à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 mars 1981 (le cachet de la poste faisant foi).

Maurice Beaulieu
Coordonnateur
a/s: M. Guy Lamontagne
Service des prêts et bourses
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Les formulaires dûment remplis devront parvenir au ministère au plus tard le 15 avril 1981 (le cachet de la poste faisant foi).

N.B.: Les formulaires ne sont pas mis à la disposition des établissements d'enseignement.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

1. Revenu imposable.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

L'élection: des enjeux prévisibles

POUR la 32e fois depuis la confédération, les citoyens du Québec choisiront le 13 avril prochain l'équipe et le chef de gouvernement responsables de la gestion des avoirs et des projets collectifs. Notre système électoral offre des garanties formelles qui sont parmi les plus sûres qui soient, même si le plein démocratique n'est pas encore totalement assuré. Ce système prend cependant tout son sens quand l'attitude responsable de ceux qui cherchent à obtenir un mandat s'accompagne d'un égal sens des responsabilités des citoyens qui, par leur libre choix, donnent ce mandat. C'est ce modèle qui, par une espèce de chimie sociale, divise les citoyens en familles politiques opposées mais produit le pouvoir des uns sur les autres, pouvoir de gouverner et non de contraindre par la force, pouvoir de décider et non d'ordonner.

Sans doute notre système est-il encore perfectible. On pense en particulier à la représentation proportionnelle, à l'avance des uns sur les autres quand il s'agit de prendre pied dans un parti politique, de s'y faire reconnaître et d'y postuler des mandats. Cependant, en élargissant les clientèles électorales, en assurant l'indépendance des mises à jour de la carte électorale, en fixant les conditions de contribution aux caisses des partis et en limitant les dépenses électorales, nous avons progressé dans l'aménagement du choix démocratique.

Comme il se produit souvent dans les sociétés complexes qui sont les nôtres, les progrès accomplis peuvent être annulés par de nouvelles pratiques et de nouveaux systèmes, néfastes pour le choix démocratique. C'est ainsi qu'il faut s'inquiéter de l'expansion considérable de l'industrie électorale dans les deux dernières décennies. Ses techniques se sont raffinées; ses ingénieurs multipliés. L'homme ou la femme politique peuvent se livrer à leurs méthodes et devenir un objet que l'on vend parmi d'autres. Ils peuvent se conformer au schéma et aux attentes qu'imposent les sondages et les savantes stratégies. Dans la présente campagne électorale, il faudra dénoncer s'il y a lieu ces manipulations.

■

Les citoyens québécois ont de multiples raisons de considérer avec grande attention, au cours de la campagne électorale actuelle les comportements et les programmes des partis, l'attitude et le discours des leaders et des équipes politiques. En effet, la gestion des avoirs collectifs, les choix d'investissement et les projets de développement devront tenir compte dans les prochaines années, de contraintes nouvelles et durables: ralentissement de l'activité économique au plan international, croissance spectaculaire et inévitable des coûts des ressources énergétiques, maintien de taux d'intérêt élevés, diminution du pouvoir d'achat pour le grand nombre.

Ces contraintes modifieront le niveau et le style de vie des citoyens. Elles affecteront entre autres, le choix des lieux et des conditions de logement, les budgets et les modes de transport, le choix des lieux et des formes de loisir. Les problèmes que pose la faible qualité des environnements naturels et sociaux prendront, dans ce contexte, une importance considérable. Une majorité des électeurs seront rejoints par ces contraintes. Ils les ressentiront, s'ils ne l'ont pas déjà fait, comme permanentes. Ils devront s'y ajuster.

Ils ont le droit d'entendre, d'interroger les partis et leurs candidats pour connaître leurs projets face à ces réalités nouvelles. Les contraintes déjà identifiées ne sont pas le fait d'une crise passagère. Elles définissent les conditions réelles dans lesquelles devront vivre la majorité des citoyens dans l'avenir.

■

Les citoyens qui sont les usagers des services de l'État, services d'information, services sociaux, services de santé, services judiciaires, services éducatifs, services de protection de divers types, etc., ont le droit d'entendre et d'interroger les partis et les candidats sur l'accessibilité, la qualité et le fonctionnement plus humain de cet ensemble de services. Il suffit de les fréquenter, même occasionnellement, pour entendre la critique fondée des usagers. De plus, il suffit d'examiner la distribution géographique de ces services pour réaliser que dans de nombreuses régions du Québec, les citoyens en sont privés. Pourquoi cette inégalité? Quels projets de déploiement offrent les partis pour assurer un accès égal à tous, à des services financés par tous? Quelle est la formule qu'ils privilégient pour maintenir, en période de conflit, la quantité et la qualité des services essentiels indispensables pour la sécurité voire même, la survie des citoyens les plus démunis?

Sans tomber dans la prose électorale facile et trompeuse, les partis et les candidats ont l'obligation au cours de la campagne actuelle de répondre aux questions que posent la dimension, l'expansion et la qualité du marché du travail au Québec. Malgré des consolidations récentes, des secteurs industriels demeurent vulnérables en raison du vieillissement des équipements, des effets prévisibles d'une politique tarifaire moins favorable ou tout simplement d'une concurrence internationale agressive.

Enfin, même si les stratégies et les programmes constitutionnels des deux principaux partis politiques québécois sont débordés, soit par le vote référendaire soit par l'action unilatérale du gouvernement fédéral, ils ont l'obligation de préciser la démarche et les positions qu'ils entendent adopter à ce sujet.

On dit que les citoyens se désintéressent de ces questions. On évoque leur lassitude et leur désabusement. Il importe de corriger ces évaluations. La question du statut constitutionnel du Québec se pose aujourd'hui avec un caractère d'urgence sans précédent. Cette évaluation est partagée par un grand nombre de citoyens. La passivité dans ce domaine équivaudrait à consentir au gouvernement canadien actuel, toute la marge de manoeuvre. Il l'utiliserait normalement à ses propres fins et en fonction de ses propres intérêts. La passivité dans ce domaine constitue une forme de consentement à la conception constitutionnelle des libéraux fédéraux. À moins d'accepter que le Québec se cantonne dans l'attitude négative de défense de l'autonomie provinciale, ceux qui aspirent à le diriger doivent préciser leur position et relancer l'initiative qui, dans ce domaine, est venue historiquement du gouvernement et de la société québécoise.

Sur le caractère de cette société, sur le statut des langues et celui des minorités, les partis et les candidats devront aussi livrer un message qui soit clair.

Les débats politiques des prochaines semaines devront répondre à ces interrogations et à plusieurs autres. Il faudra scruter de près les propos de la classe politique. Ce que ses porte-parole diront et la manière qu'ils emploieront pour faire leurs interventions nous permettront de vérifier leur conception réelle du Québec, minorité parmi d'autres minorités ou société distincte.

Les citoyens sont de plus en plus attentifs à la qualité de leur vie. La présente décennie posera de diverses manières ces questions de la qualité des environnements naturels et sociaux, des succès et de la croissance économique. Ces débats émergent déjà dans les préoccupations de nombreux groupes. La présente campagne électorale devrait permettre de situer ces enjeux. Elle devrait conduire à un choix éclairé de l'équipe et du leader politique capables de réconcilier ces attentes et les ressources disponibles, aptes à gouverner dans la tolérance et à gérer les changements qui correspondent aux besoins et aux aspirations des citoyens.

Jean-Louis ROY

Les récalcitrants

Le 31 mars 1980, 27 grandes entreprises oeuvrant au Québec avaient négligé ou refusé de présenter à l'Office de la langue française le programme de francisation qu'elles devaient pourtant, en vertu de la loi, remettre le 7 août 1979. Près d'un an plus tard, 14 entreprises apparaissent encore au tableau noir de l'Office.

Ces entreprises sont: Canadien Pacifique, la Banque de Montréal, la Banque Royale, The Freedman Company, Corporation Utex, Rio Algom, la Société d'ingénierie de Montréal, Surveyer Neniger & Chênevert, Léa, Benoît et Associés, Lalonde, Valois, Lamarre, Valois & Associés, l'Agence de sécurité Philips, Cinémas Unis, Cinémas Odéon et le journal *La Presse*.

Ces 14 entreprises représentent 5% de toutes celles qui avaient à présenter un plan de francisation. C'est donc dire que 95% ont accompli leur devoir de citoyens. On pourrait donc être tenté d'excuser les récalcitrants. Il faut au contraire les dénoncer vivement (sauf peut-être La Presse). Le fait d'ailleurs que la presque totalité des entreprises se soient soumises à la loi rend plus manifeste encore leur mauvaise foi.

Plusieurs des entreprises qui défient la loi possèdent une charte fédérale. Canadien Pacifique, la Banque de Montréal et la Banque Royale se sont d'ailleurs explicitement réfugiés derrière leur charte pour prétendre ne pas avoir à se soumettre à la loi 101. C'est une vieille tactique. General Dynamics a employé le même argument pour contester l'expropriation par le gouvernement du Québec. À ce jour, la Cour d'appel a donné tort à la compagnie et le débat va possiblement se poursuivre jusqu'en Cour suprême.

La balle est évidemment dans le camp du gouvernement du Québec. Ces compagnies et les grands bureaux d'avocats qui les représentent n'espèrent et n'attendent qu'une chose: se faire enfin poursuivre par les tribunaux. Ils ont évidemment peu à perdre et beaucoup à gagner. Mais en même temps, cette attitude coloniale et impérialiste manifeste bien leur mépris envers la société au sein de laquelle ils font affaire.

Le plus étrange, c'est que l'Office de la langue française accepte de se faire mépriser. Canadien Pacifique, dont incidemment le plus important actionnaire est la Caisse de dépôts et de placements du Québec, refuse de soumettre son plan de francisation en prétendant que le «chapitre relatif à la francisation des entreprises ne lui est pas applicable». Or, nous apprend l'Office, «la compagnie exécute cependant un vaste programme de francisation de ses activités au Québec en *coopération avec l'Office*». Ce n'est pas du compromis, c'est de la compromission.

La Banque Royale du Canada vient de son côté de se faire décerner un Mercure pour son implication communautaire. Il serait grand temps qu'elle ajuste son comportement à son image. Quant à la Banque de Montréal, pour ce qui reste de ses activités à Montréal, on comprend mal son obstination. On en vient à se demander si, parce qu'elle a peu à perdre, elle n'est pas l'arrière-garde symbolique d'une certaine communauté d'affaires qui, à la faveur d'un revirement politique favorable, en profiterait pour reprendre ses habitudes coloniales d'antan.

La liste des récalcitrants compte curieusement quatre sociétés d'ingénierie et deux importantes compagnies de distributions de films. Se serait-on concerté pour défier la Loi?

Il y a enfin le cas du journal *La Presse*. On le sait, M. Lemelin soutient qu'il n'a pas à soumettre un plan de francisation. Il a déjà remis son analyse linguistique qui, confirme sans doute que l'on fonctionne en français. Le journal prétend que l'Office pourrait lui remettre sans autre formalités le certificat de francisation puisque, selon l'article 138, «la langue française y possède déjà le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer». L'Office prétend de son côté que *La Presse* devrait en plus se doter d'un comité de francisation. Nous ne saurions trancher cette chicane juridique mais on comprend mal que l'Office et *La Presse* n'aient pu convenir ou obtenir une interprétation juridique permettant de solutionner ce conflit.

Une chose est certaine. L'Office de la langue française ne fait pas toujours preuve du meilleur jugement dans ses relations avec les entreprises francophones. On comprend et l'on admet que tous doivent être égaux devant la loi. C'est un principe important. Mais avec le genre de lettres que les «négociateurs» de l'Office envoie aux entreprises qui fonctionnent déjà en français, il y a de quoi faire sursauter le plus convaincu des convaincus.

Il serait grand temps pour l'Office s'il ne veut pas bousiller un processus utile voire nécessaire même dans les entreprises francophones, de reviser ses approches auprès d'elles. Le ridicule annihile souvent rapidement les meilleurs efforts.

Jean-Pierre PROULX

LIBRE OPINION

À quand l'entrée du Canada dans l'OEA?

par Guy Lamothe

Il paraît absurde que le Canada, une des cinq puissances moyennes dans le monde, et par surcroît situé en Amérique, ne fasse pas partie de l'Organisation des États Américains (O.E.A.) et n'y participe qu'à titre d' «observateur», alors que d'autres petits pays, nouvellement nés à l'indépendance et pas plus larges que la paume de la main, en sont membres à part entière. D'où vient ce maintien du Canada à l'écart du Panaméricanisme, et partant, de l'O.E.A., cet organisme international régional qui a pour rôle principal de connaître des affaires domestiques américaines?

Avant de répondre à cette question, il serait bon de montrer les relations du Canada avec le Panaméricanisme et l'O.E.A. Un court et rapide historique n'est pas superflu.

L'O.E.A. n'est pas le fruit d'une génération spontanée; elle est issue en droite ligne du Panaméricanisme qui est à la fois un sentiment et un besoin de s'unir éprouvés par les peuples latino-américains, afin de se libérer de l'Europe esclavagiste et colonialiste des XVIIIè et XIXè siècles. Ce Panaméricanisme qui a pour fondation la défense mutuelle des peuples latino-américains contre l'ennemi commun de l'époque, le colonialisme, devait forcément avoir ses ancêtres, ses racines dans l'Histoire des peuples en question.

Pour avoir participé à Savannah aux guerres de l'Indépendance des États-Unis, aujourd'hui, la nation la plus puissante du monde occidental, — et pour s'être libérés en 1804, après des luttes acharnées, de la France napoléonienne, les Haïtiens d'alors avaient acquis, à travers le continent américain, la réputation d'habiles et redoutables guerriers. C'est ce qui explique qu'à deux reprises le Venezuela vint frapper à la porte d'Haïti: une première fois, ce fut l'officier vénézuélien Miranda qui s'adressa à Dessalines, le Fondateur de la patrie haïtienne; cette aide octroyée par Dessalines échoua malheureusement. Une seconde fois, le Libertador avant la lettre, Simon Bolivar vint en 1816 réclamer à Alexandre Pétion, Président d'Haïti, des hommes et des munitions pour aller libérer les colonies espagnoles. Bolivar obtint pleine et entière satisfaction. Avant de regagner le Venezuela, il créa, rapportent certains historiens, dans la baie de Jacmel (ville d'Haïti), à partir du drapeau haïtien celui du Venezuela afin de mieux souligner le pacte d'amitié qui venait de sceller l'union des deux peuples. Bolivar, au moyen de cette aide, remporta de nombreuses victoires sur les Espagnols et délivra successivement le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Haut Pérou.

Devant un triomphe si inespéré, Bolivar écrivit à Pétion pour lui demander ce qu'il voulait en retour. Pétion de lui répondre: «Libérez les esclaves.» L'histoire universelle offre très peu d'exmples d'une telle générosité et magnanimité. Voilà pourquoi l'on s'accorde à dire que le Panaméricanisme a germé dans l'esprit de ces deux Titans de l'Histoire: le libertador Simon Bolivar et le général Pétion. Des choses comme celles-là méritent d'être rappelées à la face des Amériques, surtout à la suite des mauvais traitements récemment infligés aux *boat people* haïtiens.

En 1826 eut lieu à Panama le 1er Congrès sur le Panaméricanisme. En 1889, les E.U. adhérèrent au Panaméricanisme qui devint lors de la Conférence de Washington, l'Union panaméricaine, puis, après maintes modifications, la Charte de Bogota de 1948, qui fut l'acte de naissance de l'O.E.A.

Donc on admet aisément qu'au départ le Panaméricanisme ne regardait que les peuples latino-américains; car il s'agissait pour eux de concerter leur action afin de lutter pour leur indépendance ou pour la consolider. Il était donc tout à fait normal que l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les E.U. et le Canada fussent étrangers au Panaméricanisme, parce que ce dernier ne les concernait pas. D'ailleurs, les E.U. eux-mêmes n'y ont adhéré que soixante-trois ans après le 1er Congrès de Panama.

Les colonies latino-américaines étaient en pleine effervescence et commençaient à se libérer du joug de leur métropole européenne. Pour essayer d'endiguer l'intervention offensive des pays européens, et plus particulièrement, ceux de la Sainte-Alliance, le président américain, James Monroe déclara en 1823 dans un message au Congrès: «L'Amérique aux Américains.» D'après cette déclaration connue sous le nom de la doctrine Monroe, les E.U. interdisent aux puissances européennes d'intervenir dans les affaires américaines et en contre-partie, les E.U. se désintéressent des affaires européennes. Or étant donné que d'une part le Canada était à l'époque, et ce jusqu'en 1931, une colonie puis un dominion de l'Angleterre, et que d'autre part, les pays latino-américains, y compris les E.U., nourrissaient une certaine méfiance envers tout ce qui leur rappelait le vieux continent, il était donc naturel que cette méfiance fut étendue au Canada considéré, à l'époque, comme la fenêtre ouverte de la Grande-Bretagne sur les affaires américaines. De nos jours, cet argument est périmé.

Le motif véritable du maintien du Canada en dehors de l'O.E.A. est que les E.U. ne veulent pas que leur influence soit contre-balancée par le Canada. Volontairement ou inconsciemment, le Canada en n'y adhérant pas fait le jeu des États-Unis. Ceux-ci veulent continuer à exercer leur suprématie, leur hégémonie sur les pays latino-américains; il ne serait même pas osé de se demander si la doctrine de Monroe n'a pas dégénéré en: «L'Amérique aux Etats-Unis.» La preuve? Quand une décision doit se prendre au sein de l'O.E.A., les pays membres votent toujours du côté des E.U. ou en faveur de ceux-ci dans une proportion de 98%.

Quant au motif que les pays membres de l'O.E.A. sont tous des Républiques et que le Canada est une monarchie constitutionnelle, il ne mérite pas qu'on s'y attarde: ce château de cartes tombe de son propre poids.

Il faut plutôt rappeler le remarquable travail accompli par Mme Flora McDonald, alors ministre des Affaires extérieures, pour faire admettre le Canada à l'O.E.A. En effet en octobre 1979, lors de la réunion de l'O.E.A. à La Paz (Bolivie), Mme McDonald a manifesté «officiellement et internationalement» la volonté du Canada de faire partie de l'O.E.A.; elle déclara à cette réunion: «Nous étudions avec attention la possibilité d'adhérer à l'O.E.A.» Cette volonté ferme de Mme McDonald ne resta qu'un voeu pieux, puisque, quelques mois après le Gouvernement Clark était défait en chambre.

Nous souhaitons vivement que les propos de Mme McDonald se concrétisent et que le gouvernement Trudeau reprenne, si ce n'est déjà fait, les démarches là où les avait laissées sont prédécesseur; car si le gouvernement de M. Clark a été conspué pour son projet de déplacement de l'ambassade de Tel Aviv à Jérusalem, il doit être, en toute justice, félicité, pour celui de faire du Canada un membre à part entière de l'O.E.A.

LETTRES AU DEVOIR

■ *La logique est-elle périmée?*

Dans sa lettre au DEVOIR du 10 mars, M. Claude Boucher me fait bien de l'honneur en accordant un peu de son temps à une rectification (accompagnée d'un rappel sur l'arbitraire) portant sur la date «mise à l'envers» à cause de l'influence de l'informatique. Il faut admettre avec regret que la logique, de nos jours, n'a plus l'admiration de certains milieux scientifiques. Aussi, dans la langue courante, ce qui est usage et tradition peut-il être considéré encore comme logique? Il s'agit d'autre chose. Il est d'usage logique, dans une langue donnée, d'indiquer la date d'une certaine façon, quelle que soit l'attitude des informaticiens. D'autre part je n'ai jamais récriminé contre le Système international des mesures.

Si on se rappelle mes vieilles chroniques, (voir «Le Temps du village global» dans le recueil *Un homme et son langage*, Éditions de l'Aurore), on se souviendra que j'ai traité, à l'époque, ce sujet de la date chiffrée.

Voici ce que j'écrivais, il y a à peu près cinq ans: «Il a été décidé de représenter l'heure locale sous une nouvelle forme numérique facilitant le traitement de l'information... La date peut aussi se représenter numériquement. Elle précède toujours l'heure. On indiquera pour cela — l'ordre des éléments allant toujours du rang supérieur au rang inférieur — d'abord l'année, puis le mois (de 01 à 12), puis le jour (de 01 à 31), les chiffres de la date pouvant être séparés par un tiret. La norme (norme de l'Association française de normalisation reproduisant la norme internationale ISO 3307) en fait précise bien qu'il s'agit d'un mode de représentation sous forme numérique pour l'échange d'information dans les systèmes de données».

Ma chronique finissait par: «Je tiens donc à signaler que cette façon d'écrire l'heure (ou la date) ne vaut que pour le traitement de l'information».

Après plusieurs années d'application de cette norme spéciale à l'informatique, il est bon d'en voir les conséquences. La confusion la plus complète qui règne vient du manque d'uniformité, parce qu'on a étendu cette façon d'écrire la date chiffrée à la correspondance, aux chèques, aux notes de service... (Les chèques doivent porter une date, hélas indiquée actuellement soit à l'anglaise, soit à la française, ou à «l'informaticienne».) Je ne m'insurge que contre l'imbroglio rendu encore plus compliqué par l'application à la langue courante d'une directive internationale valable uniquement pour l'informatique. Les chèques, hélas sont «informatisés.» Pour la correspondance, observons la tradition logique — j'insiste — du langage utilisé, que ce soit l'anglais, l'allemand ou le français. Pour le reste, M. Boucher reprend mes arguments.

Mon rôle est d'aider les lecteurs à bien connaître et bien utiliser leur français qui évolue — c'est normal qu'il évolue — de plus en plus vite à l'époque du village planétaire de McLuhan. L'invasion du langage courant par les termes techniques l'alourdit et l'obscurcit, ce qui est inquiétant et rend songeurs bien des linguistes, grammairiens et passionnés du verbe. Les nombreuses lettres et les appels téléphoniques que j'ai reçus à la suite de la chronique sur la date «à l'envers» constituent une preuve de cette confusion et de cette inquiétude. La raison informatique n'est pas forcément la raison du «monde ordinaire» qui désire comprendre ce qu'il lit et qui n'a que faire de changements décidés par quelques spécialistes au nom de la sainte informatique.

Je suis heureux que M. Boucher reconnaisse qu'il n'est pas question de changer les habitudes linguistiques des populations. Étant toujours optimiste, j'espère que tout le monde continuera d'écrire, en 2004 par exemple: 2-1-04, pour le 2 janvier 2004, et non 04-01-02, qui rendrait perplexes bien des gens, surtout si les diverses façons actuelles d'ordonner les chiffres prévalaient. Il est toujours dangereux — et illogique — de changer les usages de la langue. La langue elle-même s'en charge depuis des millénaires, sans l'aide des informaticiens et mathématiciens.

Louis-Paul BEGUIN

Montréal, 11 mars

■ *Hommage à Raymond Lavoie*

La communauté des affaires vient de perdre un de ses membres les plus importants.

Homme d'affaires reconnu, tant sur le plan canadien qu'international, Raymond Lavoie a toujours eu le temps de mettre à la disposition de la communauté son jugement équilibré, son dynamisme, son sens de la perfection. Il a oeuvré sur toutes les scènes du développement économique, non seulement dans l'entreprise privée mais également dans les entreprises publiques et para-publiques et dans un grand nombre d'associations. Il n'a jamais recherché les titres et les honneurs: l'efficacité et les service étaient bien plus importants.

Puis-je porter à votre connaissance une contribution majeure qui a marqué les débuts du rapprochement entre les deux principales communautés montréalaises et donné à leurs plus importantes associations d'affaires une stabilité et un essor qui ne peuvent être que bénéfiques pour l'ensemble.

À l'automne 1967, la Chambre de commerce de Montréal et le Montréal Board of Trade aménageaient dans leur nouveau siège social, côte du Beaver Hall.

Le Montreal Board of Trade (Bureau du Commerce fondé en 1822 regroupe principalement le milieu des affaires anglophone. La Chambre de commerce de Montréal fondée en 1886 justifie sa création et son existence par la volonté du milieu des affaires francophone de se retrouver au sein d'une association qui lui soit propre et qui lui permette de faire valoir ses idées. Ces deux institutions témoignaient de la mentalité sociale montréalaise voulant que même dans le milieu des affaires, les communautés anglophone et francophone de Montréal aient leurs propres institutions et communiquent assez peu ensemble.

À la demande du Board of Trade, la Chambre de commerce de Montréal accepta de considérer la possibilité de construire conjointement la Maison du commerce. La Chambre donna plein pouvoir à M. Raymond Lavoie, président du Crédit foncier franco-canadien, pour négocier une entente avec l'entrepreneur et le Board of Trade. Face à la qualité de ce fondé de pouvoir, le Board of Trade lui confia également les mêmes responsabilités.

M. Lavoie mena presqu'à terme toutes les négociations d'un bail emphytéotique tripartite avec un premier entrepreneur; le tout achoppa et il accepta de recommencer les discussions avec un deuxième entrepreneur. Avec vigueur et fermeté, avec une vision exceptionnelle, il alla de la Chambre au Board, du Board à l'entrepreneur négocier chacun des articles d'un bail de 80 ans, pensant à chacune des implications à long terme, consultant les meilleurs spécialistes. Que de soirées, que de fins de semaine il passa à rencontrer les parties, à évaluer les intérêts de l'un et de l'autre, à rédiger même les clauses du contrat. Il sut avec patience et diplomatie amener les trois parties à signer une entente financièrement intéressante et qui, à tout le moins pour la Chambre de commerce de Montréal, devait lui permettre une stabilité financière qu'elle n'avait jamais connue jusqu'alors. Évidemment, jamais il ne fut question d'honoraires ou même de remboursement de quelque dépense que ce soit. Le Crédit foncier, au moment de la crise économique, avait rendu des services inestimables à la Chambre de commerce de Montréal; son président, trente ans plus tard, donnait à la Chambre un équilibre et un essor qui assuraient son développement pour plusieurs décennies. L'implantation de la Maison du commerce devenait également un geste historique: le rapprochement dans le milieu des affaires des communautés anglophone et francophone.

Tous ceux qui ont participé à cette activité, que ce soit au niveau du financement ou de l'administration, reconnaissent que le père de la Maison du commerce est Raymond Lavoie.

À Mme Lavoie et à ses proches, notre plus profonde reconnaissance et nos sympathies les plus sincères.

Pierre SHOONER

Saint-Lambert, 4 mars

■ *Critique*

Par la présente, je viens appuyer la «Lettre au DEVOIR» de Mme Suzanne Langevin-Lavoie titrée: «Les ébats des gogos boys», se rapportant à l'article de Nathalie Petrowski: «La dernière danse des phallocrates».

Merci madame, d'avoir exprimé si finement et avec tant de justesse ce que je pensais moi-même, et ce que pensaient aussi sans doute la plupart des lecteurs du DEVOIR.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la venue d'un critique pour remplacer cette N. Petrowski car ses goûts, genre: «Diane Dufresne-immaculée conception» etc., ne me paraissent guère en accord avec la hiérarchie des valeurs d'un grand nombre de lecteurs de votre journal.

Ghislaine BÉLANGER

Sillery, 23 février

■ *Réplique à Mauriche Champagne-Gilbert*

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre article publié dans LE DEVOIR du 24 février dernier. Plusieurs des questions que vous soulevez préoccupent probablement plusieurs militants et sympathisants péquistes, puisque la question constitutionnelle demeure notre fibre la plus mobilisante ou... démobilisante. Toutefois, je crois que vous mêlez un peu vos cartes et que vous contribuez également à mêler les cartes des autres. Le Conseil national élargi d'octobre dernier — auquel j'ai participé étroitement à titre de membre du Comité des Neuf qui a préparé le document «Le Québec des années 80» — a précisé un certain nombre de choses:

1) L'option fondamentale du Parti québécois demeure la souveraineté-association, car nous croyons qu'aucun arrangement constitutionnel en-deça de la souveraineté du Québec ne satisfera les Québécois. Plus que jamais les partisans du OUI et du NON le constatent présentement.

2) Nous nous engageons à ne pas tenir de référendum dans le deuxième mandat sur notre option, dans le respect le plus élémentaire et le plus démocratique de la population.

3) Nous continuerons à promouvoir notre option fondamentale, même si l'enjeu de la prochaine élection ne sera pas la demande du mandat de réaliser la souveraineté-association.

4) Comme M. Lévesque l'a rappelé samedi dernier au Conseil national, l'enjeu des prochaines élections ne consistera pas à demander qui pourra le mieux participer à un renouvellement du fédéralisme, mais bien qui pourra le plus sincèrement contribuer à l'affirmation et à la défense des droits du Québec.

Donc, il me semble que c'est clair. Nous prétendons — et dois-je vous le démontrer? — que le PQ est un peu mieux placé merci pour défendre les droits du Québec que le PLQ de Claude Ryan qui veut déjà — même si son parti est partagé et mêlé — trahir les francophones en ce qui concerne leurs droits linguistiques. On parle beaucoup des droits et des privilèges de la minorité anglophone, mais, quand parlerons-nous des droits de la majorité francophone?

J'ose espérer que le rappel de ces quatre points vous permettra d'éclairer quelque peu votre lanterne et, en terminant, je vous remercie pour votre précieuse contribution à la campagne de Solidarité-Québec qui a connu un succès sans précédent. Les motifs qui vous ont si spontanément enjoint à vous opposer au projet-Trudeau sont les mêmes qui font souhaiter la réélection du PQ, car il nous a donné un gouvernement crédible et honnête ces quatre dernières années.

Paul DOYON
président du PQ de la région
Montréal-Ville-Marie

Montréal, 24 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les classes sociales et le projet souverainiste

2) Le fossé entre les intellectuels et les autres

par Maurice Pinard et Richard Hamilton

LE caractère radical des options constitutionnelles d'une grande partie de l'intelligentsia québécoise et de l'ensemble des intellectuels péquistes n'est qu'un aspect d'un phénomène plus général: l'adhésion intense à une idéologie nationaliste radicale qui est cohérente et bien articulée et qui détermine tout un ensemble d'attitudes et d'orientations politiques connexes. Encore là, la possession d'une telle idéologie, d'une façon aussi intense, constitue à long terme une ressource d'une importance capitale pour la mobilisation des masses, mais à court terme elle crée un fossé entre les intellectuels et l'ensemble de la population qui explique en partie l'échec référendaire.

À l'aide des données de notre sondage, nous pouvons illustrer quelques aspects du fossé existant entre les intellectuels et les autres groupes de la population. Par exemple, dans tous les groupes, y compris les intellectuels, l'attachement au Québec est très fort: 93% des Québécois francophones disent qu'ils se «sentent profondément attachés au Québec» et ce chiffre ne varie que peu d'un groupe à l'autre. Mais lorsqu'il s'agit de l'attachement au Canada, la situation est différente. Ce qui en surprendra sans doute plusieurs, c'est que cet attachement est aussi relativement fort chez les francophones du Québec: dans l'ensemble, pas moins de 72% disent se sentir «profondément attachés au Canada». L'ampleur de cet attachement fut même, à ce qu'on rapporte, une révélation pour plusieurs militants du NON pendant la campagne référendaire, et cette campagne a probablement contribué à le renforcer, du moins à court terme.

Mais ici, alors que ce pattern prévaut sans grandes variations dans tous les autres groupes d'occupations (sauf chez les autres professionnels), chez les intellectuels, la situation est différente et le rejet du Canada est prononcé: seulement 44% se sentent profondément attachés au Canada (57% chez les autres professionnels). Par contraste, chez les ouvriers, par exemple, 77% révèlent un attachement similaire. L'idéologie cohérente des intellectuels ne permet pas si facilement d'entretenir un système de doubles loyautés — au Québec et au Canada.

À un niveau moins profond, l'écart entre les opinions des intellectuels et celles du reste de la population se manifeste d'une autre façon singulièrement intéressante — et amusante aussi — à la lumière du récent débat opposant M. Trudeau à un groupe d'intellectuels québécois, dans ces pages mêmes. Alors que dans *tous* les autres groupes d'occupations, (et même dans *tous* les groupes d'âge), Trudeau est considéré comme un «meilleur chef politique» que Lévesque (dans l'ensemble, 46% préfèrent Trudeau, contre 27% pour Lévesque, toujours chez les francophones seulement), chez les intellectuels, c'est le contraire: il n'y a que chez ces derniers qu'on préfère Lévesque (46%) à Trudeau (30%). Ceci suggère que les commentaires et évaluations concernant ces leaders qu'on retrouve dans les médias québécois reflètent davantage la pensée de la classe que représentent leurs auteurs que la pensée de la population en général. Et il faut ajouter que M. Trudeau le leur rend bien.

La cohérence de l'idéologie des intellectuels se manifeste aussi — et en même temps s'enracine — dans un ensemble de griefs qui chez eux sont tous aussi prononcés les uns que les autres. C'est ainsi qu'une majorité des intellectuels francophones sont d'opinion que «les Canadiens Anglais ont souvent tendance à considérer les Canadiens Français comme inférieurs à eux» (58%), qu' «au Québec, les francophones sont dominés, au plan économique, par les anglophones» (63%), que «les francophones vont devenir de plus en plus minoritaires au Canada» (65%), et que «le système fédéral (ne) permet (pas) au Québec de satisfaire ses aspirations» (64%).

Mais cet ensemble de griefs, qui ont traditionnellement sous-tendus le discours nationaliste québécois, ne sont pas tous partagés également par les autres classes de la société. Si la majorité partage les vues des intellectuels par rapport aux deux premiers griefs mentionnés, il n'en va pas de même pour les deux autres qui, par ailleurs, sont précisément ceux sur lesquels le Livre blanc sur la souveraineté-association insistait le plus. Par exemple, dans l'ensemble de la population francophone, seulement 41% croient que le système fédéral ne permet pas au Québec de satisfaire ses aspirations, alors que chez les intellectuels, comme nous venons de le voir, 64% partagent cet avis.

Or, c'était précisément ce système fédéral que le référendum mettait directement en question, et ce sont les réponses à cette dernière question qui sont le plus fortement reliées au vote référendaire. Le point essentiel, cependant, c'est que dans les autres classes sociales, les différents griefs ne présentent pas le même degré de cohérence et de généralisation que chez les intellectuels. Ils ont moins tendance à faire partie d'un système de croyances articulés qui détermine très fortement les options politiques.

Critique désintéressée ou intérêts de classe?

L'idéologie nationaliste radicale de l'intelligentsia québécois ne s'enracine pas seulement dans un ensemble de griefs dont certains sont partagés avec d'autres classes, ou même de valeurs plus générales liés à leur rôles, mais aussi dans des intérêts de classe bien précis. S'il est vrai qu'en général le discours critique des intellectuels trouve souvent sa source dans les caractéristiques inhérentes à leurs rôles d'innovation ou de création, et que ceci peut souvent les amener à défendre les griefs et intérêts de classes autres que la leur, il peut aussi arriver que le discours critique qu'ils formulent présente l'avantage additionnel de servir aussi leurs propres intérêts. Or il est bien évident que tout programme ayant pour but ou pour effet de raffermir et de promouvoir le développement de la langue et de la culture françaises, dont ils sont au plus haut degré les détenteurs et les artisans, ne peut que servir leurs intérêts de classe.

C'est précisément lorsque le discours critique des intellectuels est *à la fois* enraciné dans les caractéristiques inhérentes de leurs rôles, dans des griefs dont certains sont communs à toute la collectivité *et* dans leurs propres intérêts de classe que ce discours prend une telle ampleur au sein de ce groupe. C'est cette combinaison d'idéaux, de griefs, *et* d'intérêts qui expliquent à notre sens la prépondérance des intellectuels dans le mouvement indépendantiste québécois comme dans les mouvements nationalistes en général. Par contre, il est plutôt rare que la majorité des intellectuels soient si fortement impliqués et de façon aussi radicale dans des mouvements pour la défense de griefs et la promotion d'intérêts de classes autres que la leur. C'est ainsi, par exemple, qu'au Québec, ils sont loin dans leur ensemble de constituer une véritable force radicale de gauche, au service des classes inférieures.

En ce qui concerne les intérêts des intellectuels, les données de notre sondage sont éclairantes. Nous avons demandé aux interviewés s'ils croyaient que, au cas où la souveraineté-association se réalisait, "les conditions seraient meilleures, pires, ou ni meilleures, ni pires que maintenant» en ce qui concernait «le développement de la langue et de la culture française au Québec». Plus que les membres de tout autre groupe d'occupations, les intellectuels s'attendaient (dans une proportion de 65%) à une amélioration des conditions culturelles advenant la souveraineté-association. À l'autre extrême, on retrouve les membres des classes inférieures (ouvriers et agriculteurs, avec des proportions correspondantes de 42 et 31% respectivement), ainsi qu'un segment de la classe moyenne supérieure (les administrateurs, propriétaires et industriels, avec une proportion de 46%): à l'intérieur de chacun de ces groupes, il y a plus de personnes qui ne croient pas à l'amélioration des conditions culturelles que le contraire. Les professionnels, semi-professionnels (autres qu'intellectuels) et techniciens, ainsi que les employés de bureau et les vendeurs se situent à mi-chemin entre ces deux extrêmes. Il semble que ceux qui ont le plus d'intérêts dans le développement de la langue et de la culture française au Québec s'attendent davantage à ce développement sous un régime de souveraineté-association, et que ces attentes jouent un rôle de stimulant pour l'adoption de cette option.

Par contraste, le tiers des francophones au Québec nous ont dit qu'ils croyaient «que les conditions économiques au Québec auraient tendance à se détériorer», si le OUI gagnait au référendum. Ici ce sont les intellectuels qui craignaient le moins une telle éventualité (18%), peut-être parce que de fait ils y étaient moins exposés, étant dans la plupart des cas des employés de l'État avec sécurité d'emploi. À l'autre extrême, les hommes d'affaires et les administrateurs, dans une proportion de 44%, et les commis de bureau et les vendeurs, (40%), c'est-à-dire les dirigeants et employés du secteur privé en bonne partie, appréhendaient en grand nombre une détérioration de l'économie. Professionnels (25%), ouvriers (29%) et agriculteurs (32%) se situaient à mi-chemin. Ici donc encore, ceux dont les intérêts économiques risquaient le plus d'être affectés appréhendaient le plus cette éventualité et cela jouait le rôle de stimulant négatif à l'égard de l'option souverainiste. C'est à ce niveau, croyons-nous, qu'il faut rechercher l'explication des positions diamétralement opposés des deux grandes strates de la classe moyenne supérieure, soit les intellectuels et autres professionnels, semi-professionnels et techniciens, d'une part, et les administrateurs et hommes d'affaires, d'autre part.

En somme, comme la grande majorité des Québécois francophones ne partagent pas au même degré les intérêts culturels de la classe, par ailleurs peu nombreuse, des intellectuels ou même de l'ensemble, à peine plus nombreux, des professionnels, semi-professionnels et techniciens, et comme d'autre part, les intellectuels ne partagent pas au même degré les préoccupations matérielles des autres classes, il existe un fossé profond entre les intérêts de ces divers groupes.

Les atouts d'un parti d'intellectuels

Heureusement pour le Parti québécois et pour le mouvement indépendantiste, la prédominance des intellectuels en leur sein n'entraîne pas que des désavantages.

Lorsque les intellectuels se vouent à une cause, ils peuvent s'avérer des agents mobilisateurs de première importance. C'est ce même groupe qui sur une période de vingt ans a mené le mouvement indépendantiste au point où il en est, et c'est ce groupe qui sur une plus courte période encore, un peu moins de dix ans, a donné naissance et porté le Parti québécois au pouvoir. Sans doute ils se sont avérés plus efficaces et de façon plus rapide dans la mobilisation de l'électorat derrière le Parti québécois que dans sa mobilisation en faveur de la cause première de ce parti, l'indépendance du Québec. En effet alors que le parti a obtenu 41% des voix en 1976, et même s'il a obtenu 40% des voix lors du référendum, nous croyons, sur la base des sondages et d'analyses faits depuis plus de quinze ans, que dans un référendum tenu maintenant, l'appui à l'indépendance ne dépasserait pas 20%, et l'appui à la souveraineté-association comme telle (pas à un mandat de la négocier) se situerait autour de 30 à 35%.

Mais ce que nous voulons signaler maintenant, ce sont plutôt les avantages que comporte pour un parti politique l'appui massif de la classe des intellectuels. Leur importance pour un parti politique ne réside pas seulement dans leurs talents exceptionnels en ce qui concerne la critique des systèmes existants et l'élaboration de projets alternatifs, ou dans l'intensité et le caractère idéologique de leur adhésion à ces nouveaux projets — ce qui leur fait manifester énormément de détermination et d'énergie dans la poursuite de leurs buts, — mais aussi dans leurs énormes ressources pour ce qui est de la mobilisation des autres groupes de la société.

De par leur rôle même de distributeurs de la culture, ils jouissent évidemment de ressources exceptionnelles pour la communication et la diffusion des projets alternatifs qu'ils développent, tout en ne manquant pas de motivation pour accomplir ces rôles. Dans une société moderne, l'importance des médias de communications et le rôle central que les intellectuels y jouent — même s'ils ont tendance à se concentrer dans les médias les plus élitistes — constituent des éléments de première importance pour la mobilisation de groupes plus larges. À cette fin, l'influence des intellectuels à travers les médias ne s'exerce pas seulement par un prosélytisme direct et sans nuances. Il suffit simplement d'augmenter le niveau de préoccupations des gens pour tout ce qui sous-tend l'option indépendantiste, comme par exemple le niveau de conscience ethnique, la loyauté au Québec, ou le sentiment de griefs des francophones. Or précisément, dans tous ces domaines, les attitudes «pro-québécoises» étaient déjà prononcées, par suite de l'influence séculaire des nationalistes québécois, et il semble qu'on ait réussi à accroître encore davantage le degré de sensibilisation de la population au cours des quinze ou vingt dernières années.

Finalement, comme tous les autres groupes hautement scolarisés, les intellectuels jouissent de talents supérieurs pour le travail d'organisation que requiert toute forme de mobilisation.

Encore ici, nos données sont des plus intéressantes. Un haut degré d'information et d'intérêt pour la politique et une grande aptitude à jouer le rôle de leaders d'opinion sont évidemment des ressources importantes pour un mouvement politique. Or les intellectuels québécois, et encore plus ceux qui sont souverainistes, possèdent ces ressources au plus haut niveau, dominant encore une fois sur tous les autres groupes. Ainsi nous constatons qu'alors que 71% des intellectuels savaient que le Québec ne serait plus une province du Canada si la souveraineté-association se réalisait, cette proportion dépasse à peine 50% dans le reste de la classe moyenne et constitue même une faible minorité chez les ouvriers (33%) et les agriculteurs (30%). Au total, seulement 44% de l'électorat francophone savait que sous un régime de souveraineté-association le Québec ne serait plus une province du Canada. De même, seulement 48% savait que le Québec n'élirait plus de députés à Ottawa. On mesure du même coup l'ampleur de la confusion qui régnait, particulièrement dans les classes inférieures, sur des aspects essentiels de cette option, confusion que les forces du OUI ne tenaient pas à dissiper, mais que les forces du NON n'ont pas su dissiper non plus, et qui par ailleurs, comme nous l'avons dit, a profité aux forces du OUI.

De même, 49% des intellectuels ont répondu que la «politique les intéressait beaucoup». Pour l'ensemble, ce chiffre n'est que de 22%, et il ne dépasse 30% dans aucun autre groupe d'occupations considéré. Chez les ouvriers ce pourcentage ne se situe qu'à 15%. Bien plus, les intellectuels que la politique intéressait «beaucoup» avaient beaucoup plus tendance que les autres intellectuels à être des tenants du OUI souverainiste (60% c. 34%) et encore plus, des supporteurs du OUI en général (82% c. 52%). Les hauts degrés d'information et d'intérêt politique qu'on retrouve chez les intellectuels, et particulièrement chez les intellectuels souverainistes, ne pouvaient que faciliter leur exercice du rôle de leader d'opinion, que de fait ils étaient relativement plus nombreux à assumer.

En effet, plus de la moitié d'entre eux (52%) se déclarent des leaders d'opinion (ils disent qu'il leur «arrive d'essayer de convaincre les autres de (leurs) propres opinions politiques»), alors que les pourcentages correspondants sont inférieurs dans tous les autres groupes, particulièrement parmi les ouvriers (29%) et les agriculteurs (19%). Bien plus, parmi les intellectuels se déclarant des leaders d'opinion, pas moins de 81% étaient des tenants du OUI, contre 51% chez les autres intellectuels. (D'ailleurs dans tous les groupes d'occupations, les leaders d'opinion étaient beaucoup plus favorables au OUI que les autres.)

Ces données ne vont certainement pas très loin dans l'analyse des processus d'influence. Elles n'illustrent d'ailleurs que des processus interpersonnels. Mais elles suggèrent des processus de persuasion plus complexes qui ne sont sans doute pas indifférents à la conversion d'un grand nombre au PQ et à son option.

Agents critiques ... et partisans modérés

Nous avons mentionné plus haut que les intellectuels québécois n'étaient radicaux qu'au plan du projet politique ou, si l'on veut, par rapport à la dimension nationale. Pour le reste, ils sont loin dans leur ensemble de constituer une véritable force de gauche. Nous croyons que le fait que les intellectuels québécois aient été relativement modérés en ce qui concerne leurs projets socio-économiques a contribué à les rendre plus crédibles et à accroître leur pouvoir de persuasion en général.

Le ton modéré des intellectuels sur ces autres plans a contribué à la montée du Parti québécois et à son élection en 1976. En retour, selon nous, l'adhésion antérieure au Parti québécois explique probablement une certaine proportion de OUI néo-fédéralistes au référendum de 1980, malgré leurs réticences certaines en ce qui concerne la souveraineté.

En ce qui concerne le ton modéré des intellectuels québécois, nos données indiquent qu'à certains égards, loin d'être le groupe le plus aliéné, les intellectuels s'avèrent un des groupes les plus satisfaits et même très partisans.

La première question de notre sondage se présentait ainsi: «De façon générale, diriez-vous qu'au Québec actuellement, ça va très bien, assez bien, pas tellement bien, ou pas bien du tout?» Nos données révèlent que les intellectuels francophones sont parmi ceux qui ont les vues les plus positives sur la situation actuelle au Québec: 72% d'entre eux pensent que «ça va bien» au Québec actuellement; ils ne sont égalés en cela que par les autres professionnels, semi-professionnels et techniciens. C'est parmi d'autres groupes d'occupations que les intellectuels qu'il faut chercher les éléments de la population entretenant des vues critiques sur la situation actuelle au Québec; ainsi seulement 57% des administrateurs et propriétaires trouvent que ça va bien, et ce chiffre descend finalement à 49% chez les ouvriers et à 48% chez les agriculteurs.

De même, dans le sondage de Sorecom d'août 1980, nous avons trouvé que 80% de tous les intellectuels francophones révélaient avoir l'intention de voter pour le PQ lors de la prochaine élection provinciale; dans tous les autres groupes d'occupations, ce chiffre se situait entre 40 et 63%. Au plan de la politique partisane, les intellectuels se cantonnent souvent dans des rôles d'opposition. Ou si par chance ils appuient fortement un gouvernement, ce n'est généralement pas pour longtemps. Ainsi au début des années soixante, ils n'ont pris que deux ou trois ans pour ré-assumer un rôle critique vis-à-vis les artisans de la Révolution tranquille. Par contre, après plus de quatre ans de règne du Parti québécois, leur loyauté demeure passablement intacte. Même chez les intellectuels, on a sans doute le sens critique moins aiguisé lorsque sa propre classe se trouve au pouvoir (1). Et du même coup, l'écart entre les options politiques des intellectuels et celles des autres classes de la société s'étend à d'autres domaines.

Croissance de l'intelligentsia laïque

Comme nous l'avons souligné précédemment l'un des handicaps des intellectuels était leur nombre relativement restreint. À l'encontre de ce phénomène, il faut cependant mentionner d'une part le très haut niveau de consensus idéologique qui prévaut dans ce groupe, comme nous l'avons démontré plus haut; ce consensus est même probablement plus élevé encore chez ceux d'entre eux qui possèdent le plus de ressources, soit les strates supérieures de l'intelligentsia. Ce haut degré d'unitarisme — qui devient facilement chez eux une nouvelle forme de conformisme — ajoute évidemment à un pouvoir de persuasion déjà énorme.

D'un autre côté, même si les intellectuels sont relativement peu nombreux, leur nombre a augmenté à un rythme extrêmement rapide depuis vingt ou trente ans. Ceci n'est sans doute pas sans relation avec la résurgence en général des nationalismes un peu partout en Occident durant la même période, et en particulier avec la force de la présente vague indépendantiste au Québec comparativement à celles que nous avons connues au cours des années trente ou des années vingt.

En plus de l'accroissement des cadres de l'intelligentsia, un autre phénomène pertinent au Québec a consisté dans la sécularisation récente de cette strate sociale. En particulier, dans les institutions d'enseignement, prêtres et religieux(ses) ont été presque complètement supplantés par des enseignants laïcs. Ceci a sans doute eu pour effet de rendre plus importantes les préoccupations «terrestres» des intellectuels et de réduire le contrôle social que ne manquait sans doute pas d'exercer l'Église sur ses représentants, ne serait-ce que de façon inconsciente.

L'accroissement, comme la sécularisation, des effectifs de l'intelligentsia sont par ailleurs étroitement reliés à la révolution qui s'est produite dans le domaine de l'éducation, augmentant substantiellement à la fois le nombre d'enseignants et le niveau de scolarité de l'ensemble de la population, et particulièrement des plus jeunes.

Comme les intellectuels exercent une plus grande influence sur les autres élites et, plus généralement, au sein des classes moyennes — qui elles aussi ont grandement augmentées — et chez les personnes plus scolarisées, les changements que nous venons de décrire créent des opportunités jusqu'ici inégalées pour l'exercice de l'influence des gens de parole.

Note:

(1) L'argument des intellectuels québécois à l'effet que leur appui ne porte pas tant sur le PQ que sur la cause de ce parti, la souveraineté, et que cette cause est encore dans l'opposition explique sans doute en partie, mais en partie seulement, leur position partisane.

LETTRES AU DEVOIR

■ *En souvenir de Lanza del Vasto*

Nous nous sommes rassemblés ce matin en souvenir de Lanza del Vasto, que les amis appellent Shantidas, ce qui veut dire «serviteur de paix», nom que Gandhi lui donna lors de son passage aux Indes dans les années trente. Shantidas est mort il y a quelques jours mais son enseignement reste vivant parmi nous et ses gestes prophétiques risquent d'être très actuels pour notre monde.

Je crois que Shantidas était un amant de la sagesse, un chercheur de Vérité. Cet amour l'a poussé jusqu'aux Indes pour chercher des solutions de paix dans un monde qui parlait de guerre. C'est auprès de Gandhi qu'il trouva la clef de la solution: la non-violence. Cette clef lui servit, non pas à se convertir à l'hindouisme, mais à découvrir sa propre religion, le christianisme. Jésus avait bien dit qu'il fallait présenter la joue droite à l'adversaire, mais il semble qu'il ait fallu un hindou pour nous souligner la profondeur de ce geste et la force qu'il contient, la force de toucher l'adversaire dans ce qu'il a de plus intime, sa propre conscience.

Ce pèlerinage aux sources, Shantidas l'a poursuivi en fréquentant assidûment la Bible, ce qui nous a valu son commentaire de l'Évangile. Mais plus encore, il a cherché à asseoir sa pensée chrétienne sur une base solide. Observant les divers fléaux de l'humanité, il a cru en trouver la source dans le péché originel, notion qu'il nous expliqua de façon originale dans son commentaire de la Genèse. Tout chrétien et catholique qu'il était, Shantidas eut toujours le souci de préparer ses disciples à la vie religieuse, sans prosélytisme; il lui importait plus de montrer comment s'approcher de la vie intérieure avec ses composantes: la connaissance de soi, la possession de soi et le don de soi.

La non-violence n'est pas seulement une philosophie; et ce n'est pas une attitude passive mais une action militante, basée sur une technique précise et qui exige souvent l'héroïsme.

Mars 1957. L'Algérie arabe est en guerre avec la France colonisatrice. Il est question de tortures de toutes sortes comme méthode dite de pacification. Qui s'est élevé contre ces pratiques, en a appelé à la conscience des français, a jeûné pendant 20 jours pour cette cause? Lanza del Vasto.

Juin 1958. La France, comme d'autres grands, s'est lancée dans la fabrication de la bombe atomique. Pour quoi faire sinon pour s'en servir un jour, ne peuvent s'empêcher de conclure ceux qui ont le moindrement un peu d'imagination. Qui, parmi d'autres, a manifesté aux abords de l'usine, a essayé d'éveiller la conscience des gens, a jeûné pendant 15 jours devant le Palais des Nations à Genève? Lanza del Vasto.

Mars 1963. Rome est en Concile et Jean XXIII est en train de changer la majesté pontificale en bonté paternelle. Quel catholique s'est adressé au Pape pour faire admettre le principe de la désobéissance civile, face aux abus, et a jeûné pendant 40 jours pour souligner le sérieux de son entreprise? Lanza del Vasto.

À Montréal en 1970, vous vous en souvenez peut-être, les exilés pakistanais vivaient des problèmes difficiles; eh! bien, Lanza del Vasto, qui était de passage parmi nous, a fait sa part pour éveiller la conscience de la population québécoise.

Combien original était ce personnage, direz-vous. A-t-il ouvert un chemin neuf? N'a-t-il pas plutôt foulé le même chemin que celui des premiers chrétiens, des martyrs, des saints et des fondateurs de monastères, tous ces gens qui ont voulu suivre l'évangile de façon radicale?

Toutes ces actions civiques non-violentes viennent d'une solide préparation intérieure. Elles sont maintenant issues de l'arche, la communauté que Shantidas a fondée avec Chanterelle son épouse, il y a une trentaine d'année. Les Compagnons de l'arche ne s'engagent dans l'action publique qu'après sept ans de vie communautaire. Mais l'Arche est plus qu'un lieu de préparation; elle est un milieu de vie non violet, un modèle ou du moins un laboratoire où l'on s'efforce de retrouver les moyens pacifiques, simples et même pauvres de vivre ensemble. En un sens, on y fait une révolution, celle des coeurs, au milieu de son jardin ou dans son atelier d'artisanat. On y veut appliquer la non-violence à tous les plans de la vie, l'économie, l'éducation, l'autorité, la justice, l'agriculture, la médecine, le régime alimentaire, la vie religieuse, la fête.

À mon avis, l'Arche rejoint le mouvement écologique dans son fondement: penser mondialement et agir localement. Ainsi, par exemple, croit-on fermement à l'efficacité des moyens pauvres dans l'aide au tiers-monde. La communauté travaille à produire elle-même ce dont elle a besoin, sans exploiter les pays pauvres; elle a l'espoir que ce geste servira de modèle pour que ceux-ci s'organisent eux-mêmes et retrouvent la joie dans leur vie simple et traditionnelle. Sans nécessairement renier les progrès techniques, l'on croit que le Royaume de Dieu sur terre est accessible aux plus pauvres sans délai, avec des moyens simples, et non repoussé dans un hypothétique avenir toujours meilleur.

Shantidas n'est plus mais sa pensée demeure et son oeuvre de paix vit quelque part dans notre monde. Elle germe aujourd'hui au Québec. Puisse-t-elle, Seigneur, s'épanouir dans nos propres coeurs!

Georges FRAPPIER
Québec, 17 février.

AQTE
Moi un pollueur?
JAMAIS!

ÉDITIONS SÉLECT

La réflexion de deux indépendantistes libres de toute attache au Parti québécois

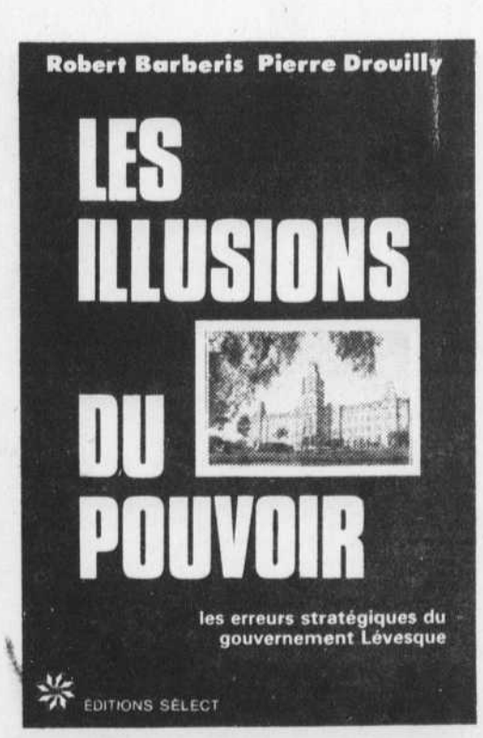

- Les raisons des difficultés électorales du Parti Québécois
- Les causes de la défaite du OUI au référendum du 20 mai 1980
- Une critique de l'étapisme d'un point de vue souverainiste
- La réélection du gouvernement Lévesque est-elle souhaitable?
- Où va le mouvement indépendantiste?

EN VENTE PARTOUT — $12.95

DIFFUSION EXCLUSIVE: DISTRIBUTIONS LAVAL LTÉE: 1555 OUEST RUE DE LOUVAIN MONTRÉAL, QUÉBEC, H4N 1G6

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Élections

politique du parti. Dimanche enfin tous deux lanceront officiellement leur campagne dans Saint-Henri, pour M. Lévesque, et à Lachute, pour M. Ryan.

Déjà les partis ont donné un certain nombre d'indications sur la façon dont ils ont l'intention de mener cette campagne électorale. Ainsi, il apparaît que ce sera une campagne menée «comté par comté», une campagne où l'on jouera dur, les libéraux ayant indiqué hier qu'ils ne passeraient pas sous silence le «scandale de la SHQ» où selon M. Lévesque il n'y a rien; une campagne qui constituera enfin une lutte à finir entre deux conceptions opposées de l'avenir du Québec tant sur le plan économique que constitutionnel.

Cette lutte à finir a déjà été marquée par la défaite référendaire du Parti québécois et cette fois sur le plan constitutionnel le Parti libéral entend demander un mandat pour négocier selon son livre beige le renouvellement du fédéralisme. Le Parti québécois de son côté prétend que l'urgence de la situation fait que ce n'est pas un mandat de renouveler quoi que ce soit qu'il faut chercher à obtenir, mais un mandat pour défendre l'autonomie du Québec menacée par Ottawa.

Sur le plan économique, les libéraux ont déjà déclaré qu'ils voulaient proposer de freiner la croissance de l'État et l'interventionisme de celui-ci dans l'économie. Le Parti québécois se propose plutôt, tout en étant d'accord pour réduire la croissance des dépenses de l'État, de parler de maintien du pouvoir d'achat des Québécois. On parlera à cet égard de fiscalité mais aussi de projets de développement économique.

Hier soir M. Ryan s'est fait avare de commentaires sur les thèmes et le déroulement de sa campagne, gardant ses déclarations pour aujourd'hui, M. Lévesque s'est dit de son côté, confiant en abordant cette campagne électorale. À son avis les Québécois comprennent de plus en plus que la question de fond qui se pose consiste à déterminer laquelle des deux principales équipes politiques en présence peut le mieux garantir que les progrès économiques se poursuivront et que les droits du Québec seront défendus. Entre un gouvernement qui pendant quatre ans et demi a démontré sa fiabilité et un parti libéral fait d'ambiguités et d'indécision, il croit que les citoyens sauront choisir.

À l'aube de cette campagne électorale, qui s'amorcera officiellement dimanche pour la plupart des partis, la situation est très différente de ce qu'elle était au lendemain de l'élection du 15 novembre 1976.

L'élection de 1976 avait en effet donné au Parti québécois 71 des 110 sièges de l'Assemblée nationale, avec 41.4% des suffrages. À la dissolution de l'Assemblée hier, le PQ ne comptait plus que 67 députés. En cours de route, deux comtés sont passés aux mains des libéraux à l'occasion d'élections partielles, un député, M. Rodrigue Tremblay, a décidé de siéger comme indépendant, puis, tout récemment, deux ministres, MM. Jacques Couture et Guy Joron, démissionnaient. Par contre, l'ancien chef unioniste, M. Rodrigue Biron est venu se joindre au groupe ministériel.

De son côté, le Parti libéral a vu la situation évoluer plus positivement puisque les 26 députés élus en 1976, avec 33.8% des voix, sont maintenant 34. Le Parti libéral a en effet réussi à attirer en son sein un dissident unioniste ainsi que le chef créditiste M. Camille Samson. En plus des deux comtés, arrachés au Parti québécois trois furent enlevés à l'Union nationale et un autre au PNP de M. Fabien Roy, dont le parti n'existe plus.

L'Union nationale s'est aussi radicalement transformée puisque cette formation ne compte plus que cinq députés. En plus de perdre trois comtés lors d'élections partielles, elle a vu trois de ses députés la quitter, l'un pour siéger à titre d'indépendant, un autre comme libéral puis le dernier comme péquiste. De plus, elle a été marquée par de vives luttes internes qui se sont conclues par la démission du chef, puis après plusieurs mois de recherches pour trouver un nouveau leader, par l'arrivée de M. Roch LaSalle.

Le suffrage recueilli par le Parti québécois en 1976 s'est malgré tout toujours maintenu autour de 42%, que ce soit lors des élections partielles, dans les sondages ou lors du référendum. Le sondage le plus récent donne au parti ministériel une intention, de vote de 40% (IQOP, février 81). La situation était cependant fort différente pour l'Union nationale qui, avec 18.2% de l'élection de 1976, se retrouvait avec seulement 7% dans ce même sondage, ce qui était toutefois mieux que les 3 ou 4% recueillis après le référendum. De son côté, le Parti libéral recueillait dans ce sondage 41%, ce qui le plaçait ex aequo avec le Parti québécois.

En dépit des apparences que révélait ce sondage, les observateurs s'accordent à dire que le Parti libéral part néanmoins avec une avance sur le Parti québécois et que M. Claude Ryan est celui qui a le plus de chance de former le prochain gouvernement. Au Parti québécois, on convient généralement que l'adversaire libéral possède une avance, mais on fait valoir qu'une victoire du gouvernement demeure tout à fait possible.

En fait les troupes péquistes sont optimistes, ce qui n'était pas du tout le cas l'automne dernier. La morosité post-référendaire s'est dissipée au cours de l'automne et plus particulièrement lorsqu'au début de l'année on constatait que la campagne d'opinion publique menée contre le projet constitutionnel du premier ministre Trudeau avait réussi. L'arrivée de M. Roch LaSalle à la direction des troupes unionistes leur laissait présager par ailleurs la possibilité de briser dans plusieurs comtés la polarisation du vote entre les deux grands partis qui défavorisait de manière générale le Parti québécois comme l'a démontré le résultat du référendum.

Ces dernières semaines, le gouvernement avait par ailleurs planifié une série d'interventions lui assurant une présence constante dans les médias, notamment avec le sommet économique sur Montréal, le débat sur les investissements d'Hydro-Québec, l'annonce d'investissements industriels importants et le discours du budget de cette semaine. L'opération a été réussie, estime-t-on dans les milieux gouvernementaux, bien qu'on ait enregistré dans ces mêmes milieux une certaine déception devant la performance du ministre des Finances.

Selon l'organisateur en chef du Parti québécois, M. Michel Carpentier, le gouvernement a gagné la première manche en prenant l'initiative des dernières semaines. Le défi consistera à la conserver durant les 30 prochains jours. Toutefois, la machine libérale n'est pas encore véritablement en marche, et ce n'est que dans quelques jours que l'on pourra mesurer la capacité du Parti québécois à garder l'initiative. La machine du PLQ a déjà à son actif sept victoires dans les élections partielles, en plus de la victoire référendaire, et il est certain que le chef libéral, M. Claude Ryan, fera tout pour maintenir cet élan.

Les organisateurs libéraux ont déjà indiqué qu'ils concentreraient l'essentiel de leurs efforts dans les comtés, estimant, comme plusieurs observateurs, que cette élection peut se jouer «comté par comté» tout comme ce fut le cas en 1966 alors que l'Union nationale de Daniel Johnson, donnée perdante au point de départ, remporta l'élection avec une pluralité de sièges même si les libéraux avaient une pluralité des voix.

Comme l'Union nationale de 1966, il faut souligner que le Parti québécois est surtout fort en province et qu'avec l'aide de l'Union nationale de M. Roch LaSalle, il devrait dominer au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, en Gaspésie-Bas-du-fleuve, dans la région de Québec, et se partager avec les libéraux les Cantons de l'Est, la Mauricie et le Nord-Ouest. Comme en 1966, le Parti libéral domine de son côté l'Outaouais et la région de Montréal, particulièrement Montréal qui, depuis 1970, était pourtant un château fort péquiste.

◆ Comtés

parti dans un certain nombre de comtés, etc. Mais l'histoire récente des tendances électorales ne manque pas de montrer la pente considérable que le Parti québécois doit remonter s'il veut s'accrocher au pouvoir.

Les comtés pratiquement acquis d'avance au Parti québécois sont concentrés dans les régions du Lac-Saint-Jean, de la ville de Québec, de Rimouski, de la zone est de la rive sud immédiate de Montréal, du sud-est de la métropole, de la moitié est de Ville Laval et de la rive nord de Montréal.

Il s'agit des comtés de Saint-Maurice et de Drummond, au centre du Québec; de Saguenay, sur la Côte-Nord; des cinq comtés de Lac-Saint-Jean: Jonquière, Chicoutimi, Roberval, Lac-Saint-Jean et Dubuc; de Rimouski et Matane dans le Bas-Saint-Laurent; de Louis-Hébert, Vanier. La Peltrie et Montmorency, à Québec; de Marie-Victorin, Taillon et Bertrand sur la rive sud-est de Montréal; de Mille-Iles, Vimont et Laval-des-Rapides sur l'île Jésus; de Terrebonne, Labelle et L'Assomption sur la rive nord; enfin, de Sainte-Marie, Saint-Jacques et Lafontaine dans l'est de l'île de Montréal.

Quant aux 52 comtés relativement assurés d'une victoire libérale, ce sont les six circonscriptions de l'Outaouais (Argenteuil, Papineau, Chapleau, Gatineau, Hull et Pontiac; 16 des 17 comtés du West-Island de Montréal (y compris le nouveau comté de Marquette, mais à l'exception de Saint-Henri, où les libéraux pourraient être sérieusement contestés); Maskinongé et Trois-Rivières dans la Mauricie; Brome-Missisquoi, Mégantic-Compton, Shefford et Orford dans l'Estrie; Charlevoix sur la Côte-Nord; Beauce-Sud et Lotbinière sur la rive sud de Québec; Jean-Talon et Chauveau dans la capitale; Montmagny-L'Islet et Bonaventure dans le Bas-Saint-Laurent; Chambly, Laporte, Laprairie, Iberville, Huntingdon, Châteauguay et Vaudreuil-Soulanges sur la rive sud de Montréal; Deux-Montagnes et Rousseau sur la rive nord, Chomedey et Fabre à Laval; enfin, dans l'est de Montréal, les comtés de Bourassa, Jeanne-Mance, Rosemont, Dorion, Viau et Viger.

Parmi ces comtés où les libéraux paraissent assurés de la victoire,deux sont représentés actuellement par des ministres du gouvernement Lévesque: M. Denis Vaugeois (Trois-Rivières) et Mme Jocelyne Ouellette (Hull). Dix autres ont pour l'heure des députés du Parti québécois: Papineau, Chambly, Vaudreuil-Soulanges, Châteauguay, Iberville, Laprairie, Deux-Montagnes, Bourassa, Jeanne-Mance et Rosemont. Enfin, on y compte une demi-douzaine de nouvelles circonscriptions: Chapleau (Gatineau), Viger (Saint-Léonard), Rousseau (Laurentides), Chauveau (Québec, Laporte (Saint-Lambert & Greenfield Park) et Chomedey (Laval).

D'autre part, les 44 comtés dont décidera l'élection sont assez bien répartis sur le territoire québécois.

Il s'agit d'abord des quatre comtés du Nord-Ouest: Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Ungava, puis celui de Duplessis, sur la Côte-Nord. On parle ensuite des six comtés suivants de l'Estrie: Arthabaska, Frontenac, Johnson, Richmond, Sherbrooke et Saint-François; de Champlain et Laviolette, en Mauricie. Sur la rive sud de Montréal, la bataille sera probablement serrée dans Nicolet, Verchères, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Vachon (= Saint-Hubert), Saint-Jean et Beauharnois. A Montréal on ne saurait encore prédire le vainqueur dans Sauvé, Mercier, Gouin, Crémazie, Bourget, Anjou, Maisonneuve et Saint-Henri. Il en va de même pour quatre comtés de la rive nord: Groulx (= Sainte-Thérèse), Prévost (= Saint-Jérôme), Joliette et Berthier.

Dans l'est du Québec, enfin, Portneuf, Charlesbourg, Limoilou et Taschereau seront vivement disputés dans la capitale, de même que Lévis, Beauce-Nord et Bellechasse sur sa rive sud. Il n'en va pas autrement, dans le Bas-Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup, Kamouraska-Témiscouata, Matapédia, Gaspé et des Iles-de-la-Madeleine.

Plusieurs ministres du gouvernement sortant représentent de ces comtés où la victoire du PQ n'est pas assurée: MM. Jacques-Yvan Morin (Sauvé), Pierre-Marc Johnson (Anjou), Camille Laurin (Bourget), Guy Tardif (Crémazie), Gérald Godin (Mercier), Denis de Belleval (Charlesbourg), Jean Garon (Lévis), François Gendron (Abitibi-Ouest).

Quatre comtés actuellement acquis aux libéraux seront chaudement disputés aussi: Maisonneuve (M. Georges Lalande), Portneuf (M. Michel Pagé), Johnson (M. Camille Picard), Rouyn-Noranda-Témiscamingue (M. Camille Samson) et, en raison des nouvelles délimitations du comté. Prévost (Me Solange Chaput-Roland).

Quant aux députés de l'Union nationale, ils sont tous sur la corde raide: MM. Serge Fontaine (Nicolet), Bertrand Goulet (Bellechasse), Michel LeMoignan (Gaspé), Fabien Cordeau (Saint-Hyacinthe) et leur candidat éventuel dans le comté de Richmond qu'ils ont déjà (M. Yvon Brochu ne s'y représente pas). Le comté de Berthier, où se présente le chef de l'Union nationale, M. Roch LaSalle, ne lui est pas acquis d'avance: il fera l'objet d'une lutte à trois.

On peut prévoir également une lutte à trois candidats dans les comtés de Laviolette, Champlain, Frontenac, Arthabaska, Johnson, Richmond, Drummond, Abitibi-Est, Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Bellechasse, Matapédia, Montmagny-L'Islet, Bonaventure, Saint-Hyacinthe et Nicolet.

Bref, la partie est loin d'être gagnée pour l'un ou l'autre des deux partis principaux, mais il est évident qu'au départ, le parti gouvernemental est désavantagé dans l'ensemble du territoire. Pour garder le pouvoir, il doit pouvoir créer une vague en sa faveur, capable de rallier à sa cause une quarantaine de comtés qui se distribuent dans toutes les régions du Québec. Penser, d'autre part, que les forces actuelles du Parti libéral sont concentrées dans la moitié ouest de Montréal et dans l'Outaouais appartient au mythe. Leurs appuis sont mieux distribués et c'est ce qui rend leur force redoutable.

◆ Fossoyeur

meilleures avec une bonne partie de sa propre organisation. Il semble finalement très peu écouter ses conseillers même lorsque de toute évidence, sa campagne tourne au suicide politique.

La personnalité de M. Smith est telle que des libéraux, qui connaissent bien le Québec, le comparent avec M. Claude Ryan. À la seule différence peut-être, admettent-ils, que M. Rayn fait face à un gouvernement en difficulté tandis que le gouvernement de M. William Davis, de toute évidence, est toujours très populaire en Ontario.

Par on ne sait quelle subtilité stratégique, le chef libéral participe à un ou deux événements seulement par jour, alors que le premier ministre, M. Davis, en fait quatre ou cinq. De plus, on ne se soucie absolument pas des besoins de la télévision. On a entieérement misé sur les annonces payées, et complètement ignoré les bulletins de nouvelles quotidiens.

On parle certes de M. Smith dans la presse, mais c'est par souci d'équilibre avec les autres partis. Ses militant viennent le voir, mais c'est par obligation. Jamais, en trois rencontres avec lui, n'a-t-on senti un soupçon d'enthousiasme.

M. Smith lit ses discours sur un ton de professeur d'université, n'engage jamais le dialogue avec la foule et repart, comme il était venu, froid et distant, sans serrer de mains.

Même devant ses propres militants, M. Smith reste le psychiatre qu'on consulte avec crainte et respect. Il n'y a pas cette chaleur et cette complicité qu'on sent entre M. Davis et son public. Qui plus est, M. Smith se fait mener par la foule plutôt qu'il ne la subjugue.

M. Smith, pris à son jeu de campagne «low profile» ne prend non plus aucun risque dans ses discours qu'il lit d'ailleurs fort servilement. Ainsi dans le comté où se trouve la fameuse école de Pennetang, M. Smith trouve le moyen de parler longuement des besoins éducatifs des divers groupes «ethniques» sans jamais faire aucune allusion aux francophones.

Le chef libéral sent tellement son leadership fragile que, dans sa propre ville de Hamilton, devant 400 libéraux, il se sert de la popularité de la fille du maire, une candidate locale, pour mieux asseoir sa propre popularité. Mais comme cette campagne a été axée sur la valeur du chef par les conservateurs, il est trop tard pour se présenter comme un bon chef d'équipe.

On craint le pire dans les cercles libéraux, y compris que M. Smith perde sa situation de chef de l'opposition officielle. Ce qui est sûr, c'est que l'enthousiasme n'y est pas. À Hamilton, (un demi-million d'habitants), une assemblée réunissant tous les candidats de la région n'a rempli qu'une petite salle d'hôtel. En mai 1979, M. Trudeau avait rempli un stade de 5,000 places.

On a beau dire que les Ontariens s'intéressent moins à la politique provinciale qu'à la politique fédérale, il n'empêche que la veille, à Peterborough, 50,000 habitants, M. Bill Davis réunissait autant de monde pour un seul candidat.

◆ Ryan

ministère de l'Éducation, telles les programmes d'accueil, les programmes d'éducation des adultes, et les programmes de développement accélérés des milieux défavorisés;

■ le «siphonnage» de l'Hydro-Québec qui devra payer deux fois la somme de $60 millions, «en-lieux» de taxes, au cours du prochain exercice financier;

■ au cours des cinq dernières années, l'accroissement des immobilisations a été de 10.9% pour l'ensemble du Canada, de 8.8% en Ontario et seulement de 6.6% au Québec;

■ le domaine de la construction domiciliaire a été frappé d'une «chute pénible, un déclin lamentable»: le nombre d'unités de logement mises en chantier au cours des cinq ans a été successivement de 68,000; 57,000; 43,000; 41,000; et 29,000;

■ de 1973 à 1976, le Québec a eu 22.1% de tous les emplois nouveaux créés au Canada; ce taux est passé à 17.9% de 1977 à 1980;

■ le taux de chômage au Québec, entre 1973 et 1976, fut en moyenne de 7.6% par année tandis qu'au cours des quatre années de gestion péquiste, cette moyenne s'est élevée à 10,2% par année;

■ sous le gouvernement Bourassa, les déficits gouvernementaux atteignirent chaque année en moyenne la somme de $450 millions; pendant les cinq années de gestion du gouvernement Lévesque, les déficits ont été en moyenne de $2 milliards par année, c'est-à-dire de $10 milliards pour l'ensemble de la durée du mandat;

■ au terme du prochain exercice fiscal la dette directe du Québec atteindra $15 milliards, soit trois fois plus que ce qu'elle était en 1976;

■ la part du produit inférieur brut qui allait pour la dette publique consolidée était de 37% en 1976 et elle est passée à 44% en 1980;

■ la mission économique occupait 14,2% de l'ensemble du budget en 1976-77 alors qu'elle occupe 11% du budget déposé mardi par le ministre des Finances;

■ les dépenses de capital (dépenses d'immobilisation, de construction d'immeubles publics, de construction de routes, de construction de ponts, de construction d'infrastructures) représentaient 5,8% des budgets du gouvernement Bourassa alors que sous le gouvernement Lévesque cette moyenne est descendue à 2,8%.

■ depuis 1976, 7,000 personnes de plus apparaissent sur les listes de paie des ministères du gouvernement.

En conclusion, le chef de l'opposition estime que le gouvernement Lévesque, au plan économique, a reculé sur tous les fronts et qu'en matière de finances publiques, sa performance est la plus lamentable de toute l'histoire politique du Québec. Dans les cinq années de gestion du régime péquiste, M. Ryan a noté une tendance interventionniste qui s'oriente vers une économie de type socialisée où les agents étatiques exerceront une influence prépondérante.

◆ Trudeau

nistre avec une pointe de sarcasme.

Il a insisté sur le fait que si l'on n'agit pas rapidement pour leur protection, les pétoncles disparaîtront du banc de George, qui est l'objet présentement de la dispute frontalière canado-américaine.

M. Trudeau a endossé les positions fermes de son ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo Leblanc, lequel soutenait pendant la visite de M. Reagan à Ottawa qu'il lui serait très difficile de retenir les pêcheurs canadiens si les Américains n'imposent pas de contrôles à leurs propres pêcheurs.

Le premier ministre a souligné qu'on a déjà perdu cinq ans en négociations et en délais multiples. À cause de l'arrivée d'une nouvelle administration à Washington, «le moins que nous pouvons faire, c'est de leur donner du temps encore un peu», a dit le chef du gouvernement canadien.

Lorsqu'un journaliste de la télévision américaine lui a demandé de dire combien de temps exactement le Canada allait attendre encore, M. Trudeau, après avoir refusé de donner une réponse spécifique, s'est mis en train de livrer ce que l'on pourrait appeler son message à la nation américaine.

On sait que pendant la visite présidentielle à Ottawa, les représentants américains ont fait savoir leur intention de confier la conservation des ressources du banc de George à un conseil des pêches de la Nouvelle-Angleterre, qui doit préparer un plan en collaboration avec des Canadiens.

Jusqu'à maintenant, le conseil de la Nouvelle-Angleterre n'a pas mis de restrictions aux captures, d'où les inquiétudes des Canadiens. À Ottawa, on préférerait une intervention directe de Washington.

Le gouvernement canadien a fait savoir clairement sa déception devant le recul des Américains sur le traité des pêches. Hier M. Trudeau a mentionné toutefois qu'il était préférable de le faire avant la visite officielle, comme cela a été fait, que d'attendre après la visite en laissant croire que tout était parfait dans le meilleur des mondes.

Lévesque était considéré par la GRC comme un extrémiste

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le ministre du Travail, M. Pierre Marois, étaient classés comme extrémistes durant les années 1972 et 1973 dans les dossiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Selon le quotidien *Le Soleil*, de Québec, c'est ce qui ressort de documents internes de la GRC sur l'opération HAM, reproduits dans le rapport de la commission d'enquête Keable.

L'opération HAM désignait le vol, au cours de la nuit du 9 janvier 1973, de bandes contenant la liste des membres du Parti québécois et des renseignements sommaires sur ceux-ci.

Selon les documents internes de la Gendarmerie, les noms de MM. Lévesque et Marois étaient fichés au dossier D-928 contenant des renseignements sur des individus présumés être des militants séparatistes extrémistes.

Deux agents de la GRC ont confirmé devant la commission que cette cote correspondait à des dossiers de terroristes.

Parmi les autres sujets fichés sous D-928, on retrouvait également MM. Pierre Vallières, Francis Simard, Jacques Cossette-Trudel et Robert Comeau, ainsi que Mmes Lysiane Gagnon et Judith Jasmin.

◆ Pakistan

La décision pakistanaise serait toutefois automatiquement annulée si les pirates attentaient à la sécurité des otages, indique le président Zia dans son message.

À Washington, le président Ronald Reagan avait écarté un éventuel rôle des États-Unis dans les négociations: «Vous ne pouvez pas traiter avec les terroristes», a-t-il déclaré.

À Islamabad, les autorités pakistanaises n'ont pour leur part fait aucun commentaire sur l'annonce de l'acceptation des conditions des pirates. L'ultimatum a expiré sans incident et les négociations se poursuivent en vue de la libération des otages, se contentait-on de déclarer de source officielle.

Une extrême nervosité avait précédé l'expiration de l'ultimatum — on se demandait si le commando des pirates allait mettre à exécution sa menace de tuer les trois Américains avant celle de faire sauter l'avion. Les pirates avaient par ailleurs, en fin de matinée, refusé de s'entretenir avec le père du chef du commando, Alam Gir, et un frère d'un autre des pirates, amenés du Pakistan pour les convaincre de renoncer à leur entreprise.

C'est le lundi 2 mars que les pirates avaient détourné l'avion, un Boeing 720, qui assurait la liaison entre Karachi et Peshawar, à la frontière pakistano-afghane. Le quadriréacteur avait atterri sous leur menace, avec 140 passagers et membres d'équipage, à l'aéroport de Kaboul, où les négociations avaient commencé. Les pirates réclamaient alors la libération de 92 opposants pakistanais, et annonçaientqu'ils appartenaient à l'organisation Al Zulfikar, prénom de l'ancien premier ministre pakistanais Ali Bhutto, condamné à mort et exécuté en 1979 par le régime actuel.

Les négociations se poursuivaient pendant plusieurs jours — marquées notamment par la libération d'une quarantaine d'otages, femmes et enfants notamment, mais aussi par le meurtre d'un des passagers, un diplomate pakistanais, le vendredi 6 mars.

Islamabad proposait la libération de 15 détenus politiques, tandis que les pirates réduisaient de leur côté leurs exigences. Puis, samedi l'avion quittait Kaboul et atterrissait dimanche matin à Damas, et les négociations reprenaient, cette fois par l'intermédiaire des autorités syriennes.

Avant de céder hier aux exigences des trois pirates le gouvernement pakistanais s'était réuni à Islamabad en session extraordinaire tandis que l'ambassadeur, Safaraz Khan rencontrait à Damas le ministre Syrien des Affaires étrangères, M. Abdul Halim Kaddam, et le général syrien Mohammed Kholie, qui mène les négociations avec le commando. On apprenait hier en début d'après-midi que le président pakistanais avait adressé un «important message» au président syrien Hafez Assad à l'issue de la réunion du gouvernement.

Dans la matinée les 103 otages avaient mangé de bon appétit: les plateaux de petit déjeuner comportant des spécialités syriennes qui avaient été amenés à l'avion étaient revenus vides. Depuis leur arrivée à Damas, dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8, les passagers avaient été également ravitaillés en cigarettes et aspirine.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, avait le même jour lancé un appel aux pirates leur demandant de libérer les otages, tandis que l'agence soviétique Tass avait accusé Islamabad d'utiliser «l'incident du détournement» pour déclencher «une vaste campagne de menaces et d'accusations» contre l'opposition.

Par ailleurs, la Commission des droits de l'homme a terminé hier l'essentiel de ses travaux, après l'adoption par consensus de deux résolutions importantes portant respectivement sur la création d'un «fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture», et sur la question des prises d'otages.

Cette dernière résolution, présentée par les États-Unis, ne mentionnait nommément aucun pays, faute de quoi elle n'aurait sans doute pu faire l'objet d'une adoption sans vote. Prennant position sur cette question, le Pakistan, rappelant le détournement d'un avion pakistanais, toujours immobilisé sur l'aéroport de Damas, s'est porté co-auteur de la résolution.

C'est la première fois que la Commission des droits de l'homme s'inquiète des prises d'otages. La résolution affirme que la prise d'otages constitue une grave violation des droits de l'homme, exposant les otages à un état de privation, de détresse et d'angoisse et mettant en danger leur vie et leur santé. Elle appelle également tous les États à respecter pleinement et inconditionnellement les obligations internationales qui leur incombent de protéger le personnel et les locaux diplomatiques et consulaires, et d'empêcher la prise d'otages.

L'Iran, cette année, n'était pas membre de la Commission.

Les bons débarras: 8 Génies

TORONTO (PC) — Voici la liste des gagnants des trophées «Génie» de 1981, présentés hier soir par l'Académie canadienne du cinéma.

■ Meilleur film: **Les Bons Débarras** (metteurs en scène Claude Godbout et Marcia Couelle).

■ Meilleur acteur dans rôle principal: **Thomas Peacocke** (The Hounds of Notre-Dame).

■ Meilleure actrice dans rôle principal: **Marie Tifo** (Les Bons Débarras).

■ Meilleure direction: **Francis Kankiewicz** (Les Bons Débarras).

■ Meilleur acteur de soutien: **Germain Houde** (Les Bons Débarras).

■ Meilleure actrice de soutien: **Kate Reid** (Atlantic City, U.S.A.)

■ Meilleur acteur étranger: **Jack Lemmon** (Tribute).

■ Meilleure actrice étrangère: **Susan Sarandon** (Atlantic City, U.S.A.)

■ Meilleure trame musicale: **Art Phillipps** (The Lucky Star).

■ Meilleur scénario original: **Réjean Ducharme** (Les Bons Débarras).

■ Meilleur scénario d'adaptation: **Max Fischer** (The Lucky Star).

■ Meilleure direction artistique: **Anne Pritchard** (Atlantic City, U.S.A.)

■ Meilleur costume **Anne Pritchard** (Fantastica).

■ Meilleure cinématographie: **Michel Brault** (Les Bons Débarras).

■ Meilleur montage: **André Corriveau** (Les Bons Débarras).

■ Meilleur montage sonore: **Jean-Guy Montpetit** (The Lucky Star).

■ Meilleure sonorité d'ensemble: **Henri Blondeau, Michel Descombes** (Les Bons Débarras).

■ Meilleur court-métrage théâtral: **The Strongest Man in the World** (mise en scène Halya Kuchki).

■ Meilleur documentaire théâtral: **Plusieurs Tombent en Amour** (mise en scène Guy Simoneau).

L'Ontario ne veut pas plus de pluies acides

TORONTO (PC) — Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a fait savoir, hier, qu'il a présenté une requête à l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) pour s'opposer à la demande de six États d'augmenter la limite permise des émanations d'anhydride sulfureux de 18 centrales électriques au charbon.

Une requête semblable a été faite à l'EPA par l'État de New York.

L'anhydride sulfureux, souligne le ministère ontarien, est transporté par le vent à des milliers de kilomètres et, après s'être combiné à l'eau, retombe sous la forme de pluies acides.

Entre 1977 et 1979, rappelle la requête de l'Ontario, de 67 à 92% des émanations d'anhydride sulfureux des six États en question sont venues des centrales thermiques.

Ces États sont l'Illinois, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio, le Tennessee et le West Virginia.

La requête ontarienne est basée sur le Clean Air Art américain, les droits conférés par certains accords canado-américains et les principes de la loi internationale.

L'Ontario attire l'attention de l'EPA sur le fait que les émanations d'anhydride sulfureux des six États s'élèvent à neuf millions de tonnes, soit environ 40% de toutes les émanations d'anhydride sulfureux aux États-Unis.

Dans la région ontarienne de Muskoka-Haliburton, par exemple, les retombées en provenance des 18 centrales américaines sont aussi considérables que celles causées par tout le système d'Hydro-Ontario.

Le gouvernement ontarien reconnaît qu'un grand nombre d'usines américaines ont besoin d'électricité, mais il note que «le besoin de protéger l'environnement de l'Ontario et l'environnement des États du nord-est américain est urgent».

À Ottawa, entre-temps, le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé d'entreprendre des procédures judiciaires contre des entreprises américaines qui déverseraient des déchets toxiques dans les Grands Lacs.

On a mentionné, en particulier, Dow Chemical, de Midland au Michigan, et Hooker Chemical and Plastics, de Niagara Falls à New York.

Matapédia: les maires acceptent

MATANE (PC) — Toute menace de démission massive des maires des villages de la vallée de la Matapédia semble écartée.

Les 24 maires membres du conseil de comté de la Matapédia ont en effet donné leur accord cette semaine au projet d'usine de panneaux-meubles destiné à la région de Sayabec.

Ils ont cependant demandé que le gouvernement accorde une entente auxiliaire de développement d'un montant de $38 millions, soit la différence entre le total que touchera la région de Matane pour l'établissement de la papeterie ($60 millions) et les subventions accordées à Sayabec.

Les maires avaient menacé de démissionner en bloc il y a quelques semaines si les gouvernements décidaient d'implanter la papeterie ailleurs que dans la vallée de la Matapédia sans démontrer que le projet était irréaliste dans cette région.

Dépollution de la rivière St-Charles

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec, la Communauté urbaine de Québec et la Ville de Québec participeront à un programme de dépollution de la rivière Saint-Charles au coût de $35 millions.

Ces investissements, dont le gouvernement paiera plus de $25 millions, créeront plus de 1,000 emplois au cours des trois prochaines années.

L'accord intervenu entre les trois paliers administratifs permettra de canaliser une bonne partie des eaux usées qui sont actuellement déversées dans la Saint-Charles vers des usines d'épuration et de compléter l'étude sur les moyens de régler le problème de cette rivière à la hauteur des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.

13 mars

par la PC et l'AP

1979: le premier ministre israélien menace de démissionner si son gouvernement rejette le traité de paix israélo-égyptien;

1978: des militants sud-moluquois prennent plus de 70 personnes en otage à Essen et demandent la libération de camarades emprisonnés aux Pays-Bas;

1971: le séparatiste québécois Paul Rose est condamné à la prison à vie pour son rôle dans l'enlèvement et l'assassinat du ministre québécois du Travail Pierre Laporte;

1967: des informations font état de violentes émeutes paysannes en Chine;

1957: expiration du traité anglo-jordanien de 1948;

1939: l'Allemagne adresse un ultimatum à la Tchécoslovaquie;

1938: l'Autriche est intégrée au Reich allemand;

1920: tentative de coup d'État monarchiste à Berlin;

1881: assassinat du tsar Alexandre II;

Ils sont nés un 13 mars: Joseph II, empereur d'Allemagne (1741-1790); Hugo Wolf, musicien autrichien (1860-1903).

AUJOURD'HUI

Il y aura concert de musique de chambre par la classe de M. Jacques Verdon et trio de clarinettes avec voix et piano, à la faculté de musique de l'U de M, à 20 h, au 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

A 19 h, à la librairie Norman Bethune, 3457 rue Saint-Denis, il y aura rencontre avec des membres de l'équipe «La maîtresse d'école» auteur des cahiers de pédagogie progressiste.

■

A 19 h, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, il y aura rencontre sur «l'audio-visuel et l'animation pastorale». C'est la première d'une série de trois sessions qui ont lieu le vendredi soir et le samedi. Frais: $15. Inf.: 524-3561.

■

Le Centre d'épanouissement Le Lotus organise une fin de semaine à l'intention des personnes désireuses de découvrir leur potentiel humain. Vous êtes invités à participer à la première partie de ce séminaire à 19 h 30 Entrée libre. Rendez-vous au 10055 avenue Papineau, angle Sauriol. Pour inf.: 387-9663.

■

Une montée de prière aura lieu à 20 h au Centre Juv-Ecc (catholique) 4488, rue Adam. Pour inf.: 254-1341.

■

La 5e édition du Printemps des Cégeps se tiendra au Collège de Jonquière. Quelque 2000 étudiants sont attendus représentant les quarante collèges de la province.

■

Cliniques de sang de la Croix-Rouge, a **Candiac,** au Chalet municipal, rue Handel, de 15 h 00 à 20 h 30; à **Montréal,** à l'immeuble de la Banque de Commerce canadienne impériale, boul. Dorchester, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00; à l'édifice McIntyre des Sciences médicales de l'Université McGill, rue Drummond, de 10 h 00 à 17 h 00.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2y 1X1.

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME
Montréal, vendredi 13 mars 1981

Chez Ali Baba de Broadway

par
Bernard Spitz
LE MONDE

L'AMATEUR de shopping qui débarque à New York est un peu comme un enfant perdu dans les rayons de jouets des grands magasins au moment de Noël: il touche à tout, rêve devant les vitrines, retrouve les objets qu'il convoite depuis des mois, en découvre d'autres plus extraordinaires encore. Mais n'ayant ni le temps ni les moyens de tout voir et de tout s'offrir, il lui faut choisir.

Si Venise est la ville des églises et Paris celle des cafés, New York est sans doute celle de ces grands bazars de l'audiovisuel où s'entassent sur une surface souvent réduite des tonnes de matériel stéréophonique, de montres, de calculatrices, de valises, d'appareils photos, de téléphones et de gadgets électroniques de toutes sortes. Concentrés de façon exceptionnelle le long de Broadway, mais en fait présents dans toute la ville, ces magasins dont on se demande comment ils peuvent vivre au sein d'une telle concurrence ne désemplissent pas des touristes venus faire «la bonne affaire» qui meublera leurs conversations, une fois rentrés chez eux.

Mais si l'on peut effectivement faire à New York des achats particulièrement intéressants, on peut aussi se faire rouler de manière éhontée. Combien d'acheteurs malheureux ont pu ainsi trouver dans une vitrine l'objet qu'ils venaient d'acquérir pour le double! Il faut le savoir: nous sommes au royame du business et de la libre entreprise. Pas question de transformer les clients en inspecteurs de cartel, en leur promettant une bouteille de Coca-Cola s'ils trouvent moins cher ailleurs. Un marché est un marché. Quelques conseils ne seront donc pas de trop pour triompher de cette jungle.

La première chose qu'il faut savoir quand on se promène dans les rues de New York, c'est que les prix indiqués en vitrine — s'ils sont indiqués — n'ont aucune signification. Tout, absolument tout, se négocie. Le vendeur new-yorkais est un chasseur: il vous attire par des appâts sophistiqués et vous jauge d'un coup d'oeil. Sa seule référence, c'est le prix au-dessous duquel il refusera de discuter. Mais s'il arrive à vous en tirer le double, pourquoi pas? Rentrant dans une boutique de Broadway pour connaître le prix d'un magnétophone de poche qu'ils n'avaient aucune intention d'acheter, deux touristes interrogent le vendeur: 200 dollars. Sourire entendu des deux clients qui rebroussent chemin. «Eh! les poursuit le vendeur, 100 dollars, O.K.?»

Le vendeur new-yorkais a un instinct extraordinaire pour comprendre la psychologie de ses adversaires — pardon — de ses clients: un couple d'Allemands rentre dans une boutique et marchande un peu à propos d'une bague dont le prix indiqué est de 40 dollars. Ils en proposent quinze, mais rien à faire. Monsieur sort alors et sa femme va le suivre quand le vendeur la rattrape pour la ramener près du comptoir. Jetant alors un coup d'oeil circulaire dans le magasin pour montrer avec un maximum d'emphase qu'il s'assure que personne ne les écoute, il lui chuchote à l'oreille: «Vingt dollars; mais chut! il ne faut pas que mon patron apprenne que je vous fais un prix pareil».

Chaque achat constitue un mini-psychodrame où les vendeurs se relayent, jouant de toutes les nuances de leur répertoire varié pour venir à bout de leurs clients: indifférent («Vous savez, à ce prix je le vendrai de toute façon»), amical («C'est le dernier qui me reste, vous devriez en profiter»), pathétique («Vous vous rendez compte que je l'ai payé 100 dollars en gros, moi, et j'ai la boutique à payer»), etc. Si vous entrez à plusieurs dans un magasin n'ayez pas la maladresse de discuter entre vous de la conduite à adopter. Même s'il le dissimule, le vendeur new-yorkais est capable de se débrouiller en cinq ou six langues et saura tirer profit de vos hésitations.

Il ne faut pas non plus se laisser impressionner par le cadre du magasin. Sur la très réputée Avenue of Americas, à quelques pas du Hilton, des marchandages invraisemblables font du shopping un sport très exigeant, physiquement et nerveusement. Entré pour acheter un paire de lunettes de soleil, un touriste français sortit une heure plus tard avec un parapluie de marque fabriqué à Taiwan, deux montres à quartz, un walkman, une calculatrice électronique et... une valise pour mettre le tout. Au cours de la négociation, le commerçant lui avait entre autres proposé d'échanger son foulard en soie contre un rabais de 40% sur le parapluie.

Le vendeur new-yorkais, expert en la matière, sait reconnaître la qualité de l'argumentation adverse. Il n'hésitera pas à emmener le client de choc dans son arrière-boutique, là où se négocient les affaires sérieuses. Mi-caverne d'Ali Baba, mi-tombeau de pharaon, celle-ci recèle des trésors dont l'unité de mesure est plutôt le microprocesseur que le carat. Ici, le client est roi. S'il le désire, son hôte se fera même un plaisir de lui passer une petite cassette pornographique sur l'un des magnétoscopes qui traînent, histoire de mettre un peu d'ambiance dans la discussion... et aussi de faire diversion.

Machiavélique et prêt par définition à vous vendre n'importe quoi, le vendeur new-yorkais est en revanche d'une honnêteté scrupuleuse quant à la parole donnée: ayant refusé de descendre à moins de 80 dollars pour vendre une calculatrice, le patron de cette boutique située face au Lincoln Center s'inclina lorsqu'il découvrit que l'un de ses vendeurs venait de conclure l'affaire quelques heures plus tard à 70 dollars avec les mêmes clients.

En définitive, quel que soit l'endroit où l'on se trouve, les conseils restent les mêmes: évitez d'être trop bien habillés, inutile d'encourager une inflation subite; sachez exactement le prix que coûte à Paris l'objet tant convoité et fixez-vous à l'avance la somme maximale que vous ne dépasserez pas; faite jouer la concurrence: entrez dans plusieurs magasins, discutez un

Suite à la page 16

TOURISTE AU VOLANT

GUY DESHAIES

BEAUCOUP de voyages comportent pour le touriste l'expérience de la location d'une voiture et, conséquemment, de la conduite à l'étranger.

À première vue cela n'a rien d'original, mais la prise en mains d'une voiture de location à l'étranger est souvent cause de souci, d'anxiété et d'énervement de la part du brave touriste qui, parfois, vient tout juste de descendre d'avion et n'a aucune connaissance géographique des lieux.

Passons vite sur les États-Unis où le prix de location de voitures sont certainement les plus bas qui soient. Contentons-nous de dire qu'il faut se méfier de deux choses de la part de la préposée au comptoir, même si la plupart d'entre elles sont particulièrement jolies et avenantes. Elle a la mission de vous vendre des assurances supplémentaires et, si possible, surtout si vous n'avez pas réservé à l'avance, de vous refiler une voiture d'une catégorie plus chère que celle que vous demandez. Dans certains cas, on vous mentira carrément en annonçant que tous les modèles de votre humble catégorie sont loués. La concurrence est telle aux USA et les comptoirs de locations foisonnent tellement partout qu'il est très facile alors de changer d'endroit.

Pour les assurances, dans la quasi-totalité des États, la couverture de base comprise dans le forfait et les dispositions de la loi du Québec relatives à notre protection aux États-Unis suffisent amplement.

Côté conduite, rien à signaler sinon qu'il faut s'en tenir assez religieusement aux limites de vitesse, c'est-à-dire à la vitesse de vos voisins de route lamentablement lambins malgré les belles autoroutes, car les policiers locaux n'entendent pas à rire sous l'impressionnant fardeau de leurs chapeaux western, leurs menottes, leurs revolvers, leurs bâtons, walkie-talkies et divers autres accessoires.

Mais aux États-Unis l'efficacité des services, la rapidité de la livraison, les bas prix et la conduite semblable à la nôtre font que, pour nous, il n'y a pas à se faire trop de souci, même si on s'engage aveuglément dans des villes comme New York ou, pire, Los Angeles, où Dieu seul sait quand et dans quelle lointaine banlieue on réussira à se sortir du flot puissant des voitures pour se recueillir, se retrouver, faire le point et tenter de revenir à l'intérieur des frontières choisies au départ.

Ce qui m'a le plus frappé aux États-Unis, personnellement, c'est que la voiture que j'avais louée arrivait à avancer et même à grimper quelques collines malgré la famille, les bagages, la transmission automatique et un système d'air conditionné beaucoup plus gros que ce minuscule moteur perdu au fond du capot sous l'amoncellement de systèmes antipollution, d'un gros compresseur, de servo-moteurs et autres accessoires qui criaient vengence à l'économie d'énergie représentée par quatre minables petits cylindres emprisonnés sous la masse de ces dispensateurs de confort. À $69 par semaine, kilométrage illimité, le miracle n'en était que plus remarquable.

En Europe, il faudra, règle générale, s'attendre à payer plus cher mais à avoir des émotions plus fortes.

D'abord la livraison de la voiture est plus longue, plus compliquée, soumise à plus de paperasses. Chez nous, on loue une voiture au premier venu comme s'il s'agissait d'une chaise de plage ou une bicyclette. En Europe la voiture représente une valeur autre, plus importante on dirait et vous ne partez pas aussi facilement au volant d'une voiture de location.

Mais lorsque les formalités sont remplies, que les arrhes sont versées et que le douloureux plein d'essence est fait on se lance dare-dare à l'attaque des priorités à droite, des engueulades, des embouteillages monstres, des luttes à finir pour des premières places aux feux verts, des erreurs d'aiguillages, des aboutissements en trombe sur des culs-de-sac inopinés ou carrément des emboutissements non moins inattendus.

Ici, je fais exception de l'Angleterre qui mérite à elle seule un bon chapitre, du Portugal où la patience résignée des automobilistes autorise toutes les bévues inimaginables sans problème et de la Scandinavie en général où, une fois qu'il a laissé passer en priorité les piétons, les bicyclettes et les animaux, l'automobiliste peut continuer sa route paisiblement en refaisant le calcul mental de la fortune qu'on lui a demandée pour lui permettre le contour de fjords tous pareils au volant d'une voiture si petite qu'on craint à chaque détour d'être la cible de quelque mouvement social-démocrate contre les exploiteurs d'automobiles.

En Angleterre, ce n'est pas l'opération de location d'une voiture qui brise le client. Tout se passe dans la politesse, l'efficacité et l'amabilité; mais c'est l'attaque de la circulation à gauche qui réserve les plus grandes surpri-

Suite à la page 17

LES VOYAGES HONE

L'EUROPE EN AUTOCAR
le tourisme français

France/Italie/Suisse	17 jrs	$2215
Allemagne/Autriche/Suisse	19 jrs	$2360
Tour d'Europe	18 jrs	$2255
Tour de France	16 jrs	$2020
Angleterre/Belgique/Hollande	14 jrs	$1995
Paysages d'Italie	14 jrs	$1636
Toute la Hollande	7 jrs	$877
Tchécoslovaquie/Autriche/Hongrie	15 jrs	$1800
Grand tour d'Autriche	14 jrs	$1514

*Transport aérien Montréal/Paris en sus

Une économie intéressante peut être réalisée en raison du taux de change si vous réservez et payez en entier immédiatement

Pour obtenir la brochure couleur du Tourisme français compléter et nous retourner ce coupon

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Code .....
Téléphone .....
Pays à visiter .....

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

EXTRÊME-ORIENT — Arr. terrestres
30 avril au 24 mai — 5 au 29 novembre
Japon - Hong Kong - Bali - Singapour - Bangkok - Manille - Honolulu
U.S. $1895 Billet d'avion Can. $1999

Angleterre-Irlande-Pays de Galles-Ecosse
Circuit en autocar et séjours à Londres

10 au 29 mai	can.	$2825
5 au 24 juillet	can.	$2973
6 au 25 septembre	can.	$2864

Prestations terrestres et billet d'avion compris

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
4 voyages de 22 jours

19 mai au 10 juin	$4095
21 juillet au 12 août	$4222
06 au 28 octobre	$4222
13 octobre au 04 novembre	$4090

Prestations terrestres et billet d'avion compris

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
le metro à notre porte - station McGill/Union -
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 a 18h
Le jeudi jusqu'a 21h
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC

AFRIQUE

SÉNÉGAL
Séjour de 13 jours/12 nuits

Hôtel MERIDIEN	(Diarama) Plan MAP	$998
Hôtel TERANGA	Plan MAP	$1032
Hôtel PALM BEACH	Pension complète	$1012

CÔTE D'IVOIRE
Séjour de 13 jours/12 nuits

Hôtel IVOIRE	Plan MAP	$1009
Hôtel GOLF FORUM	Plan MAP	$778
Hôtel PALM BEACH	Plan MAP	$1069

Possibilité: Séjour combiné SÉNÉGAL/CÔTE D'IVOIRE, prolongation de 7 nuits additionnelles pour l'un ou l'autre des séjours, excursions

Les prix comprennent: Les transferts aller/retour, l'hébergement, les repas tel que prévus, les taxes et le service.

terratours
Détenteur d'un permis du Québec
AIR AFRIQUE
Pour informations et réservations
Voyez votre agent de voyage

CONGRÈS MONDIAL DE SEXOLOGIE
JÉRUSALEM JUIN
Voyage exceptionnel du 17 juin au 1er juillet
permettant:
- Une visite complète de la Terre Sainte
- l'assistance au Congrès

$900. avec les meilleurs hôtels
Plus l'avion $906.
Renseignements — Inscriptions

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
861-2485
1255 Université, suite 1220
Détenteur d'un permis du Québec
MONTRÉAL H3B 3W9
"La maison aux milliers de références"

LA GRÈCE

Pays de la lumière, terre nourricière de l'immortelle civilisation de l'Âge d'or.

Faites partie vous aussi de ces milliers de touristes qui visitent ce pays orné d'admirables monuments du passé, d'infinies plages dentelées et d'îles inoubliables...

Avec l'agence de voyages DARMIS, votre voyage en Grèce sera des plus réussis. Nous pouvons l'organiser selon votre désir à cause de notre grande expérience et de notre spécialisation dans ce domaine.

Notre bureau d'Athènes DARMIS TRAVEL vous accueille et reste à votre disposition durant toute la période de votre séjour.

Tél.: 849-6555, 849-6777
Nous vous attendons!

Darmis Ltée Agence de voyages
72 Sherbrooke Ouest, Montréal
Détenteur d'un permis du Québec

Europe
La Classe Tourbec 81
c'est un billet d'avion pour Paris et une auto pour deux personnes!

L'Avion:
- aller-retour Montréal/Paris sur vols-vacances d'Air France
- départ du 04 avril au 14 mai 1981
- 1 retour avant le 12 juin 1981
- 2 retour avant le 23 juillet 1981

La Voiture:
- kilométrage illimité
- assurances tous risques internationales (déductible de 500 FF pour les Renault 5, rachetable à Paris.)
- pour la Fiat Panda: Garantie Diamant, assistance jour et nuit.
- pour la R5 Camping: une tente et le matériel de camping de base pour deux personnes.
- toutes les taxes.

Pour d'autres dates de départ, téléphonez-nous ou passez nous voir.

3 semaines en Renault 5 TL/GTL ou en R5 Camping voitures en location $789[1] et $819[2] par personne base deux

4 semaines en Fiat Panda «La voiture à malice» voiture neuve $859[1] et $889[2] par personne base deux

Ouverts le samedi de 11h00 à 16h00
Tourbec Montréal 1440, rue St-Denis 288-4455
Tourbec Québec 29, rue d'Auteuil 694-0424
Tourbec Sherbrooke 74, rue Wellington Nord 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

Classe Tourbec 1981
Tourbec

L'Office national du tourisme grec vous invite à venir découvrir les trésors de
La GRÈCE

Laissez-nous vous aider à préparer cette année des vacances inoubliables en Grèce. Les choses à voir et à faire sont tellement nombreuses! Les croisières sur la mer Egée, les voyages de découverte dans les îles grecques, les plaisirs de la vie cosmopolite d'Athènes et l'enchantement des innombrables trésors de ce pays ancien.

Veuillez m'envoyer des renseignements sur la Grèce: MD-1
Nom
Adresse

La GRÈCE Une invitation
Office national du tourisme grec
2, Place Ville Marie, Suite 67,
Montréal (Québec) H3B 2C9
Téléphone (514) 871-1535

Moscou a aussi ses charmes

par
Christian Bérubé

MOSCOU est un des pôles politiques de la planète. C'est la tête d'un État puissant, une grande capitale aux antipodes de toutes les capitales, une ville qui a son caractère propre, une grande personnalité. C'est un endroit fascinant, un des plus fascinants qui soient, exotique sans palmiers, avec son régime politique et économique différent, son peuple, ou plutôt ses peuples aux cultures riches car, à Moscou, on peut voir des représentants de toutes les races de l'Union soviétique, et elles sont nombreuses et très diverses.

Descendons donc d'avion pour admirer cette ville: après quelques dizaines de kilomètres de campagne russe piquetée de maisons de bois, véritables petites sculptures entourées d'un fouillis de verdure, nous entrons insensiblement dans Moscou. Les maisons de bois font petit à petit place à quelques grands immeubles d'habitation, puis à des rues entières bordées de ces mastodontes et d'interminables rangées d'arbres. Moscou est une ville verte. Partout, il y a des arbres, de l'herbe non coupée.

Les immeubles des dernières années, ceux de la ceinture extérieure, sont assez joliment conçus. Ils ont des balcons, des formes pas tout à fait droites. On fait un effort pour les rendre agréables à l'oeil. Les immeubles qui apparaissent plus près du coeur de Moscou, et qui sont plus vieux, sont plus ternes. Peu de balcons. Mais la verdure est partout omniprésente. Et au rez-de-chaussée de tous ces immeubles, tout le long des longues avenues, s'étalent des commerces de toutes sortes.

Plus près encore du centre, les immeubles des années d'après-guerre sont tout à fait tristes, gris, mornes, ternes. Le pays avait été ruiné par la guerre. Peut-être aussi, mais cela on ne le dit pas, son esprit avait-il été endormi par Staline...

Mais continuons, allons plus loin, car Moscou est une très jolie ville, pleine de charmes, du moins en son centre, la partie historique. La ville des 18e et 19e siècles est bien conservée dans son ensemble et des rues entières sont bordées de jolis immeubles de stuc rose ou jaune. Ici et là, des impasses, des ruelles, des petits parcs, des bancs où des vieux regardent le temps passer.

Et tout est propre, immaculé. Les Moscovites sont disciplinés. L'ordre règne. On voit beaucoup de gens faire la queue, avec beaucoup de patience. Ici, pour acheter des fruits, là pour acheter un vêtement de qualité, ailleurs, ils ne savent pas pourquoi, mais si des gens font la queue, c'est qu'il y a quelque chose d'intéressant à vendre, et donc on s'installe et on attend patiemment pour ne pas rater cette chance. J'exagère à peine...

Chose étonnante dans ce pays nordique, les gens semblent se plaire à sortir

Les murailles du Kremlin abritant les espaces verts devant la Moskva.

déambuler dans les rues, se promener, comme ça, pour rien, pour le plaisir de marcher, de laisser passer doucement le temps, tous ensemble. On croirait assister à un paseo espagnol.

Toutes ces promenades ont lieux aux environs de la place Rouge, le centre de Moscou, le point de convergence des rues, le point d'attraction de toute l'URSS, l'âme du pays. Ici repose Lénine, momifié, installé dans un mausolée au pied des murailles du Kremlin. Les foules y accourent. On fait la queue certains jours, le matin, pendant de longues heures, pour aller voir le Père de la Révolution, en silence, dans l'ordre. Tout cela est si étrange. C'est la plus profonde impression que laisse Moscou. Et tout le reste de la journée, à chaque heure, jusque tard le soir, des gens s'attroupent pour observer avec respect le changement de la garde du mausolée, qui s'effectue avec une précision mathématique étonnante au moment où sonne le carillon de la tour du Sauveur, sur la muraille. Parfois, des nouveaux mariés s'approchent et déposent quelques fleurs. Ils iront faire de même au monument dédié au soldat inconnu, dans les jardins Alexandre, un peu plus loin. C'est un pèlerinage, et ceux qui ne le font pas sont des originaux.

Quand le crépuscule apporte son ombre rosée sur les murailles, le spectacle de cette grande place étrange devient irréel avec cette foule muette qui reste là, devant le mausolée, comme si le héros allait se manifester, avec pour toile de fond la cathédrale Basile-le-Bienheureux, polychrome et baroque, qui commence à s'estomper dans la nuit. Bientôt, les réflecteurs viendront se braquer sur les hautes murailles rouges, et la place sera transformée.

Le Kremlin, qui jouxte la place Rouge, est avant tout un magnifique ensemble d'églises aux bulbes dorés datant de plusieurs siècles. Bien sûr, on y trouve le palais qui abrite le Soviet suprême de l'URSS. C'est aussi au Kremlin que trônent les grands dirigeants du pays. Mais oublions-les et rêvons au milieu de cette place des Cathédrales, entourée de tant de bulbes d'or, où jadis, à l'époque où Moscou était la capitale des tsars, résonnait le profond chant religieux d'inspiration byzantine lors de processions hautes en couleurs. Les cloches sonnaient, dont sans doute celles du grand clocher d'Yvan le Grand, surmonté d'un bulbe doré. Les évêques et les popes, vêtus d'ornements somptueux, se dirigeaient vers l'une ou l'autre des cathédrales, celle de l'Annonciation, celle de l'Assomption, celle de saint Michel, ou une autre...

Mais revenons aujourd'hui, dans les quartiers du centre, Kitaï Gorod, d'un côté du Kremlin, le quartier de l'Arbat, de l'autre, où partout on trouve de merveilleuses petites rues aux vieilles maisons, dont certaines rappellent le souvenir de personnages illustres, comme Léon Tolstoï, par exemple. Et partout, abondent les tilleuls, les bouleaux, l'herbe haute envahie de fleurs, comme dans le champs.

Promenons-nous à pied dans un de ces vieux quartiers. Il fait bon. C'est la fin de l'été et le soleil éclaire les façades de stuc coloré. Nous croisons des gens qui portent des sacs remplis de victuailles. Nous voyons des vieux assis sur des bancs, au fond d'une impasse. Ici et là, des arches s'ouvrent sous les plus gros immeubles et nous font voir de grandes cours intérieures pavées. Là, une petite rue toute tranquille. Il n'y a personne tout d'abord, mais une femme apparaît, bien vêtue, qui traîne un magnifique chien en laisse. Au bout de la petite rue, sur l'artère transversale, des gens font la queue, patiemment. À côté de nous, aux fenêtres, on aperçoit de jolis rideaux. Après quelques instants, il n'y a plus personne dans la rue. Seuls, au loin, demeurent les gens qui font la queue. Rien d'autre ne reste que ces jolis murs de couleurs qui décorent la rue. Rien d'autre? Non. Dans un petit parc tout vert, plein d'ombre, on aperçoit un couple silencieux, presque invisible. C'est un peu cela aussi, Moscou.

Assez loin du centre, se trouve une autre relique du passé, le couvent de Novodiévitchi. Entouré de murailles aux jolies tours crénelées, le couvent est une oasis de calme, un ensemble de petites églises à bulbes, de bâtiments anciens en voie de restauration, envahi de verdure. À l'extérieur des murailles, se trouve un important cimetière de Moscou, où Khrouchtchev est enterré. Mais à l'intérieur même, à l'ombre des grands arbres, il y a également quelques tombes, entourées de clôtures de fer, recouvertes d'herbe haute. Je crois qu'il n'y a pas au monde de plus jolis cimetières que les cimetières russes.

Sur un banc, des vieilles en fichu attendent que s'ouvre l'église ouverte au culte. Il est cinq heures. L'église ouvrira dans une demi-heure. Les femmes bavardent. Des jeunes se promènent pendant ce temps, allant on ne sait où. On n'entend que le bruit du vent dans les feuilles. Moscou semble très loin, avec ses hauts et baroques gratte-ciel staliniens, ses rues trop larges, ses usines. Ici, le passé semble vouloir s'incruster dans le présent et faire de Moscou une ville aux charmes surprenants.

Mention d'honneur

Notre collaboratrice Monique Nuytemans vient de mériter une mention d'honneur dans le concours «Explorez le Canada», pour un article sur l'Ouest canadien publié en 1980.

Le concours «Explorez le Canada» se tient depuis trois ans sous les auspices de l'American Express et de l'Association de l'industrie touristique du Canada et s'adresse internationalement aux journalistes de tourisme qui écrivent sur le Canada. Celui de 1980 a eu à juger les inscriptions de 102 journalistes de plusieurs pays du monde, dont les États-Unis, la France, la Hollande et l'Allemagne de l'Ouest, en plus du Canada.

British Airways a plus d'un tour dans son sac!

1. LA GRÈCE ANTIQUE... SES ÎLES... SON SOLEIL!

17 jours à compter de $1,990 (transport aérien en sus)

Le circuit parfait pour visiter la Grèce d'hier et d'aujourd'hui, pays du soleil et berceau de l'Antiquité. De Delphes à Rhodes en passant par l'Olympe, Santorini, la Crête, Mykonos et autres, vous contemplerez des paysages magnifiques et les trésors d'une culture inoubliable. Le forfait comprend le transport, les croisières, les excursions, les repas et le guide parlant français.

2. L'ÉGYPTE... AU FIL DU NIL

18 jours à compter de $3,290 (transport aérien en sus)

Les croisières sur le Nil ont toujours joui d'une grande renommée et ce, avec raison. Au fil du Nil vous remonterez le cours d'une histoire vieille de six mille ans. Vous contemplerez les plus vieux monuments de l'humanité dans des sites d'une beauté indescriptible: les pyramides, Louxor, la Vallée des Rois, l'inoubliable temple de Ramsès II à Abou-Simbel . . . Guide et conférencier parlant français.

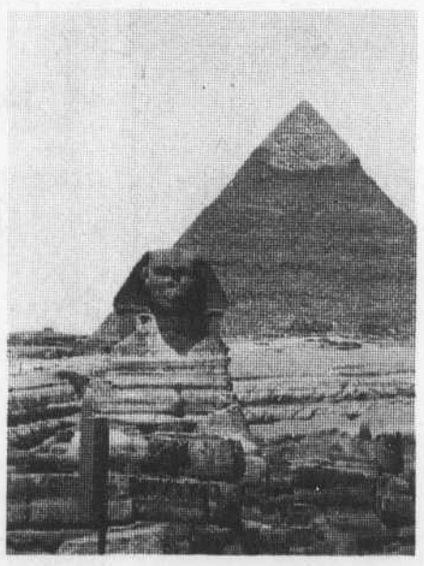

3. L'ANGLETERRE... LA BELGIQUE... LA HOLLANDE... LA BRETAGNE ET ST-MALO EN PASSANT PAR PARIS...

17 jours à compter de $1,798 (transport aérien en sus)

Vous commencez par Londres, l'une des plus attirantes métropoles de la planète avec ses théâtres, ses pubs, ses musées riches de contrastes où le passé, le présent et l'avenir se côtoient. Vous verrez ensuite la Hollande, la Belgique, vous passerez par Paris et St-Malo pour vous rendre à Jersey, cette merveilleuse île anglo-normande avec sa population de bons vivants . . . Guide parlant français.

Les Québécois qui voyagent, connaissent bien British Airways. British Airways n'est pas seulement le plus important transporteur aérien international, c'est également un guide avisé qui sait diriger vos pas partout en Europe et à travers le monde.

Notre immense pouvoir d'achat nous permet de vous offrir des voyages organisés (non seulement en Angleterre mais partout en Europe) à des prix défiant toute concurrence. Nos forfaits et itinéraires sont planifiés par des experts, ici même au Québec, en fonction des goûts et besoins des Québécois. Le prix de votre billet et des autres prestations de voyage est garanti lorsque votre voyage est payé entièrement. Tous les départs se font de Montréal.

British Airways... votre guide en Europe

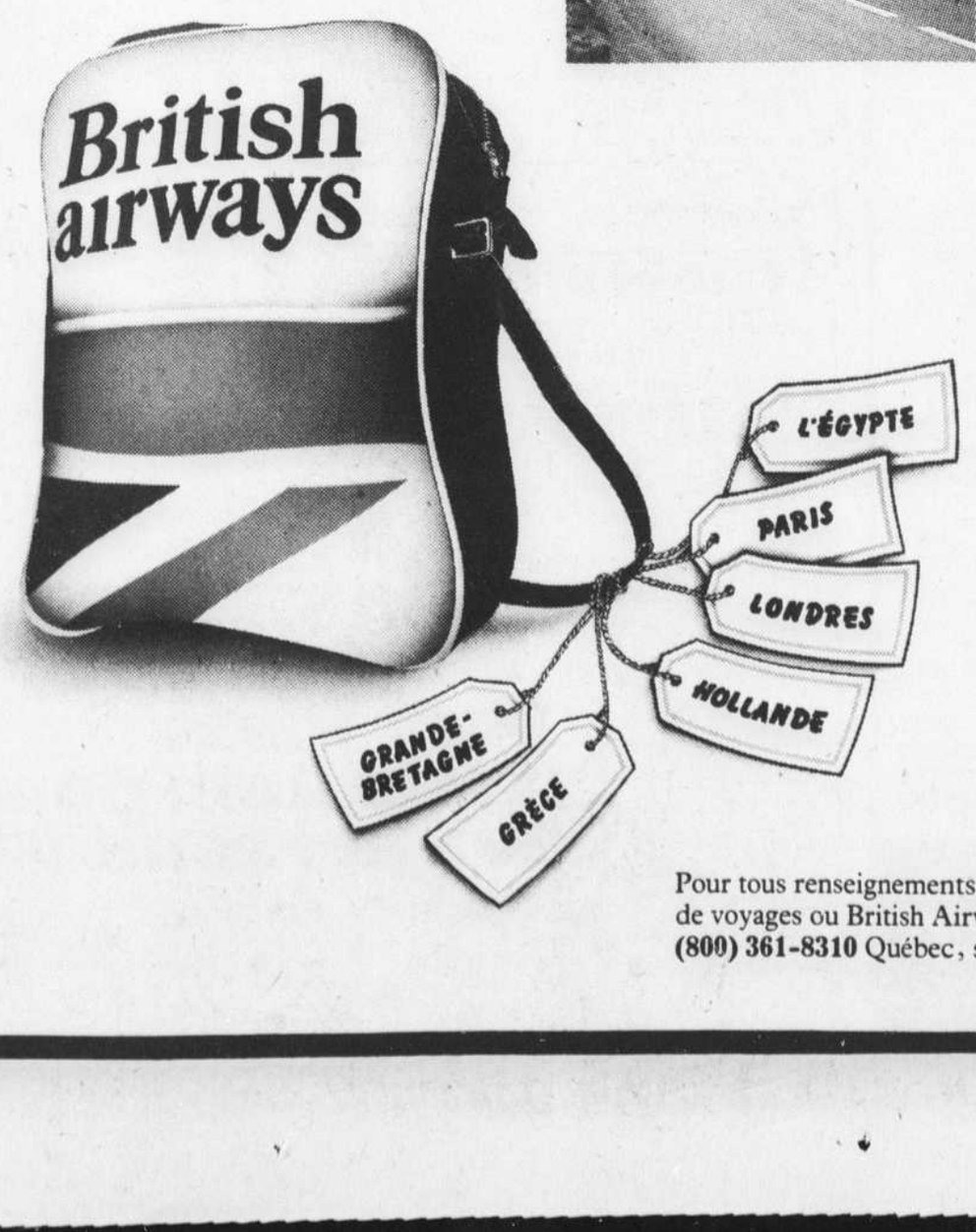

4. LA GRANDE-BRETAGNE À LA CARTE

Mini-séjours à Londres à compter de $17 par nuit avec petit déjeuner.

L'une des très grande villes du monde désormais à votre portée grâce à ce forfait des plus économiques. Vous n'avez ni contraintes ni horaire fixe.

5. LONDRES SUR MESURE

6 nuits à compter de $179.

Profitez pleinement de Londres en décidant vous-même de la durée de votre séjour et de l'hôtel où vous désirez séjourner. Découvrez à votre aise la capitale avec un laissez-passer "Go-as-you-please" de la London Transport.

Vous êtes libre de découvrir Londres à votre guise: le Parlement, Big Ben, la Tour de Londres, l'abbaye de Westminster, les spectacles, les quartiers pittoresques, les meilleurs restaurants chinois, indiens, français etc . . . Chambre d'hôtel avec bain et petit déjeuner anglais compris.

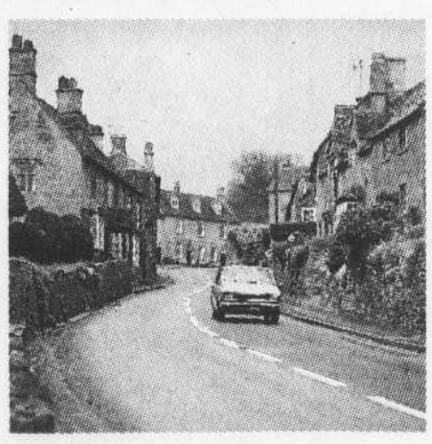

6. À LA DÉCOUVERTE DE LA CAMPAGNE ANGLAISE

Voiture de location et 6 nuitées à compter de $266.

La formule qui vous assure une indépendance totale. Visitez le pays à votre guise au volant de votre propre voiture. Vous êtes libre de séjourner dans les quelques 200 hôtels de la chaîne Trusthouse Forte. Vous louez une voiture de votre choix avec kilométrage illimité et assurance tous risques*

*Sauf pour les premiers $270.00

British airways

Pour tous renseignements communiquez avec votre agent de voyages ou British Airways: **(514) 874-4052** Montréal; **(800) 361-8310** Québec, sans frais.

Les derniers chasseurs de cachalots

par
Claude Paquet

Un grand nombre de baleinières proviennent des Acores où les navires de Nantucket jettent l'ancre pour contempler les équipages avec les solides paysans des ces îles rocheuses... on ne sait pas pourquoi, mais c'est parmi les insulaires que son recrutés les meilleurs baleiniers (Herman Melville, Moby Dick, *1851).*

SIX heures du matin, l'aurore pointe, je sillonne le quai. Deux hommes font le même trajet en sens inverse, on se croise. Les *bomdia* rituels sont échangés avec le sourire. Seul les chiens semblent véritablement actifs en cherchant inlassablement leur nourriture le museau entre les pattes.

Sept heures, le soleil se lève à l'horizon. Nous sommes maintenant plus de dix à faire les cent pas en discutant calmement. Un homme, barbe blanche hirsurte sur un visage buriné, me scrute de ses yeux profondément verts. Soudain, un pétard explose. C'est l'euphorie générale, on se tape dans le dos, on se serre les mains, c'est presque la fête. Il y aura une chasse aux cachalots ce matin. La vigie en a repéré un à quelques milles des côtes. La baleinière à voile est mise à l'eau. C'est l'exubérance, sauf pour moi; j'attends toujours.

Le vieux mal rasé, impassible, me regarde encore en tirant une dernière bouffée de son éternel mégot. Ici, c'est l'homme le plus respecté, on l'appelle le «mestre», le maître. Plus de quarante années d'expérience de chasse. On n'attend plus que lui dans la barque. Posant une main sur la coque, il fait, de l'autre, le signe de la croix, me regarde à nouveau et hoche la tête en signe d'approbation; je participerai donc moi aussi à la chasse. J'embarque en m'effondrant de nervosité dans le fond de la baleinière à moteur qui nous conduira à près d'un demi-mille du cachalot. Un silence presque méditatif s'est maintenant installé, dorénavant, le geste sera langage. Nous quittons le port de Horta, chef-lieu de l'île Faial dans l'archipel des Acores; groupe d'îles perdu dans l'Atlantique Nord, presque le centre du monde. Ces îles de basalte volcanique sont un sortilège de la nature tellement tout y est imprégné de mystères; des escales magiques où la vie s'est maintenue dans la pureté ancestrale des traditions et où la nature a conservé tous ses enchantements.

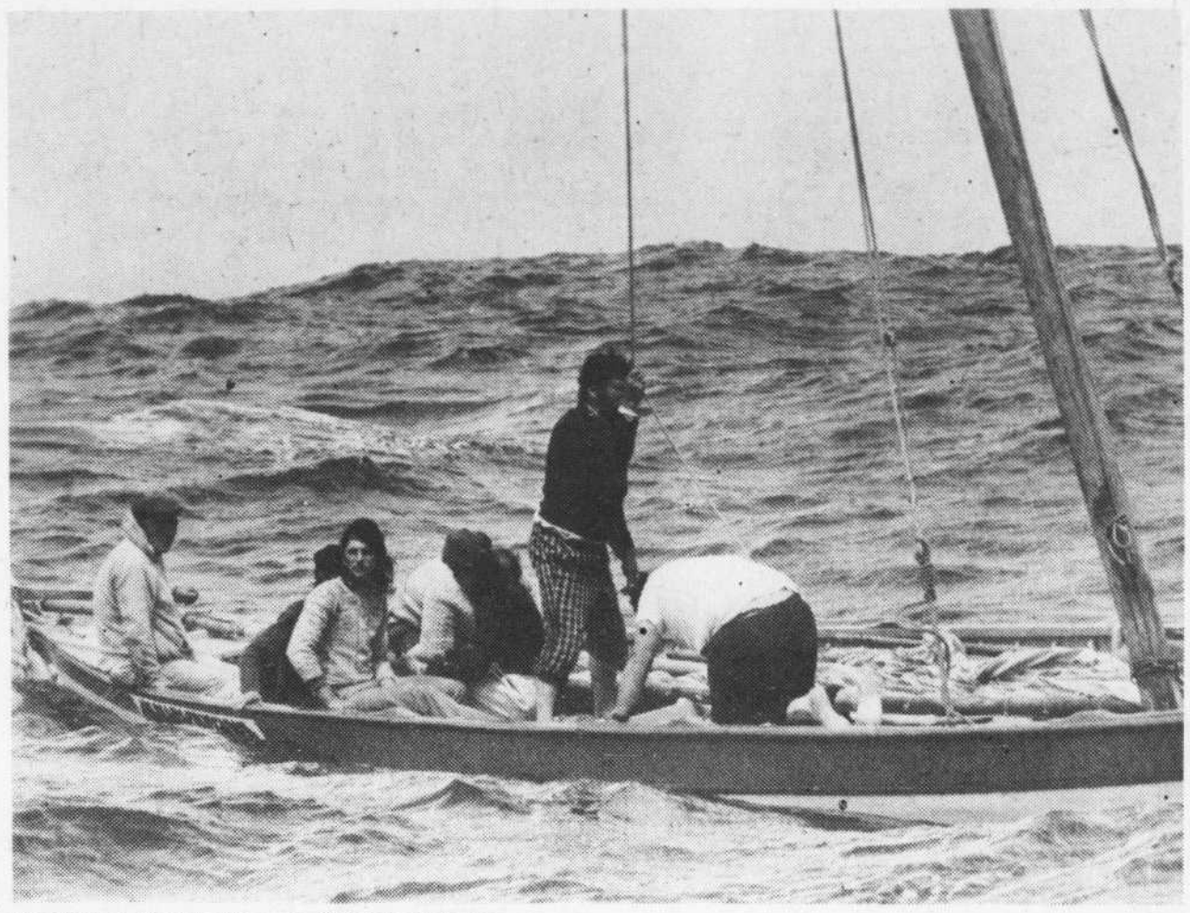

L'engin aquatique le plus parfait qui ait pris la mer.

Depuis 1832, les Acoriens ont toujours chassé le grand cachalot selon la même méthode; celle apprise des Basques et qui ressemble beaucoup plus à une course qu'à une chasse. Il faut rattrapper le cachalot, le darder dans les poumons et se laisser traîner par le monstre jusqu'à l'épuisement complet mais, avant tout, il faut devancer les baleinières des autres îles. Chasse donc très différente des baleinières-usines japonaises et soviétiques qui exercent un monopole presque complet sur cette industrie grâce à leur technologie de pointe.

Historiquement la chasse à la baleine aux Acores débute en 1760. Elle fut introduite par les Américains (ceux-là même qui aujourd'hui mettent l'embargo sur les produits de la baleine) qui apprirent la technique des Indiens Nattick. En un an, les Acores devinrent la plus importante base de chasse; plus de soixante balanières naviguèrent entre les îles à la recherche du cétacé. À cause de ce monopole, la chasse n'a donc jamais été profitable aux Acoriens. Ne pouvant rivaliser contre cette flotte de pêche, ils ont donc développé un type d'embarcation plus économique. En 1894, un habitant de l'île Pico, nommé Machello construit le premier bateau local: un chef-d'oeuvre qui allie l'esthétique à l'utilitaire.

«C'est l'engin aquatique le plus parfait qui ait pris la mer», écrit l'océanographe Robert Clarke. De dix à douze mètres de long avec voilure aurique et foc, la baleinière açorienne peut être manoeuvrée à l'aviron. Il s'agit d'un véritable tour de force car celui-ci fait cinq mètres. Sept hommes prennent place à bord dont le «mestre» qui a pour tâche la conduite du bateur et le contrôle de la ligne; le rameur de tête étant le harponneur. Court et massif comme des blocs de ciment ces chasseurs sont le dernier témoignage vivant d'une épopée fantastique qui a servi de trame au célèbre *Moby Dick* d'Herman Merville.

Le scénario d'une chasse est toujours le même. L'été venu, des vigies s'installent dans des postes de guet le long de la côte et scrutent l'océan pour y repérer l'arriver d'un banc de cachalots. Ces guetteurs possèdent une expérience inouïe et sont pour la plupart d'ex-chasseurs. Ils peuvent repérer le jet d'eau du cachalot à plus de trente milles par temps clair et peuvent même déterminer la grosseur de l'espèce d'après cette fontaine.

Sitôt le cachalot repéré, on lance des pétards pour avertir les hommes. Ils se précipitent dans leur canot remorqué jusqu'à la région de chasse par une «Lancha» (vedette à moteur). Les deux seules innovations modernes qui furent introduites sont la vedette à moteur et le radio-téléphone. À quelque deux mille pieds de l'animal, la voile est hissée, la chasse commence entre les montagnes russes de l'océan Atlantique. Debout à la proue du bateau, le harponneur lance son arme. Le cachalot blessé plonge à une vitesse effarante si bien qu'on doit arroser la corde pour qu'elle ne s'enflamme pas. Un combat incertain d'une dizaine d'heures vient de s'engager. S'il y a plusieurs victoires, il y a aussi autant de défaites. Parfois, le cachalot plus rusé plonge avant l'arrivée du harpon et disparaît dans les profondeurs de l'océan. Une autre fois, on devra couper la corde après huit heures de lutte sur ordre du capitaine car le harpon n'a pas perforé le poumon du cachalot. Souvent on revient au port exténué et bredouille sous le regard anxieux des femmes qui attendent.

Le soir tombe, le café s'anime. La chasse de la journée est décortiquée et chacun y va de ses commentaires. Une vapeur d' «aguadiente» (eau de vie) flotte. À huit heures on discute ferme, à dix heures on tombe comme des mouches sous l'effet de cet insecticide liquide. Et c'est tant mieux, on ne peut pas vivre avec l'idée de la mort vingt-quatre heures par jour. Alors il faut oublier le danger, oublier les cent vingt amis morts en chasse depuis le début, oublier que demain ça recommencera... peut-être!

LES VOYAGES LIBMAN
vous présente
ses voyages insolites !
Tours personnalisés pour voyageurs sélectifs:
— **châteaux d'Europe**
— **safaris africains**
— **croisières aux Galápagos**

Pour ces voyages ou pour toute autre destination inusitée, appelez-nous !
VOYAGES LIBMAN INC.
tél: 482-3010

Vous n'en trouverez pas de plus bas.

Le nouveau tarif* MEILLEURE AUBAINE d'Air Canada

MONTRÉAL-PARIS aller-retour

Départ	Retour	
1er au 13 mai 13 sept. au 16 oct.	9 mai au 11 juin 21 sept. au 24 oct.	592$
14 mai au 24 juin 2 août au 12 sept.	12 juin au 22 juil. 7 sept. au 20 sept.	666$
25 juin au 1er août	23 juil. au 6 sept.	772$

*Sujet à l'approbation gouvernementale

Le tarif Meilleure Aubaine c'est aussi le service:

Sept vols par semaine en période de pointe (du 9 juin au 20 septembre)
Six vols par semaine jusqu'au 8 juin
- Comptoir exclusif identifié Meilleure Aubaine
- Cinéma et musique stéréo
- Sections fumeurs ou non fumeurs
- Repas léger servi à votre fauteuil
- Accès au bar
- Boutique enRoute

Hâtez-vous.
Le nombre de sièges est limité.

Conditions:
Réservations au moins 21 jours à l'avance • Paiement au moment de la réservation • Séjour maximum: 3 mois.

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyage ou Air Canada.
Montréal: (514) 931-4411

AIR CANADA

Faut pas se priver en vacances (même sans argent)

Comparez

CLUB MED 7 JOURS		AILLEURS
$ compris l'avion plus un hébergement toujours de bon goût directement sur les plus belles plages au monde		$ l'avion plus un hôtel plus ou moins luxueux sur une plage plus ou moins belle
$ compris à volonté et même aux chandelles		$ attention, pas juste des hamburgers
$ compris à tous les repas, à volonté		$ c'est donc beau la tempérance
$ compris tous les soirs		$ les soirs où vous aurez bien digéré
$ compris à en user 2 paires de chaussures		$ vous économiserez sur les chaussures
$ compris à satiété!		$ oh-là-la! Quel luxe
$ compris la limite c'est votre endurance		$ faites-en pendant le dîner et économisez
$ 1090. Paradise Island; départ de Montréal	TOTAL	$ n'oubliez pas la taxe et les pourboires

Oui, au Club tout est compris!*

CLUB MED
La belle vie!

*Sauf les souvenirs, le bar et les excursions.

Une visite chez Rothschild

par
Luc Mailloux

NOTRE époque ne tolère guère les oisifs, ces phénomènes d'un autre âge. Pourtant, l'oisiveté avait autrefois sa place dans notre civilisation, et quel plaisir pour nos yeux de 1980!

L'un de ces oisifs éclairés (mais peut-on taxer d'oisiveté celui qui s'est dévoué à tant d'oeuvres charitables et qui devint membre du Parlement?) vivait en Angleterre au siècle dernier et se nommait Ferdinand de Rothschild. Né à Paris, fils de Anselme, de la branche viennoise, et de Charlotte, de la branche londonienne de la célèbre famille bancaire, le baron Ferdinand n'avait guère le goût des opérations financières, auquel s'était précocement substitué celui des oeuvres d'art. Ferdinand de Rothschild avait adoré sa mère anglaise, morte en 1859, et pour se rapprocher de son souvenir, il choisit de se fixer en Angleterre, avec l'ambition d'y acquérir une résidence princière.

Au cours d'une partie de chasse près d'Aylesbury, dans le Buckinghamshire, le baron avait admiré la perspective exceptionnelle d'arbres et de collines ondoyantes, non touchée par la révolution industrielle, que découvraient les terres de Waddesdon, alors propriété du duc de Marlborough: il en fit en 1874 le site d'un château de style Renaissance, conçu par un architecte français, Destailleur, tandis qu'un autre Français, Lainé, se chargeait de l'aménagement des jardins.

Mais ce qui vaut à Waddesdon Manor tout son prestige, c'est son incomparable collection de meubles et d'objets d'arts du 18e siècle, plus spécialement du 18e siècle français.

Lorsqu'à la mort de James de Rothschild, en 1957, le château fut cédé au National Trust, c'est cette collection qui pesa dans la balance, non le château lui-même, trop récent et dénué de valeur historique.

Il faut savoir gré au baron Ferdinand d'avoir su et pu reconstituer la décoration et l'ameublement des plus luxueux appartements parisiens du temps des Louis avec une minutieuse rigueur, même s'il faut parfois regretter la contamination d'une certaine surcharge victorienne, de même qu'un goût trop poussé — oserons-nous écrire «israélite»? — de la dorure. Le plus étonnant coup de filet du baron dans sa chasse aux objets d'art fut peut-être les lambris originaux en bois sculpté de prestigieux hôtels particuliers, comme ceux du duc de Lauzun et du duc de Richelieu

Le château de Waddeston

(voir les admirables lambris du Boudoir Vert, au premier étage), que le pic sacrilège des démolisseurs abattait afin de faire place aux artères et aux boulevard du Paris moderne. Le baron sauva ces précieux vestiges, témoins muets de tant de scènes d'un autre âge, et les réinstalla dans son château anglais.

C'est dans ce cadre d'époque que l'on pourra admirer commodes de Riesener et tables à écrire de Benneman et de Martin Carlin, porcelaines de Sèvres au marli rose ou bleu, décoré de fleurettes (signalons trois «vaisseaux-à-mât», si fragiles et si difficiles à cuire que la célèbre manufacture royale ne put en fabriquer que onze), tapis de la Savonnerie et d'Aubusson, tapisseries de Beauvais, bronzes dorés, tabatières ou bonbonnières d'or dont le couvercle est une miniature cerclée de perles (que vous pourrez acheter chez Wartski, à Londres, pour vingt mille livres sterling!), tableaux de Lancret, de Pater, de Guardi — deux immenses vues de Venise: la Piazza San Marco et San Giorgio Maggiore —, et de Gainsborough: un portrait de Lady Sheffield, et le fameux «Pink Boy».

Pour se faire une idée de l'inestimable valeur de ces trésors, il suffit d'avoir parcouru un compte rendu de la dernière vente aux enchères de Sotheby Parke Bernet en juin dernier au Sporting d'hiver de Monte Carlo, où une encoignure Louis XV fut adjugée au musée Getty de Malibu pour $1,779,920 US. Les amateurs regretteront que cette pièce magnifique, ayant appartenu au baron Nathanaël de Rothschild, n'ait pu trouver gîte à Waddesdon, au milieu de la belle collection du baron Ferdinand.

À sa mort, celui-ci légua Waddesdon à sa soeur Alice, qui le légua en 1922 à son petit-neveu James de Rothschild, fils d'Edmond, de la branche française, dont l'hôtel particulier de la rue du Faubourg-Saint-Honoré est aujourd'hui l'ambassade des États-Unis. James était un turfiste passionné: on peut voir à Waddesdon Manor la coupe d'or que lui valut son cheval Bomba aux courses d'Ascot en 1909. Par ailleurs, ses fonctions de député libéral à Westminster, et son activité inlassable en faveur du Foyer juif de Palestine ne lui laissaient guère le temps d'enrichir la collection de son grand-oncle. C'est dire que l'attention des nouveaux propriétaires se tourna vers la préservation du patrimoine transmis par Ferdinand. Mais l'héritage paternel vint en 1934, et avec lui une remarquable collection de dessins du 18e siècle. Aujourd'hui, c'est donc le fruit du travail minutieux de trois générations de Rothschild qui est offert à nos yeux dans un château du Buckinghamshire.

Depuis Londres, le visiteur peut prendre le train jusqu'à Aylesbury, où un taxi le conduira à Waddesdon. Il est évidemment préférable de choisir une journée de beau temps afin de profiter du parc, et faire un saut jusqu'à la volière qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux exotiques: lors de mon passage à Waddesdon, la pluie tombait si dru que l'on ne pouvait distinguer les contours du château à trente mètres. Waddesdon ferme le 28 octobre pour ne rouvrir qu'au printemps; l'hiver est consacré à l'entretien et à la restauration. Mentionnons enfin que pendant la période où il peut être visité, Waddesdon Manor est ouvert du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h.

Chez Ali Baba de Broadway

Suite de la page 13

peu et n'hésitez pas à demander au vendeur de s'aligner sur les prix — au besoin fictifs, à vous d'avoir l'air convaincant — pratiqués ailleurs; soyez détachés et essayez d'intoxiquer l'adversaire en discutant en français devant lui pour laisser entendre ce que vous voulez qu'il comprenne. Enfin, sachez utiliser au moment opportun l'argument financier et l'argument psychologique.

L'argument financier, c'est le paiement comptant. Si vous évitez d'en parler auparavant, vous pourrez toujours obtenir une dernière remise en proposant de payer «cash» plutôt que par traveller chèques ou carte de crédit. Les commerçants y sont généralement très sensibles, car cela leur permet à la fois d'économiser le pourcentage prélevé par l'organisme de crédit, d'obtenir de l'argent frais et d'éliminer toute trace financière de la transaction, ce qui ouvre à certains de palpitantes opportunités fiscales.

L'argument psychologique est plus amusant à manier. Il s'agit en fait de prendre les vendeurs à leur propre piège. Beaucoup d'entre eux, en effet, malgré toute leur habileté et leurs acharnement commercial, restent vulnérables à cette phrase toute simple: «Si vous êtes un vendeur (if you are a seller), vous devez me faire un bon prix». Attaqué sur le terrain de la seule reconnaissance à laquelle il aspire, le vendeur cède alors souvent avec une surprenante facilité.

En somme, le shopping à New York, pour peu qu'on prenne certaines précautions, peut se révéler un exercice amusant, fructueux et fertile en émotions. Pas autant, toutefois, que l'épreuve qui lui succède généralement: le passage de la douane...

Bernard SPITZ

Pour un voyage bien préparé...
la Librairie Ulysse
ce soir, diaporama sur le Pérou
à 19 h 30 et 21 h 15
1208 St-Denis (Métro Berri)
entre Ste-Catherine et Dorchester
information
843-7135
fermée le lundi

L'Europe au **printemps** à la saison des fleurs.
En tour organisé, pour voir **plus** et dépenser **moins.**
Avec la grande agence **québécoise,** à la réputation établie.

FRANCE/ITALIE/SUISSE	2 au 23 mai	$2096.
GRAND TOUR D'EUROPE	9 au 30 mai	$2168.
EUROPE GERMANIQUE	9 au 30 mai	$2185.

(Avion transatlantique non compris)
Ces trois départs sont garantis.

Le taux de change actuel, dollar contre monnaies européennes, nous permet d'offrir un ESCOMPTE de 5% pour tout paiement complété avant le 15 avril 1981.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC;
Qui dit voyage, dit MALAVOY
1255 rue Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9 — Tél.: 861-2485

SUPER ÉPARGNE JEUNESSE VACANCES AIR/RAIL
POUR LES JEUNES DE 12 À 25 ANS INCLUSIVEMENT

L'EUROPE À PARTIR $840.00* CAD.

*COMPREND:
VOYAGE ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL À BRUXELLES PAR SABENA
INTERRAIL PASSE VALIDE POUR 1 MOIS.
1 NUIT DE LOGEMENT À BRUXELLES LE JOUR DE VOTRE ARRIVÉE.
AVION
SIÈGE CONFIRMÉ À L'ALLER ET AU RETOUR SUR UN AVION 747 DE LA SABENA.
LOGEMENT
LOGEMENT DANS UN HÔTEL ÉTUDIANT. DES NUITS SUPPLÉMENTAIRES DE LOGEMENT PAYABLES À BRUXELLES SONT DISPONIBLES POUR À PEU PRÈS $15.00 CAD.
RAIL
UNE PASSE INTERRAIL VALABLE POUR 1 MOIS DANS LES PAYS SUIVANTS:
AUTRICHE • DANEMARK • FINLANDE • FRANCE • GRÈCE • HONGRIE • IRELANDE • ITALIE • LUXEMBOURG • MAROC • NORVÈGE • PORTUGALE • ROUMANIE • ESPAGNE • SUÈDE • SUISSE • LE ROYAUME-UNI • L'ALLEMAGNE DE L'OUEST • YUGOSLAVIE.
PRIX LE FORFAIT VARIE SELON LA DATE DE DÉPART
LES DÉPART ONT LIÉUX TOUS LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

DÉPARTS	DOLLARS CANADIENS	RÉSERVEZ ET PAYEZ AVANT LE 15 AVRIL ET ÉPARGNEZ
AVRIL 01-MAI 13 SEPTEMBRE 13-DÉCEMBRE 09 DÉCEMBRE 24-MARS 31 1982	$840.00	$25.00
MAI 14-JUIN 24 AOÛT 02-SEPTEMBRE 12	$915.00	$35.00
JUIN 25-AOÛT 01 DÉCEMBRE 10-DÉCEMBRE 23	$1019.00	$45.00

NON-INCLU
LES TAXES D'AÉROPORT• LE TRANSPORT DE BRUXELLES À LA FRONTIÈRE • LA PASSE DE TRAIN N'ETANT PAS VALABLE EN BELGIQUE VOUS DEVREZ VOUS-MÊME VOUS RENDRE À LA FRONTIÈRE. LE COÛT DE CE TRANSPORT SERA D'ENVIRON $5.00 CAD.
PRIX GARANTIS: AUCUNE AUGMENTATION APRÈS RECEPTION DU PAIMENT COMPLET.
TOUS LES PRIX SONT SUJETS À CHANGEMENT.

VACANCES EnTourage LTEE
SEUL, VOTRE AGENT DE VOYAGES VOUS PARLERA DES CES AUBAINES SENSATIONNELLES ET UNIQUE

JEUNESSE OBLIGE

Tarifs exceptionnels "Jeunesse" pour l'Europe
SABENA vous offre un programme unique AIR-RAIL, conçu selon vos besoins.
Pour les jeunes de 12 à 25 ans inclusivement.

Tarif aérien totalement concurrentiel
Montréal-Bruxelles. À partir de $592.00

L'Europe à prix fixe $238.00
Grâce à la carte-miracle INTER-RAIL, vous pourrez voyager sur les réseaux ferroviaires de 20 pays. Validité de l'abonnement: 1 mois.

L'Europe à moitié prix
Réduction de 50% sur les tarifs réguliers des chemins de fer européens à partir de l'aéroport de Bruxelles.

Hébergement à Bruxelles: $15.00 par nuit
Offre sans précédent, dans des hôtels de catégorie standard.
Valide entre le 15 juillet et le 15 septembre.

SABENA:
Plus de 50 pays à travers le monde
Sabena offre également des forfaits plus qu'intéressants si vous préférez l'avion au train. De Bruxelles, la possibilité de s'envoler vers plus de 50 pays à travers le monde.

Cette offre n'est valable que si vous voyagez avec SABENA
Plus d'une raison pour choisir Bruxelles comme point d'arrivée et de départ!

Visitez l'Europe à meilleur marché. Profitez des meilleurs tarifs de location de voitures avec le programme "Destination Belgique". À partir de $168.00 par semaine. Kilométrage illimité. Tous frais d'entretien compris. Remplacement immédiat en cas de problème.
Ou encore, profitez du programme "Air-Auto Vacance" — Achat-rachat — Voitures neuves hors-taxe — Kilométrage illimité. Assurance tous risques. Livraison et reprise gratuites à l'aéroport national de Bruxelles.

SABENA
lignes aériennes belges
La Sabena et votre agence de voyages travaillent de pair pour mieux vous servir et sont à votre disposition pour toute information complémentaire.
Consultez votre agent de voyages ou appelez:
Montréal (514) 861-2631
Ottawa (613) 741-3599
Québec (418) 529-8144
Toronto (416) 961-2075
Sabena Lignes Aériennes Belges
3, Place Ville-Marie, Bureau 307
Montréal, Qué. H3B 2E3

Touriste au volant

Suite de la page 13

ses. Ne jamais louer une auto dès la descente d'avion chez les sujets authentiques d'Elizabeth II. Il faut d'abord observer, passer au moins deux jours à pratiquer mentalement, à manquer de se faire percuter par des autos venant en sens inverse lorsqu'on traverse les rues, à se familiariser avec les règles et les moeurs des automobiles britanniques. Ces derniers, quoiqu'à gauche, respectent un code routier qui n'est pas écrit ou qui est très vague. Nous sommes au pays du droit coutumier, exactement comme dans la constitution canadienne. Pas moyen de savoir en noir sur blanc où exactement se trouve le droit de qui. Mais les Anglais comprennent le «common law» et l'observent strictement même s'il n'est pas clair.

Alors ça donne une circulation rapide certes mais polie, presque silencieuse et sans accident. Parfois, rarement, il y aura une engueulade, disons plutôt un échange de mots, mais des mots choisis, jamais vulgaires et souvent remplis d'humour. On se fait des reproches entre automobilistes comme on prend le thé; du bout des lèvres, l'auriculaire pointé au ciel. J'ai lu, cette fois en noir sur blanc, dans un journal anglais, dans la colonne des messages personnels, un automobiliste qui s'excusait d'avoir, tel jour, à telle heure et à tel endroit, traiter cavalièrement un autre automobiliste et d'avoir user de mots qui dépassaient sa pensée. Tout cela paraît bien invitant pour le touriste mais ce n'est que plus traître. Cette politesse, cette discipline et ce sens du droit nous désorientent.

Ce qu'il faut le plus craindre au volant en Angleterre ce sont ses propres réflexes. Ils nous poussent à contre-courant et, compte tenu des prix et conséquemment de la petitesse de la voiture louée, ce n'est pas le moment de se prendre un autobus à deux étages dans la façade. Moi, j'ai eu de la chance, c'est avec une vieille bagnole pilotée par un hindou à turban que je me suis payé mon premier tête-à-tête londonien. Mais comme je refoulais divers instincts depuis trop longtemps et que je préfère les coudées franches au thé, au common law et aux excuses par journal interposé, je me suis lancé dans l'engueulade très peu anglaise du fakir qui me parlait de «one way» et que j'invitais à aller s'asseoir sur sa planche à clous «one way or the other».

Tout ça ne mène pas à grand-chose quand il faut se rendre à l'évidence qu'on se trouve du bon côté de la chaussée c'est-à-dire du mauvais pour nos hôtes. Comme quoi, quand tu es minoritaire, même en auto, tu n'as qu'à tout accepter y compris l'absurde.

En France, because la priorité à droite, il ne se pose aucun problème pour entrer sur une place ou un rond-point. Le problème est d'en sortir.

Combien de touristes ont fait des dizaines de fois le tour de l'Arc de Triomphe en ne le regardant même pas mais en essayant subtilement de regagner l'autre rive et prendre à leur droite sans se faire emboutir par les nouveaux arrivés prioritaires.

En Angleterre, même priorité à droite mais comme tu t'engages dans le rond-point par la gauche c'est celui qui circule sur le rond-point qui gagne. Alors il y a arrêt obligatoire avant d'entrer dans le rond-point. Le touriste, en revanche, n'aura aucun problème à s'en sortir puisqu'il a la priorité. Attention, on est très porté à prendre un rond-point anglais à droite ce qui signifie l'accident à brève échéance. On se surprendra de ne voir presque jamais d'autos bosselées en Angleterre et on se dira, avec un rien d'humilité, que les rares bosses doivent être le fruit d'une rencontre avec un touriste.

On pourrait épiloguer sur la conduite en Angleterre en commençant par le fait que vous aller prendre place côté passager dès le départ chez le locateur amusé qui, malgré ses sérieuses inquiétudes relativement à l'état très prochain de sa voiture, n'abandonne pas lâchement ses sourires, son humour, son parapluie et sa haine secrète des étrangers.

Reste que la voiture de location est une évasion en soi, une liberté rafraîchissante et un insurpassable moyen de découverte à l'étranger. Et les petits problèmes susmentionnés ne sont rien à côté des avantages d'une auto en voyage d'autant plus qu'on s'habitue très vite aux circulations locales même les plus farfelues comme la conduite à l'envers et contre tous.

Air Canada a pris livraison ces jours derniers du premier des six long-courriers Lockheed L1011-500 (ci-haut) qui seront tous livrés cette année à la Société. Chacun de ces avions de 244 places propulsés par trois réacteurs Rolls Royce RB 211 peut franchir sans escale la ville de Vancouver à celle de Franckfort. Les nouveaux L-1011-500 d'Air Canada seront utilisés sur les liaisons transatlantiques au départ de différentes villes canadiennes.

Découvrez le pays des vraies vacances...

Splendeurs, grands espaces et étonnement, voilà ce que vous réserve le Canada. C'est un pays qui vaut la peine d'être découvert. Air Canada et l'Office de tourisme du Canada vous donnent l'occasion de mieux connaître ce pays unique de bien des façons.

...et profitez de bons de réduction.

Les bons de réduction d'Air Canada peuvent vous faire réaliser des économies appréciables sur l'hébergement dans la plupart des hôtels Hilton, CN et Holiday Inn ainsi que sur la location d'une auto de Budget. Ces bons de réduction vous sont offerts à l'achat de billets à *tarif super-réduit, au printemps,* et de billets à tarif Noliprix, pendant toute l'année.

...en choisissant parmi nos forfaits.

Air Canada vous offre les vacances sur mesure, en collaboration avec Vacances UTL Ltée et Venturex, une division de Touram Inc. Vous avez le choix entre d'économiques circuits en autocar, des vacances de liberté en caravane Mobilhôtel ou d'avantageux circuits avion/auto couvrant les provinces de l'Atlantique, Ottawa et la Gatineau ainsi que les majestueuses Rocheuses. Si vous le préférez, vous pouvez également louer un appartement de Vacances World Wide Villa et découvrir, comme bon vous semble, les grandes villes canadiennes comme Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver. Enfin, Vacances UTL Ltée vous offre une occasion unique de faire une croisière mémorable dans le Passage intérieur, de Vancouver au Yukon et à l'Alaska.

...et bénéficiez des tarifs super-réduits du printemps.

Tous les détails sur les forfaits et les bons de réduction sont fournis dans la brochure «Canada illimité par Air Canada» que vous trouverez chez votre agent de voyage et dans tous les bureaux d'Air Canada. C'est facile et c'est avantageux. Vous choisissez une destination et planifiez vos vacances en fonction de nos *tarifs super-réduits du printemps* déjà en cours.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec

LES TARIFS RÉDUITS DU PRINTEMPS: TOUTE UNE AUBAINE!

Air Canada fête le printemps en vous offrant des tarifs super-réduits. Il vous suffit de réserver deux semaines à l'avance pour profiter de cette excellente aubaine. Ces tarifs valent pour toutes nos destinations canadiennes et nos destinations américaines à plus de 1 000 milles de distance. Les départs doivent se faire entre le 9 avril et le 5 juin 1981. Hâtez-vous! Ces billets sont régis par des conditions spéciales et il est possible que certains vols ou que certaines destinations ne puissent être obtenus à ces tarifs réduits.

TARIFS COURANTS ALLER-RETOUR DE CLASSE ÉCONOMIQUE		TARIFS ALLER-RETOUR SUPER-RÉDUITS
$694	LOS ANGELES	$347
$604	VANCOUVER	$302
$694	SAN FRANCISCO	$347
$510	CALGARY	$255
$456	DALLAS/FT. WORTH	$228
$510	EDMONTON	$255
$204	HALIFAX	$102
$344	WINNIPEG	$172
$164	TORONTO	$82

Ce ne sont que quelques exemples de nos tarifs super-réduits. Lisez donc les conditions suivantes et réservez sans tarder.

1. Tarifs s'appliquant à toutes nos destinations canadiennes ainsi qu'à nos destinations américaines situées à plus de 1 000 milles de distance.

2. Confirmation des réservations au moins 14 jours avant la date du départ.

3. Achat des billets au plus tard 7 jours après la confirmation des réservations.

4. Durée minimale du séjour: retour dès le premier dimanche suivant le jour du départ. Durée maximale de 30 jours. Départ entre le 9 avril et le 5 juin 1981 et retour, au plus tard, à minuit, le 18 juin 1981.

5. Frais d'annulation ou de changement après achat de $30 par fauteuil réservé.

6. Les enfants de 2 à 5 ans, accompagnés par un passager de 12 ans ou plus, paient un maximum de $99 pour le trajet aller-retour.

Réservez tôt, car le nombre de sièges est limité. Les tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale et ne comprennent pas la taxe d'aéroport.

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Air Canada, 931-4411.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Forte progression

La Bourse de Toronto a connu hier sa meilleure journée depuis le début de l'année, alimentée par le fléchissement régulier des taux d'intérêt et une poussée de fièvre des spéculateurs.

L'indice composé, qui a fait preuve de fermeté durant toute la séance, a amélioré sa position de plus de 61% au cours de la dernière heure des échanges et clôture en hausse de 36.29 points à 2227.84.

Finalement, on dénombre 324 titres en hausse, 177 en baisse et 219 inchangés.

Treize des 14 secteurs de la Bourse ont progressé, tirés par l'or qui fait un bond de 140.38 points à 3988.52. Le secteur finance perd 9.84 points à 1480.12, un cinquième recul de suite.

Quelque 6.36 millions d'actions ont changé de mains et la valeur était de $114.79 millions.

Dans les industrielles traitées, Falconbridge Nickel gagne 6 à $102, Texasgulf 3 1-2 à $64 1-2, Great Lakes Forest 3 1-2 à $82 1-2, Trimac 3 3-8 à $47 3-8 et Dome Pete 3 1-4 à $80 1-4. Par contre, Sobeys Stores A perd 1 à $11.

Dans le secteur minier, Dome Mines gagne 5 à $95, McIntyre Mines 3 1-4 à $65 et Brenda Mines 2 à $28 1-2. Northern Canada Mines cède 12 cents à 98 cents.

Parmi les pétroles, Onyx Pete prend 1 5-8 à $10 7-8, CanDel Oil 1 1-2 à $35 1-2 et Czar Resources 1 1-8 à $13 1-8. Ocelot Industries B abandonne 1-2 à $32 1-2 et Canada Northwest Land 1-2 à $33 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbPrc	107122	$32⅛	32	32	
Abitbi71¾p	z15	$33¼	33¼	33¼	
Acklands	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
AdanacM	3900	315	300	300	−10
AftonMin	1000	$54	53⅞	54	+ ⅛
AgnicoE	9550	$13	12⅝	13	+ ⅜
AgraIndA	5480	$9⅛	8⅝	8⅝	− ½
Akaitcho	300	160	160	160	+ 5
Albany	5400	223	216	223	+ 6
AltEnergy	16065	$24¼	23¾	24	+ ¼
Alcan	68875	$44¼	42¾	44¼	+1¼
AlgoCent	200	$21¾	21½	21¾	+ ⅜
AlgomaSt	12956	$46	45½	46	+ ½
AStel p	z50	$23	23	23	
Alum3rdp	750	$21¾	21¾	21¾	
AmEagle	3100	425	420	420	+10
AmLeduc	10900	83	80	83	+ 3
AndresWA	1275	$14½	14½	14½	− ⅜
AngCT265	z20	23	23	23	
AngCT290	z20	$25⅝	25⅝	25⅝	
AngDGid	5125	410	405	405	− 5
AngUDev	9100	210	199	200	+10
Aquitaine	3120	444	439⅝	44	+ ¼
ArborC	600	445	445	445	
Argosy	2480	85	84	84	− 1
ArgusCpr	2100	$7	6¾	7	+ ¾
Asamera	3050	18	17⅞	18	+ ⅛
Asbestos	z6	$30⅞	30⅞	30⅞	
AsocPorc	1000	$8⅛	8	8	
Astral	1700	410	410	410	−15
Atcol	5100	$8½	7¾	7¾	− ¼
Atcol I	2700	$8⅜	7¾	7¾	− ⅜
AtlCCop	1300	140	140	140	+ 5
AtlasYk	14600	148	140	145	
Augmitto	5980	465	450	465	
AtoHardA	700	$11½	11½	11½	− ¼
BBCMp	100	$21	21	21	
BCSugarA	2957	$22¼	21½	22¼	+ ¾
BPCan	1695	$41½	40¾	41½	+ ¾
Bachelor	2200	470	460	470	+10
Bakertalc	2000	118	115	118	+ 3
BankBC	110	$44¾	44¾	44¾	
BankMtl	35165	$30	29¼	29¾	− ¼
BankNS	15936	$29⅜	29⅛	29¼	− ½
Bankeno	300	$8¾	8¾	8¾	
Barbecon	z50	$15¾	15¾	15¾	
BaryExpl	12600	125	120	125	
BasicRes	5000	$10⅞	10¾	10¾	− ⅛
BatonB	300	$17½	17½	17½	
BayMills	100	$6¼	6¼	6¼	− ¼
BeckerBp	2100	$13	13	13	+ ¼
BellCanad	37673	$18⅞	18¾	18¾	
BellApr	z2	$55⅜	55⅜	55⅜	
BellCpr	300	$21⅜	21⅜	21⅜	− ⅜
Bell2.28	100	$28¼	28¼	28¼	+ ⅜
Bell1.80	100	$17¼	17¼	17¼	
Bell2.05	3750	$21	20¾	20¾	− ⅞
BethCop	z70	$33⅜	33⅜	33⅜	
BighartOG	800	$7	6¾	6⅞	− ⅛
BlakeRes	2800	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Bluesky	10000	$13½	13⅛	13½	+ ⅛
Blueskypr	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	− ½
Bonza O	13373	$8⅜	8¼	8½	+ ⅜
BonanzaW	6400	210	187	210	+34
BowValy	41350	$17½	16¾	17½	+ ⅝
BowVly7	200	$67½	67½	67½	− ¾
BowVlyR	16398	$10¾	10½	10½	+ ¼
BralorRes	3100	$16¾	16	16¾	+ ⅛
Bramalea	1301	$18¼	18	18¼	+ ⅛
Brascan A	5918	$32½	32¼	32½	+ ¼
Brscn8½	200	$22¾	22¾	22¾	
Brenda M	45200	$28½	26½	28½	+ 2
Brinco	1475	$10½	10⅜	10⅜	
BCFP	4852	$17	16¾	16⅞	+ ⅛
BCRIC	31375	$5¾	5⅝	5⅝	− ⅛
BC Phone	2013	$15¼	15	15¼	
BCPh4¾p	z145	$43¼	43¼	43¼	
BCPh1956	z75	$42	42	42	
BCPh5.15	z22	$44½	44½	44½	
BCPh5¾p	z25	$50¼	50¼	50¼	
BCPh6.80	920	$15½	15½	15½	
BCP7.04p	z80	$15¾	15¾	15¾	
BCP10.16p	500	$24	24	24	
BCP2.32p	z12	$29⅜	29⅜	29⅜	
BroulReef	5200	228	215	225	+ 5
Brunswk	14410	$16	15½	16	+ ⅜
BuddCan	760	$7¼	7¼	7¼	
CC Yachts	500	470	470	470	− 5
CAE	600	$23¼	23	23	− ¼
CCLI	136175	$7⅛	7	7⅛	
CIL	2400	$33¼	33¼	33¼	− ⅛
CME Res	14000	420	385	420	+35
CadFrv	1529	$27¼	26⅝	27¼	+ 1
Cad Frv A	1400	$7⅜	7¼	7⅜	
Cal Pow A	18371	$19¼	19	19	
CalP9.80	397	$98½	98½	98½	
CalP1.40	3447	$20½	19¾	20⅜	+ ⅜
Calvert	17000	220	208	219	+ 9
Camchib	150	$9	9	9	
CamelOG	5900	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Camflo	3300	$34	33½	33½	
CampRL	2175	60	58	60	+ 1
CampRes	1100	$17½	17	17½	+ ½
CanCem	11194	$15¼	15⅛	15¼	
CCem6½	600	$11½	11½	11½	− ¼
CCem2p	20500	$16	15½	16	+ ½
CDC	8675	$13	12⅞	12⅞	
CDCpr B	7790	$132½	128	132	+ 4
CDC1980	33175	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ⅛
CanMalt	1115	$45¼	45	45	
CNorWest	8310	$33⅞	33¼	33¾	− ½
CanPE	120095	$23⅞	22¾	23⅞	+ 1
CPackrs	8000	$33¾	33¾	33¾	
CanPerm	2420	$19⅞	19¼	19¾	− ½
CPerm6¾	1000	$23¼	23¼	23¼	
CS Pete	5850	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
CTrust7¼	500	$21½	21⅛	21⅛	− ⅜
CTung	300	$36½	35	36½	+ 2
CdnArrow	500	135	135	135	
CCurtis	1500	105	105	105	
CFormst	100	$10½	10½	10½	
CGE	200	$38	37⅞	38	
CIBkCom	10720	$30½	30¼	30½	
CIBC2.05p	6208	$25½	25¼	25⅜	− ⅛
CLencour	6000	85	80	80	− 5
CManoir	400	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
CMarconi	300	$27⅛	27	27	− ¼
CNat R	10100	$22⅜	21⅞	22	
CNat8.50	600	$47½	47	47½	+ ½
COcdental	14800	$15⅞	15⅛	15⅛	− ¼
CPLtd	33239	$45½	44	45½	+1½
CPL Ap	450	$8⅜	8⅜	8⅜	
CPL UKp	z4	$5½	5½	5½	
CReserve	8810	$19⅜	19½	19½	− ¼
CdnTire	660	$31	31	31	
CdnTireA	6316	$33	32¾	33	+ ⅛
CU 10¼	200	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅜
CUtil9.24	200	$22	22	22	− ½

MONTRÉAL

Activité intense

L'enthousiasme est revenu hier à la Bourse de Montréal alors que les cours à la hausse ont fait monter l'indice composé de 4.24 points à 349.62 en clôture. Le volume des échanges s'est inscrit à 869,198 actions au lieu de 790,817 la veille.

Le groupe des pétroles enregistre le meilleur gain: 10.65 points à 576.34. Les papetières poursuivent leur avance, cette fois avec un gain de 5.56 points à 267.45. Les industrielles montent de 5.39 à 369.37 et les services publics de 4.26 à 259.58. Les banques reculent encore de 3.60 à 393.68.

Ont contribué à la hausse des pétroles: Dome Pete, plus $2 1-4 à $79 et Imperial Oil A, un gain de $1 1-8 à $32. MacMillan Bloedel, objet d'une OPA, gagne 5-8 à $43 5-8. D'autre part, à la suite de l'intention exprimée par le gouvernement québécois d'acquérir un intérêt majoritaire dans Gaz Métropolitain, ce titre gagne 3-8 à $7 1-4.

CP Ltd gagne $1 3-4 à $45 3-4, Noranda $1 5-8 à $30 1-8 et Alcan $1 à $44 1-8, tandis que Rogers Cable B a vu 20,000 actions échangées à $12, en baisse de 5-8, et Indal a perdu $2 7-8 à $15. Scott Paper, industrielle la plus traitée, gagne 1-2 à $21 1-2. United Asbestos est stable à $9 1-2.

Les affaires terminées, les gains l'emportent sur les pertes par 81 à 48 et 52 valeurs sont stationnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	27054	$32	32	32	
Abitibi10	166	$49	49	49	−2¾
Alcan	3451	$44¼	42⅞	44⅛	+1
Aquitaine	450	$44	43¾	43⅞	− ⅛
B C Forest	200	$16¾	16¾	16¾	+1¼
BP Can	3787	$41¼	40¾	41¼	+ ⅜
BankMtl	7411	$30	29½	29¾	− ⅜
BankNS	10684	$29⅜	29½	29½	− ¼
BqEpargne	100	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
BqueNat	4805	$14⅜	14¾	14¾	
BellCanad	9297	$18⅛	18¾	18⅞	+ ⅛
Bell pr H	500	$20¾	20¾	20¾	− ⅜
BombA	360	$15	15	15	
BombB	200	$14¾	14¾	14¾	
Bow Val	10200	$17⅜	16⅞	17⅜	+ ½
Bow Val	500	$10½	10½	10½	− ⅛
Bralorne	300	$16¼	16¼	16¼	− ¼
BrcanA	1600	$32½	32⅜	32½	+ ⅛
CIL	200	$33¼	33¼	33¼	− ¼
CadFvw	584	$27¼	27⅛	27¼	+2
Cal Pw A	43608	$19⅛	19	19	
Cal P 2.36	200	$23¼	23	23¼	− ¼
CdaCem	2351	$15⅜	15⅛	15⅜	− ⅛
CdaCemA	175	$11½	11½	11½	− ½
CDevlp	300	$13¼	13	13	+ ¼
CDC.PR.C	100	$21½	21½	21½	+ ¼
C Trust B	2000	$21⅛	21⅛	21⅛	− ⅜
C Trust C	1000	$22	22	22	+1½
C Imp Bank	1440	$30½	30¼	30¼	− ¼
CP Ltd	6069	$45¾	44	45¾	+1¾
Cantol	100	290	290	290	+15
CarlOk	300	$8	8	8	− ¼
Celanese	800	$11⅛	11	11⅛	+ ¼
CentDyn	3500	94	93	93	
Chieftain	200	$20¾	20¾	20¾	− ¼
Cominco	1000	$65¼	65¼	65¾	+ ¼
C Bath A	7429	$27¼	26⅜	27⅛	+ ⅛
DalcoPet	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Daon	100	$10½	10½	10½	+ ⅛
Denison	10350	$48½	48½	48½	+ ¾
DomePete	5500	$79½	77	79	+2¼
DBrdge	2200	$23¼	23	23¼	
Domtex	14403	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Domtar	25173	$33	32	33	+ ⅜
Donohue	100	$29½	29½	29½	+1
DuPont A	3000	$29	29	29	
Minest M	1300	450	405	450	+50
EastBak	100	$7½	7½	7½	
EnePreA	200	305	305	305	−20
EntrepCP	16506	$23¾	22¾	23¾	+ ⅜
FCA Inter	200	460	460	460	
FalconCop	1300	$15	14⅜	15	+ ¼
Fulcr6p	400	$10⅜	10⅜	10⅜	
GazMetr	5450	$7¼	7	7¼	+ ⅜
Genstar	2275	$39¼	39	39¼	+ ⅜
GmaLee	1300	385	380	385	
GulfCan	34093	$24⅜	23⅞	24¼	+ ¼
Hawker	500	$24	23½	23½	− ⅜
H Bay MS	600	$32	32	32	+1
HB Oil Gas	1900	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅛
HuskyOil	2300	$15⅞	15⅜	15¾	+ ⅛
IAC	1367	$11⅞	11¾	11¾	
Imasco	500	$33	32¾	33	+ ¾
Imp O A	3518	$32	30⅞	32	+1⅛
Inco	15109	$25½	25⅛	25⅜	+ ⅜
Indal	38875	$15	15	15	−2⅞
InlandG	4900	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
InterPipe	200	$15	15	15	
IntRock	1000	51	51	51	−4
InvFnda	600	$80	80	80	
Ivaco	200	$23	23	23	+ ½
Kiena	3300	$18	18	18	− ½
LabattA	375	$26⅛	26⅛	26⅜	+ ⅛
La Vrdy a	555	$7½	7¼	7½	+ ½
McleanX	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ½
McM Bldl	4250	$43⅜	43⅛	43⅜	+ ⅜
McM Cl B	1000	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
MrtTel	300	$22½	22⅜	22½	+ ½
MassFer	100	450	450	450	−5
Mercantl	536	$23½	23	23½	+ ½
Meston	500	$7¼	7¼	7¼	− ⅜
Moore	1100	$40¾	40½	40¾	+ ⅜
NBTel	150	$19	19	19	
NewfldA	300	$20¼	20¼	20¼	
Noranda	50106	$30¼	28½	30⅛	+1⅜
Norcen	4000	$29¼	28½	29⅛	+ ⅜
Normick	200	$8½	8¼	8¼	− ¼
NorTel	4232	$35¼	35¼	35¼	− ¼
NovaAlta	7325	$12	11¾	12	
Petrofina	2231	$110	109½	109¾	+ ¼
Placer	1600	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅛
PowrCrp	7780	$22⅜	21½	22⅜	+ ⅜
PrefacA	2200	100	100	100	−1
PubStl I	800	$12½	12½	12½	+ ½
Quebecor	1435	$19	19	19	+ ¼
RogersB	20000	$12¼	12¼	12¼	− ⅜
Rolland	800	$8⅜	8½	8½	
Rothm B p	1300	$11¾	11¾	11¾	− ¼
RoyalBank	6047	$29½	29¼	29¼	− ⅜
ScotPaper	68000	$21½	21½	21½	+ ½
Seagram	2580	65	64⅜	65	+ ⅛
ShellCan	6420	$24⅜	24	24⅜	+ ¼
SllStack	905	$16½	16½	16½	+ ¼
SparCap	2000	28	28	28	
SteicoA	2600	$36⅞	36⅜	36⅜	− ¼
StelPrC	200	$29	29	29	+ ½
Systemh	300	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Tiwind	1200	$5	5	5	
Tele Met B	335	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Tor Dm Bk	825	$32½	32½	32½	− ⅛
TotalPete	100	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
TradersA	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
TrCanPl	3525	$27	26¾	26⅞	+ ⅛
Trsmount	100	$12¼	12¼	12¼	
TrustGenCa	100	$13¼	13¼	13¼	
Turbo	500	$29¾	29⅜	29¾	+ ¼
Turbowts	300	$22⅜	22⅜	22⅜	
UnicanSec	1400	345	345	345	
UnigesA	400	255	255	255	+5
Union G A	520	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
UntdAsbes	14400	$10⅛	9½	9½	
Velcro	30950	$10⅜	10⅞	10⅜	− ⅜
WikrCons	6455	$27	26½	27	+ ⅜
Wikr Pr E	1400	$26¼	25¼	26¼	+ ¾
Wargton	4500	134	132	133	+5
Westburne	100	$23¾	23¾	23¾	− ¼
WcostTrn	3000	$14⅞	14¾	14⅞	
WcostWts	675	$5½	5½	5½	+ ¼
YorkLam	5000	85	82	85	+1
ZellersA	6855	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛

JuniorMinesOils

Abcourt	1520	335	325	330	+10
Americ	11500	44	43	44	+1
Bakertalc	3500	117	115	117	+7
Bateman	17300	28	27	27	
Belchas	1500	100	100	100	
BorealisEx	100	$30	30	30	
Brosnan	1100	125	125	125	−5
CadilEx	25100	$8⅛	7⅞	8	− ⅛
Chesb	500	255	255	255	+30
ConCop	19100	210	190	194	−1
Cons I Res	13175	150	145	145	−5
CSum	2125	88	88	88	+2
CTache	500	28	28	28	− 6
Dumgmi	2100	$8¼	8	8	− ½
Dumont	11700	74	72	72	
DynMn	15508	105	103	105	
Goldex	2000	115	115	115	+5
Jtown	7300	134	125	125	−5
KewGold	3400	375	360	365	+10
Laduboro	5800	159	152	152	−6
LynxExp	22870	150	144	149	+4
Massval	13500	65	63	63	−1
Muscocho	6100	270	260	260	−10
MusWt	1000	110	110	110	+10
ProvExp	4000	155	152	154	−1
QueExpl	18600	143	137	137	−3
Queenstn	4100	495	490	495	+5
Stanford	8900	$10⅜	10	10⅜	− ⅛
SuiMin	400	440	440	440	
Talisman	2100	158	153	153	−2
Univl	3200	165	160	160	
VikingRs	1000	48	48	48	−7
Wrightbr	200	240	240	240	+5

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $578.25 (demande) et $586.60 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $14.35 (demande) et à $15.15 (offre).

■ Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille. **Londres: $477.75 ($473.00); Paris: $525.40 ($530.44); Francfort: $479.04 ($481.99); Zurich: $477.50 ($475.50); Hong-Kong: $480.71 ($480.00).**

Recul du prime rate

NEW YORK (AFP) — La Chemical Bank, sixième banque américaine, a réduit hier son taux d'intérêt de base de 0.5 point pour le fixer à 17.5%.

Les autres grandes banques, qui avaient ramené leur «prime rate» de 18.5 à 18% mardi, maintiennent pour l'instant leur taux d'intérêt privilégié à 18%.

La détente sur les taux d'intérêt bancaires, qui avaient atteint un niveau record de 21.5% à la mi-décembre, fait suite à une nette diminution de la demande de crédits aux États-Unis.

Le dollar a évolué irrégulièrement hier sur le marché newyorkais, où l'or a gagné $7.40 l'once pour clôturer à $482.60. À Londres l'or a clôturé à $476.5.

La devise américaine progresse par rapport au franc français à 4.9840 ff contre 4.9775 la veille en clôture, et au d-mark à 2.1140 dm contre 2.1130. En revanche, le dollar recule légèrement par rapport au franc suisse à 1.9340 contre 1.9350.

Le ralentissement de la progression du dollar a été attribué principalement à la détente qui se manifeste sur les taux d'intérêt aux États-Unis.

À Londres, la Bundesbank a acheté 45 millions de francs belges pour soutenir cette monnaie à nouveau sous pression au sein du système monétaire européen à l'approche du week-end.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MasF A	1400	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
MasF B	1000	$12¼	12¼	12¼	
Matchan	3000	69	68	68	− 2
McAdam	7100	94	92	92	
McGrawH	1800	$10	10	10	
McIntyre	4670	$65	62	65	+3¼
McLaghln	500	$11½	11½	11½	
McLaghl9p	100	$19½	19½	19½	− ¼
Melcor	900	$21⅜	21¾	21⅜	− ⅜
Mentor	400	$7⅜	7¾	7⅜	
Mercantil	700	$23¾	23½	23¾	+ ¾
MerlandE	18200	$8⅜	8½	8¼	− ⅛
Merlandp	4540	$24½	24½	24½	+ ⅜
Meston	1000	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅜
Midcon	200	240	240	240	+10
MinrlRes	11400	258	251	253	+ 3
MitelCorp	19395	$22½	22⅛	22½	+ ⅛
MolsonA	2225	$28¼	28	28¼	+ ¼
MonencoA	500	$12½	12½	12½	
MtlTrust	6335	$25¼	24	25¼	+1¼
Moore	23201	$40¾	40¼	40¾	+ ⅜
Morisn	5500	350	335	345	+15
MtnStates	4200	$13¾	12½	12½	
Murphy	3150	$29¼	28½	29	− ¼
NBCook	4645	$8	7¾	7¾	
NBUMine	13229	$8½	8⅛	8¼	+ ⅛
NSR Res	13600	93	88	92	+ 6
NatBkCan	4391	$15	14¾	14⅞	
NHeesEnt	500	$11½	11	11½	+ ½
NatPete	14400	310	280	305	+25
NatTrust	100	$22½	22½	22½	
Neomar	2000	$33⅜	330	330	+20
NBTel	2566	$19¼	18⅜	18⅜	− ⅜
NBTel1.85	z36	$18¼	18¼	18¼	
N Kelore	18100	86	84	85	+ 2
NProvidD	500	44	44	44	
NQueRagl	1900	$6⅞	6⅜	6⅞	+ ⅜
NYorkOil	28300	265	240	265	+25
NfldCapA	600	$10½	10⅛	10½	+ ¼
NfldCapB	2300	$10	10	10	
NfldLPA	600	$20¾	20¼	20¼	− ⅛
NfldTel	425	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Newnor	1000	33	33	33	+ 1
NickRim	7500	54	51	51	− 3
NobleM	1700	295	295	295	
NorAcme	66800	320	260	320	+60
Noran	236123	$30¼	28½	30¼	+1⅞
Norbaska	8100	76	73	73	− 3
Norcen	14395	$29¼	28½	29⅛	+ ⅜
Norcn288	200	$53⅛	53⅛	53⅛	+ ⅛
Norlex	18500	42	36	42	+ 6
NormickP	425	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
NCOils	250	$19	18½	19	+ ½
NCanada	3500	105	98	98	−12
NorTel	2937	$35¼	35	35	− ½
Northgat	12534	$11	8¾	10⅝	+1⅜
Northld	9200	79	76	79	+ 3
Northstar	5450	$7¼	7	7	
NovaA	206214	$12	11¾	12	+ ⅛
NovaCp	100	61	61	61	
NovaFp	693	$24	24	24	+ ½
NovaGp	320	$24⅛	24⅛	24⅛	
NovaJp	250	$49	49	49	− ½
NovaKp	2550	$30¾	30¼	30¾	+ ⅜
NSSavngs	3700	$15	14½	15	
NSSav10¼	100	$18¼	18¼	18¼	
NowscoW	1100	$22	22	22	
NuvstA	15500	$12½	12¼	12⅜	
Nu-Wst8p	1200	$19	18¾	19	+ ¼
NufortRes	750	$10	10	10	+ 4
Numac	1300	$31	30½	31	
OPI	50	$38½	38½	38½	
Oakwood	19500	$20	19¼	20	+ 1
Oakwodpr	1075	$23	22½	23	+ ⅜
Obrien	11540	315	305	315	+10
OcdentlPt	200	$36¾	36½	36½	− ⅛
OcelotA	300	$32½	32½	32½	− ½
OcelotB	23900	$33	32	32½	− ½
Okanagan	200	$13	13	13	
Omega	29300	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Onaping	12000	$11½	11⅛	11⅛	− ⅜
OnyxPete	8775	$11¼	9½	10⅞	+1⅜
OshawaA	715	$15⅛	15⅛	15⅛	
Osisko	4000	49	46	46	− 3
PCLIndust	500	485	485	485	−15
PacCoper	16500	365	360	360	
PacNthG	100	$13½	13½	13½	− ½
PacNth6¾	250	$14⅜	14⅜	14⅜	− ⅛
PagePet	288	$20	19½	20	+ ½
PagurianA	19798	$7¼	7	7	
PalomaP	1800	460	450	450	−15
Pamour	1600	$13¾	13½	13⅝	− ⅛
PanCanaA	z50	$8⅞	8⅞	8⅞	
PanCanaB	250	$9	9	9	− ⅛
PanCanaw	700	385	385	385	−15
PanCentr	4600	$5⅜	5⅛	5¼	
PanCanP	10035	$87	87	87	
Parlake	1700	335	330	330	− 5
PeBenO	1100	225	215	215	−10
Peerless	z50	$5⅜	5⅜	5⅜	
Pembina	2100	$13	12¾	13	+ ⅛
PennWest	1400	265	260	265	+ 4
Pennant	19850	355	330	350	+10
PJewl	300	$20	20	20	−2¾
PJewlA	15040	$18¾	18¾	18¾	− ⅛
Petro Sun	3800	310	295	310	
Petrofina	8446	$110	109¾	109⅞	+ ⅛
Petrofinap	1806	$54¾	54⅜	54¾	
Petrol	800	$10⅛	10⅛	10⅛	− ⅛
Petrotech	12600	$7⅛	6⅞	7¼	+ ¼
PhillipsCb	900	$19⅜	19	19⅜	+ ⅛
Phonix Oil	5075	$20¼	20	20¼	+ ½
Phnx Oil w	2800	$12⅛	11¾	11¾	− ¼
PhotoEng	270	$62	62	62	+ 1
PinePoint	1410	$49½	49½	49½	
PlaceG	31900	310	280	300	+37
Placer	62400	$24	23⅛

Reynolds investit $500 millions pour agrandir son aluminerie de Baie-Comeau

par Michel Nadeau

La Société canadienne des métaux Reynolds investira un demi milliard de dollars d'ici 1984 pour l'agrandissement de son aluminerie de Baie-Comeau. De plus, la filiale à 63% de Reynolds Metals, une compagnie de la Virginie, construira éventuellement au coût de $50 millions une usine de fabrication de canettes d'aluminium, un projet qui créera 200 emplois. Dans le premier cas, l'effectif permanent prévu est de 200 employés.

Cette nouvelle a été communiquée hier par le premier ministre, M. René Lévesque, lors d'une rencontre avec le président du conseil d'administration, M. David P. Reynolds. Pour obtenir cet investissement, le Québec a garanti à la compagnie Reynolds un approvisionnement de 170 mégawatts d'électricité à des conditions tarifaires avantageuses. L'entreprise obtiendra le tarif «grande puissance».

Au même moment, au siège social de la compagnie, au Cap-de-la-Madeleine, les représentants des employés et de la direction signaient une entente au terme d'un des conflits de travail les plus difficiles dans l'histoire du Québec. Les employés du Cap ont tenté durant un an d'obtenir la parité avec les travailleurs de Baie-Comeau.

Cet investissement majeur suit d'un peu plus d'un an celui de l'Alcan à Grande-Baie, dans la région du Saguenay.

Un troisième projet est présentement à l'étude par le groupe français Pechiney Ugine Kuhlmann qui voudrait également implanter une importante aluminerie à Bécancour, au sud de Trois-Rivières.

L'énergie hydro-électrique est la matière première dans la transformation de la bauxite.

Pour M. Lévesque, cet investissement démontre que le gouvernement a pris la bonne direction en mettant l'accent sur le développement de ses ressources naturelles dans sa politique économique «Bâtir le Québec».

L'investissement de la Reynolds sera consacré à l'achat de nouvelles cuves pour l'usine de Baie-Comeau où travaillent présentement 1,300 personnes. Durant la construction, environ 1200 travailleurs se joindront au personnel en place. Puis, en 1984, 400 emplois permanents s'ajouteront à l'effectif de Reynolds.

L'annonce de ce projet arrive à point sur la Côte Nord où après la fermeture de l'usine ITT à Port-Cartier en 1979, les compagnies minières ont décidé récemment de procéder à de nombreuses mises à pied. Malheureusement, un grand nombre des travailleurs à l'emploi d'ITT (Rayonier) en 1979 ont déjà quitté la région. Par contre, les travailleurs licenciés de l'Iron Ore à Sept-Iles seront heureux d'apprendre cette nouvelle.

Pour le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, la garantie d'approvisionnement en électricité est liée à la maximisation des effets d'entraînement de la nouvelle implantation. À ce chapitre, M. Duhaime a mentionné que Reynolds transforme au Québec plus de 60% de sa production de première transformation, ce taux est nettement supérieur à celui de l'Alcan.

Toutefois, ses filiales Reynolds Containers et Reycan Research ont leurs bureaux à Weston, en Ontario.

Par contre, la compagnie a connu des difficultés importantes à ses usines québécoises dans le domaine des relations de travail. Le 5 mars dernier, les 170 employés de l'usine de Ste-Thérèse reprenait le travail après un conflit de 11 mois alors que le lock-out des travailleurs du Cap-de-la-Madeleine fut d'un an.

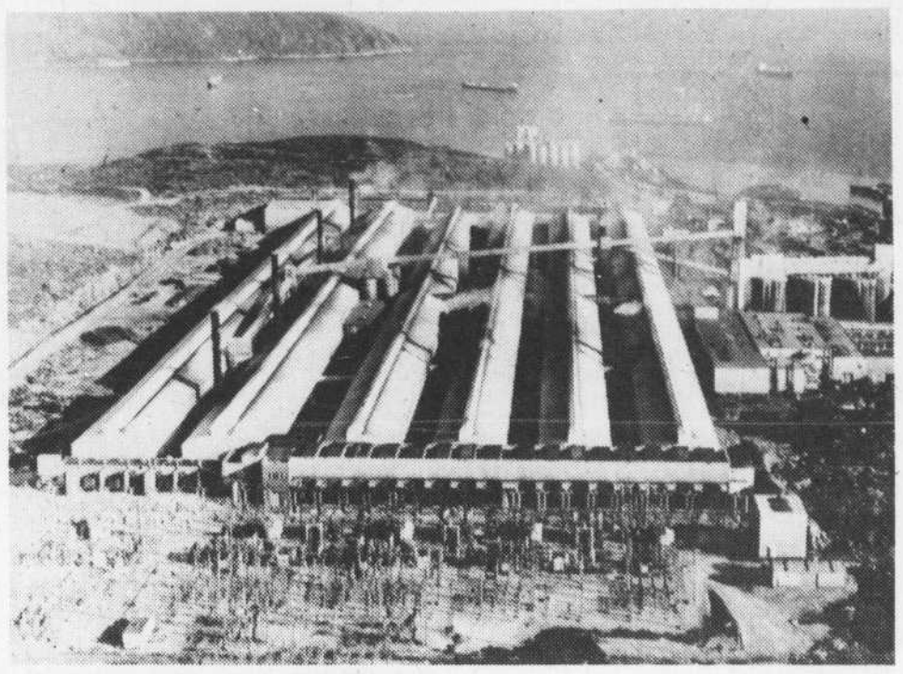

L'aluminerie de Reynolds à Baie-Comeau. (Photolaser CP)

M. Duhaime a mentionné également que cet investissement est l'aboutissement de 18 mois de négociations intenses et l'illustration concrète «que le Québec a les atouts économiques en main pour maintenir sa position parmi les plus grands producteurs d'aluminium du Québec».

Pour sa part, le premier ministre a précisé qu'il ne fallait pas voir de liens entre cette nouvelle et le déclenchement des élections. «Il fallait bien attendre que le conflit de la Reynolds prenne fin».

Le lock-out des 825 employés a été démarré au mois de mars de l'an dernier alors que le président de la compagnie, M. André Piché, prévenait les actionnaires dans le rapport annuel, le 14 mars 1980:

«L'année 1980 sera vraisemblablement difficile, non seulement à cause des négociations à venir pouvant amener une fermeture prolongée mais en raison d'une situation défavorable du marché qui pourrait persister pour un temps indéfini».

Ainsi le lock-out dura douze mois... sans que les travailleurs parviennent à obtenir la parité avec Baie-Comeau.

Par rapport à l'Alcan, Reynolds est une petite entreprise avec des ventes de $156 millions en 1979 et 1625 employés. Si les francophones sont nombreux au niveau des postes de cadres, les membres de la famille Reynolds de Richmond, en Virginie, conservent bien le contrôle de l'entreprise et de son conseil d'administration. La famille Simard de Sorel compte deux représentants parmi les administrateurs soit MM. Arthur et Claude Simard.

À la Bourse, les actions privilégiées 4¾% de la Reynolds s'échangent présentement autour de $56. Les 350,000 actions ordinaires sont détenus par quelques investisseurs seulement.

Léger recul du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada, qui était à 17.16% la semaine dernière, a été ramené à 17.11% hier. Il se situe au niveau des 17% depuis dix semaines.

Analystes et économistes s'accordent à prédire une détente des taux d'intérêt dans le courant de l'année. Mais pour que cela se produise, font-ils remarquer, il faudra attendre une nouvelle baisse du loyer de l'argent aux États-Unis et un raffermissement du dollar canadien. Déjà, la Chemical Bank a réduit son prime rate de 18 à 17.5%.

Quant au dollar canadien, il a atteint son plus haut niveau depuis un mois clôturant la journée à 83.72 cents US. La veille, il avait fermé à 83.40 cents US.

Ce redressement est en partie attribuable à une entrée accrue de fonds au Canada lesquels sont attirés par la perspective de taux d'intérêt plus élevés à court terme.

Un économiste chez Informetrica d'Ottawa, est d'opinion que la banque centrale voudrait bien freiner la pression à la baisse sur les taux mais elle ne le pourra pas encore très longtemps.

On s'attendait à ce que l'institut d'émission maintienne sa ligne de conduite concernant la fixation des taux, dans l'espoir que la baisse régulière aux États-Unis finirait par ramener les taux canadiens à un point plus haut que les taux américains.

L'écart entre les taux de prêts de base des deux pays a presque disparu cette semaine. Le taux américain a baissé d'un quart de point environ à 18-18.25%, alors que le taux canadien se maintient à un niveau à peu près semblable.

La banque centrale veut ramener les taux d'intérêt canadiens à leur niveau habituellement plus élevé qu'aux États-Unis pour soutenir le dollar canadien, afin d'attirer les fonds de placement. Notre monnaie vaut en ce moment un peu plus de 83 cents américains. Le taux de base aux États-Unis fléchit régulièrement depuis décembre, où il avait atteint 21%.

Une chute dans la demande de prêts d'affaires et une baisse du loyer de l'argent des banques sur le marché monétaire ont entraîné une dimimution des taux d'intérêt.

Vers une forte hausse des primes d'assurance auto

par André Bouthillier

La prime d'assurance automobile n'a augmenté que de sept pour cent en 1980 alors que le coût des sinistres a grimpé de 25.7% au grand désavantage des 109 assureurs pratiquants. Par conséquent, le consommateur québécois doit s'attendre à une hausse importante de sa prime en 1981.

Dans son troisième rapport annuel sur la tarification en assurance automobile, le surintendant des assurances, M. Jacques Roy, indique en effet que la moyenne des primes payées par les assurés fut de $326 en 1980 tandis que la moyenne des coûts d'opération (sinistres et frais) s'est élevée à $441.

Il y a donc là un écart assez considérable qui nécessite, selon M. Roy, un rétablissement du niveau des primes d'assurance automobile le plus tôt possible. Il croit que les primes moyennes exigées en 1980 pour une couverture complète aurait dû être de 35% plus élevées pour les voitures de tourisme et 26% pour les véhicules utilitaires (camions, tracteurs, etc).

«Si les assureurs ont pu opérer dans de telles conditions, explique-t-il, c'est principalement dû à l'apport de leurs revenus de placement qui ont compensé ou atténué les fortes pertes d'exploitation qu'ils ont inévitablement subies».

Mais cette différence entre primes et coûts est également attribuable à la forte concurrence du marché. Sur les 138 assureurs autorisés à pratiquer l'assurance automobile en 1980, 109 ont exercé leur droit; et sur ce nombre, aucun n'a accaparé plus de 8.5% du marché. L'opposition est donc très vive et cause inévitablement un déséquilibre qui pourrait entraîner des difficultés financières sérieuses à plusieurs assureurs.

Cela est un mal pour un bien, sous-entend le surintendant, puisque les différences assez substantielles notées entre les primes exigées permettent à l'assuré québécois de dénicher l'assureur pouvant lui offrir les meilleures conditions «et ce, non seulement quant au prix, mais aussi quant à la classification». Ce magasinage s'avérera d'autant plus utile devant l'appréhension d'un bond accéléré des primes.

Une deuxième conclusion du rapport démontre que le système actuel de classification, nettement désuet, doit être sérieusement modifié. Selon M. Roy, les variables auxquelles font généralement appel les assureurs pour classer les risques collent de moins en moins aux réalités contemporaines avec le résultat que les assurés ne paient pas nécessairement le risque qu'ils représentent. Ainsi, l'utilisation du sexe, de l'âge et de l'état civil dans la classification ne transparaît pas d'homogénéité.

Roncernant la variable du sexe, l'auteur du rapport estime que si l'on considère que les rôles traditionnels des deux sexes et leurs habitudes de conduite se transforment et tendent à se rapprocher, on ne peut que conclure à la désuétude de plus en plus évidente de cette forme de classification. En effet, le sexe de l'assuré n'a pas de relation directe de cause à effet avec le niveau du risque.

La classification selon l'âge doit recevoir la même médecine car malgré le fort taux d'accidents chez les jeunes, ces derniers n'ont certainement pas tous le même comportement, les mêmes habitudes; en conséquence, conclut M. Roy, ils ne représentent pas tous le même degré de risque.

Enfin, l'identification de l'état de marié à un plus grand sens des responsabilités et à une plus grande maturité est largement dépassée. «Si, règle générale, les conditions de conduite des jeunes hommes mariés sont différentes de celles des jeunes hommes célibataires, ces derniers conduisant plus fréquemment durant la nuit où le risque d'accidents est plus élevé, il est difficile d'imaginer qu'un individu changerait sa situation maritale seulement pour payer une prime d'assurance moins élevée. Une distinction selon l'état civil des assurés n'engendre donc pas de motivation à réduire le risque d'accidents», estime le surintendant des assurances.

Par ailleurs, M. Roy recommande que le Groupement des assureurs automobiles intensifie son action pour réaliser l'exercice d'un meilleur contrôle des coûts des sinistres. Il juge que l'implantation des centres d'estimation est un pas dans la bonne direction. Finalement, l'assuré lui-même peut aussi appliquer un certain contrôle des primes en modifiant ses habitudes de conduite de façon à réduire le nombre et la gravité des accidents routiers.

Les raffineurs continuent de maintenir la pression sur les prix, selon l'ADIP

Les manoeuvres douteuses des grandes compagnies pétrolières, décrites dans le récent rapport de la Commission fédérale sur les pratiques restrictives, se poursuivent encore aujourd'hui, selon l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers.

Aussi l'organisme qui regroupe quelque 175 commerçants dans les domaines de l'essence et de l'huile à chauffage au Québec, estime que la vente de ces produits au gros et au détail devrait être une activité limitée à des compagnies appartenant à 100% à des intérêts canadiens.

Par ailleurs, Pétro-Canada devrait revendre aux indépendants les quelque 450 stations-service de Pétro-fina au Québec acquises récemment lors de la prise de contrôle des intérêts canadiens de cette multinationale belge.

Hier, lors d'une conférence de presse, M. Michel Bellemare, président de l'Association des distributeurs de produits pétroliers, a soutenu que «les raffineurs continuent à maintenir la pression ascendante sur les prix, en particulier au niveau du gros, en limitant ainsi la possibilité d'un approvisionnement à un coût non abusif pour les vendeurs indépendants. Ceci décourage l'arrivée de vendeurs indépendants dans les opérations de raffinage.»

«Si les Grands sont laissés à eux-mêmes, ils continueront d'abuser de leur position dominante.»

Aussi l'ADIP accorde un appui sans réserve à l'enquête sur l'industrie pétrolière qu'Ottawa se propose de faire au cours des deux prochaines années.

Cependant, les distributeurs indépendants sont d'avis que la commercialisation et la distribution devraient revenir à des firmes entièrement canadiennes.

Les différents gouvernements devraient accorder une aide financière pour que les indépendants fassent l'acquisition de certains actifs appartenant présentement aux multinationales étrangères.

Enfin, les distributeurs indépendants veulent que Pétro-Canada ne conservent que les activités de raffinage et d'exploration appartenant à Pétrofina. Les stations-service devraient être cédées aux indépendants ce qui améliorerait les liquidités de la société d'État fédérale.

«Comme le soulignait le directeur du Bureau des enquêtes sur la Loi relative aux coalitions, M. Robert Bertrand, le monopole d'une compagnie d'État intégrée ne serait pas meilleur que celui des «majors» étrangères», a conclu M. Bellemare.

Tourbec voile présente

Voile dans les îles sous le vent

Des croisières-voiles superbes avec les Navigateurs du Verseau, dans les eaux d'Antigua. Le soleil, le sable...la mer: venez bronzer avec nous sous les alizées. C'est un plaisir totalement irrésistible.
Tout compris*, pour 2 semaines

Départs
21 mars $1,349
4 et 18 avril $1,499

*Taxe canadienne de transport et les repas le jour du retour à Montréal, non compris.

Tourbec Montréal
1440 rue Saint-Denis
288-4455

Détenteur d'un permis du Québec

Tourbec

Tourbec et les Navigateurs du Verseau
vous invitent à une réunion d'information

Pour tout savoir sur les vacances-voiles de Tourbec, rencontrer les instructeurs-capitaines, poser des questions et voir quelques images des îles, des bateaux, des croisières!

Vendredi 13 mars à 20 h
À l'Université du Québec à Montréal,
Métro Berri-de-Montigny,
Local J-1965
Pavillon Judith Jasmin

Informations: 288-4455

POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique !

Vol CCF Londres à partir de **$530** — Bruxelles **$526** — Paris **$592** — Franckfort **$626** — Amsterdam **$592** — Standby New-York-Bruxelles aller **U.S. 169** Standby New-York Franckfort aller **U.S. 189** Excursion New York vers Bruxelles RT **U.S. 409**

locations automobiles et CAMPERS

SPÉCIAL HIVER

Louez hors taxe livraison Paris 3 semaines assurances internationales incluses — **Renault 5GTL $455 — CITROEN VISA $599 *— Mini 1000 Automatique $679 *— Peugeot 104 $699 *— Talbot GLS $507 — Renault 18 $566 — Citroen GSA $839 *—** Prix spécial pour VW *— Golf-Polo * — Peugeot 305 et 505 * etc...

Renault aussi livraison Amsterdam et Franckfort

Quotations spéciales pour location automobiles, 1 et 2 semaines avec billets d'avion.

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
Depuis 28 ans au service des voyageurs

depuis 27 ans au service des voyageurs a innové pour vous le plan dit ACHAT-RACHAT et le Kilométrage illimité. PROFITEZ-en au maximum tél.: 861-0200

— SPÉCIAL HIVER 80-81 —
VACANCES ENSOLEILLÉES: MEXIQUE — CUBA BRÉSIL — PÉROU — ANTILLES également CLUB MÉDITERRANÉE ETC.

TOURING CLUB DE FRANCE
Depuis 28 ans au service des voyageurs
1176 rue Drummond, tél.: 861-3906 et 0200.
*LIVRAISON-AÉROPORT BRUXELLES PERMIS AU QUÉBEC

Que vaut notre argent à l'étranger?

CLUB MED

(Voyez notre annonce, section voyage)

Vous tenez à voyager par une ligne aérienne aussi professionnelle que vous-même. Fiez-vous à KLM.

C'est un fait: professionnalisme, fiabilité, ponctualité, confort des passagers, tels sont les éléments sur lesquels KLM s'est bâti une réputation internationale. Les voyageurs importants les considèrent comme essentiels.

Conçu en fonction des exigences des voyageurs d'affaires, Schiphol, Amsterdam, le port d'attache de KLM est justement l'aéroport le plus professionnel au monde.

La Classe Affaires de KLM offre un comptoir particulier d'enregistrement, des places de choix et des services spéciaux à bord, tous marqués d'une touche hollandaise qui agrémente le voyage.

KLM offre encore autre chose aux voyageurs canadiens: des correspondances pratiques. Un 747 de KLM décollant de Montréal ou de Toronto peut être la liaison la plus rapide avec le Moyen-Orient, l'Allemagne, la Scandinavie ou autres destinations.

La prochaine fois, demandez à voyager sur un 747 de KLM. Pourquoi? Parce que nous sommes au service des gens d'affaires depuis plus longtemps que toute autre ligne aérienne.

(Fiez-vous aussi au fret KLM!)

KLM
La ligne aérienne hollandaise digne de votre confiance.

au jour le jour

■ Papier-journal à $500

La filiale à 40% de Power Corp., Consolidated-Bathurst, a annoncé hier une majoration de 6,4% du prix de son papier-journal. Cette hausse porte à $500 la tonne métrique de papier-journal. Ce nouveau prix entrera en vigueur le 1er juillet prochain. Il importe de signaler que ces prix sont en dollars américains aux USA et en dollars canadiens de ce côté-ci de la frontière. Ce geste témoigne de la fermeté de la demande pour ce produit chez les éditeurs de quotidiens en Amérique du Nord.

■ Le dernier de la BCN

Le seul survivant de l'équipe de la haute direction de la Banque Canadienne Nationale, M. Jacques Douville, agira désormais comme conseiller auprès de Michel Bélanger, président de la Banque Nationale. Le poste de vice-président exécutif et chef des opérations sera occupé par M. Gilles Mercure. Ce dernier devient ainsi le no. 2 de la banque francophone de la rue St-Jacques et confirme ainsi la prise de contrôle totale de l'équipe de la Banque Provinciale sur la gestion de son concurrent de l'autre côté de la rue. M. Douville conservera son titre de vice-président.

■ Acier: hausse de 1%

En 1981, les livraisons de l'industrie sidérurgique canadienne n'augmenteront que de 1%, selon le président du conseil de Stelco, M. J. Peter Gordon. Le volume atteindrait alors 13,5 millions de tonnes. Dans le rapport annuel de la firme torontoise, M. Gordon affirme que ce secteur «aborde 1981 avec un carnet de commandes bien garni». Voilà qui permet d'envisager une amélioration de la performance de Sidbec, durement touchée l'an dernier par ses opérations minières. Stelco, qui contrôle 26% de Wabush Mines sur la Côte-Nord, détient 35% du marché canadien de l'acier.

■ Un beau roman d'amour

Les romans d'amour publiés par Harlequin Entreprises pourraient devenir l'affaire exclusive du groupe Torstar si celui-ci réussit l'offre annoncée hier matin pour l'acquisition des actions minoritaires de la plus grande maison d'édition de romans populaires au monde. Torstar offre $30 pour les quelque 41% des actions d'Harlequin qu'il ne contrôle pas. Le chiffre n'est guère attrayant pour des actions qui valaient $23 au début de la semaine. Harlequin est probablement la plus belle réussite sur le plan de la commercialisation littéraire au Canada et à l'étranger.

■ Deux nouveaux régisseurs

Le président et directeur général de Métro-Richelieu, M. Jean-René Halde vient d'être désigné à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec avec M. Jean Morin, notaire. Cet organisme vise à protéger les déposants, en cas de difficultés financières de certaines institutions financières. Au cours des derniers mois, quelques firmes en Ontario ont fermé leurs portes entrainant des pertes substantielles de la part des clients touchés. Au Québec, aucune institution financière n'a éprouvé récemment de problèmes sérieux à l'exception de la Caisse d'établissement de Vaudreuil qui a dû être prise en charge par le ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières.

■ Cinq actions à éviter

Il est rafraîchissant de lire le bulletin d'un courtier qui ne recommande pas l'achat d'une action alors que celle-ci est à son sommet ou presque... Publié par Canadian Business Service, le périodique The Investment Reporter déconseille à ses abonnés les titres de cinq compagnies qui n'auront pas une bonne performance en 1981 pour diverses raisons. Il s'agit des firmes Canron, Molson, Entreprises Canadien Pacifique, Cadillac Fairview et Consumers Glass.

■ En raccourci

Le conseil d'administration de **St. Joe Minerals** menace de poursuivre la direction de Seagram's si celle-ci maintient son offre de $2 milliards. Il est curieux d'entendre ces propos au pays de la libre entreprise. Les actions ont gagné $15.50 mercredi et $2.63 hier pour clôturer à $48.12 soit $3.12 de plus que l'offre de la distillerie montréalaise... **Me Bernard Landry,** ministre d'État au développement économique vient d'adresser ses félicitations aux lauréats des Mercures en notant que quatre des cinq PME gagnantes ont reçu l'aide du gouvernement québécois... Un cadre de la compagnie **Nordair** qui était autrefois chargé des voyages nolisés, vient d'acheter Worldair, une entreprise ontarienne en faillite... Deux conférences intéressantes la semaine prochaine à l'université McGill qui recevra lundi le directeur du London School of Economics qui parlera du virage à droite de certains pays et M. Cole Harris qui abordera mardi «la structure émotive du régionalisme canadien»... **Argus Corporation** vient de publier son rapport annuel qui montre que la compagnie n'a plus que deux placements: 38.6% de Dominion Stores et 51% de Standard Broadcasting. Or il en coûte $1,143,315 pour gérer de ces deux blocs d'actions dans les luxueux bureaux du 10 Toronto Street... **International Telegraph and Telephone** a haussé de 131% ses profits en 1980. Les gains ont été de $6.12 par action; en 1979, ITT avait affiché un déficit inférieur en raison d'une perte extraordinaire de $2.30 par action découlant de la fermeture de son usine papetière de Port-Cartier.

Michel Nadeau

développement régional

Lanaudière misera sur l'agro-alimentaire

par Marie-Agnès Thellier

LE développement économique de la région de Lanaudière devra se faire davantage autour de l'agro-alimentaire, du tourisme et des petites et moyennes entreprises.

Même si la région Lanaudière ne participait pas au Sommet sur le grand Montréal, qui s'est tenu la semaine dernière, le Conseil régional de développement y avait délégué comme observateur son vice-président, M. François Desrosiers. «Ce que j'ai entendu au Sommet confirme les nouvelles orientations que veut prendre le CRD-Lanaudière, dont les administrateurs viennent de tenir un «Lac-à-l'Épaule» pour le réorienter davantage vers le développement économique», a expliqué au DEVOIR M. Desrosiers.

Comme les autres régions du Québec, Lanaudière a accueilli avec satisfaction sa participation au futur Centre d'accueil et d'information touristique que le gouvernement contribuera à mettre sur pied à Montréal. La région Lanaudière est aussi très intéressée au projet de Bourse de sous-traitance, dont une expérience-pilote se fera sur la Rive-Sud.

«Le Sommet nous a confirmé qu'à court terme Lanaudière doit fonder sa croissance, non pas sur l'arrivée de grandes entreprises, mais sur les PME existantes qui doivent développer leur sous-traitance. Déjà nous avons organisé deux salons», explique M. Desrosiers. 299 entreprises ont un potentiel de sous-traitance et le CRD mise sur les PME ayant de 5 à 25 employés.

«Par rapport aux atouts de la Rive Sud et de Laval, c'est-à-dire l'aéronautique et le biomédical, Lanaudière doit miser sur le développement de l'agro-alimentaire puisque le porc, le lait, le tabac et les produits maraîchers en font la deuxième région agricole autour de Montréal», précise l'observateur de Lanaudière.

Au niveau du transport, la région de Lanaudière compte beaucoup sur l'arrivée du métro de surface à Repentigny, récemment annoncée dans le Plan intégré de transport en commun. Cette desserte aura un impact sur toute la Rive-nord. «Et à long terme, le développement de Mirabel ne nous fait pas peur puisque nous y sommes reliés de manière beaucoup plus rapide que la Rive-Sud. Par ailleurs, nous avons demandé au ministère des Transports d'améliorer toutes les liaisons est-ouest et de mieux desservir Saint-Côme, qui est une des portes du Mont-Tremblant», précise M. Desrosiers.

«Le sous-développement industriel de Lanaudière nous donne maintenant un potentiel touristique fantastique puisque, beaucoup plus près de Montréal que Labelle ou Mont-Laurier, on y trouve des lacs non pollués, des bases de plein-air et une trentaine de pourvoyeurs de chasse et pêche,» explique M. Charles Boulanger, directeur général de Tourisme de Lanaudière (TDL). «Nous sommes de plus en plus la cour de récréation de Montréal, avec des activités de plein-air et des excursions pour la journée», ajoute-t-il, lors d'une entrevue téléphonique.

Plusieurs dossiers sont sur le chantier pour améliorer les sites touristiques de Lanaudière. Commencée «timidement» en juin 80, l'ouverture de la forêt Ouareau, sur une terre de la Couronne près de Chertsey, se poursuit avec un plan de quatre ans. L'aménagement du site des «Sept-Chutes», sur la Rivière-Noire à Saint-Zénon, est presque terminé: selon le directeur général du CRD-Lanaudière M. Paulin Dumas, il ne reste plus que $30,000 à investir pour rendre plus accessible un site qui attire déjà 80,000 personnes par an.

Rawdon songe aussi à mettre davantage en valeur les cinq chutes situées sur son territoire et sa plage municipale. D'ici juillet, un plan de développement devrait être proposé par la municipalité, la Chambre de commerce et le CRD. Le CRD travaille aussi avec le Comité intermunicipal Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Mélanie, Sainte-Béatrix pour la création du parc régional des Chutes Montapeine et des Dalles où l'on trouverait, sur environ 700 acres, trois chutes et deux rivières.

«Il y a trois forces possibles dans le développement touristique de Lanaudière», explique M. Boulanger. D'abord la mise en valeur de sites, inclus dans des petits «parcs régionaux». Partis d'initiatives locales, soutenus par le CRD et divers ministères, ces «petits parcs» demandent que l'on trouve un mode de gestion qui assure leur protection pour 25-50 ans» dit-il, ce qui signifie que l'on maîtrise l'exploitation commerciale pour ne pas gâcher le site non-pollué.

La seconde force vient de la transformation récente et accélérée des anciennes colonies de vacances en bases de plein air. «La région compte une vingtaine de camps de vacances qui étaient autrefois aux mains de communautés religieuses et qui doivent maintenant être rénovés pour élargir leur clientèle et pour être utilisés pendant les quatre saisons. Ce second souffle permettra par exemple d'organiser des séjours de groupes organisés et d'utiliser les sites existants pour les activités de plein air», précise le directeur général de TDL.

«Enfin, il y a un potentiel fantastique de l'archipel de Berthier (îles de Sorel), dans une optique «Un parc un fleuve», si les gens du milieu étaient sensibles à cette vision», dit-il.

Très naturellement, la région Lanaudière se «positionne» souvent face à la région Laurentides. Complices pour réclamer de l'Office de planification et de développement du Québec le financement complet de deux CRD (au lieu de deux demi-CRD), les deux régions ne travaillent quasiment pas ensemble et semblent même en compétition. Par exemple, Lanaudière a été la plus rapide pour créer sa Sodeq: comme la loi en limite le nombre, la Sodeq Lanaudière englobe toute la région nord de Montréal, de Berthierville à Lachute, avec les Laurentides. Il sera intéressant de voir combien d'entreprises de Saint-Jérôme ou de Saint-Jovite chercheront des fonds auprès de la Sodeq qui a souscrit $1.3 million et qui veut faire ses premiers investissements d'ici l'été, avec déjà cinq ou six dossiers à l'étude.

Lanaudière se réfère aussi souvent à Montréal: elle veut attirer les Montréalais d'abord et peut-être les touristes, même si elle ne bénéficie pas des infrastructures anciennes Laurentides et de son image de marque. Responsable du tourisme pour la Cidem, à la Ville de Montréal, M. Pierre Labrie se dit ouvert à des projets conjoints avec les régions touristiques proches, pour développer certains marchés et certains produits. Mais il souligne que Montréal avec son tourisme de congrès et Lanaudière avec son tourisme vert n'ont pas les mêmes priorités, ni le même marché. «S'il faut initier une certaine concertation interrégionale pour le tourisme, ce n'est pas notre rôle mais celui du gouvernement», a-t-il dit au DEVOIR. L'exemple ontarien avec ses 12 ATR devrait, selon lui, inspirer le Québec qui dispose de 18 ATR et bientôt d'un Centre d'information commun.

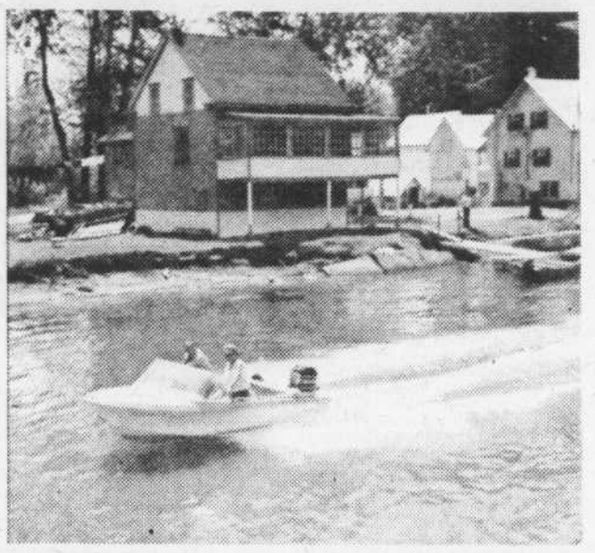

Îles de Sorel ou archipel de Berthier, qu'importe... Lorsqu'elle se sera dotée de parcs mettant en valeur ses chutes et ses rivières, Lanaudière songera à développer sa vitrine le long du fleuve.

fiscalité

Une volte-face brutale de Revenu-Québec

par Yves Séguin

M. Yves Séguin est avocat et fiscaliste chez Beaudry, Bertrand et Associés, de Hull et est également membre de l'Association Québécoise de planification fiscale et successorale (AQPFS).

RÉCEMMENT, on apprenait par les journaux que le ministère du Revenu du Québec annulait l'opinion selon laquelle des contribuables devant aller travailler dans un autre pays ne seraient pas assujettis à l'impôt du Québec.

Ainsi, plusieurs employés de Bell Canada ont accepté un emploi en Arabie saoudite, à la suite d'une lettre du ministère stipulant qu'il ne seraient pas imposer. D'ailleurs Revenu Canada donnait le même avis.

Considérant qu'il n'y a pas d'impôts dans certains pays, et c'est le cas en Arabie saoudite, on réalise que ces contribuables faisaient une belle affaire. Signalons également que des ingénieurs canadiens à l'étranger se retrouvent dans la même situation.

Évidemment, ces contribuables ont accepté un poste à l'étranger en contrepartie de certains avantages destinés à contrebalancer les inconvénients causés par un tel déplacement.

Mais le ministre du Revenu, M. Michel Clair, a décidé de passer outre à l'opinion qu'un de ses fonctionnaires avait donnée aux contribuables en question.

Les contribuables feront donc l'objet d'une nouvelle cotisation assujettissant à l'impôt des revenus qu'on avait jusqu'alors tenus pour exemptés.

Ces faits soulèvent deux questions: d'une part, les contribuables sont-ils assujettis ou non à l'impôt du Québec et, d'autre part, le ministre est-il lié par l'engagement de l'un de ses fonctionnaires?

L'assujettissement à l'impôt repose essentiellement sur la notion de résidence. Ainsi, une personne résidant au Québec le 31 décembre d'une année est imposable dans la province. La résidence est une question de fait et surtout d'intention. Sans élaborer davantage, mentionnons que la résidence s'établit d'abord d'après l'intention du contribuable.

En quittant le Canada, le contribuable désire-t-il mettre fin à sa résidence définitivement ou ne la quitte-t-il que temporairement? Sa famille le suit-il? Conserve-t-il ici ses placements, propriétés,biens, etc? Se considère-t-il encore Canadien?

En règle générale, les employés envoyés à l'étranger pour un ou deux ans ne considèrent pas changer de statut puisqu'ils n'ont pas l'intention de quitter définitivement le pays.

En se basant sur les règles habituelles, il faut donc conclure que les contribuables sont assujettis à l'impôt.

Signalons toutefois que la loi de l'impôt fédérale a été modifiée l'an dernier afin de permettre aux employés travaillant à l'étranger d'être exonérés de l'impôt jusqu'à 50% de leur revenu. Le gouvernement du Québec aurait, semble-t-il, l'intention d'adopter la même règle, mais il ne l'a pas encore fait.

Quant à savoir si le ministre est lié par l'opinion de l'un de ses fonctionnaires, la réponse est beaucoup plus complexe. En droit, un employeur est responsable des actes posés par son employé dans l'exécution de ses fonctions. Mais, en règle générale, il semble acquis que le ministre n'est lié que s'il est partie à l'acte. D'autant plus qu'en matière fiscale, il est admis que seule la décision (ruling) signée par le ministre l'engage.

Même s'il appert que la décision du ministre est «légitime», il y a lieu de s'étonner d'un revirement aussi brutal car, en toute équité, les contribuables ne sont-ils pas victimes d'une erreur?

Devant une telle situation, les contribuables affectés auront raison de contester.

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDES DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.
Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200, Montréal, Québec, H2Y 1B6

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LA TAVERNE T.P.INC;	Autorisation danse dans brasserie	926 Boul. Ste-Croix St-Laurent (cité)
LEIBOVICI, Darwin	1 Epicerie	320, Dorval Dorval (cité)
HILTON CANADA INC. Extension Place Ville Marie Restaurants	1 Bar danse additionnel	900, Dorchester ouest, Montréal (cité)
RESTAURANT LE KESSAB INC.	1 restaurant/ 1 bar/	5176, Chemin de la Reine Marie, Montréal (cité)
UNIVERSITE CONCORDIA	1 Bar additionnel	1455, De Maisonneuve ouest, Montréal (cité)
UNIVERSITÉ CONCORDIA	4 Bars	7141, Sherbrooke ouest, Montréal (cité)
TAILLON, Adrien	1 épicerie	4949, Ste Catherine est, Montréal (cité)
AUBERGE DE LIESSE INC;	(1) restaurant avec danse et spectacles (2) bars	6705, Côte de Liesse, St Laurent (cité)
RESTAURANT LA TENTE LTEE	(1) restaurant avec danse (demande corrigée)	1125, Décarie St Laurent (cité)

LE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
GHISLAIN K. LAFLAMME, avocat

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est donné que: GARAGE LAJEUNESSE INC., 5267, 3ème avenue Rosemont, Mtl. P.Q., détenteur du permis M504116-001, région 10, demande à la C.T.Q. de transférer son permis A; Denis Durocher, 189, Houle, St.-Eustache, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 11 mars 1981
2ème parution le 12 mars 1981
3ème parution le 13 mars 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

NIKAS THEOPHILOPOULOS
Avis est par les présentes, donné que Nikas Theophilopoulos, restaurateur, domicilié au 127 Chalmers, à Greenfield Park, District de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nikas Theophilos, et que ce certificat s'appliquera également à son épouse, Mary Yvette Cecile Diane Ryan, ainsi qu'à ses enfants, Costas et Zoitsa, tous demeurant à Greenfield Park.
Montréal, le 2 mars, 1981
FREDERICK R. PHILLIPS
LE PROCUREUR DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-002075-818
MONTRÉAL, ce 2ème jour de mars, 1981.
PRÉSIDENT:
Ronald Chassé,
Protonotaire-Adjoint
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE, corps politique dûment constitué, ayant une place d'affaires dans la Province de Québec au 1350 ouest, rue Sherbrooke, Montréal,
Demanderesse,
-vs-
CLÉMENT CLOUTIER, homme d'affaires, résidant et domicilié au 935, chemin de la Presqu'Île, à Saint-Pie de Bagot, Comté d'Iberville, Province de Québec,
-et-
DAME MURIELLE MALLETTE, commerçante, épouse dudit Clément Cloutier, résidant et domiciliée au 935, chemin de la Presqu'Île, à Saint-Pie de Bagot, Comté d'Iberville, Province de Québec,
Défendeurs
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BAGOT,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY,
Mis-en-cause
ORDONNANCE
DE LA COUR
Les défendeurs, CLÉMENT CLOUTIER et DAME MURIELLE MALLETTE, sont par les présentes requis de prendre connaissance d'un bref d'assignation et déclaration et de comparaître dans un délai de dix (10) jours.
Une copie du bref d'assignation et déclaration leur a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de comparaître dans les délais susdits, la demanderesse pourra procéder par défaut contre vous.
(s) Ronald Chassé, P.A.
Ronald Chassé,
Protonotaire-Adjoint
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS & TÉTRAULT,
procureurs de la demanderesse,
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 décembre 1980, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Portes J.P.R. Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, Québec le vingt-cinquième jour de février 1981, sous le numéro 480679.
Ce troisième jour de mars 1981.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez Avis que Monsieur Robert Leboeuf, domicilié au 1584 Lacroix (Laval) s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant: Montréal-Métropolitain, pour la livraison d'huile à chauffage domestique pour le compte de Ultramar Canada Inc., avec une citerne d'une capacité maximale de 4200 gallone. Durée du permis: 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.
Première publication: le 11 mars 1981
Deuxième publication: le 12 mars 1981
Troisième publication: le 13 mars 1981

AVIS
Prenez avis que omodollard Cayouette s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-500058-001, Région 01, pour le transport des matières en vrac à M. Léonce Caouette, C.P. 661, Bonaventure, P.Q.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec.
1ère parution: le 11 mars 1981
2ème parution: le 12 mars 1981
3ème parution: le 13 mars 1981

PRENEZ AVIS que le requérant Jean-Guy Brillant, 2305 rue Maufils, Québec, P.Q. s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions règlementaires les services de transport suivants;
(1) TRANSPORT RESTREINT-SERVICE LOCAL-CONTRAT-TRANSPORT SPÉCIALISÉ-
(1) Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour le transport et la livraison par camion citerne d'huile à chauffage et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de CASTEL, DIVISION D'ULTRAMAR CANADA INC., le tout pour une durée de 365 jours.
(2) TRANSPORT RESTREINT-LONGUE DISTANCE-RAYON-CONTRAT-TRANSPORT SPÉCIALISÉ-
(2) De Québec à tous les points situés dans un rayon de 30 milles de Québec pour le transport et la livraison par camion citerne d'huile à chauffage et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de CASTEL, DIVISION D'ULTRAMAR CANADA INC., le tout pour une durée de 365 jours.
1ère parution: 11 mars 1981
2ème parution: 12 mars 1981
3ème parution: 13 mars 1981
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 Boul. Charest est, Québec, PQ.
MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est, suite 850
Québec, PQ.
G1R 2J1

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 février 1981, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Magic Line Chesterfield Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-quatrième jour de février 1981, sous le numéro 3150311.
Ce vingt-septième jour de février, 1981.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que; BEAULIEU EXCAVATION INC., 0246, St. Patrick, La Salle, P.Q., détenteur du permis M501101-005, région 10, demande à la C.T.Q. de transférer son permis à DORVAL EXCAVATION INC., 1535, Place Hamilton, Dorval, P.Q. conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 11 mars 1981
2ème parution le 12 mars 1981
3ème parution le 13 mars 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS
Prenez avis que M. Paul Thiveault s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-500684, Région 01, pour le transport des matières en vrac à M. Guy Anctil, 107 boulevard Ste-Anne-ouest, Ste-Anne des Monts, Cté Gaspé-nord.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec.
1ère parution: le 11 mars 1981
2ème parution: le 12 mars 1981
3ème parution: le 13 mars 1981

C.T.Q.
TRANSFERT
ART. 2.59.1— RÈG. 2 (1976)
PRENEZ AVIS que Dame S. Minnie Reid, exécutrice testamentaire de son époux James Johnstone, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander le transfert du système de transport comprenant tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis no. 7486-V détenu par James Johnstone sous la raison sociale de J.J. CARTAGE ET CITY DELIVERY REG'D à ses deux fils ALFRED et ROBERT JOHNSTONE, conformément aux volontés du "de cujus".
Concurremment, lesdits ALFRED et ROBERT JOHNSTONE s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit système de transport comprenant tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis no. 7486-V à J.J. CARTAGE (1980) INC., dans laquelle ils détiennent toutes les actions.
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 12 mars 1981
2ième publication: 13 mars 1981
3ième publication: 14 mars 1981
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE,
31, rue St-Jacques,
Suite 100,
Montréal, Québec

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 janvier, 1981, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Compagnie de commerce A.M.M. Ltée/A.M.M. Trade Co. Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27ième jour de février 1981, sous le numéro 3151357.
Ce 4ième jour de mars, 1981.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034286-802. Joe Lew, demandeur -vs- R. Bowes, défendeur. Le 23 mars 1981, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 298 rue Victoria Drive en la cité Baie d'Urfée, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Chesterfield sets — Secrétaires — fauteuils — tables — Horloge — Tableaux — set salle à manger — argenterie — Stereo — T.V. sets — Automobile Remley (402 P 402) etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 mars 1981. G. Desrosiers huissier, 849-6659

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006561-802. COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE, demanderesse -vs- LOUIS COTTE, défendeur. Le 25 mars 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier, en la cité St. Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile de marque Dodge Charger Licence 321 P 659 (Qué. 80). Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 mars 1981. A. Selinger, Huissier, 849-6659.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-037919-805. YOINE GOLDSTEIN ET ALS., demandeurs -vs- MARIVELLES APPAREL CORP., défenderesse -et- ERIMAN LTD., tierce saisie. Le 24 mars 1981, à 10 heures de l'avant-midi au place d'affaires tierce saisie au No 99 rue Chabanel ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: Machine photocopier Petney Bowes — Mach. facturer — Pupitres — chaises — coffre-fort — tapis — clavigraphes élect. — Étagères — 500 Manteaux pluie — vestons — Pantalons et c... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 13 mars 1981. A. Selinger, Huissier, 849-6659.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 705-04-000091-815
MICHEL LEBRUN
-et-
JOCELYNE HOTTE
Requérants
AVIS DE PRÉSENTATION
AVIS est donné par les soussignés, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par Monsieur MICHEL LEBRUN et son épouse JOCELYNE HOTTE tous deux domiciliés au 465 Rang de Golf, L'Assomption, Province de Québec, sera présentée à la Cour Supérieure du District de Joliette, Division de Pratique, Palais de Justice, le 28 avril, 1981, à 9:30 heures, le tout en conformité avec les articles 1266 et suivant le Code Civil de cette Province.
MONTRÉAL, le 9 mars, 1981
(SGD) SHAPIRO, GREEN & BEINHAKER
PROCUREURS DES REQUÉRANTS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 février 1981, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 102535 Canada Ltée., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27ième jour de février 1981, sous le numéro 3151356.
Ce 4ième jour de mars, 1981.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que: Sérafino Mottillo, 3650, Prieur, Montréal-Nord, P.Q., détenteur du permis M505023-00 région 10, demande à la C.T.Q. de transférer son permis à: Luigi Ficecolli, 3887, Prieur, Montréal-Nord, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 11 mars 1981
2ème parution le 12 mars 1981
3ème parution le 13 mars 1981
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Avis est donné par les présentes que le Certificat d'enregistrement No. C3044 était accordé le 23 février, 1981 à The Non-Marine Underwriters, Members of Lloyd's London, England, les autorisant à exercer au Canada des affaires dans les catégories assurance Biens, assurance Accidents et maladie, assurance Accidents d'aviation, assurance Automobile, assurance Chaudières et machines, assurance Abus de confiance, assurance Grêle, L'assurance de frais juridiques, et d'assurance Responsabilité. Monsieur J. A. Madill, C.A. de la Ville de Montréal, Province de Québec, a été nommé agent principal de la compagnie au Canada.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créée par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par FUTURISTIC PLASTICS LTD. - LES PLASTIQUES FUTURISTES LTÉE. ("COMPAGNIE") et CANADA PERMANENT TRUST COMPANY comme fidéicommissaire devant le notaire ARNOLD ISAACSON le 1er décembre 1978 et enregistré aux Bureaux des Registraires de les Divisions d'Enregistrement de Montréal et Laval le 4 décembre 1978 sous les numéros 2933294 et 432220 respectivement sont devenues exécutoires, lesquelles garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actives de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 6 mars 1981.
(SGD) RICHTER & ASSOCIATES
AGENT DU FIDUCIAIRE

AVIS est donné que PREFERRED LEASEBACKS LIMITED s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 9 mars 1981
Abe Chodos,
Secrétaire

AVIS est donné que IRVING S. BACKLER INC. s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 9 mars, 1981
Murray Lapin,
Secrétaire

Avis est par la présente donné conformément à l'article 1571D du Code Civil de la province de Québec, que PIERRE EMERY & ASSOCIÉS, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livre actuels et futurs à LA BANQUE ROYALE DU CANADA à titre de garantie par acte portant la date du 1er décembre 1978, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 12 décembre 1978 sous le numéro 519415.
Daté à Montréal, ce 10e jour de mars 1981
Paul André Lazure, notaire

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 27 février 1981 sous le no. 3151386 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel 85105 CANADA LTD. faisant affaires sous le nom et le style de V.W.V. Enterprises a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livres et comptes à recevoir, présents et futurs à AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED — LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE, corporation dûment constituée.
MONTRÉAL, le 3 mars, 1981
AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED
LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE

AVIS D'ENREGISTREMENT
Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 27 février 1981 sous le no. 3151385 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Texacana Apparel Inc. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs, à AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED - LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE, corporation dûment constituée.
MONTRÉAL, le 3 mars 1981
AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED
LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE

PRENEZ AVIS QUE, LES AUTOBUS MICHEL PAQUET INC., de Disraéli, P.Q., titulaire du permis M-000603, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour que ses taux soient augmentés et fixés comme suit:

Tarif aller et retour

	Mine Normandie	Mine King Beaver	Mine B.C.1	Mine B.C.2	Hôpital St-Ferdinand
Disraéli	$2.40	$2.80	$2.20	$2.40	N.A.
Coleraine	$2.20	$2.40	$2.00	$2.20	N.A.
Vimy Ridge	$1.80	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Black Lake	N.A.	$2.00	N.A.	N.A.	$4.00

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 4 jours qui suivent la première parution de cet avis.
La requérante demande également de se prévaloir de l'Article 2.58.1 du Règlement 2. Louis Lavoie, Avocat
1ere publication: 12 mars 1981
2e publication: 13 mars 1981
3e publication: 14 mars 1981

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Passe-Partout
10.30 Magazine-Express
Inv.: Germain Larivière, directeur d'Agricotours et Jean-Marie Lachance, directeur de Vacances-famille.
11.00 Il était une fois l'homme
dessins animés
11.30 Cher oncle Bill
12.30 Midi plus:
Rod Tremblay, Dorothée Berryman, Aimé Major et Yvan Landry.
13:30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma:
"Pic et Pic et colégram" (Français 1970). Comédie dramatique écrite et raélisée par Rachel Ewinberg, avec Laurence Klejman, Ivan Erimitchoi et Monique Chaumette.
16.00 Bobino
16.30 Des dieux et des hommes
Textes: Marie-Andrée Warnant-Côté.
17.00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18.00 Ce soir
19.00 Les Jordache
Drame réalisé par Joan Darling d'après le roman d'Irwin Shaw.
20.00 Le monde de Marcel Dubé:
"Florence". Avec Ghislaine Paradis, Guy Provost, Hubert Loiselle, Danielle Ouimet et Yolande Michot.
20.30 Hors série:
"Moi, Claude, empereur". Drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves.
21.30 Science-réalité
L'âge des robots industriels et autres. — Les radiations à Oka. Analyse de la situation, les problèmes possibles à l'eau potable et le problème des résidus solides. — La scoliose, maladie de la colonne vertébrale. Le diagnostic et le traitement.
22.30 Film
22.37 Télex arts
22.51 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Le cobra" (Américain) Drame d'horreur réalisé par Bernard Kowalski, avec S. Martin, Dirk Benedict.
0.30 Ciné-nuit:
"Blondy" (Franco-Allemand 1975) Drame de moeurs réalisé par Sergio Gobbi, avec Catherine Jourdan, Mathieu Carrière et Bibi Andersson.

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Les p'tits bonshommes
8.00 Première heure:
"La ronde de nuit", "La météo", "Les marchés boursiers", "Analyse des éditoriaux", "La vie artistique".
9.00 À la bonne franquette
Inv.: Pierre Labelle
9.30 Votre amie Suzanne:
"Droits et privilèges", "Mailles, mailles c'est facile", "Autrement vécu".
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipopettes
12.15 Le dix vous informe
12.45 Ciné-Quiz:
"Dynamite express" (Américain 1976). Comédie policière réalisée par Lee Frost, avec Jane Anne Johnstone, Kathy McHaley, Warren Oates et Wes Bishop.
14.30 Janette veut savoir:
"Si l'instinct maternel existe encore".
15.30 Services à la communauté
16.00 Les p'tits bonshommes
16.30 La soeur volante
17.00 Les lannants
18.00 Le dix vous informe
18.30 L'homme de $6,000,000.00
19.30 J'ai mon voyage
20.00 Science et technologie:
"Micro-processeur".
20.30 La parole est à vous
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Nos Expos à l'entraînement
23.05 Sports
23.15 La couleur du temps
23.25 Ciné week-end:
"Guerre et paix" (Américain 1955) Fresque historique réalisée par King Vidor, avec Audrey Hepburn, Mel Ferrer, Henry Fonda et Vittorio Gassman.
2.30 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Film documentaire à l'intention des enfants.
10.15 Télé-feuilleton:
"Les amours des années folles: François et la liberté". D'après le roman de Lucie Delarue-Mardrus.
10.30 Midi première:
Thème de la semaine: L'homme et ses découvertes. Inv.: Karen Chréryl, Patrick Coutin et Daniel Buisson.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui madame:
Variétés: Dimitri. — Les antiquités. — La réhydratation. — Danses et musique juives. — Le droit du malade: "Manuel de l'hospitalisé".
12.30 Au théâtre ce soir:
"Décibel". Comédie en quatre actes de Julien Vartet, avec Daniel Prévost, Pierrette Pradier et Jacques Marin.
14.30 La nouvelle astronomie populaire
"Où nous mènent les étoiles?". Les astrologues croient que la position des planètes et des constellations du zodiaque joue un rôle privilégié dans le caractère et le destin des hommes.
15.30 Passez donc me voir
Inv.: Guy Cabanel, Alain Minoun, Jean Rochefort et Ramzi Yassa.
15.55 Actualités régionales
17.00 Pour les jeunes:
"Voyage au pays de la marionnette" — Extraits de spectacles et ateliers de bricolage visant à susciter la création de marionnettes à l'aide de matériaux simples. — Les paladins de France.
17.45 Télé-feuilleton:
"Les amours des années folles: François et la liberté". D'après le roman de Lucie Delarue-Mardrus.
18.00 Midi première:
Thème de la semaine. L'auberge de la Vignette-Haute, dans l'arrière pays de la Provence. Eric Charden, Géraldine Hunt et Martine Martinez (miss France).
18.30 Autour de moi
"Les ondes", le radar, le sonar, la radio et la télévision.
19.00 La science en question:
"Vivre ça donne le cancer". Une définition du cancer, ses causes et les recherches qui nous permettent d'espérer une solution à ce mal du siècle.
19.30 L'envers du décor ●
"Claire Beaugrand-Champagne, photographe". Avec elle, nous parcourons sa carrière et cette démarche qui l'a menée vers la photographie dite sociale.
20.00 Le monde en guerre:
Les grands moments du dernier conflit mondial. Aujourd'hui, quelques images saisissantes de la bataille de l'Atlantique qui opposait les convois de ravitaillement alliés aux sous-marins de poche allemands.
21.00 Justice pour tous:
"Les prescriptions". Une série qui renseigne les citoyens sur les mécanismes souvent complexes de notre système juridique.
21.30 Ciné-répertoire:
"Mais où est donc Ornicar?" Film français réalisé en 1978 par Bertrand Van Effenterre, avec Geraldine Chaplin, Brigitte Fossey, Jean-François Stévenin, Didier Flamand et Jean-Jacques Biraud.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Voyage au pays de la marionnette" — Extraits de spectacles et ateliers de bricolage visant à susciter la création de marionnettes à l'aide de matériaux simples. — La caverne d'Abracadabra.
10.15 Télé-feuilleton:
"Les amours des années folles: François et la liberté". D'après le roman de Lucie Delarue-Mardrus.
10.30 Midi première:
Thème de la semaine: L'homme et ses découvertes. Inv.: Karen Chréryl, Patrick Coutin et Daniel Buisson.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui madame:
Variétés: Dimitri. — Les antiquités. — La réhydratation. — Danses et musique juives. — Le droit du malade: "Manuel de l'hospitalisé".
12.30 Au théâtre ce soir:
"Décibel". Comédie en quatre actes de Julien Vartet, avec Daniel Prévost, Pierrette Pradier et Jacques Marin.
13.30 Le marché aux images
Films documentaires pour les jeunes.
14.30 Mon ami Pierrot
14.45 Les oraliens
15.00 Chacun son tour
Une émission qui nous parvient du Bas St-Laurent/Gaspésie. Aujourd'hui, l'histoire de la tourbe, son utilisation actuelle et les possibilités d'avenir de ce produit.
15.30 L'aube des hommes
Une émission qui s'intéresse à l'homme et à ses origines.
16.30 Écoute donc quand j'te parle
Un sketch suivi d'une discussion afin de permettre aux parents de mieux comprendre les multiples facettes du monde des jeunes de 15 à 18 ans.
17.00 Un pays, une musique:
"La Hongrie, l'appel aux sources". Série documentaire sur les pays dont la musique exprime l'histoire, la lutte ou les sentiments liés à la tradition et à la culture.
18.00 Passe-Partout:
Canelle et Pruneau partagent avec les enfants de trois à six ans leur petit monde de gaieté et de fantaisie.
18.30 Autour de moi
"Les ondes", le radar, le sonar, la radio et la télévision.
19.00 La science en question:
"Vivre ça donne le cancer". Une définition du cancer, ses causes et les recherches qui nous permettent d'espérer une solution à ce mal du siècle.
19.30 L'envers du décor ●
"Claire Beaugrand-Champagne, photographe". Avec elle, nous parcourons sa carrière et cette démarche qui l'a menée vers la photographie dite sociale.
20.00 Le monde en guerre:
Les grands moments du dernier conflit mondial. Aujourd'hui, quelques images saisissantes de la bataille de l'Atlantique qui opposait les convois de ravitaillement alliés aux sous-marins de poche allemands.
21.00 Justice pour tous:
"Les prescriptions". Une série qui renseigne les citoyens sur les mécanismes souvent complexes de notre système juridique.
21.30 Ciné-répertoire:
"Mais où est donc Ornicar?" Film français réalisé en 1978 par Bertrand Van Effenterre, avec Geraldine Chaplin, Brigitte Fossey, Jean-François Stévenin, Didier Flamand et Jean-Jacques Biraud.

6 CBMT

8.55 A thought for today
9.00 CBC 6 good morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec school telecast
10.00 Canadian schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 The Sullivans
12.28 Community announcement
12.30 The Bob Maclean Show
13.30 Wok with Yan
13.58 Program highlights
14.00 Today from the Pacific
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 Famous five
16.30 Happy Days
17.00 The King of Kensington
17.30 All in the family
18.00 The city at six
19.00 Barney Miller
19.30 Quebec report
20.00 Ritter's cove
20.30 WKRP in Cincinnati
21.00 Images of Ireland
22.00 Dallas
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 SCTV
0.16 Golden Oldies:
"Little caesar" (1930) avec Edward G. Robinson et Douglas Fairbanks Jr.....■
1.43 Station Closing

12 CFCF

5.50 Sign On
6.30 University of the Air
6.30 Morning exercise
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Looking good
10.00 Ed Allen
10.30 The Community
11.00 What's cooking
11.30 Just like mom
12.00 The Flintstones
12.30 Definition
13.00 The Allen Thicke Show
14.00 Another world
15.00 Texas
16.00 Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 Bizarre
20.00 Benson
20.30 Prime cuts
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 Soap
22.58 Loto-Quebec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The twelve Midnight Movie:
"Thunderball" (Drame 1965) avec Sean Connery, Claudine Auger et Adolfo Celi
2.35 "Sidekicks"
(Comédie 1974) avec Lou Gossett, Larry Hagman et Blythe Danner.
4.05 Sign Off

LA MÉTÉO

Une perturbation située sur le centre du Québec aujourd'hui continuera à se déplacer vers l'est. Un peu de neige est tombée sur la majorité des régions lors de son passage. Une masse d'air très froid envahira le Québec dans son sillage. Les températures chuteront donc rapidement cet après-midi sur l'ouest de la province et elles seront sous la normale saisonnière samedi:

MONTRÉAL

Faible neige passagère. Vents modérés. Températures à la baisse pour atteindre −10. Aperçu pour samedi: beau et froid.

LEVER DU SOLEIL 6 h 11
COUCHER DU SOLEIL 17 h 58.

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec neige (5 cm) et vent modéré. Température à la baisse jusqu'à −18 en soirée. Aperçu pour samedi: dégagement et froid.

Réservoirs Cabonga Gouin: nuageux avec neige passagère (5 à 10 cm). Vent modéré. Température à la baisse jusqu'à −15. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques flocons et froid.

Pontiac, vallée de la Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: nuageux avec neige passagère (5 cm). Vent modéré. Température à la baisse jusqu'à −12 en soirée.Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques flocons et froid.

Outaouais, Montréal: faible neige passagère. Vent modéré. Température à la baisse jusqu'à −10 en soirée. Aperçu pour samedi: beau et froid.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie: faible neige passagère. Vent modéré. Température à la baisse jusqu'à −10 en soirée. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques flocons et froid.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: neige passagère (5 cm). Vent modéré. Température à la baisse jusqu'à −10 en soirée. Aperçu pour samedi: nuageux avec neige et froid.

Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: faible neige passagère. Maximum 2. Aperçu pour samedi: neige intermittente, venteux et plus froid.

Baie-Comeau, Sept-Iles: faible neige passagère. Maximum 0. Aperçu pour samedi: neige intermittente, venteux et plus froid.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement le matin suivi de faible neige passagère. Maximum 0. Aperçu pour samedi: neige.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	3	12
Victoria	Ensoleillé	3	13
Edmonton	Ensoleillé	−3	10
Calgary	Ensoleillé	−2	13
Whitehorse	Ensoleillé	−5	4
Regina	Ensoleillé	−7	9
Winnipeg	Ensoleillé	−6	8
Toronto	Rafales	−3	−3
Ottawa	Neige	−14	0
Québec	Rafales	−12	−2
Halifax	Rafales	4	2
Fredericton	Neige	−6	0
Charlottetown	Neige	−6	0
St Johns	Nuageux	−5	0

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	P. nuageux	25	43
Atlanta	P. nuageux	27	64
Atlantic City	P. nuageux	32	49
Boston	P. nuageux	33	44
Buffalo	Chutes de neige	25	33
Burlington	Neige	22	35
Charleston WV	P. nuageux	32	44
Charlotte NC	Ensoleillé	34	68
Chicago	Ensoleillé	32	44
Cleveland	Nuageux	32	36
Dallas	Beau	43	69
Denver	Ensoleillé	27	55
Détroit	P. nuageux	30	42
Hartford	P. nuageux	28	45
Honolulu	Ensoleillé	68	84
Houston	Nuageux	50	66
Kansas City	Ensoleillé	32	57
Las Vegas	P. nuageux	45	74
Los Angeles	Nuageux	56	65
Miami Beach	Nuageux	62	77
Minn. St. Paul	Ensoleillé	25	45
New Orleans	P. nuageux	52	71
New York	Beau	32	45
Norfolk Va	Ensoleillé	35	58
Oklahoma City	Beau	38	64
Orlando	Nuageux	51	74
Philadelphie	P. nuageux	30	50
Phoenix	Beau	52	76
Pittsburgh	Chutes de neige	33	37
Portland Me	P. nuageux	27	42
Portland Or	P. nuageux	43	58
Reno	P. nuageux	26	64
Tampa	Nuageux	53	71
Salt-Lake City	P. nuageux	35	58
San Diego	Nuageux	57	65
San Francisco	P. nuageux	50	60
Seattle	P. nuageux	52	68
Spokane	Beau	30	59
Syracuse	Chutes de neige	25	34
Tulsa	Beau	37	63

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Clair	34	21
Barbades	Beau	30	23
Bermudes	P. nuageux	18	12
Curaçao	Clair	29	23
Freeport	Clair	26	19
Guadalajara	Clair	26	10
La Havane	Clair	27	18
Kingston	Pluie	32	24
Montego Bay	Clair	29	23
Mexico	Orages	20	13
Monterrey	Clair	13	11
Nassau	P. nuageux	27	16
San Juan	P. nuageux	28	24
Trinidad	Beau	32	22

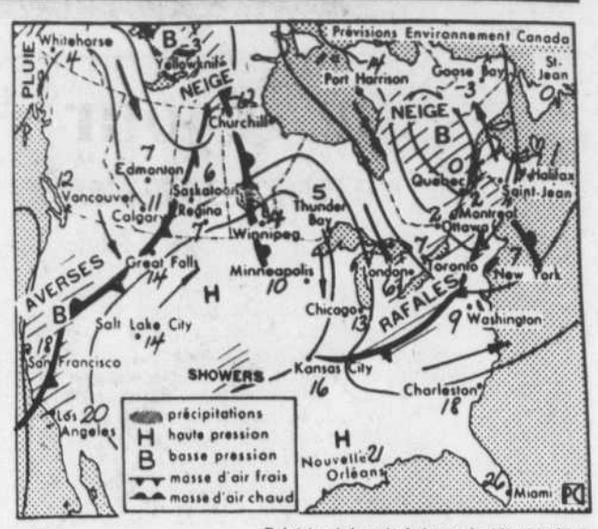

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	14	13 h
Amsterdam	Nuageux	8	13 h
Ankara	—	—	15 h
Athènes	—	—	15 h
Auckland	Clair	19	Minuit
Beyrouth	—	—	14 h
Berlin	Nuageux	3	13 h
Birmingham	P. nuageux	11	13 h
Bonn	Nuageux	13	13 h
Bruxelles	Nuageux	12	13 h
Le Caire	—	—	14 h
Casablanca	Nuageux	22	Midi
Copenhague	Nuageux	00	13 h
Dublin	P. nuageux	13	13 h
Genève	Pluie	10	13 h
Jérusalem	Clair	13	14 h
Lisbonne	Nuageux	17	Midi
Londres	Nuageux	12	13 h
Madrid	P. nuageux	18	13 h
Malte	—	—	13 h
Manille	—	—	20 h
Moscou	—	—	15 h
New Delhi	Nuageux	14	17 h
Nice	Nuageux	14	13 h
Oslo	Neige	−4	13 h
Paris	Orages	12	13 h
Rome	Nuageux	15	13 h
Sofia	Nuageux	13	14 h
Stockholm	Nuageux	−4	13 h
Sydney	—	—	22 h
Tokyo	Clair	11	21 h
Tunis	Nuageux	25	13 h
Vienne	Nuageux	17	13 h
Varsovie	Nuageux	00	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	−2	1
Normale	−8	1
Records	−21 (1976)	15 (1977)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	trace
Ce mois-ci	4	9
Normale de ce mois	34	35
Cette année*	88	126
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	18
Ce mois-ci	216
Normale pour ce mois	636
Cette saison	3832
Normale à la fin de ce mois	3896

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Série les grands explorateurs: "Conquête des grands abîmés", cinéspectacle présenté par Alain Baptizet, 19 h 00, 21 h 30.
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Les givres" 19 h 15 "Pied plat sur le Nil" 20 h 45.
ASTRE II, — "L'Invasion des profanateurs" 19 h 15 "Les faux durs" 21 h 15.
ASTRE III, — "Le plus secret des agents secrets" 19 h 15 "Les frères Blues" 21 h 00.
ASTRE IV, — "Le capitaine Avenger" 19 h 20 "Nimitz: retour vers l'enfer" 21 h 10.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Eyewitness" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Ave. du Parc (844-1932) — "Blonde fire" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Matinee wives" 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.
BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Tess" (de Roman Polanski, v. fr.)
BERRI II, — "Mon oncle d'Amérique" 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.
BERRI III, — "Willie et Phil" 14 h 15, 16 h 35, 19 h 00, 21 h 15.
BERRI IV, — "Shining, l'enfant lumière" 13 h 20, 15 h 45, 18 h 10, 20 h 45.
BERRI V, — "Pile ou face" 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Viens faire l'amour Charlotte",12 h 00, 14 h 43, 17 h 26, 20 h 19 "Collégiennes émancipées" 13 h 22, 16 h 05, 18 h 53, 21 h 46.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "The competition" 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30.
BONAVENTURE II, — "Jazz singer" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BROADWAY, 11'305 est Notre-Dame (645-8228) — "Collégiennes en folie"; "Rêve de passion"; "Virginia ouverte aux passions".
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
BROSSARD II, — "Trois réservistes en java" 18 h 15, 21 h 45 "Collège en folie" 20 h 00.
BROSSARD III, — "La puce et le grincheux" 18 h 05, 21 h 40 "Tu fais pas le poids shérif" 19 h 55.
CHAMPLAIN I, 1815 est Ste-Catherine (524-1685) — "La puce et le grincheux" 18 h 15, 21 h 50 "Tu fais pas le poids shérif" 20 h 00.
CHAMPLAIN II, — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103)! "La fille" 12 h 20, 15 h 55, 19 h 35. "Suzanne" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 25.
CHÂTEAU II, — "Priscilla adolescente précoce" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. "Confessions d'un obsédé sexuel" 14 h 20, 17 h 05, 19 h 50.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le plus secret des agents secrets" 12 h 30, 16 h 20, 20 h 05 "Les frères Blues" 14 h 10, 18 h 55, 21 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "Le motel de la terreur" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00 "Fantasme" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" 9 h 00, 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.
CINÉMA RIO I, 11,385 St-Vital, Mtl-Nord (321-4442) — "Collégiennes en folie"; "Rêve de passion"; "Virginia ouverte aux passions".
CINÉMA RIO II, — "Le train de la terreur"; "Le cercle infernal".
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Prix de la critique, 20 h 00. Projection en présence du réalisateur du film ayant mérité le Prix de la critique.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tribute" 19 h 10, 21 h 30.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin, (334-8560) — "L'éveil des sens d'Emy Wong18 h 40 "Les lycéennes redoublent" 20 h 10 "Emmanuelle et les collégiennes" 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Jack le magnifique" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Duos sur canapé" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Viens faire l'amour, Charlotte" 12 h 25, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 25. "Collégiennes émancipées" 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Viva el presidente" 12 h 15, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The pirate" (de Vincente Minnelli, USA, 1948) 19 h 00 "Anchors aweigh" (de George Sidney, USA, 1945) 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES: 6809 Côte-des-Neiges (735-5548) — "Fun house" 19 h 20, 21 h 20.
COTE-DES-NEIGES II — "Coal miner's daughter" 19 h 10, 21 h 20.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Au mi-temps de l'âge" 19 h 30, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le dernier métro" 19 h 00, 21 h 00.
DAUPHIN II — "La luna" 19 h 00, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Nine to five" 19 h 15, 21 h 25.
DORVAL II — "Eyewitness" 19 h 00, 21 h 10.
DORVAL III — "The sphinx" 19 h 00, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Fort Apache the Bronx" 19 h 00, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II — "The incredible shrinking woman" 19 h 00, 21 h 15.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Les crocs du diable" 19 h 00, 21 h 10.
ÉLYSÉE II — "Une semaine de vacances" 19 h 20, 21 h 20.
FAIRVIEW I, 7555 Autoroute Trans-Canadien. Pointe-Claire (697-8095) — "The elephant man" 18 h 45, 21 h 00.
FAIRVIEW II — "Ordinary people" 18 h 45, 21 h 00.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Priscilla adolescente précoce" 18 h 40, 21 h 35 — "Confessions d'un obsédé sexuel" 20 h 05.
GREENFIELD II — "Aventures érotiques de Juliette" 18 h 00, 20 h 30 — "Des femmes pour le bloc 9" 19 h 10, 21 h 30.
GREENFIELD III — "Les sous-doués" 18 h 10, 19 h 55, 21 h 35.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Blonde fire" 12 h 00, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 05. — "Teenage mikmaid" 13 h 15, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 20.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
KENT*I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "La cage aux folles I" (s.t. ang.) 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
KENT II — "Nine to five" 19 h 00, 21 h 10.
LA CITÉ I, 3575 avenue du Parc (844-2829) — "Eyewitness" 19 h 00, 21 h 00.
LA CITÉ II — "The elephant man" 18 h 30, 20 h 55.
LA CITÉ III — "Mon oncle d'Amérique" (s.t. anglais) 18 h 30, 21 h 00.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Les crocs du diable" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL II — "Les sous-doués" 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.
LAVAL III — "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 18 h 05, 21 h 35 — "Le ciel peut attendre" 19 h 45.
LAVAL IV — "Suzanne" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL V — "Des femmes pour Bloc 9" 18 h 45, 21 h 20 — "Infirmières dévouées" 20 h 10.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chemedey (687-5207) — "La puce et le grincheux" 18 h 15, 21 h 45 — "Tu fais pas le poids sherif" 20 h 00.
LAVAL-ODÉON II, — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 15.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "Laura et les ombres de l'été" 18 h 00. Entrée libre.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Altered states" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S II — "9 to 5" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.
LOEW'S III — "The sphinx" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
LOEW'S IV — "Private Benjamin" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S V — "Dogs of war" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "La dernière maison sur la gauche" 18 h 30, 21 h 30 — "Le massacre à la scie" 20 h 00.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche. Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "La puce et le grincheux" 19 h 30 — "Tu fais pas le poids, shérif" 21 h 30.
MASCOUCHE II — "Le bateau de la mort" 19 h 30 — "Le brouillard" 21 h 10.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Trois réservistes en java" 18 h 15, 21 h 45 — "Collège en folie" 20 h 00.
MONKALND, 5504 Monkland (484-3579) — "The sphinx" 19 h 15, 21 h 25.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La puce et le grincheux" 19 h 05. "Tu fais pas le poids shérif" 21 h 00.
MONTENAC II, — "La loi de la haine" 19 h 00. "Brubaker" 20 h 50.
OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Luna" (de Bernardo Bertolucci, Italie, USA, 1979) 19 h 15, 21 h 45.
OUIMETOSCOPE II, — "Prends l'oseille et tire-toi" (de Woody Allen) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard, (277-4145) — "1900" 19 h 00.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Les givres" 19 h 15. "Pied plat sur le Nil" 20 h 45.
PARADIS II, — "Le bateau de la mort" 19 h 15, "Le brouillard" 20 h 55.
PARADIS III, — "L'invasion des profanateurs" 19 h 15. "Les faux durs" 21 h 15.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Jornaleros" (Travailleurs agricoles) (d'Eduardo Maldonado, Mexique, 1978) 21 h 30. "Première question sur le bonheur" (de Gilles Groulx, Québec, 1977) 21 h 30.
PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "La cage aux folles II" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
PARISIEN II, — "Les sous-doués" 12 h 45, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 55.
PARISIEN III, — "Charles et Lucie" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
PARISIEN IV, — "Suzanne" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
PARISIEN V, — "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Tess" (de Roman Polanski, v.o. angl.)
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Des gens comme les autres" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
PLACE VILLE-MARIE II, "Ordinary people" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON I, niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Fun house" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS NIHON II, — "Fort Apache the bronx" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
PLAZA ALEXIS NIHON III, — "La cicala" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. (v.o. italienne, s.t. anglais)
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Sweet cakes" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Hollywood she wolves" 13 h 25, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 45.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20.
RIVOLI II, — "Soupirs d'extase" 13 h 00, 15 h 25, 17 h 50, 20 h 15. "Des femmes pour bloc 9" 14 h 00, 16 h 25, 18 h 50, 21 h 15.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Relâche.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Trocadero bleu citron" 19 h 30. "Pied plat sur le Nil" 21 h 10.
SAINT-DENIS III, — "Rencontre avec des hommes remarquables" 19 h 05, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Suzanne" (ang.) 19 h 15, 21 h 15.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "the elephant man" 18 h 45, 20 h 55.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "La puce et le grincheux" 18 h 00, 21 h 40. "Tu fais pas le poids shérif" 19 h 45.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les sous-doués" 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
VERSAILLES II, — "Priscilla adolescente précoce" 18 h 50, 21 h 45. "Confessions d'un obsédé sexuel" 20 h 15.
**VERS

Raymond Legault et Lothaire Bluteau, répétant une scène de «Les Pommiers en fleurs».

«Les Pommiers en fleurs», au Théâtre de Quat'Sous

Une réflexion poétique troublante mais statique

par Jacques Larue-Langlois

Les Pommiers en fleurs, de Serge Sirois, dans une mise en scène de l'auteur, assisté de Lionel Ouellette; une production du Théâtre de Quat'Sous; graphisme: Michel Boyer; éclairages: Jean Crépault; conception de la bande sonore: Serge Sirois; avec: Raymond Legault (John Bennet), Serge Dupire (Steve) et Lothaire Bluteau (Daniel, Jim, François, Marc et Mario); à l'affiche du Quat'Sous, 100 avenue des Pins, est à 20 h 00, jusqu'au 19 avril — relâche les lundis.

Décor sobre de panneaux verticaux noirs et gris où apparaissent en transparence, avec chaque nouvelle victime, des plans d'une maison construite pour servir de charnier secret; praticable surélevé à l'arrière du plateau marquant le temps passé par rapport à l'espace-présent de l'avant-scène; bande sonore faite d'un montage de thèmes dramatiques classiques où dominent Wagner, Bartok et Stravinski, costumes simples et uniformément noirs avec changements mineurs d'accessoires pour marquer les cinq rôles différents joués par un même comédien... et des mots... des mots d'une violence contenue, des mots clés pour fouiller le passé et les motivations profondes, des mots abstraits pour fourrager la conscience, des mots simples d'hommes-enfant, quelques rares mots approchant une vérité, des mots de maître à des esclaves... Mais tout ça reste intrigant et froid, introspectif et peu visuel, presque psychanalitique.

Bouleversé comme nous tous par les faits, Serge Sirois a tenté d'éclairer les mystérieuses séries d'assassinats d'adolescents et de jeunes hommes attribuables à des maniaques d'une épouvantable perversité que nous ont révélés les journaux américains, depuis deux ans en particulier: 17 à Atlanta, 40 au Texas, 30 à Los Angeles, autant à Chicago... Son texte s'éloigne volontairement de l'anecdote qui lui sert de point de départ. Sa pièce s'efforce de faire revivre sur scène, de façon théâtralement transposée et finalement très symbolique, des événements qui échappent à notre compréhension.

John Bennet — l'assassin de Chicago ici transposé — est un homme ordinaire, bon citoyen et président de chambre de commerce, père de famille exemplaire. Le dimanche, il se déguise en clown pour amuser les enfants malades. La semaine, il lui arrive d'en égorger de guère plus vieux dans sa rage contre une passion homosexuelle refoulée. Comment cela se peut-il? Etpourtant, c'est la vérité vraie... une vérité pour le moins inquiétante que tente de percer *Les Pommiers en fleurs*. La pièce le fait cependant sur le ton presque poétique d'une réflexion très personnelle, évitant d'approcher toute motivation sociale à de tels gestes. On en ressort las, déphasé par rapport à la réalité et plus perplexe que jamais quant à ses causes.

Dans la limite des rôles qui leur sont affectés, les trois comédiens tirent parfaitement leur épingle du jeu. En John Bennet, Raymond Legault est grave et toute passion contenue. Les manifestations homicides de son personnage lui semblent aussi incompréhensibles qu'à nous, spectateurs; ce qui reste fort plausible. Serge Dupire n'a pas non plus la partie facile: première et dernière victime, plus intime que les autres avec le meurtrier, son Steve est la fraîcheur, le catalyseur et l'incompréhension totale. La révélation c'est Lothaire Bluteau, jouant avec des nuances subtiles cinq personnages de victimes qui, s'ils ne sont pas toujours nettement différenciés, possèdent chacun un souffle particularisé.

Les Pommiers en fleurs sont avant tout un texte poétique dont le plus beau moment est constitué par le monologue de l'avant-dernière scène où Bennet plonge pour de vrai dans son passé en contrepoint d'un splendide lieder interprété par Fisher-Dieskau. Il eut été préférable que leur auteur en confie la mise en scène à quelqu'un qui aurait davantage théâtralisé la pièce en y introduisant un point de vue différent.

Festival de films pacifistes

19 films sont à l'affiche du Festival de films pour la paix et le désarmement les 14 et 15 mars à l'Université Concordia (Salle H-110 du 1455 boul. de Maisonneuve). Il s'agit d'une initiative du Conservatoire d'art cinématographique de Montréal et du Conseil québécois de la Paix (renseignements au 382-7670, poste 25).

Pour donner un aperçu de ce programme de films à dominante pacifiste, retenons que le 14 mars à 15 h on présente *Dr Strangelove* (en anglais) tandis qu'en soirée l'on pourra voir *Le fascisme ordinaire*. Le lendemain (dimanche) on commence à 15 h avec *War without Winners;* à 19 h, c'est *NATO today* et le programme se termine par *La bataille du Rail*.

ÉCHOS DE LA CAPITALE

L'Actor's Lab à Québec

L'Actor's Lab de Toronto sera à Québec du 16 au 22 mars pour donner des représentations de son spectacle *Metamorphosis* et animer une série d'ateliers à l'intention des acteurs et des danseurs désireux de s'initier à la démarche du Lab.

Fondée en 1972, la troupe est, avec le Groupe de la Veillée de Montréal, le seul groupe canadien à travailler en étroite collaboration avec le Théâtre-laboratoire de Jerzy Grotowski.

Son spectacle, *Metamorphosis*, est la quatrième version d'une création collective fondée sur des thèmes poétiques et dramatiques empruntés à l'oeuvre de Garcia Lorca. Il s'agit d'un théâtre sans parole, sans intrigue identifiable, sans personnage déterminé où l'on retrouve des éléments de danse et de musique. Une démarche particulière qui fera l'objet d'une conférence du directeur artistique du Lab, Richard Nieoczym. Cette rencontre aura lieu le 19 mars à 20 h 45, au terme des stages corporels et vocaux auxquels auront été invités les comédiens de Québec d'une part, et les étudiants en théâtre de l'Université Laval, d'autre part.

La majorité de ces activités, à l'instar des deux représentations du spectacle, le 20 et 21 mars, auront lieu au 777 côte des Glacis, quartier général de Dansepartout. L'événement, d'ailleurs, est une initiative de cet organisme. Le Théâtre du Trident a également collaboré à la tenue de cette semaine culturelle. **H. de B.**

«Circuits», nouvelle revue sur le vidéo

Une nouvelle revue bilingue vient de paraître: *Circuits* (307 Sainte-Catherine ouest, tél: 844-0063) fait surtout état des producteurs de vidéo montréalais et entend fournir un forum de discussion, de critique.

La direction de cette revue est assurée par David Rahn et Robert Rothon. C'est une publication de Prime Vidéo (autrefois, Vidéo Véhicule), organisme qui existe depuis quatre ans. La conception graphique est de Daniel Dion et cette revue compte une douzaine de collaborateurs, dont Pierre Rovere qui traite dans ce premier numéro de l'écriture du mouvement et Claire Gravel qui commente *Waiting for Lancelot*, de Lisa Steele. Tom Konyves traite de «video poetry» et Louise Gendron de «à qui appartient l'image?»

On nous communique par ailleurs la liste officielle des gagnants du 2e Festival international du film Super 8 du Québec. Le grand prix du long métrage est allé au Vénézuélien Diego Rsiquez pour *Bolivar, symphonie tropicale*. Dans la catégorie internationale, un premier prix est allé à Giampiero Vonciguerra pour *Trois par excès* et un deuxième à Robert Barnich pour *Miroir vivant*. Le prix national va à Sylvain Bernier *(Vincent Lagacé)* et à Yves Laberge *(Tous les garçons)*; mention spéciale à *Comme un oiseau*, de Pierre Leblanc. L'Union des artistes a décerné son prix à la production de Laberge *(Tous les garçons)* et la chaîne française Antenne 2 à *Vidange* (Duncan et Mondoux) et à *Park Hotel* de l'Italien Ettore Ferrettini. Quatre films se signalent dans la catégorie intercollégiale: *Mur à mur*, 1er prix, d'Alain Paquin et *Cactus* (François Belair). Mention spéciale au *Futur simple* (Marie Brazeau) et vote populaire à *L'union fait la gang*, de Daniel Thibeault. **C.T.**

Les bouffe-énergie

par Louis-Paul Béguin

Nous sacrifions à la mode des monosyllabes: pub(publicité), fac(faculté), rock, schnac, walk (de walkman, miniscule appareil à cassettes). Triste époque. Marguerite Yourcenar récemment, glissa dans une interview à la «télé» le mot *gaspi*. Ce gaspi bien placé de Mme Yourcenar me fit souvenir d'une conférence donnée par M. François-Xavier Simard lors de la VIIIe. Biennale de la langue française à Saint-Hélier, dans l'île de Jersey. Saguenéen travaillant à Ottawa, M. Simard établi, dans sa conférence de janvier 1980, la liaison entre néologie et énergie. Il prit comme exemple un mot bizarre: *énergivore*. C'est un hybride calqué sur carnivore, herbivore. La publicité a créé ce mot dont elle avait besoin, sans se soucier de l'étymologie et de la formation traditionnelle des mots en français. Elle aurait pu tout aussi bien lancer «bouffe-énergie». Énergie a donné *énergétique* (de l'anglais energetic), mais aussi *énergique* du grec *energetikos* et *energeia*. M. Simard est franc. Il nous révèle que la plupart des textes (du ministère fédéral de l'Énergie), sinon tous, ont été traduits de l'anglais vers le français. «Nous sommes donc en présence d'un français de traduction, forcément tributaire de l'anglais.» Esclave serait plutôt le bon adjectif. Sus à l'interférence!

J'ai tiqué sur le mot *énergiebus*, véhicule motorisé équipé d'un ordinateur et de nombreux instruments servant à l'analyse de la consommation d'énergie d'une entreprise. Pour faire sans doute «la chasse au gaspi». Ces mots bizarres, gaspi, (pour gaspillage), énergivore (energicophage semble précieux et lourd), énergiebus, thermophone (service d'information sur l'isolation), *énersage* (sic) (avec un signe du dollar pour la lettre «s»), sont des mots qui passeront. Dans la bouche de Yourcenar, «le gaspi» prit une douce intonation encore allégée par le sourire moqueur qui l'accompagnait et qui en disait long sur cette folie des hommes, ces gloutons, ces bouffeurs insatiables d'or noir.

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS
incluant MEILLEUR FILM
MEILLEURE ACTRICE — Mary Tyler Moore
14 ANS
des gens comme les autres
"Ordinary People"
Il y a les films que l'on regarde et ceux que l'on ressent.
Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Judd Hirsch • Timothy Hutton
Réalisé par Robert Redford
4e SEMAINE! PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.05

le nouveau Woody Allen
POUR TOUS
On y rit autant que d'habitude
PATRICK THÉVENON - L'EXPRESS
Stupéfiant!
ROBERT CHAZAL - FRANCE-SOIR
AU MI-TEMPS DE L'AGE
VERSION FRANÇAISE
"Stardust Memories"
Charlotte Rampling
Jessica Harper
Marie-Christine Barrault
Tony Roberts
Producteur Robert Greenhut
Ecrit et Réalisé par Woody Allen
Producteurs Exécutifs Jack Rollins - Charles H. Joffe
Distribué par les Artistes Associés — United Artists
CREMAZIE ST DENIS CREMAZIE 388 4210
Sem.: 7.30 - 9.20 Sam.-Dim.: 1.45 - 3.45 - 5.35 - 7.25 - 9.20

MARCELLO DANON présente
14 ANS
MICHEL SERRAULT UGO TOGNAZZI
LA CAGE AUX FOLLES II
un film de EDOUARD MOLINARO
avec la participation de Michel GALUBRU
3e Sem.
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866-3856
12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20

Les Films Mutuels présentent
Un grand film d'amour sur l'Amour
POUR TOUS
LE DERNIER MÉTRO
CATHERINE DENEUVE GÉRARD DEPARDIEU
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.00 - 9.30. Sam.-dim.: 2.00, 4.30, 7.30, 9.30.

MAZOUT
du 6 au 29 mars
SPECTACLE PHILOSOPHIQUE ET BURLESQUE
créé et joué par Benoit Leroux
du 6 au 29 mars, du jeudi au dimanche à 20 h 30.
À la maison de l'Aventure. 1221, rue St-Hubert (métro Berri)
renseignements: 288-5719

LIVRES et REVUES de CINÉMA
EN VENTE SPÉCIALE,
Une partie du stock de l'ancienne Librairie du Cinéma Outremont est encore disponible. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous à 277-2001 pour visiter.

AU FIL DES MOTS

Le concert de
ANDRÉ GAGNON
avec le
QUATUOR ORFORD
prévu pour le 14 mars à la salle Claude-Champagne est annulé.
REMBOURSEMENT AUX POINTS DE VENTE.

SPECDICI ET GENERAL ARTS MANAGEMENT INC. PRÉSENTENT
LE QUATUOR ORFORD
AVEC
MAUREEN FORRESTER
Le 1er avril à 20h30
Salle Claude Champagne
École Vincent d'Indy*
BILLETS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS (Tél.: 842-2112) et chez ARCHAMBAULT MUSIQUE, AUX PRIX DE $9.00 et $12.00
*L'école Vincent d'Indy est située au 200, Vincent d'Indy, Outremont. Autobus 51 à partir du métro Laurier.

«À VOIR ABSOLUMENT.»
— MANON PECLET, DIMANCHE-MATIN
JILL CLAYBURGH 18 ANS
LA LUNA
Version Française
de BERNARDO BERTOLUCCI
Sem.: 7.00 - 9.30 Sam.: - Dim.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

POUR TOUS
Anglais sous-titres français
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
DERNIÈRE SEMAINE POUR VOIR...
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Jouez, fêtez, buvez, mangez... sans argent!
CLUB MED
(Voyez notre annonce, section voyage)

"voici maintenant
LA CAGE AUX FOUS!"
-FRANCE SOIR
"AVEC GALABRU, L'ART D'AMUSER PREND UNE FORME GRANDIOSE" -le Parisien
"LORRAINE BRACCO EST DRÔLE, PLEINE DE CHARME ET A UN ENTRAIN QUI REND OPTIMISTE" -france soir
"DUOS SUR CANAPÉ"
JEAN LEFEBVRE | BERNARD MENEZ | MICHEL GALABRU | MARINA VLADY | LORRAINE BRACCO
UN FILM DE MARC CAMOLETTI
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
13.00 - 14.40 - 16.20 - 18.00 - 19.40 - 21.20

L'OSM dirigé de main de maître par Skrowaczewski

Ivo Pogorelich: un romantisme envoûtant

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Huitième de la série des Grands concerts sous la direction de Stanislaw Skrowaczewski. Soliste: Ivo Pogorelich, pianiste. Programme: «Decoration Day» (Ives), Concerto no 2, en fa mineur, op. 21 (Chopin), Symphonie no 7, en ré mineur, op. 70 (Dvorak). À la salle Wilfrid-Pelletier, mardi soir.

Après des récitals à Montréal et à Joliette et des concerts avec les orchestres d'Ottawa et de Québec, le pianiste Ivo Pogorelich était le soliste de l'OSM dans sa prestigieuse série des Grands concerts, un engagement qui est attribué à chaque grand prix du Concours international de Montréal. Contrairement à tous les lauréats de concours de piano qui jettent leur dévolu sur le premier concerto de Tchaikowsky ou le troisième de Rachmaninoff comme s'il n'existait pas d'autres concertos, Pogorelich a finalement opté pour le second de Chopin, même s'il avait annoncé qu'il jouerait celui de Tchaikowsky.

Ce qui a été dit sur son exécution de la musique de Chopin à la suite de son récital du 26 février s'applique d'emblée à son exécution du concerto. À l'image de ses plus illustres devanciers de la fin du 19e siècle et des débuts du 20e, Pogorelich, en vrai pianiste romantique, se permet une foule de libertés dans son traitement de l'oeuvre tant du point de vue des tempos que du style, sa fulgurante technique et son sens de la couleur pianistique lui permettant la pleine expression de ses idées, même si ces dernières s'avèrent parfois des plus surprenantes. Il est, bien sûr, facile de lui jeter la pierre et parler d'un rubato excessif. Mais chez Chopin le rubato est justement demeuré une énigme que des générations de pianistes ont tenté et tentent encore d'élucider, faute d'indications absolument précises sur son exécution. Pogorelich vient à son tour proposer sa version, et bien imprudent serait celui qui viendrait dire qu'il a entièrement tort ou entièrement raison. Ce qui est indiscutable c'est qu'à partir du moment où il s'assied au piano, Pogorelich réussit à envoûter littéralement son public, à le tenir en haleine jusqu'à la fin dans une opération qui tient de la magie.

C'est au début des années 60 que Montréal fit la connaissance de l'éminent chef polonais Stanislaw Skrowaczewski. Ses visites ont été plutôt rares depuis et il faisait bon de renouer avec ce musicien des plus sérieux, dont l'expérience est considérable. C'est ainsi qu'il a pu donner une grande cohésion au concerto de Chopin malgré certaines extravagances du soliste.

Decoration Day est l'une de ces pages prophétiques d'un compositeur américain longtemps ignoré mais qui est aujourd'hui considéré comme l'un des authentiques créateurs de ce siècle. Dans cette oeuvre d'un extrême raffinement instrumental, aux sonorités tamisées, il fait soudain intervenir une vibrante marche militaire avant de revenir au calme du début. L'OSM a joué l'oeuvre avec beaucoup de fini mais c'est dans la symphonie de Dvorak que l'action de Skrowaczeski s'est montrée encore plus vigoureuse. En changeant la disposition des cuivres, il a obtenu des effets de sonorité nouveaux et toute l'oeuvre, sous sa direction énergique et précise, a vibré de ses plus beaux accents. Le nom de ce chef devra figurer bien haut dans la liste des futurs invités de l'OSM.

■

À la veille du départ pour une importante tournée dans l'est de leur production de *L'Histoire du soldat* de Stravinsky-Ramuz, les Jeunesses musicales du Canada (JMC) lançaient mardi leur deuxième campagne annuelle de souscription, dont l'objectif a été fixé à $75,000 afin de poursuivre leur action auprès des jeunes.

Le président de la campagne, Me Mario Beaulieu, et le directeur général des JMC, Jean-Claude Picard, qui est aussi le président de la Fédération internationale des Jeunesses musicales, ont souligné l'importance de cette campagne auprès du public, face à des subventions gouvernementales qui s'avèrent de plus en plus insuffisantes. Durant la seule saison 1980-81, les JMC présentent plus de 400 concerts à travers le pays mais particulièrement au Québec, avec la participation de plus de 90 jeunes artistes, ceci dans pas moins de 80 centres. En plus des concerts, plus de 750 ateliers dans les écoles touchent quelque 75,000 jeunes.

Sous le thème «J'en prends note», la campagne de financement se poursuivra jusqu'au 30 mars. Un déjeuner-bénéfice, «Bleu-blanc-rouge», aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton le 3 mai au cours duquel des lithographies signées Alechinsky, Calder, Miro et Riopelle seront mises à l'encan.

Quant à la tournée de *L'Histoire du Soldat*, elle comprend 24 représentations qui ont débuté mercredi à La Malbaie. La troupe se rendra ensuite dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick. Roland Laroche a signé la mise en scène dans un dispositif scénique de Jean-Paul Mousseau. Le comédien Hubert tient le rôle du Narrateur et le trompettiste Daniel Doyon en assure la direction musicale. En première partie de programme, le film réalisé l'an dernier pour les 30 ans des JMC est à l'affiche.

MON ONCLE D'AMÉRIQUE est, de loin, le meilleur film de l'année.
Richard Corliss, Time Magazine
POUR TOUS
LE RESNAIS: MAGISTRAL!
Richard Gay, Le Devoir
Une brillante expérience qui s'accompagne de trouvailles visuelles sublimes.
Luc Perreault, La Presse
Le meilleur à Cannes: MON ONCLE D'AMÉRIQUE.
Robert Chazal, France Soir
GÉRARD DEPARDIEU NICOLE GARCIA ROGER PIERRE
PRIX SPÉCIAL du JURY FESTIVAL CANNES 80
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
RÉALISATION ALAIN RESNAIS SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT
À L'AFFICHE! LaCité 3 3575, AV. DU PARC 844-2829
SAM. DIM. 1.50, 4.10, 6.30, 9.00, SEM: 6.30 & 9.00

"NE MANQUEZ SURTOUT PAS LE FILM LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS ÉMOUVANT DE BERTRAND TAVERNIER!" — Francine Laurendeau, Le Devoir
ALAIN SARDE présente
LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
UNE SEMAINE DE VACANCES
NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET
3e MOIS!
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...
LES SOUS-DOUÉS
POUR TOUS
6e sem.
CÉGEP LOUIS XIV
DEMI-PENSION CAFÉTÉRIA
PRÉPARATION AU BAC
avec MICHEL GALABRU
Un film de CLAUDE ZIDI
MARIA PACOME • DANIEL AUTEUIL • PHILIPPE TACCINI • HUBERT DESCHAMPS
GREENFIELD: SAM., DIM.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35. SEM.: 6.10, 7.55, 9.35 LAVAL: SAM., DIM.: 12.50, 2.35, 4.25, 6.10, 8.00, 9.50. SEM.: 6.10, 8.00, 9.50. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35. PARISIEN: 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.40. VERSAILLES: SAM., DIM.: 12.50, 2.35, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30. SEM.: 6.00, 7.45, 9.30.
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7860 Radisson

ENFIN EN FRANÇAIS...
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN
POUR TOUS
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
Sem. et sam.: 7:00, 9:00. Dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
Dernière semaine.
Ouimetoscope 2
1204 EST, STE-CATHERINE • 525-8600

CRÊPERIE - GAUFRERIE BRETONNE RESTAURANT
LA BOLÉE
98 sortes de crêpes différentes disponibles au froment ou au sarrazin
Variété d'omelettes, salades, poissons
Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)
«Grand Galop»
Recommandé par Gault-Millau
le succulent steak de cheval
table d'hôte à partir de $7.25
repas d'aff. du lun. au ven. midi à partir de $3.25
Pour mieux vous servir...
Betty vous invite à sa nouvelle salle
Le CAVEAU de la Bolée
825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179
Cartes de crédit acceptées

EN NOMINATION POUR 6 PRIX DE L'ACADÉMIE
— DONT —
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
Elle était née dans un monde où la séduction remplaçait le viol
'TESS'
Aussi à propos aujourd'hui qu'au jour où il fut écrit.
POUR TOUS
Columbia Pictures présente un film de ROMAN POLANSKI «TESS»
avec NASTASSIA KINSKI, PETER FIRTH, LEIGH LAWSON
(version française) Lun. à Jeu. 2.00, 5.15, 8.30 Ven., Sam. et Dim. 12.00, 3.15, 6.30, 10.00
BERRI 1 ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
Toute la semaine 1.30, 5.00, 8.30 (version anglaise) DOLBY STEREO
PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

Le Tritorium et Specdici inc. présentent
JULOS BEAUCARNE
18 au 21 mars, 20h30
Billets: $7 En vente par téléphone avec carte de crédit, 284-7126, et au Tritorium, Archambault Musique, l'Ésotérique, Sauvé Frères.
CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL 255 est, rue Ontario
Berri De Montigny

Gilles Bériault présente 14 ANS
un film produit par COSTA-GAVRAS
"C'est l'histoire d'un temps, le chant d'un peuple, le frémissement des nations prisonnières, la marche du siècle parmi les massacres, les proclamations et les bombes."
Le Journal du dimanche
2e sem.
VIVA EL PRESIDENTE
ou le recours de la méthode
un film de Miguel Littin
12.15-15.00-17.45-20.30
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Les dictateurs m'ont tout pris: ma femme, mon enfant, ma liberté!
14 ANS
LES CROCS DU DIABLE
Didier Farré présente
RAREMENT UN FILM A ATTEINT CETTE INTENSITÉ DRAMATIQUE!
DÈS AUJOURD'HUI!
JASON MILLER • LEA MASSARI
un film d'Antonio Isasi
Distribution Action Film
ÉLYSÉE: Sam., dim.: 12.50, 2.45, 4.50, 7.00, 9.10, sem.: 7.00, 9.10. LAVAL: Sam., dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, sam. dernier programme 11.15, sem.: 7.15, 9.15.
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

Elle aimait Willie
Elle aimait Phil
Ils aimaient Truffaut
14 ANS
Ils vivaient à Trois un Amour Pur.
UN FILM DE PAUL MAZURSKY
WILLIE & PHIL
en Version Française
MICHAEL ONTKEAN MARGOT KIDDER RAY SHARKEY
2.15 - 4.35 - 7.00 - 9.15
BERRI 3 ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
(Représentation suppl... Samedi, à 11:30 p.m.)

Un film qui ne laissera personne indifférent
Charles et Lucie ont tout perdu mais ils découvrent un amour que tout couple devrait vivre!
POUR TOUS
SUNDAY Examiner San Francisco
La plus étincelante comédie depuis "La Cage aux Folles"
NEW YORK DAILY NEWS
Charles et Lucie, un film tendre . . . une merveilleuse histoire qui vous ira droit au coeur.
NEW YORK POST
Gisèle Garcin et Daniel Ceccaldi sont parfaits.
San Francisco Chronicle
Nelly Kaplan déploie tout son talent en créant des personnages qui rebondissent avec éclat quand tout semble aller contre eux.
Charles & Lucie
un film de NELLY KAPLAN
avec GISÈLE GARCIN et DANIEL CECCALDI
DÈS AUJOURD'HUI!
Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.15. SAMEDI DERNIER PROGRAMME 11.15

MALCOLM McDOWELL DANS
18 ANS Adultes
CALIGULA
"QU'AURIEZ VOUS FAIT S'IL VOUS AVAIT ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR ABSOLU DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUI DANS LE MONDE ENTIER"
BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL présentent
MALCOLM McDOWELL
TERESA ANN SAVOY
HELEN MIRREN
ET
PETER O'TOOLE
DANS
CALIGULA
AUX
JOHN STEINER, GUIDO MANNARI, PAOLO BONACELLI, LEOPOLDO TRIESTE, GIANCARLO BADESSI, MIRELLA D'ANGELO
VERSION ANGLAISE
UN ÉVÉNEMENT UNIQUE À MONTRÉAL!
6 REPRÉSENTATIONS CONTINUELLES TOUS LES JOURS de 9h00 du matin à 3h00 du matin
Horaire: 9h00 a.m. (sauf dimanche) • midi • 3h00 p.m. • 6h00 p.m. • 9h00 p.m. • minuit
Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'or acceptés
Cinéma DE PARIS
Admission générale $7.00
896 STE-CATH O. – MANSFIELD 875-1882
À CÔTÉ DU RESTAURANT DUNN'S

Le Canadien vainc les Blues 4-3

Laperrière remporte son premier match

par François Lemenu

Jacques Laperrière se souviendra longtemps de son premier match comme entraîneur du Canadien. Laperrière a en effet remplacé d'urgence Claude Ruel après la première période, l'instructeur du Canadien souffrant d'une amygdalite accompagnée d'une forte fièvre. Le Tricolore menait alors 2-0 contre les Blues de St. Louis, et l'équipe semblait avoir la situation bien en main.

Une violente bagarre entre Bryan Maxwell et Doug Risebrough, leur seconde de la rencontre, a toutefois entraîné l'expulsion de six joueurs pour 10 minutes, et Laperrière dut alors improviser avec les quelques joueurs à sa disposition tout en se gardant de les épuiser. Ce ne fut pas facile. La période s'est néanmoins terminée sur la marque de 4-0.

Le Canadien s'est ensuite replié à la défensive en troisième, et les Blues en ont profité pour inscrire trois buts. Mais la victoire était acquise 4-3.

«Les Blues ont remonté la pente mais l'important est d'avoir gagné, a dit Laperrière, visiblement soulagé. Les joueurs ont très bien fait et je ne pouvais exiger davantage. Nous avons disputé la veille un match difficile à Pittsburgh et la majorité d'entre eux se sont couchés à trois heures du matin. Il est normal qu'ils aient ressenti une certaine fatigue.

De plus, a-t-il ajouté, nous avons joué à trois défenseurs en deuxième période, puis à quatre en troisième en raison de l'inconduite de match à Lapointe.

«Je crois qu'il faudrait changer le règlement et éviter ces pénalités de 10 minutes. Le spectacle en souffre beaucoup.»

Laperrière a indiqué qu'il n'était pas nerveux derrière le banc, moins qu'il ne l'aurait cru.

Yvon Lambert a trouvé que Laperrière a fait un excellent travail, compte tenu des circonstances.

«Il crie évidemment moins que Claude, a-t-il dit. Aussi il n'a pas paniqué même si la situation était difficile en deuxième avec toutes ces punitions. Il avait en main sa feuille avec les lignes d'attaque et il s'est très bien tiré d'affaire. Il n'est certainement pas responsable de notre relâchement en troisième. Contre les Blues, il aurait fallu attaquer encore. Ces gars là ne sont pas en première position pour rien. Ils travaillent durant 60 minutes, peu importe le pointage.»

En l'emportant, le Canadien s'est approché à huit points des Blues, avec un match en réserve, et il conserve toujours de minces chances de terminer en tête. Mais le Tricolore aura besoin de l'aide des autres formations puisque les deux équipes ne se rencontrent plus d'ici la fin de la saison.

Keith Acton, qui a mérité une passe sur le deuxième but de Guy Lafleur, est retenu ici par Rick Lapointe des Blues. Ce dernier a empêché le joueur du Canadien de s'emparer d'une rondelle libre devant le filet de Liut. (Photolaser CP)

Steve Shutt a donné une avance de 2-0 au Tricolore en première avec ses 33e et 34e filets de la saison. Son premier but a été réalisé à la suite d'un échec-avant tenace de ses coéquipiers Pierre Mondou et Mark Napier, et son second après une feinte merveilleuse de Napier devant le vétéran Gerry Hart. Shutt n'eut qu'à pousser le disque derrière un Mike Liut impuissant.

Guy Lafleur a pris le relais en deuxième en y allant de ses 24e et 25e buts de l'année.

Les Blues ont ensuite donné des sueurs froides aux partisans du Canadien en enfilant trois buts sans riposte. Ce fut d'abord Hart qui a déjoué Richard Sévigny d'un long tir à travers quelques joueurs, puis Wayne Babych avec son 50e de la saison et, enfin, Mike Zuke à 16:30. C'était alors un nouveau match.

Les Blues ont ensuite réussi à retirer leur gardien en faveur d'un sixième attaquant, mais Laperrière a répliqué avec un arrêt du jeu.

«Je voulais avoir Gainey et Lafleur sur la patinoire, a-t-il expliqué. Gainey est évidemment très fort défensivement tandis que Lafleur sait quoi faire avec une rondelle.»

La stratégie a réussi et Laperrière a ainsi empoché sa première victoire à titre d'entraîneur dans la Ligue nationale. Reste à voir maintenant si Ruel sera en mesure de déloger son adjoint de derrière le banc. On ne brise pas une combinaison gagnante, de répéter si souvent Ruel...

ÉCHOS — Guy Lafleur, avec ses deux buts, a devancé Yvan Cournoyer au troisième rang des marqueurs chez le Canadien. Il en compte maintenant 430 en carrière... Le Tricolore a remporté une victoire, subi une défaite et livré deux matches nuls aux Blues cette saison... Le Canadien est maintenant invaincu à ses 21 dernières parties au Forum (19-0-2)... Gaston Gingras, Chris Nilan, tous deux blessés aux côtes, Doug Wickenheiser et Robert Picard n'étaient pas en uniforme. Picard a eu ainsi l'occasion d'étudier le système de l'équipe, lui qui a aussi raté le match de la veille à Pittsburgh. Il pourrait néanmoins faire ses débuts dans l'uniforme tricolore demain soir contre les Rockies du Colorado... Guy Lafleur, Mark Napier, et Brian Engblom ont mérité dans l'ordre les trois étoiles de la rencontre.

Canadien 4, Blues 3

Première période
1—MONTRÉAL: Shutt (33) Napier, Mondou 7:59
2—MONTRÉAL: Shutt (34) Napier, Lafleur 16:11
Pénalités: Maxwell StL mineure, majeure, inconduite, Risebrough Mtl mineure, majeure, inconduite, Sutter StL mineure, majeure, Lapointe Mtl majeure, 12:45, Crombeen StL, Gainey Mtl 17:25, Houle Mtl 18:18.

Deuxième période
3—MONTRÉAL: Lafleur (24) Houle, Larouche 2:36
4—MONTRÉAL: Lafleur (25) Acton, Lambert 16:12
Pénalités: Maxwell StL majeure, match, Kea StL majeure, inconduite, Currie StL inconduite, Zuke StL inconduite, Crombeen StL inconduite, St. Louis banc, Lapointe Mtl majeure, inconduite, match, Gainey Mtl inconduite, Jarvis Mtl inconduite, Tremblay Mtl inconduite, Savard Mtl inconduite, Risebrough majeure, Montréal banc 10:43, Shutt Mtl 11:59.

Troisième période
5—ST. LOUIS: Hart (3) Federko, Sutter 2:55
6—ST. LOUIS Babych (50) Pettersson, Stewart 14:15
7—ST. LOUIS: Zuke (22) Patey, Currie 16:30
Pénalités: Patey StL 3:17, Jarvis Mtl 6:10.

Tirs au but:

St. Louis	4	9	9	—22
Montréal	19	11	6	—36

Gardiens: Liut, St. Louis; Sévigny, Montréal. A. — 16,954.

Clarke marque son 300e but

PHILADELPHIE (AP) — Bobby Clarke a marqué le 300e but de sa carrière en conduisant les Flyers de Philadelphie à un gain de 9-4 contre les Red Wings de Detroit.

Clarke a marqué au début de la 2e période aux dépens de Larry Lozinski. Le gain a permis aux Flyers de devancer Los Angeles dans le classement général de la LNH.

Brian Propp a ouvert le pointage pour les Flyers à 4:04 de la première période, puis John Ogrodnick a égalé les chances à 6:45, mais Ron Flockhart et Reggie Leach ont donné une avance de 3-1 aux Flyers avant la fin de la reprise.

Gary McAdam a marqué pour les Wings dès les premières secondes du 2e engagement, mais les Flyers ont répliqué avec trois buts sans réplique, y compris celui de Clarke et ceux de Bill Barber, son 42e, et Ken Linseman.

Flyers 9, Red Wings 4

Première période
1—PHILADELPHIE: Propp (22) Linseman, Holmgren 2:49
2—DETROIT: Ogrodnick (32) Huber, McCourt 6:45
3—PHILADELPHIE: Flockhart (3) Gorence, Barber 12:31
4—PHILADELPHIE: Leach (31) MacLeish, Bridgman 19:31
Pénalités: Cochrane Phi et Smith Det (mineures et majeures) 5:32, McCourt Det 13:11, Holmgren Phi 16:47, Peeters Phi (servie par Gorence) 17:09.

Deuxième période
5—DETROIT: McAdam (7) 0:09
6—PHILADELPHIE: Clarke (18) Leach, Wilson 1:32
7—PHILADELPHIE: Barber (42) Bridgman, Cochrane 11:12
8—PHILADELPHIE: Linseman (14) Propp, Holmgren 19:40
Pénalités: Bridgman Phi 8:39, Korn Det 9:46, Cochrane Phi et Larson Det (mineures et majeures) 11:12, Erikkson Phi 16:51.

Troisième période
9—DETROIT: Smith (8) Nedomansky, Hicks 6:44
10—PHILADELPHIE: MacLeish (32) 7:06
11—PHILADELPHIE: Linseman (15) Propp, Holmgren 8:35
12—DETROIT: Peterson (5) Miller, Huber 8:54
13—PHILADELPHIE: Gorence (22) Barber, Murray 16:39
Pénalités: aucune.

Tirs au but

Detroit	12	11	15	—38
Philadelphie	16	18	9	—43

Gardiens: Gilbert, Lozinski, Detroit; Peeters, Philadelphie. A.—17,077.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Montréal 2, Pittsburgh 1
St-Louis 5, Québec 5
Boston 4, Toronto 4
Colorado 4, Rangers NY 3
Washington 5, Hartford 2
Islanders NY 6, Winnipeg 3
Minnesota 3, Buffalo 1
Chicago 4, Los Angeles 4
Hier
Montréal 4, St. Louis 3
Calgary 6, Minnesota 3
Islanders 5, Edmonton 0

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Steve Shutt	32	38	70
Guy Lafleur	23	38	61
Mario Tremblay	24	35	59
Mark Napier	30	28	58
Réjean Houle	23	25	48
Yvon Lambert	19	28	47
Pierre Larouche	20	24	44
Larry Robinson	10	34	44
Bob Gainey	20	21	41
Pierre Mondou	17	21	38
Rod Langway	10	28	38
Keith Acton	13	20	33
Doug Jarvis	13	18	31
Doug Risebrough	12	15	27
Brian Engblom	3	22	25
Gaston Gingras	5	15	20
Serge Savard	4	13	17
Doug Wiekenheiser	6	8	14
Chris Nilan	5	6	11
Guy Lapointe	1	9	10

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Wamsley	253	8	1	1.90
Sévigny	1,170	44	2	2.26
Larocque	1,623	82	1	3.03
Herron	1,034	57	1	3.31

(Herron et Sévigny se partagent un blanchissage. Quatre buts dans un filet désert).

Philadelphie 9, Detroit 4
Ce soir
Boston à Washington
Chicago à Vancouver
Buffalo à Winnipeg
Samedi
Colorado à Montréal
Québec à Pittsburgh
Hartford à Rangers NY
Philadelphie à Islanders NY
Washington à Toronto
Detroit à St-Louis
Minnesota à Los Angeles
Buffalo à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	49	82	131
Dionne, LA	51	63	114
Nilsson, Cal	40	73	113
Bossy, Isl	62	45	107
Simmer, LA	56	49	105
Rogers, Har	38	57	95
Taylor, LA	25	60	95
Middleton, Bos	38	54	92
P. Stastny, Qué	30	61	91
Federko, St-L	25	66	91

Ligue Majeure du Québec

Mardi
Cornwall 3, Hull 2
T.-Rivières 8, Québec 3
Hier
Montréal 4 Hull 2
Ce soir
Chicoutimi à Montréal
Laval à Québec
Cornwall à Sherbrooke
Sorel à Shawinigan

Ligue Collégiale AAA

Demi-finales 4-de-7

Mercredi
St-Jérôme 10, St-Georges 3
(St-Jérôme mène la série 1-0)
Ce soir
Thetford à St-Laurent
St-Jérôme à St-Georges
Dimanche
St-Laurent à Thetford
St-Georges à St-Jérôme

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ST. LOUIS	70	41	14	15	312	235	97
2—ISLANDERS NY	69	41	17	11	310	230	93
3—MONTRÉAL	70	40	19	11	286	199	91
4—PHILADELPHIE	69	38	21	10	282	218	86
5—LOS ANGELES	69	37	22	10	282	247	84
6—CALGARY	70	36	22	12	290	248	84
7—BUFFALO	67	32	16	19	268	206	83
8—MINNESOTA	70	31	23	16	250	224	78
9—BOSTON	68	31	25	12	271	240	74
10—CHICAGO	69	27	28	14	263	276	68
11—VANCOUVER	69	24	28	17	245	259	65
12—PITTSBURGH	69	27	33	9	264	302	63
13—QUÉBEC	68	24	30	14	264	281	62
14—WASHINGTON	68	22	30	16	248	274	60
15—RANGERS NY	70	24	34	12	276	293	60
16—TORONTO	68	23	34	11	273	314	57
17—EDMONTON	68	22	34	12	270	287	56
18—HARTFORD	69	18	34	17	254	321	53
19—DETROIT	67	18	33	16	214	276	52
20—COLORADO	68	20	38	10	222	299	50
21—WINNIPEG	69	8	49	12	212	337	28

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	68	42	24	2	378	285	36
SOREL	69	35	28	6	321	294	76
MONTRÉAL	69	34	35	0	304	314	68
HULL	70	22	45	3	255	342	47
LAVAL	69	20	47	2	279	374	42
Section Frank Dilio							
TROIS-RIVIÈRES	70	41	26	3	351	336	95
CHICOUTIMI	70	40	29	1	383	355	81
SHERBROOKE	30	39	29	3	375	320	79
SHAWINIGAN	69	32	33	4	307	309	68
QUÉBEC	70	30	38	2	304	339	62

en bref...

■ *Bjorn Borg éliminé*

BRUXELLES (Reuter) — Le Suédois Bjorn Borg s'est fait éliminer hier 7-6 et 7-5 par l'Allemand de l'Ouest Rolf Gehring au deuxième tour des internationaux de Belgique en salle. Borg a expliqué sa défaite par la fatigue causée par la participation à de trop nombreux tournois. Il a dit aussi avoir été surpris par le solide jeu de volée, sur renvoi de service, démontré par Gehring. Borg a perdu le premier bris d'égalité par 7-0. Au deuxième set, il a perdu son service quand le score était 5-5. Dans les autres rencontres, Vijay Amritraj a défait Ferdi Taygan 6-1, 6-3, Brian Gottfied a vaincu Pavel Slozil 6-1, 3-6, 6-2, et Kim Warwick a eu raison de Thierry Stevaux 6-1 et 7-6

■ *Trophée à Steve Garvey*

TAMPA, Floride — Le joueur de premier but Steve Garvey, des Dodgers de Los Angeles, a mérité le trophée Roberto Clemente, créé à la mémoire du regretté joueur des Pirates de Pittsburgh, et remis annuellement au joueur qui s'est illustré autant par son esprit sportif sur le terrain que par sa conduite hors du baseball. Garvey succède à des joueurs aussi chevronnés que Willie Mays, Brooks Robinson, Al Kaline, Willie Stargell, Lou Brock, Pete Rose, Rod Carew, Greg Luzinski, Andre Thornton et Phil Niekro.

■ *Hart contre Noël*

Gaétan Hart, de Buckingham, champion canadien des poids légers, sera opposé au boxeur Claude Noël, de Trinidad, dans un combat prévu n 10 reprises, le 24 mars prochain au centre sportif Paul-Sauvé. A son avant-dernier combat disputé en novembre à Cincinnati, Hart avait été battu par Aaron Pryor, champion mondial des poids mi-moyens, Noël est le premier aspirant à la couronne mondiale d'Hilmer Kenty. Dans un autre combat, le Torontois Nick Furlano, ancien champion canadien des légers, rencontrera l'Américain Johnny Lira. Une excellente soirée de boxe en perspective.

■ *Simmer quittera l'hôpital*

L'ailier gauche Charlie Simmer, des Kings de Los Angeles, quittera l'hôpital Welesley de Toronto ce week-end pour rentrer chez lui à Los Angeles. Simmer se remet bien de l'intervention chirurgicale pratiquée pour réduire une fracture de la jambe droite subie le 2 mars dernier contre les Maple Leafs de Toronto. Il semble que Simmer pourra revenir au jeu plus tôt que prévu, probablement en novembre.

■ *En deux mots*

La Suède s'est qualifiée hier à Megève pour les demi-finales du championnat du monde juniors de **curling** en battant la RFA 7-6 en match de barrage. Les demi-finales opposeront aujourd'hui le Canada à la Suède et les États-Unis à l'Écosse... L'Argentin **Guillermo Vilas** a nettement battu hier l'Italien **Adriano Panatta** 6-1, 6-2, au troisième tour du tournoi de tennis du Caire, comptant pour le Grand Prix... Les Américains, **Tim Gullikson, Fritz Buehning** et **Erik van D-llen** participeront aux championnats d'Afrique du Sud de tennis qui auront lieu à Johannesbourg, du 7 au 13 avril... **Daniel Robin,** entraîneur de l'équipe canadienne de lutte, a épousé **Nicole Rousseau.** Meilleurs voeux de bonheur aux heureux époux... **Tom Seaver** sera le lanceur partant des Reds de Cincinnati demain contre les Blue Jays de Toronto en match hors-concours... **Mary Jane Hall,** âgée de 28 ans, deviendra la première professionnelle attitrée du Ladies Golf Club de Toronto, un parcours vieux de 55 ans réservé uniquement aux femmes... **Jim Ferrier, George Bayer** et **Red Kroll,** tous d'anciens champions de l'Omnium de golf du Canada, participeront au tournoi pour seniors Peter Jackson disputé du 9 au 14 juin à Vancouver... Le Soviétique **Vladimir Yachtchenko,** ex-recordman du monde de saut en hauteur, a subi une opération au genou gauche suite à une déchirure du ligament...

Trois joueurs québécois tenteront d'obtenir un poste avec le Manic

par Francis Millien

Le Manic de Montréal a annoncé hier que trois joueurs québécois, William Beaudin, Marco Manrique et Richard Jacob, participeront à compter de demain au camp d'entraînement de l'équipe, à Miami.

Ce trio a attiré l'attention de l'entraîneur du Manic, Eddie Firmani, qui a évalué au cours des dernières semaines le talent de quelques joueurs québécois susceptibles d'aider l'équipe de la Ligue nord-américaine de soccer (LNAS).

«Les trois joueurs possèdent des qualités différentes, a expliqué Firmani. William Beaudin m'apparaît le plus mature techniquement et son travail inlassable sur le terrain est un atout supplémentaire. Le camp déterminera de quelle façon il est capable de s'intégrer à l'équipe et si tout fonctionne il a de bonnes chances de faire partie du «Onze» de base. Je lui connaît plus de bons atouts que de mauvais».

Parlant ensuite de Marco Manrique, il ajouta: «Il est très jeune et possède un potentiel supérieur aux autres. Sa technique est remarquable et le camp déterminera principalement sa capacité de travail. C'est un élément du futur».

Eddie Firmani, qui veut mettre l'accent sur l'offensive, souligne que c'est pour cette raison qu'il a retenu le nom de Richard Jacob: «En plus d'être de nationalité canadienne, ce qui est très bon pour l'équipe à cause de la réglementation de la LNAS obligeant chaque club à faire évoluer en permanence trois joueurs nord-américains, il possède une grande vitesse, une bonne technique et un sens inné du but, qualité indispensable pour un avant-centre».

Les joueurs sont conscients de la chance qui leur est offerte, mais savent que rien n'est encore joue.

«Le plus dur reste à faire, remarque un William Beaudin très ému. On ne part pas à Miami en vacances et il va falloir impressionner si l'on veut mériter un poste dans l'équipe. Eddie Firmani a été clair à ce sujet et je n'entends pas laisser passer ma chance».

De son côté, Richard Jacob précise: «Heureusement on ne sera pas seuls, car en plus d'être trois joueurs québécois, Pierre Mindru, l'assistant de monsieur Firmani, sera là et il nous connaît très bien. Je suis sûr que c'est un peu grâce à lui si nous en sommes là». Mindru a dirigé l'équipe d'élite du Québec avant de se joindre au Manic.

Pendant le camp de préparation, le menu se composera de conditionnement physique et d'exercices techniques et tactiques sur le terrain, le jour, et de sessions théoriques le soir, alors que seront discutés entre joueurs et entraîneurs les systèmes et tactiques de l'équipe.

Eddie Firmani aura son corps en Floride, mais une partie de son esprit sera de l'autre côté de l'Atlantique d'où il aimerait voir venir une étoile très rapidement.

«Nous sommes encore en négociations avec plusieurs joueurs et si cela peut aboutir rapidement, l'un de ceux-ci pourrait venir nous rejoindre en Floride, dit-il. C'est principalement du côté de l'attaque que nous aurons besoin de réussir en début de saison. Aussi bien pour notre public, à qui nous voulons plaire, que pour le classement final, il nous faut marquer des buts., le système de points de la LNAS donnant des bonifications au-dessus de trois buts marqués par match.

«En plus des séances régulières d'entraînement, nous disputerons plusieurs matches amicaux et le plus important de ceux-là nous opposera au Atlanta le 23 mars, à Orlando, de poursuivre Firmani. Nous aurons alors une idée plus exacte de ce qui nous sépare des équipes établies. En attendant il y a beaucoup à faire et je compte sur l'aide de tous. Pierre Mindru me sera d'une aide capitale, surtout pour la préparation des gardiens de but. Bob Rigby, gardien titulaire, a beaucoup d'expérience, mais le jeune John Vanoostven, appelé à le seconder, pourra bénéficier de celle que Pierre a acquise sur les terrains d'Europe, notamment quand il était gardien de but de l'équipe nationale de Roumanie», a conclu Eddie Firmani

L'équipe quittera Montréal aujourd'hui pour y revenir le 27 mars. Le Manic espère terminer ici la préparation de son équipe en utilisant les installations du centre Claude-Robillard.

Le premier match officiel se jouera le samedi 11 avril à Washington et non pas à Detroit comme il était initialement prévu, les propriétaires de l'Express de Detroit ayant déménagé leur concession dans la capitale américaine, faisant ainsi revivre les Diplomats, dont l'assistance aux matches approchait généralement les 20,000 personnes contre 10,000 seulement dans la capitale de l'automobile.

Le nombre d'équipes engagées dans la LNAS restent donc à 21, réparties en cinq divisions. Celle du Manic comprend, outre le club de Montréal, les prestigieux Cosmos de New York, le Blizzard de Toronto et maintenant les Diplomats de Washington.

Le premier match au Stade olympique se fera entre le Manic et le Blizzard le samedi 18 avril à 14 h.

ÉCHOS — Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joao Havelange, se trouve actuellement en Afrique afin d'étudier les problèmes du football local. À quand une visite en Amérique pour régler le différend FIFA-LNAS?... Le Cosmos de New York a perdu 1-0 contre l'équipe mexicaine de Guadalajara, avant-hier. Le Cosmos disputera dimanche à Mexico le dernier match de sa tournée sud-américaine contre l'équipe de première division d'America... Mario Kempes sera accueilli en véritable sauveur à River Plate (Argentine) lors de son retour d'Espagne en terre natale. Son club entend maintenant remporter le championnat ainsi que la Coupe Libertadores, la Coupe d'Amérique du Sud des clubs...

L'agent de Ferragamo nie la venue de son client à Montréal

NEW YORK (AP) — L'agent du quart-arrière Vince Ferragamo a dit hier que les rumeurs voulant que son client soit à la veille de signer un contrat avec les Alouettes de Montréal étaient fausses.

Dave Fishof a nié avoir dit que Ferragamo était près d'une entente avec le club de la Ligue canadienne de football (LCF) et son nouveau propriétaire Nelson Skalbania.

Fishof a ajouté qu'il était toujours en négociations avec plusieurs clubs de la Ligue nationale de football et de la LCF au sujet de Ferragamo, quart partant des Rams de Los Angeles pendant la plus grande partie de la dernière saison.

«Il n'y a pas d'entente, a précisé Fishof. On a certes mal interprété mes paroles.»

Don Klosterman, vice-président et directeur général des Rams, a révélé que Fishof l'avait rejoint pour s'excuser. Les deux hommes devaient se rencontrer hier, mais les Rams ont contremandé la rencontre en apprenant le supposé marché.

Fishof, tout en niant le tout, a demandé à Klosterman de poursuivre les négociations avec lui.

D'autre part, Sam Berger, qui attend que la LCF approuve la vente des Alouettes à Skalbania, s'est dit froissé d'apprendre que le Montréalais Bill Molson, un homme d'affaires intéressé à acheter l'équipe, ait mis en doute son intégrité.

Un circuit de Parrish aide les Expos à battre les Dodgers 5-1

VERO BEACH, Floride (PC) — Les Expos de Montréal ont poursuivi leur marche victorieuse dans la Ligue des Pamplemousses en battant les Dodgers de Los Angeles 5-1, hier après-midi, à Vero Beach, inscrivant ainsi une troisième victoire consécutive en matches préparatoires.

Le troisième-but Larry Parrish a dirigé l'attaque des Expos avec un circuit de trois points dans la 6e manche.

Bill Gullikson a très bien fait pour les Expos en limitant les frappeurs adverses à un maigre coup sûr en trois manches et Fred Norman a été la victime du seul point des Dodgers.

Les Expos poursuivront leur série de matches hors-concours aujourd'hui en recevant les Rangers du Texas alors que Charlie Lea, Stan Bahnsen et Bill Lee se succèderont au monticule.

D'autre part, le voltigeur Warren Cromartie a exprimé l'avis que les Expos présenteront une équipe pas mal identique à celle de l'année dernière, à l'exception de quelques nouveaux venus, dont Tim Raines, qui remplacera Ron LeFlore au champ gauche.

À son avis, Raines est un meilleur athlète que Leflore, étant supérieur au bâton et sur le plan défensif et aussi bon pour voler des buts.

Il a ajouté qu'une équipe, qui travaillait aussi fort que les Expos pendant le camp d'emtraînement, ne pouvait pas faire moins que de bien faire dans la course au championnat.

Il a rappelé qu' au cours des deux dernières saisons, les Expos ne se sont inclinés que dans les derniers jours de la saison régulière et que l'équipe les ayant devancés s'était chaque fois retrouvée dans la Série mondiale.

Par ailleurs, le puissant frappeur des Yankees de New York, Dave Winfield, venu à West Palm Beach à l'occasion d'un match contre les Braves d'Atlanta, a déclaré qu'il ne savait pas si les hauts salaires allaient nuire au baseball et ignorait ce que les gens en pensaient.

Parlant du dernier repêchage des joueurs autonomes, Winfield a dit qu'il avait été très surpris de ne pas avoir été réclamé par les Expos et il a ajouté qu'il n'avait jamais été approché par John McHale, président des Expos.

Il a également dit que les Expos étaient une très bonne équipe, pour laquelle il aurait aimé jouer, car elle était très proche de la Série mondiale, ajoutant que Montréal était une très belle ville.